

Les apports des sciences humaines et sociales au développement socio-économique

*Actes du colloque international
Hanoï - 2011*

*Textes réunis sous la direction de
Agnès Florin, Sylvie Guionnet,
Tung Dao, Thanh Hue Ngo et Tung Van Trinh*

Actes du Colloque international

tenu les 8 & 9 avril 2011 à Hanoï (Vietnam)

organisé par

Université Nationale du Vietnam à Hanoï : Université des Sciences Humaines et Sociales de Hanoï & Ecole Internationale de Hanoï
Universités de Nantes, d'Angers et du Mans

avec le soutien de

Agence Universitaire de la Francophonie
Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université Nantes Angers Le Mans (PRES L'UNAM)

Comité scientifique et comité d'organisation

Universités de Nantes, d'Angers et du Mans

Agnès Florin, Directrice du Collège Doctoral Nantes Atlantique
Jacques Girardeau, Vice-président du Conseil Scientifique, Université de Nantes
Françoise Le Jeune, Vice-présidente des Relations Internationales, Université de Nantes
Yves Perraudeau, Chargé de mission Vietnam auprès d'Yves Lecointe, Université de Nantes
Jean-Louis Ferrier, Vice-président du Conseil Scientifique, Université d'Angers
Jean-Yves Buzare, Vice-président du Conseil Scientifique, Université du Mans
Michel Catala, Comité Consultatif de Recherche et du Développement Technologique, Sciences Humaines et Sociales, Université de Nantes
Mohamed Bernoussi, Ecole doctorale CEI, Université de Nantes
Mathieu Detchessahar, Ecole doctorale DEGEST, Université de Nantes
Guy Saupin, Ecole doctorale SCE, Université de Nantes
Yves Denéchère, Ecole doctorale SCE, Université d'Angers
Didier Le Gall, Ecole doctorale CEI, Université d'Angers
Brigitte Ouvry-Vial, Ecole doctorale SCE, Université du Mans
Sylvie Guionnet, Ingénieur d'études, Université de Nantes

Ecole Internationale d'Hanoï

Nguyễn Trọng Do, Recteur de l'Ecole Internationale
Nguyễn Hải Thanh, Vice-recteur de l'Ecole Internationale
Ngô Thanh Huệ
Đào Tùng
Vũ Xuân Đoàn
Nguyễn Nhật Đức

Université des Sciences Sociales et Humaines d'Hanoï

Nguyễn Văn Khánh, Recteur de l'USSH
Nguyễn Văn Kim, Vice-recteur de l'USSH
Hoàng Văn Luân
Trần Văn La
Trịnh Văn Tùng
Nguyễn Văn Hiệu

Institut de Recherche pour le Développement

François Roubaud
Mireille Razafindrakoto

Le présent volume des actes du colloque est une version électronique en date de Septembre 2012.

En dehors de la pagination, ce volume est identique à celui de la version papier (achevée d'imprimer en juin 2012 à l'Imprimerie centrale de l'Université de Nantes).

*Pour accéder directement à un texte,
cliquer sur le nom de l'auteur.*

Les apports des sciences humaines et sociales au développement socio-économique

AGNES FLORIN	8
<i>Introduction</i>	

NGUYEN VAN KHANH	11
<i>Allocution d'ouverture du colloque</i>	

Développement socio-économique au Vietnam : situation, modèles et enjeux

HOANG CHI BAO	15
<i>Objectifs, orientations et modèle de développement pour le Vietnam des prochaines décennies</i>	

NGUYEN ANH TUAN	21
<i>Réforme des modèles de croissance économique au Vietnam et développement des ressources humaines</i>	

THANH TRUONG DAO	25
<i>Impacts de la restructuration du gouvernement sur le développement économique du Vietnam</i>	

JEAN-MARC LAUZANAS, YVES PERRAUDEAU & ADRIAN POP	31
<i>Effets socio-économiques de la crise financière de 2007 : implications pour le Vietnam</i>	

NGUYEN THI KIM OANH & VU VIET PHONG	41
<i>L'Assurance-Dépôts du Vietnam et le caractère de bien public de sa politique</i>	

TRINH VAN TUNG & VO THI CAM LY	43
<i>Approche sociologique de la pauvreté des femmes à Vinh Nghe An</i>	

GHOZLANE FLEURY-BAHI	49
<i>Les risques sanitaires et environnementaux : de leur évaluation à la définition d'outils de prévention et de gestion des crises</i>	

FABIENNE PAVIS	55
<i>Analyse sociologique des relations entre « développeurs » et « développés » : l'importation en France du modèle nord-américain d'enseignement universitaire de la gestion (1960-1980)</i>	

Entreprises, mobilité, travail et consommation

JEAN-PIERRE SEGAL	62
<i>Management international au Vietnam</i>	

VAN NHU TRAN & SARAH MANGILI-VINCENT	68
<i>Mobilité internationale et défis de l'expatriation : étude de cas des cadres expatriés au Vietnam, de l'adaptation culturelle aux perspectives de management des ressources humaines internationales</i>	

TRINH VAN TUNG & LE DANG BAO CHAU	74
<i>Contexte et formes de la migration de travail au Vietnam : le cas de la Province de Thua Thien Hue</i>	

THIENG THI NGUYEN & HANH THI BUI	79
<i>Connaissances et pratiques du Code du Travail par les employeurs et les jeunes migrants dans le secteur informel à Hanoi</i>	
MAI THANH LAN & LE QUAN	85
<i>Les services de conseil en gestion : perceptions et usages par les entreprises vietnamiennes</i>	
NGOC MY DO & VAN MY DANG	91
<i>Les relations coopératives entre les acteurs du canal marketing : étude exploratoire dans le secteur de la distribution des biens de grande consommation</i>	
DUC HIEU PHAM	98
<i>Perceptions des dirigeants d'entreprise et des consommateurs à l'égard de la Responsabilité Sociale des Entreprises</i>	
VAN TRANG TRAN	103
<i>La perception de la carrière entrepreneuriale chez les étudiants vietnamiens</i>	
HOANG MINH DOAN	105
<i>Les influences interpersonnelles : étude du comportement d'achat à travers l'approche motivationnelle</i>	
TUNG DAO	111
<i>Le sentiment d'efficacité personnelle : adaptation au comportement d'achat des consommateurs</i>	

Enseignement supérieur et coopération scientifique en sciences humaines et sociales

DO QUANG HUNG	114
<i>Changements dans les sciences humaines et sociales au Vietnam depuis le XIX^e siècle</i>	
NGO TU LAP	120
<i>Internationalisation de l'enseignement supérieur au Vietnam : les "joint-programs" comme zones académiques libres</i>	
DO NGUYEN TRONG & NGO TU LAP	122
<i>Diversification de la formation universitaire au Vietnam : expériences dans la coopération internationale et l'autonomie financière à l'Ecole Internationale (UNVH)</i>	
THI HOANG YEN NGUYEN	132
<i>Essai de mesure de la qualité de service dans l'enseignement supérieur universitaire au Vietnam</i>	

Langage, plurilinguisme et éducation

TRI DOI TRAN	135
<i>Politique linguistique des minorités ethniques du Vietnam et développement durable du territoire régional</i>	
BEN THI PHAM & HANG THI PHAM	139
<i>Utilisation d'un langage issu d'un mélange de vietnamien et d'anglais</i>	
HONG THU DAO	141
<i>Linguistique de Corpus dans l'économie mondiale</i>	

TRINH VAN MINH	143
<i>Education aux langues pour le développement durable</i>	
AGNES FLORIN, ISABELLE NOCUS, PHILIPPE GUIMARD	145
<i>L'impact des enseignements plurilingues sur le développement des enfants</i>	
GAËLLE LEFER, AGNES FLORIN, PHILIPPE GUIMARD	151
<i>Les sois possibles en milieu scolaire</i>	
NGUYEN VAN SANG	153
<i>Politiques de lutte contre les « phénomènes négatifs » dans les concours de Hoi sous les dynasties Le-Trinh (1599 - 1786)</i>	

Culture, lecture et littérature

BRIGITTE OUVRY-VIAL	156
<i>Remarques sur le rôle socioculturel des programmes de développement du livre et de la lecture</i>	
HINH TRAN	161
<i>Changement cognitif dans les recherches sur les relations entre la littérature vietnamienne et française après la réforme</i>	
ALICE REIBEL	165
<i>Modèles esthétiques et littéraires de la dichotomie du Bien et du Mal dans la Fantasy contemporaine pour la jeunesse</i>	
THI BAC LY LA, THI THU NGA NGUYEN & THI MINH NGUYET LE	167
<i>La jeunesse vietnamienne et la lecture : réalité et solutions</i>	

Rapports sociaux : genre, famille et vieillissement de la population

LE THI QUY	170
<i>La recherche sur le genre au Vietnam et son influence sur la réforme des lois et de la société</i>	
LUU BICH NGOC	175
<i>Evolutions en matière d'égalité des genres au Vietnam, 20 ans après la mise en œuvre du « Renouveau » : une analyse des données de recensements</i>	
NGUYEN DUC CHIEN	177
<i>Evolution du modèle amoureux et apparition de la cohabitation avant le mariage chez les jeunes</i>	
BA THINH HOANG	179
<i>Mariage international dans le contexte d'urbanisation, d'industrialisation et son impact sur le développement social : étude de cas des Vietnamiennes mariées avec des Coréens du Sud</i>	
YVES DENECHERE	184
<i>Les effets du développement sur les politiques d'adoption des enfants : le cas de la Corée du Sud et du Vietnam</i>	
CLAUDINE COMBIER	190
<i>Transmission du savoir et enjeux comptables dans l'adoption</i>	

THANH HUE NGO	193
<i>Pratiques parentales de communication et capacité de compréhension des concepts de base chez les enfants vietnamiens</i>	
ORIANNE COSTINI, ARNAUD ROY, SYLVANE FAURE, DIDIER LE GALL	196
<i>Développement normal et pathologique des praxies chez l'enfant : une approche neuropsychologique</i>	
DIDIER LE GALL	198
avec F. Osiurak, F. Etcharry-Bouyx, P. Allain, E. Monfort, J. Emile, D. Salon, A. Barthelaix	
<i>Du modèle de l'utilisation de l'outil au développement d'un habitat adapté</i>	
 Acculturation, patrimoine et tourisme	
NGUYEN VAN KIM	206
<i>Capital de connaissances et développement socio-économique</i>	
DINH VAN DUC	214
<i>Acculturations et développement socio-éducatif</i>	
FRANÇOIS PAVE	218
<i>Le péril jaune à la fin du XIX^e siècle, fantasme ou réalité ?</i>	
NADINE VIVIER	220
<i>Patrimoine rural et développement local</i>	
GUY SAUPIN	229
<i>La base sous-marine de Saint-Nazaire : un processus de patrimonialisation</i>	
FRANCK LAURENT	235
<i>Quelques éléments pour une approche culturelle du tourisme</i>	

Introduction

Apports des sciences humaines et sociales au développement socio-économique

Professeur Agnès Florin

*Directrice du Collège Doctoral Nantes Atlantique
Université de Nantes*

Cet ouvrage est issu du deuxième colloque organisé les 8 et 9 avril 2011 à Hanoï par l'Université des Sciences Sociales et Humaines (USSH), l'Ecole Internationale (EI), composantes de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï (UNVH), et les universités de Nantes, d'Angers et du Mans.

L'objectif était d'identifier les apports de la recherche de différentes disciplines des sciences humaines et sociales à la problématique du développement considéré à travers les changements mentaux et sociaux d'une population. De nombreux travaux d'économistes et de démographes soulignent le rôle clé du facteur travail dans les processus de croissance longue, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Selon certains économistes, de tels changements rendent une société « apte à faire augmenter durablement et cumulativement son produit réel global ». Les travaux historiques et sociologiques analysent également les phénomènes de transition (explosion ou vieillissement démographique, exode rural, transformation de la famille, etc.). Dans le domaine psychologique (et tout particulièrement en psychologie de l'éducation), le « capital humain », mais aussi et bien au-delà, le développement des personnes, de leurs relations, de leurs capacités d'expression et d'innovation, sont expressément liés à la formation et à l'éducation, avec des conséquences notables sur le travail et les activités professionnelles. On voit donc tout l'intérêt de croiser les approches de différentes disciplines scientifiques pour mieux comprendre en quoi la prise en compte des dimensions sociales du développement peut impacter positivement les politiques publiques et prévenir les risques sociaux liés au changement, dans une société dont l'évolution ne peut être pensée uniquement en termes économiques.

Le colloque a réuni environ deux cents participants venus principalement du Vietnam et des universités ligériennes, mais aussi du Cambodge, du Laos et du Japon.

A partir des contributions reçues, le colloque a été organisé selon deux axes donnant lieu à des conférences plénières, et des communications orales et affichées émanant d'intervenants français et vietnamiens, lors de sessions thématiques permettant l'expression de différents champs disciplinaires :

Axe 1 - Changements cognitifs et sociaux liés au développement ; rôle de l'éducation et de la formation ;

Axe 2 - Modèles et politiques de développement : le rôle des sciences sociales et humaines.

Les interventions ont privilégié les observations en Asie du Sud-est et les possibles transferts d'expériences européennes vers les problématiques du développement en Asie. La diversité des disciplines représentées (sociologie, psychologie, sciences économiques et

de gestion, management, démographie, littérature, linguistique et sciences du langage, philosophie, histoire) a permis des regards croisés et des approches diversifiées de ces deux grandes questions.

Compte tenu de la diversité des contributions, il nous a paru pertinent d'organiser l'ouvrage en sept chapitres :

- Développement socio-économique au Vietnam : situation, modèles et enjeux
- Entreprises, mobilité, travail et consommation
- Enseignement supérieur et coopération scientifique en sciences humaines et sociales
- Langage, plurilinguisme et éducation
- Culture, lecture et littérature
- Rapports sociaux : genre, famille et vieillissement de la population
- Acculturation, patrimoine et tourisme

Dans cet ouvrage, constitué des contributions d'intervenants ayant soumis au comité scientifique franco-vietnamien du colloque un chapitre issu de leur communication, sont associées des publications de chercheurs expérimentés et de jeunes chercheurs, y compris des doctorants de nos universités françaises et vietnamiennes qui ont contribué non seulement au colloque, mais aussi à la 9^{ème} session des Doctoriales en Sciences Humaines et Sociales qui avait eu lieu la veille à Hanoï.

Ces journées d'études permettent aux doctorants en sciences sociales du Sud-est asiatique, qui sont en même temps des enseignants dans leur université, de présenter leurs travaux scientifiques et d'échanger avec des chercheurs confirmés. Elles sont organisées par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Université des Sciences Sociales et Humaines (USSH-UNVH) et l'Académie des Sciences Sociales du Vietnam. Avec le rendez-vous annuel de l'Université d'été régionale en sciences sociales (« Journées de Tam Dao »), dont l'Université de Nantes est l'un des partenaires français (avec le CNRS et l'Ecole française d'Extrême-Orient), ces Doctoriales constituent un lieu d'échange entre intervenants et discutants pour tisser des liens qui faciliteront les échanges scientifiques futurs. A travers ces actions et au-delà des seuls échanges scientifiques, c'est de la convivialité, des rencontres et des amitiés qui se nouent, c'est l'avenir de la recherche scientifique dans la coopération internationale entre les pays du Nord et ceux du Sud qui se joue.

Notre avenir commun est dans le développement de la culture, de la recherche et de l'innovation, dans nos coopérations pour le développement humain et économique, et le mieux-être des populations. La recherche scientifique, par définition internationale, c'est d'abord la recherche fondamentale, qui seule permet les applications et les innovations technologiques. Ne miser que sur les applications ou sur une approche économique constitue une option à courte vue, et finalement très coûteuse, comme certains pays ont pu en faire l'expérience. Ne penser la recherche qu'en termes de sciences dites « dures » serait s'exposer à bien des désillusions, faute d'avoir pensé les besoins des personnes dans des sociétés en évolution et les risques sociaux liés au développement et aux mutations économiques.

Nous espérons que cet ouvrage permettra de mieux identifier les apports et besoins dans les différents champs de recherche explorés, qu'il permettra de mesurer la richesse de la confrontation des expériences des chercheurs du Nord et du Sud, qu'il constituera une aide pour préparer la formation des futurs acteurs de la recherche et du développement en Asie du Sud-est, et qu'il suscitera de nouvelles coopérations scientifiques entre nos laboratoires et structures de recherche.

Merci aux auteurs vietnamiens qui ne sont pas tous francophones et qui ont dû réaliser un premier travail de traduction de leur texte : nous espérons avoir respecté au mieux leurs propos.

Je souhaite remercier tous les collègues, chercheurs confirmés et jeunes chercheurs, qui ont permis la réalisation de cet ouvrage, et tout particulièrement deux d'entre eux : Trinh Van Tung, à l'Université des Sciences Sociales de Hanoï, qui a assuré la coordination des contributions au Vietnam, et Sylvie Guionnet, à l'Université de Nantes, pour la coordination des contributions ligériennes et la réalisation de l'ouvrage.

Allocution d'ouverture du colloque

Professeur Nguyễn Văn Khánh

Recteur de l'Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoi

Chers Docteur Stéphane Grivelet, représentant de l'Agence Universitaire de la Francophonie en Asie pacifique ; Professeur Françoise Le Jeune, Vice-présidente en charge des relations internationales de l'Université de Nantes ; Professeur Jacques Girardeau, Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de Nantes ; Professeur Agnès Florin, Directrice du Collège doctoral Nantes Atlantique,

Chers Professeurs représentant la délégation des universités de Nantes, d'Angers et du Maine en France,

Cher Professeur et docteur scientifique Vũ Minh Giang, Vice-directeur de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoi,

Chers scientifiques internationaux, français et vietnamiens.

Il y a un an et demi, en décembre 2009, une conférence internationale sur « *La recherche interdisciplinaire en sciences sociales et humaines : expériences et perspectives* » organisée avec succès par l'Université des Sciences Sociales et Humaines et l'Ecole Internationale appartenant à l'Université Nationale du Vietnam à Hanoi, avec l'Université de Nantes en France, a eu un écho important dans la communauté des scientifiques vietnamiens et français. Poursuivre les relations de coopération et les réalisations engagées, est l'objectif principal de cette nouvelle conférence scientifique internationale organisée par nos universités et intitulée « *Apports des sciences sociales et humaines au développement socio-économique* ». Au nom de la direction de l'Université des Sciences Sociales et Humaines et du comité d'organisation, je tiens à adresser à nos chers invités, scientifiques internationaux, français et vietnamiens, les salutations les plus chaleureuses.

Chers invités, chers scientifiques

Dans le contexte mondial actuel redéfini ou bouleversé par de nombreux changements, on reconnaît de plus en plus le rôle très important des sciences sociales et humaines dans la résolution des problèmes concrets d'un pays ainsi que dans la sensibilisation et la résolution des problématiques mondiales. Plus que tout autre domaine de la science, les sciences sociales et humaines sont un des moyens et outils efficaces pour la compréhension des évolutions politiques, économiques, sociales et psychologiques générées par les phénomènes de développement.

Dans l'opinion commune actuelle, le développement durable d'un pays ne se base pas seulement sur la croissance économique, sur le revenu moyen de chaque personne mais

aussi sur des indicateurs de valeurs humaines, sur les relations entre l'Homme et son environnement, sur le système d'éducation et de santé, sur des indices de sécurité sociale... En termes de gestion, grâce aux résultats des recherches et des enquêtes en sciences sociales et humaines, le gouvernement à tous les niveaux peut définir des politiques, élaborer des stratégies appropriées pour le pays, donner des bases scientifiques nécessaires à la planification des politiques, à l'organisation, la gestion et l'administration d'une société.

Les sciences sociales et humaines permettent aussi le développement des expériences et connaissances sur les ressources et les capitaux, sur les comportements vis-à-vis de l'environnement naturel... elles jouent un rôle important dans le développement des valeurs humaines, dans la promotion du patriotisme et de l'esprit national, mais encore elles participent à l'élaboration des idées, des opinions, des arguments scientifiques solides pour définir une philosophie du développement national.

De manière plus large, les sciences sociales et humaines ont apporté et sont en train d'apporter des contributions essentielles pour l'évolution scientifique conduisant à la prospérité et à la coopération entre les nations. Dans le contexte du monde actuel, aucun pays ne peut survivre et se développer dans un état d'isolement. Nous devons intégrer ce flux général de l'Humanité, prendre l'initiative, partager des problèmes communs, dans l'intérêt des pays et des nations du monde. Pour ce faire, il est nécessaire de surmonter certaines faiblesses, comme la barrière de la langue, la diversité des méthodologies de recherche, la différence d'approches des questionnements... En outre, il faut prendre en compte et s'approprier les nouvelles tendances, méthodes et postures de recherche, afin de développer la recherche interdisciplinaire ; relier les sciences sociales et humaines aux autres sciences comme par exemple les sciences naturelles ; conjuguer les études approfondies, les études de cas, les approches générales et les approches locales ou régionales...

Chers représentants

Etant devenue, au cours de ces dernières années, une université vietnamienne de première importance, grâce à ses activités de recherche et de formation, l'Université des Sciences Sociales et Humaines met également l'accent sur la coopération internationale. Elle est actuellement en coopération avec plus de 110 universités, instituts de recherche et organisations internationales. La coopération internationale vise non seulement à élargir et à renforcer l'influence de l'université dans d'autres pays de la région et dans le monde, mais aussi à former les personnels, à accueillir des programmes avancés pour progressivement normaliser le niveau international des programmes de formation existants.

Actuellement, l'Université des Sciences Sociales et Humaines est fortement engagée dans la mise en place d'un réseau de coopération avec des universités étrangères prestigieuses. Pour la France, l'Université a développé et entretient une relation de coopération régulière et forte avec des universités comme l'Université de Toulouse Le Mirail, Nantes, Grenoble, Paris I, Paris VII, Aix-en-Provence, Nîmes, Montpellier III... Avec le soutien du gouvernement français et de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Université a développé et mis en œuvre trois programmes de formation conjoints au niveau du Master : *L'organisation gestionnaire (Mado)*, *Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent (PDEA)*, *Gestion hôtelier (MMH)*.

Ces expériences de coopération internationale ont aidé l'Université des Sciences Sociales et Humaines à coordonner, avec l'Ecole Internationale (appartenant à l'Université Nationale du Vietnam à Hanoi) et les partenaires français, la mise en place d'un Pôle doctoral franco-

vietnamien visant à développer les ressources humaines hautement qualifiées nécessaires au Vietnam.

Chers représentants, Chers scientifiques

Pour préparer et organiser cette conférence, le comité d'organisation a reçu plus de cinquante propositions de communication émanant de scientifiques vietnamiens, français et internationaux, issus de divers instituts de recherche et universités. Nous espérons que cette conférence sera l'occasion d'échanges et de discussions stimulantes sur les recherches actuelles en sciences sociales et humaines, que ces échanges nourriront les réflexions sur les questions du développement socio-économique et participeront à la construction de relations de coopération solides entre enseignants et chercheurs de nos deux pays.

A l'occasion de cette conférence, permettez-moi au nom de l'Université des Sciences Sociales et Humaines et du comité d'organisation, de remercier l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Ambassade de France au Vietnam, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), les partenaires français, notamment l'Université de Nantes, d'Angers et du Maine. Merci aux dirigeants de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoi qui soutient, par des conditions favorables, le développement des activités scientifiques, de la formation et de la coopération internationale. En particulier, merci à l'Ecole Internationale pour son aide dans la préparation et l'organisation de cette conférence. Merci aux scientifiques vietnamiens, français et internationaux qui sont venus et se sont investis pour présenter des communications et assister à cette conférence importante.

Je vous souhaite, chers invités d'honneur, chers représentants et scientifiques, la santé et la chance. Je souhaite la réussite de cette conférence.

Merci sincèrement.

Chapitre 1

**Développement socio-économique au Vietnam :
situation, modèles et enjeux**

Objectifs, orientations et modèle de développement pour le Vietnam des prochaines décennies

Hoang Chi Bao

*Professeur et docteur en philosophie
Conseil national des études théoriques à Hanoi*

1° - Renouveau et intégration pour le développement durable

Grâce à la politique du « Renouveau », à l'essor de l'économie de marché et à l'intégration internationale, le Vietnam est sorti du sous-développement.

Face au contexte national et international, la poursuite de cette politique et de l'intégration internationale est aujourd'hui encore une nécessité incontournable pour consolider une politique de développement durable.

La politique du « Renouveau » s'est traduite par un changement des mentalités, par une prise de conscience individuelle et collective, notamment de la pensée économique. Plus précisément, les changements dans la manière de penser le développement économique ont conduit à la recherche des forces motrices de ce développement, à la conception d'un autre modèle de fonctionnement, à l'émergence d'un nouveau système de valeurs, générant une nécessaire redéfinition des institutions, des politiques et des solutions.

Les Vietnamiens et la société vietnamienne dans son ensemble se sont vite adaptés à la politique du « Renouveau » car ils en ont vite compris les bénéfices, les opportunités et les perspectives de développement.

Au Vietnam, tous les Vietnamiens se rappellent la célèbre parole de Hô Chi Minh : « Nous luttons pour l'indépendance mais si le peuple reste pauvre, arriéré, ignorant, cette indépendance ne vaut rien ». Ou encore « Le peuple ne connaît la liberté et la démocratie que quand il mange à sa faim et est bien vêtu ». La vitalité de la Révolution et du « Renouveau » émanent de ces « évidences » faussement simples.

Conscient de cela, dès les premières années de la République Démocratique du Vietnam, Hô Chi Minh a engagé avec son gouvernement une politique d'amélioration des conditions de vie (alimentation, habillement, logement, éducation). Pour beaucoup, c'était un programme d'actions réaliste, reflétant une vision et une sensibilité à la vie du peuple, à l'état d'âme de la société, aux attentes de la vie réelle pour prévenir l'avenir.

Tout au long de sa vie et parce qu'il le jugeait utile et réaliste, Hô Chi Minh a essayé de mettre en œuvre le triptyque idéologique « indépendance-liberté-bonheur » fondé au début du XX^e siècle par le révolutionnaire chinois Ton Trung Son. Il s'agit là, pour lui, à la fois des forces motrices, des objectifs de développement et des valeurs humaines à promouvoir.

Changer de mentalité implique des efforts pour renoncer à ce qui est habituel et parfois dépassé, accepter ce qui est nouveau et progressiste. Autrement dit, lutter contre le conservatisme, le dogmatisme, l'inertie, le rationalisme et créer quelque chose de nouveau, d'adapté au développement, à la loi et aux attentes du peuple et non pas à l'encontre de ses idées.

Changer la mentalité des dirigeants, du peuple, de la société constitue un processus de prise de conscience de toute la nation, sous la direction du Parti afin de révolutionner l'action, l'organisation, l'institution, l'homme et la société. Ce qui implique progressivement les changements suivants :

- séparer pour les libérer les forces productrices des rapports de production, développer des forces productrices modernes sur la base d'une production moderne ; créer des conditions de travail satisfaisantes ; passer de la propriété sociale (commune) à la diversification de ses formes ;
- passer d'une économie centralisée, planifiée, bureaucratique à une économie moderne, à une économie de marché, à une économie collective pensée comme entité ;
- passer des intérêts sociaux aux intérêts individuels considérés comme forces motrices du développement socio-économique ; passer de la pensée matérialiste à une pensée fondée sur les valeurs ; de la gestion administrative bureaucratique à une gestion reposant sur les lois et le principe démocratique ;
- passer de la distribution non équitable des richesses à une répartition en fonction du travail et à la diversification des formes de cette distribution : l'équité ne s'arrête pas à la seule question de la distribution, elle concerne aussi les chances de s'épanouir ; elle doit être liée à l'égalité ;
- passer de la séparation entre économie et société à leur articulation, à des politiques économiques et sociales pensées comme entité ; investir dans les problèmes sociaux, mettre l'accent sur les valeurs humaines dans le développement socio-économique pour accroître les bénéfices et promouvoir la croissance.

Ces diverses métamorphoses ont entraîné des changements dans les politiques et la recherche d'un modèle adapté au développement du Vietnam. Elles se déroulent tout autant dans le domaine économique, politique que social et créent ainsi une période de transition vers une économie en pleine mutation. Ces transitions devront permettre la définition d'orientations claires pour un développement durable.

Elles devront s'établir de concert avec les autres pays de la région et du monde, régis par des rapports de dépendance et d'interdépendance, par des valeurs ou problématiques communes (paix et coopération, concurrence et coexistence, dégradation de l'environnement et changement climatique...).

La politique du « Renouveau », forte de ses expériences, a éclairé les problèmes théoriques du développement dans le monde contemporain dont le Vietnam fait partie.

Premièrement, développer les forces productives est à l'origine du développement. Il n'y aurait pas de forces productives sans une économie moderne. Le passage à l'économie de marché est une évidence. Dans l'économie de marché, la coopération, la concurrence bilatérale et multilatérale s'avèrent nécessaires. Dans les échanges avec des pays étrangers, les différences idéologiques et institutionnelles ne doivent pas empêcher le développement. L'économie de marché, par certaines de ses caractéristiques économiques, peut permettre de développer la démocratie, de construire une institution démocratique civilisée avec un Etat de droit et le respect de la loi. L'économie de marché est assez puissante pour franchir les obstacles, les contraintes nuisant à son développement.

Deuxièmement, les intérêts économiques ne sont pas uniquement des problèmes de la vie individuelle, ce sont aussi ceux de la vie communautaire et nationale. Défendre les intérêts

nationaux constitue une des premières préoccupations des pays, aussi bien dans la définition de leur politique nationale qu'internationale. Dans la vie politique nationale et internationale, il faut ainsi tenir compte de la conscience nationale et du nationalisme. Si on arrive à établir de manière saine des relations nationales et internationales, le nationalisme sera une des forces du développement.

Troisièmement, il faut engager une réforme économique et politique de manière cohérente. Pour promouvoir l'économie, il faut établir un régime démocratique, mettre l'accent sur l'efficacité d'un Etat de droit puissant et compétent, modifier les fonctions de l'Etat en privilégiant les fonctions sociales. Une politique démocratique, un Etat de droit bienveillant constituent les forces motrices du développement économique et assurent la puissance d'un régime qui doit aussi compter sur le soutien du peuple.

Quatrièmement, la politique du « Renouveau » ne peut être sans l'ouverture et l'intégration internationale. Cette dernière n'est pas purement économique, elle passe aussi par la coopération et les échanges avec l'extérieur.

Cinquièmement, cette intégration internationale génère inévitablement des phénomènes d'acculturation à maîtriser pour ne pas connaître l'annexion d'une culture par une autre (perte d'identité, disparition des traditions, etc.). La modernisation et le développement international du Vietnam doivent ainsi veiller à assurer l'unité dans la diversité, à préserver les traditions, à maintenir l'identité nationale et culturelle.

Sixièmement, le développement actuel et futur du Vietnam doit aussi reposer sur la protection de l'environnement naturel et sur une sécurisation de l'environnement socio-humain (maintien de la paix, amélioration de la qualité de vie, etc.). Il devrait s'inscrire dans l'actuelle philosophie du développement durable qui promeut un modèle de fonctionnement combinant consciemment l'économique, le social et l'environnemental, à la recherche d'une harmonie entre l'Homme et son milieu naturel mais aussi social.

L'accent doit être mis par ailleurs sur une amélioration du niveau d'instruction, d'éducation et de formation, et sur le développement d'une économie du savoir qui pourra bénéficier à une meilleure industrialisation et technologisation des moyens de production.

Septièmement, l'Homme est au centre des processus de développement car il en est à la fois l'objectif, la force motrice et le sujet. Les ressources et le capital humains sont des composantes importantes et déterminantes du développement national : améliorer la qualité des ressources humaines est une exigence pour les décennies à venir au même titre que les changements institutionnels comme les institutions de l'économie de marché et les infrastructures destinées à accélérer l'industrialisation et la modernisation sociale. Ces changements permettront de résoudre trois problèmes liés au développement : les carences du régime institutionnel, la faible qualité de la main-d'œuvre, l'insuffisance des infrastructures.

Développer l'éducation, la formation, les sciences et la technologie est jugé comme prioritaire pour entreprendre les changements. Relever l'éducation pour relever la nation et garantir le développement économique.

Huitièmement, le « Renouveau » repose sur une nouvelle philosophie basée sur les idées de libération et de créativité. Il s'agit de libérer les forces productives, de faciliter l'esprit d'initiative, d'accroître la conscience sociale. La libération des forces productives amènera au développement de la production de marchandises, au développement des marchés, à la mise en œuvre des mécanismes de l'économie de marché mais aussi à l'accélération du

mouvement de démocratisation de la vie sociale. L'économie de marché requiert la démocratisation de l'économie, de l'Etat de droit, fruits de la démocratisation de la politique.

Neuvièmement, le « Renouveau », l'intégration internationale, le développement durable et la modernisation sociale doivent aussi se construire dans un jeu d'équilibre cohérent.–Il s'agit par exemple de trouver le « juste » équilibre entre les changements économiques et les changements politiques, entre la croissance économique et le progrès social, entre l'indépendance nationale et l'interdépendance des pays, entre le développement socio-économique et la protection de l'environnement, entre l'édification du potentiel de la défense nationale, de la sécurité et les relations extérieures. Réussir ces équilibres constitue l'essentiel de la théorie-pratique traduisant la vision socialiste et modernisatrice du Parti, de l'Etat et de la société dans le « Renouveau ».

Dixièmement, bâtir une nouvelle société par le « Renouveau » nécessite un système idéologique destiné à déterminer un objectif, à fixer un idéal, à poser un système de valeurs, à développer la conscience sociale, à susciter la confiance, la volonté et l'action au sein du Parti et de la société tout entière. Au Vietnam, ce système idéologique est le marxisme-léninisme et l'idéologie de Hô Chi Minh. C'est le marxisme-léninisme purgé de son dogmatisme et de son rationalisme, pour retrouver ses valeurs à caractère scientifique et révolutionnaire légitime.

L'idéologie de Hô Chi Minh est non seulement la mise en application et en développement des valeurs légitimes de Marx et de Lénine mais encore la combinaison de la quintessence traditionnelle de la Nation et du Temps. Ce système idéologique directeur sert de base à l'idéologie et à la théorie du socialisme au Vietnam.

Tout ce qui est présenté ci-dessus peut être résumé en termes d'objectif, de direction et de modèle pour le développement du Vietnam dans les prochaines décennies.

L'objectif du « Renouveau » pour le développement national est de « rendre le peuple riche, le pays puissant, la société démocratique, équitable et civilisée ». Le socialisme vietnamien est imprégné d'esprit collectif, de solidarité nationale, de consensus social marqués par la démocratie, la souveraineté nationale. Il s'agit des forces synthétiques destinées à faire preuve d'un système de valeurs propices au développement : Indépendance-Liberté-Bonheur.

Le schéma directeur pour le développement du Vietnam est l'indépendance nationale et le socialisme (indépendance nationale liée au socialisme). C'est la voie transitoire vers le socialisme sans passer par le capitalisme : cette voie est celle du « Renouveau », ayant pour enjeu d'impulser ouverture et intégration, de saisir les opportunités, de relever les défis.

Le modèle de développement du Vietnam reflète les orientations et les tâches principales à engager en vue d'atteindre l'objectif fixé :

- construire une économie de marché à orientation socialiste, une économie moderne, indépendante, autonome ; devenir un pays industriel grâce à l'industrialisation, à la modernisation, au développement d'une économie du savoir et à l'intégration réussie dans l'économie mondiale ;
- construire une société démocratique avec un Etat de droit sur des principes d'équité et d'égalité sociales ; construire et développer une culture nationale tout en maintenant la diversité des traditions et identités vietnamiennes, et en héritant des progrès et de la quintessence de la culture de l'Humanité ;
- protéger l'environnement et la nature pour un développement durable ;

- assurer la puissance et la transparence du Parti au pouvoir, représentant de l'intelligence nationale de par ses forces et sa stabilité ; faire du Vietnam un pays moderne dans la communauté internationale.

2° - Promouvoir les études théoriques, faire le bilan du « Renouveau », augmenter le potentiel des sciences sociales et humaines pour construire une philosophie de développement au Vietnam

Dans l'histoire millénaire de construction et de défense nationales, à travers les dynasties féodales, nos aïeux ont tenté de mettre en œuvre leur idéologie, de mener à bien leur politique nationale, de laisser aux générations ultérieures un héritage idéologique, culturel riche et original.

Par exemple au X^e siècle, l'Ordonnance royale de transfert de la capitale de Ly Cong Uan à Thang Long du Dai Viet millénaire a constitué une théorie directrice : elle était un message de développement adressé au peuple et à ses descendants.

Au XIII^e siècle, l'appel aux généraux, aux soldats du Général Tran Quoc Tuan a éveillé l'esprit et la conscience sociale face à des épreuves très dures de l'histoire nationale, avec une triple victoire sur l'agression mongole. La déclaration de Ngo de Nguyen Trai était un moment historique, un bilan de la lutte contre les ennemis féodaux du Nord, de la sauvegarde de l'indépendance, de la souveraineté, de la suprématie de la culture, une stratégie très claire et souple dans les politiques diplomatiques de l'époque. Quang Trung a participé aussi à cet héritage, avec sa victoire sur le Qing grâce à ses politiques d'emploi et de traitement des hommes talentueux et vertueux.

Au XX^e siècle, Hô Chi Minh a voulu mettre en œuvre sa théorie directrice : libérer le pays pour son développement, assurer l'indépendance nationale et bâtir le socialisme. Sa théorie directrice de développement était liée à celle de la libération et sa philosophie de vie était celle de son action. Il a exprimé ses idées fondatrices avec des mots très simples : par exemple, « plutôt mourir que vivre dans l'esclavage » (1946), « construire un Vietnam pacifique, réuni, démocratique et riche » (1951), « rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté » (1965) et dans son testament « construire avec succès un Vietnam pacifique, réuni, indépendant, démocratique, puissant et riche » (1969).

Le Parti actuellement au pouvoir a préconisé de construire un parti révolutionnaire légitime en 12 articles et 456 mots. Sa théorie directrice est de construire un parti communiste au pouvoir, une démocratie et une nation sur les bases éthiques suivantes : économie, intégrité, désintéressement, dévouement. Le Parti Communiste du Vietnam est fort de son histoire de 81 ans, de ses 66 années au pouvoir, à travers 11 congrès, avec 4 programmes politiques (celui de Nguyen Ai Quoc en 1930 rédigé par Tran Phu, celui de 1954 du II^e congrès, celui de 1991 du VII^e Congrès et récemment celui amendé, développé en 2011 et approuvé par le XI^e Congrès). Le terme « théorie directrice » n'est jamais utilisé par le Parti Communiste du Vietnam mais ces documents en sont porteurs. De la création du Parti à la naissance du pays, en 15 ans, à travers son programme politique, Hô Chi Minh a initié la voie de la révolution vietnamienne, la voie du développement national en marche vers le socialisme sans passer par le capitalisme grâce une période transitoire. Avec sa nouvelle théorie, son programme politique, ses stratégies, ses résolutions, le Parti Communiste du Vietnam a traduit cette théorie directrice du parti au pouvoir posée par Hô Chi Minh.

Promouvoir des études théoriques et des bilans d'activités, augmenter le potentiel des sciences humaines et sociales contribuent à développer les théories du développement, et à ouvrir des pistes d'études académiques, politiques et idéologiques.

Cette démarche est issue d'une volonté politique, d'un message de développement que le Parti Communiste du Vietnam adresse au peuple vietnamien et aux pays étrangers.

C'est aussi l'orientation et l'objectif de développement pour le Vietnam en ce début de XXI^e siècle et pour les prochaines décennies.

Etudier les théories directrices du développement, bâtir une nouvelle conscience du marxisme-léninisme, de l'idéologie de Hô Chi Minh, du socialisme né de la politique du « Renouveau », des orientations et de la conception vietnamiennes du socialisme constituent les théories du nouveau socialisme nourri de modernisation et de développement durable. De plus, les changements économiques et politiques donnent une image positive du Vietnam perçu comme un pays intelligent, une société cultivée où les Vietnamiens font preuve de leur intelligence, de leur morale, de leur personnalité, de leur indulgence, où la communauté vietnamienne et internationale sont solidaires, coopératives, œuvrent ensemble pour le développement. Ce sont des éléments nouveaux dans les récentes études théoriques du développement au Vietnam.

Réforme des modèles de croissance économique au Vietnam et développement des ressources humaines

Nguyen Anh Tuan

*Professeur associé à la Faculté de philosophie
Université Nationale du Vietnam à Hanoi*

Le XI^e Congrès du Parti Communiste du Vietnam s'est fixé une stratégie de développement socio-économique pour la période 2011-2020, et a défini la Plate-forme (cương lĩnh) pour la construction du pays durant la période de transition vers le socialisme. La question centrale de ces directives porte sur le changement du modèle de développement économique (voir note 1 : p. 99, 107, 191) qui se base sur la réalisation de trois objectifs stratégiques : « développer rapidement les ressources humaines, surtout celles de haut niveau ; rénover en profondeur l'éducation nationale ; lier étroitement le développement des ressources humaines au développement et à l'application scientifique et technologique » (1 : 106).

1° - Etat de la croissance économique après la Réforme (1986) et défis à venir

Depuis 1986, grâce à des solutions réalisables, le Vietnam a surmonté l'état de récession économique d'après-guerre : la croissance s'est accélérée, ce qui porte la croissance du PIB en moyenne annuelle de 2,47% (pour 1985 à 1990) à 6,12% (pour 1991 à 2000) avec une stabilité pour la période 2001-2010 (7,26% par an) (1 : 283). Grâce au développement économique, le niveau de vie de la population s'est progressivement amélioré. Bien que de nombreuses zones restent encore pauvres, la lutte contre la pauvreté au Vietnam a clairement été un succès (1 : 283). La croissance économique ne peut se penser sans l'impératif de justice sociale et ne se développe pas non plus sans tentatives coûteuses (1 : 73, 95, 187).

La réforme économique au Vietnam, visant le changement radical d'une économie de planification centralisée vers une économie de marché, a stimulé le développement et accru l'efficacité économique. Ce résultat est obtenu grâce à l'attribution et l'utilisation efficiente des ressources économiques et financières, par l'encouragement au travail, l'accès aux marchés et l'attrait du pays pour des investissements étrangers directs. Les mécanismes du marché sont appliqués, les entreprises privées sont autorisées tandis que les entreprises ayant un capital d'investissement étranger se développent (1 : 151). Cela a contribué à surmonter l'inefficacité du secteur « reposant sur un capital d'Etat » (1 : 167), ainsi la productivité globale de l'économie a progressivement augmenté.

La croissance au cours des dernières années est assez impressionnante, toutefois deux questions se posent : est-ce que le Vietnam a appliqué avec succès le *décollage*, et est en train de suivre la route du changement *rattrapé* ? Et si oui, est-ce que le Vietnam peut maintenir à long terme son taux de *croissance rattrapé* ?

La réponse affirmative pour la première question semble évidente. Pour la deuxième question, nous croyons que le Vietnam va maintenir son taux de croissance rattrapé. Le Parti observe lui que le « pays réunit toutes les conditions pour se développer rapidement » (1 : 99). Néanmoins, les résultats statistiques montrent que la majorité de la phase de croissance du PIB, entre 2001 et 2010, dépend des facteurs du capital et du travail brut, et compte trop sur les investissements et moins sur la croissance de la productivité.

D'autre part, les théories de la croissance observent souvent que, dans le processus de développement, le maintien de la croissance est une phase beaucoup plus difficile que celle du déclenchement la croissance. Peu de pays ont réussi à maintenir un haut niveau de croissance sur une longue période. Sur le plan théorique, un pays qui a échappé au risque de la pauvreté, en se basant sur les avantages d'une situation économique initiale basse, maintiendra plus facilement son taux de croissance de rattrapage. Comme la plupart des pays de la région et du monde, le Vietnam est sur le point d'être dans la situation plus délicate de niveau moyen de développement : pas trop pauvre pour réformer en urgence et se développer ; mais trop faible par rapport aux principaux facteurs de croissance économique élevée dans le stade de maturité qui requière par ailleurs une actualisation des *connaissances*. Cette dernière est considérée comme jouant un rôle important et amène à la prise en compte de la qualité des ressources humaines, de leurs utilisations, de l'augmentation des connaissances et des techniques de travail efficaces pour les travailleurs.

Il faut maintenir durablement la croissance mais le plus grand obstacle ici est « la qualité des ressources humaines [...] qui peut entraver le développement » (1 : 93). La différence entre les demandes et les offres de travail dans tous les secteurs est encore grande ; la coordination entre les institutions de formation et les employeurs n'est pas encore suffisamment étroite (1 : 167-168). Pour aller plus loin, le Vietnam a besoin de ressources humaines de qualité supérieure. Jusqu'à maintenant, ces ressources semblent encore très limitées et ne correspondent pas suffisamment aux impératifs de la croissance durable ; la cause principale étant encore aujourd'hui l'inadéquation du système d'éducation.

2° - Modèle de croissance et développement des ressources humaines

Etant un pays en voie de développement, supportant les inconvénients de la crise économique mondiale, le Vietnam utilise aujourd'hui ses expériences tirées de sa lutte contre les défis passés, pour ajuster les orientations actuelles et futures du développement.

La recherche d'un modèle de développement pour l'Asie de l'Est montre que (4 : 6-7) :

- aujourd'hui, il n'est pas strictement nécessaire d'avoir des ressources naturelles riches et diversifiées, car l'être humain et la culture sont des ressources actuellement tout aussi importantes et déterminantes : « *L'être humain* est à la fois le centre des stratégies de développement et le sujet du développement » (1 : 76) ;
- aujourd'hui, l'éducation est la base fondatrice des ressources humaines essentielles au développement : « Les connaissances engendrent les connaissances, la connaissance est une chose qui est inépuisable », par conséquent l'éducation et la formation doivent être développées et surtout anticipées ;
- il n'est pas nécessaire d'écarter les anciennes valeurs rigides, mais utile de « moduler » les nouvelles valeurs, en corrélation avec les valeurs exogènes. Les valeurs traditionnelles peuvent être transformées en forces nouvelles : sérieux, travail, cohésion et responsabilité sociale sont des valeurs qui ne vieillissent jamais. C'est pour cela, qu'il faut « avoir une stratégie nationale de construction des familles vietnamiennes contribuant à maintenir et à développer les valeurs traditionnelles de la culture et de la société vietnamiennes, à nourrir et à éduquer la jeune génération » (1 : 223). Ce sont aussi les bases du développement des quatre pays de l'Asie de l'Est : veiller à l'utilisation des ressources d'une manière efficace, valoriser les ressources internes, notamment les ressources humaines. Développer les ressources humaines est un

processus impacté par de nombreux facteurs, et essentiellement par le niveau de développement éducatif, le niveau de croissance économique et la qualité du système de santé publique.

Au sens étroit, le développement des ressources humaines est un processus en lien avec l'éducation, la formation initiale et continue, l'actualisation des connaissances, des techniques et des attitudes nécessaires pour que chaque personne puisse avoir l'occasion de trouver un travail ou de réaliser au mieux son travail actuel.

Dans un sens plus général, la définition plus complète du développement des ressources humaines est de développer les capacités physiques, psychologiques et sociales des individus, de construire un environnement social favorable et de veiller à un environnement écologique durable, afin de travailler et vivre ensemble pour un développement durable de la société et de l'être humain. Ces trois aspects du développement des ressources humaines passent tous par l'éducation et la formation.

3° - Education et formation au Vietnam

Le Parti Communiste du Vietnam a clairement indiqué que « la qualité actuelle de l'éducation est médiocre et ne répond pas aux besoins liés à l'industrialisation et à la modernisation [...]. La science et la technologie ne sont pas encore des forces motrices pour le développement, elles ne sont pas encore suffisamment liées aux objectifs, à la mission de développement socio-économique » (1 : 169). Il s'agit d'un constat très important pour le devenir de ces deux domaines liés étroitement à la culture et à l'être humain, et dont le développement est pensé comme « la première politique du pays » à engager.

Chaque vietnamien ressent cette situation. Pourtant, les facteurs positifs sur le plan culturel et humain, ceux qui participaient auparavant à certaines réalisations en matière d'éducation et de science, ont été oubliés ou utilisés de manière inappropriée pour convenir à la situation actuelle... Etre studieux est, à ce jour dans notre pays, encore une valeur, mais malheureusement cette valeur est en train d'être exploitée pour servir l'objectif de profit et les distorsions du marché... plutôt que de satisfaire le vrai but de l'éducation. De même, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître que « la tendance de la commercialisation et de la baisse de la morale dans l'éducation est en train de devenir quelque chose d'insupportable pour la société » (1 : 168).

Les modalités de gestion éducative et scientifique sont encore inadéquates. L'Etat ne dispose pas encore de politiques permettant aux scientifiques de produire des avancées scientifiques en termes de compétences, de connaissances et de technologie. Le tableau des valeurs orientant des activités scientifiques, éducatives est en distorsion. Il faudrait reconsidérer les trois objectifs fondamentaux de l'éducation et de la formation : « augmenter les connaissances de la population, développer des ressources humaines et promouvoir les talents » (1 : 77).

Au niveau de l'éducation secondaire, la plupart des élèves manquent de qualités, de capacités en termes d'adaptabilité, de professionnalisation et d'employabilité. Cela montre l'inefficacité du système éducatif concernant les questions d'orientation professionnelle et de déséquilibre de la répartition des élèves après le lycée.

Il faut donc considérer l'orientation professionnelle comme une composante à part entière de l'éducation et de la formation. Il faut aider les élèves à élargir leurs connaissances sur le monde professionnel, donner des informations mises à jour sur les professions, aider les élèves à décliner ces informations sur leur terrain local et ses potentialités. Il faudrait ainsi « promouvoir la formation professionnelle selon les besoins de développement de la

société, définir des politiques et des moyens pour accroître les relations entre les entreprises et les établissements de formation » (1 : 217). Et en même temps, offrir des conditions favorables pour que les élèves puissent appréhender les réalités socioprofessionnelles, définir leur voie professionnelle, évaluer leurs capacités et compétences, afin de faire un choix professionnel le plus en adéquation possible avec leurs capacités, leurs caractéristiques socio-psycho-physiologiques et ce en toute connaissance des exigences du métier envisagé.

Plus que jamais, il est temps pour le Vietnam de redéfinir les objectifs généraux de la planification du développement socio-économique ; de mettre l'accent sur la transition de la structure économique et de l'organisation du travail en direction de l'industrialisation et de la modernisation ; d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie en vue d'augmenter rapidement et durablement la croissance. Le Vietnam considère surtout que l'éducation est un facteur spécifique et important pour le développement socio-économique du pays.

Ces dernières décennies, le Vietnam a déjà engagé une réforme éducative afin de préparer le pays à poser des bases solides pour le XXI^e siècle, qui est considéré comme le siècle de la technologie informatique, de l'économie du savoir, le siècle de la civilisation post-industrielle qui apportera des changements révolutionnaires dans l'économie et dans la vie sociale.

Actuellement, dans le monde, il y a une course très active et rude : les pays développés s'efforcent de rester les numéros un de l'économie mondiale, les pays en voie de développement s'efforcent de ne pas revenir en arrière. Cette course a bien sûr conduit à la nécessité de réformer le système d'éducation et de formation pour répondre aux nouvelles exigences.

Le Vietnam ne peut pas se positionner en dehors de cette course qui exige « d'investir dans l'éducation et la formation pour le développement » (1 : 77). Le Vietnam doit « trouver des solutions pour développer et augmenter la qualité de l'éducation et de la formation ; rénover les programmes, les contenus, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, les méthodes de validation et d'examen à partir d'une orientation moderne ; augmenter le niveau général d'instruction, en particulier améliorer les connaissances des traditions historiques du pays ; améliorer les capacités créatives, les habiletés professionnelles et la connaissance du travail industriel ; promouvoir la morale civique et la conscience de la responsabilité sociale » (1 : 216).

Bibliographie

- 1) Đảng Cộng sản Việt Nam (2011) : *Văn kiện Đại hội đại biểu toàn quốc lần thứ XI*, Nxb. CTQG, Hà Nội.
- 2) Lương Đình Hải (2011) : *Tư duy phát triển và sự phát triển đất nước*, T/c Triết học, số 1.
- 3) Phạm Minh Hạc (Chủ biên, 2007) : *Phát triển văn hoá con người và nguồn nhân lực thời kỳ công nghiệp hoá hiện đại hoá đất nước*, Nxb. CTQG, Hà Nội.
- 4) Hồ Sĩ Quý (2009) : *Về mô hình phát triển Đông Á và Đông Nam Á: trách nhiệm của nhà nước và vấn đề sử dụng bài học kinh nghiệm của 4 con rồng*, T/c Thông tin Khoa học Xã hội, số 4+5.

Impacts de la restructuration du gouvernement sur le développement économique du Vietnam

Thanh Truong Dao

*Doyen adjoint de la Faculté de gestion
Directeur adjoint du Centre de Recherche et d'Analyse des Politiques (CEPSTA)
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoï*

Le Vietnam est en train d'effectuer une réforme économique très importante en passant de l'économie dirigée à l'économie de marché, avec une politique d'ouverture visant à l'intégration dans le monde. Durant ces dernières années, le Vietnam n'a pas cessé d'engager des travaux pour concrétiser cette insertion au marché mondial, dessinant ainsi un environnement qui n'a jamais été aussi propice au développement.

Toutefois, cet environnement pose au Gouvernement de nouvelles problématiques en termes d'organisation et d'institutionnalisation de l'économie de marché. Il doit accepter des pressions qui n'ont jamais été si importantes et permettre le développement d'une société civile dans la mesure où les relations et les interactions internationales s'ouvrent de plus en plus. Les facteurs environnementaux avec de nouvelles opportunités et aussi de nouveaux risques contribuent pour leur part aux changements dans la structure du gouvernement.

1° - La réforme de la structure du gouvernement au Vietnam

■ *Les facteurs environnementaux de la réforme structurelle du gouvernement*

Réformer la structure du pouvoir d'Etat est un élément du programme de la réforme administrative du Vietnam. Plusieurs facteurs peuvent être considérés comme conduisant à ces changements dans la structure du gouvernement :

- des facteurs internationaux : la globalisation, l'effondrement du socialisme en Union soviétique et en Europe de l'Est, la fin de la guerre froide, la réorganisation du monde après la guerre froide, la communauté de plus de trois millions de vietnamiens à l'étranger, etc. ;
- des facteurs provenant du système politique : la direction du Parti Communiste joue un rôle important dans la stabilisation politique ;
- des facteurs provenant du système économique : la naissance du marché des valeurs, la démarche de transformation des entreprises en sociétés par actions ;
- des facteurs technologiques : commerce électronique (e-Commerce), administration électronique (e-Administration), Gouvernement électronique (e-Government), société électronique (e-Society), commerce mobile (mCommerce), apprentissage mobile (mLearning), tourisme mobile (mTourism), distraction mobile (mEntertainment), services mobiles (mService), administrations mobiles (mAdministration), gouvernement mobile (mGovernment), etc.

■ *La réforme de la structure du gouvernement au Vietnam*

Le système du pouvoir au Vietnam se compose du Gouvernement (le pouvoir central), du Conseil Populaire et, au niveau local, des Comités Populaires (les autorités locales). C'est

un système juridique public ayant le pouvoir exécutif : un système de principes et d'organisations ayant le pouvoir d'organiser et diriger toutes les activités dans les domaines socio-économiques des organisations et des individus de la société. La réforme de l'administration du Vietnam a commencé il y a plus de dix ans, avec trois objectifs principaux : la réforme du système des institutions de l'administration, la restructuration des organes administratifs et la reconstruction du fonctionnariat, afin de construire une administration solide, moderne, capable de répondre aux demandes de l'étape du « Renouveau ». Depuis 2002, trois réformes de la structure du gouvernement ont été mises en œuvre.

Les changements au niveau des ministères et des organes équivalents

Au niveau de la quantité et de la dénomination : en 2002, à la suite des premières réunions, l'Assemblée Nationale a décidé la restructuration du gouvernement sur la base des changements suivants, par rapport à l'année 2001 :

- quatre ministères sur 23 ont changé de dénomination afin de mieux correspondre à leurs fonctions et leurs missions ;
- le changement le plus remarquable est la création de trois nouveaux ministères ou organes équivalents ;
- pour le reste, c'est-à-dire 19 des 23 ministères ou organes équivalents (82,6%), il n'y a presque pas de changements.

Ainsi, le nombre des ministères et organes équivalents est passé de 23 au 26.

Au niveau de la structure interne des ministères et organes équivalents : avec le changement de dénomination et du nombre de ministères/organes équivalents, des modifications dans la structure interne de ces organes ont aussi été engagées. Des fonctions ou des missions se sont ajoutées pour certains d'entre eux, l'étendue de la gestion s'est élargie pour d'autres. Sur ces bases, depuis 2003, la structure interne des ministères/organes équivalents a connu des changements fondamentaux. Ces changements sont posés dans des arrêtés du Gouvernement relatifs aux fonctions, missions, droits et à l'organigramme de chaque ministère/organe équivalent, promulgués en 2003 et en 2004.

Les changements au niveau des organes appartenant au Gouvernement

En 2001, il y avait 24 organes appartenant au Gouvernement. Après 2003, seulement onze (soit 45,83%) sont à l'identique, c'est-à-dire sans changements majeurs. Sur les treize autres organes (soit 54,16%) :

- deux ont changé de dénomination, afin que cela corresponde mieux à leurs fonctions et leurs missions ;
- cinq sont gérés par des ministères ;
- cinq ont été dissous pour fonder de nouveaux ministères ;
- l'organe d'audit de l'Etat appartient dorénavant à l'Assemblée Nationale et non plus au Gouvernement.

Ainsi le nombre des organes appartenant au Gouvernement a diminué, passant de 24 à 13. Ce changement signifie aussi un changement dans l'étendue de la gestion de l'Etat et de la structure interne des ministères. Actuellement, il y a toujours treize organes appartenant au Gouvernement.

Les changements au niveau des autorités locales

Au Vietnam, les autorités locales se composent du Conseil Populaire et du Comité Populaire de la Province (ou des villes appartenant à la Capitale), du District (ou des arrondissements, des chefs-lieux, des villes appartenant aux provinces) et des communes (ou sous chefs-lieux, quartiers...). Selon la décision de l'Assemblée Nationale, en 2001, il y avait 61 unités administratives au niveau provincial, dont 4 villes appartenant à la Capitale et 57 provinces. Après 2003, avec la répartition des provinces, le nombre des provinces est passé de 61 à 64. De même le nombre des districts (arrondissements, chefs-lieux, villes appartenant à la province) et des communes (quartiers, sous chefs-lieux...) a augmenté.

Les personnels de haut niveau du Pouvoir Central au Vietnam

Depuis un certains temps, un changement est engagé en ce qui concerne les personnels de haut niveau du Pouvoir Central (Gouvernement), tant sur le plan du nombre que sur celui des personnes elles-mêmes. Pendant la XI^e période de cinq ans de l'Assemblée Nationale (2002-2007), deux phases de changements des personnels ont été réalisées en 2002 et en 2006. Une troisième phase s'est déroulée en juillet 2007. Selon les résultats de ces réunions, le nombre des Sous-Premiers Ministres est passé de 3 à 5.

2° - Impacts de la réforme de la structure du Gouvernement sur le développement économique au Vietnam en 2010

- *Effets positifs de la réforme sur le développement économique*

La réforme de la structure du Gouvernement a eu des impacts positifs importants sur le développement économique du Vietnam, et ce surtout en 2010, année de la crise financière.

Quelques indices économiques macro-économiques existants et prévisionnels

<i>Indices</i>	<i>Unité</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010e</i>	<i>2011f</i>
Croissance en GDP	%	6.18	5.32	6.70	7.00
Total des produits domestiques	Milliard VND	1,477,717	1,645,481	1,892,303	2,138,303
Total des produits domestiques	Milliard \$	89.55	91.53	98.56	101.82
Revenu moyen	Milliard \$	1,052	1,064	1,133	1,157
Croissance en production industrielle	%	14.60	7.60	13.90	14.50
Croissance en vente de détail	%	6.50	18.60	16.00	18.00
Indices en CPI	%	19.89	6.52	11.50	7.20
Exportation	Milliard \$	62.90	56.58	70.58	76.93
Importation	Milliard \$	80.41	68.83	82.92	90.38
Déficit commercial	Milliard \$	(17.51)	(12.25)	(12.34)	(13.45)
IDE demandé	Milliard \$	75.00	21.50	15.00	17.00
Décaissement IDE	Milliard \$	11.50	10.00	11.00	12.00
Croissance du crédit	%	20.79	37.74	27.00	25.00
Croissance monétaire	%	20.76	28.40	25.00	25.00
Taux USD/VND	VND/USD	17,486	18.435	19.500	22.000

Source : *Statistiques générales et Vietstock*

La croissance économique est remarquable en 2010. La production industrielle est relancée de manière impressionnante, avec une croissance de presque 14%. Les investissements de l'Etat ont aidé au maintien de cet élan de la croissance économique de 2010. Malgré les effets importants de la crise économique mondiale, la croissance reste importante et progresse de trimestre en trimestre. Le total des produits domestiques a augmenté de 6,52% sur les neuf premiers mois de l'année et pourrait atteindre 6,7% pour toute l'année, et peut être 7% en 2011.

L'exportation en général a bien progressé malgré la baisse en exportation du pétrole brut. La croissance dans le secteur des investissements étrangers est élevée et atteint à peu près 40%¹.

	<i>Exportation</i>	2009	11 mois/ 2010	+/- à la même époque
	Total	56.584	64.281	24.50%
1	Secteur économique intérieur	26.730	29.479	21.60%
2	Secteur ayant des investissements étrangers	29.854	34.802	27.00%
	<i>Pétrole brut</i>	6.210	4.466	-22.60%
	<i>Autres marchandises</i>	23.644	30.336	40.30%
	Principaux produits			
1	Textile, couture	9.004	10.036	22.60%
2	Chaussures	4.015	4.505	25.30%
3	Fruits de mer	4.207	4.494	16.30%
4	Pétrole brut	6.210	4.466	-22.60%
5	Électronique, ordinateurs	2.774	3.218	28.50%
6	Bois et produits du bois	2.550	3.037	33.10%
7	Riz	2.662	2.900	15.80%
8	Pierres précieuses, métaux précieux et leurs produits	2.723	2.823	4.10%
9	Machines, équipements	2.028	2.763	51.30%
10	Caoutchouc	1.199	1.985	92.80%
11	Café	1.710	1.563	2.30%
12	Moyens de transport, outils de rechange	922	1.425	64.40%
13	Charbon	1.326	1.330	12.20%
14	Fils et câbles électriques	879	1.183	53.80%
15	Essence	854	1.167	31.70%
16	Noix de cajou	849	1.011	32.40%
17	Produits du plastique	802	937	28.60%
18	Fer et acier	302	909	179.10%
19	Sacs, portefeuilles, valises, chapeaux, parapluies	721	849	29.40%
20	Produits chimiques	358	571	78.10%

Source : *Statistiques Générales et Vietstock*

En même temps, l'importation a largement augmenté en raison des besoins importants des entreprises ayant des investissements étrangers. C'est surtout le cas des importations en machines et équipements classées en première position.

¹ Hồ Bá Tĩnh, *Kinh tế Việt Nam năm 2010: Một năm nhìn lại*, Vietstock, <http://vietstock.vn>

N°	Importation	2009	11 mois /2010	+/- à la même époque
Total		68.830	74.937	19.80%
1	Secteur économique intérieur	43.957	42.535	8.00%
2	Secteur ayant des investissements étrangers	24.873	32.402	39.90%
Principaux produits				
1	Machines, équipements et autres instruments	12.369	12.081	7.60%
2	Fer et acier	5.327	5.570	14.70%
3	Essence et pétrole	6.159	5.466	-4.30%
4	Tissu	4.224	4.827	26.10%
5	Produits électroniques, ordinateurs et pièces	3.391	4.618	31.50%
6	Plastique	2.823	3.376	33.00%
7	Automobile	2.943	2.556	-3.90%
8	Matières premières et accessoires pour le textile, la couture et les chaussures	1.935	2.374	36.40%
9	Autres métaux	1.616	2.297	61.90%
10	Aliments pour les animaux	1.723	1.972	22.10%
11	Chimie	1.598	1.843	25.30%
12	Produits chimiques	1.555	1.820	30.20%
13	Produits du plastique	1.081	1.286	32.20%
14	Médicaments	1.098	1.140	16.60%
15	Bois	888	1.043	28.60%
16	Fils pour le textile	792	1.016	41.70%
17	Engrais	1.349	980	-21.30%
18	Différents papiers	761	830	19.90%
19	Moyens de transport	578	802	51.40%
20	Autres produits du pétrole	532	673	40.50%

DVT: Tr USD

Source : *Statistiques Générales et Vietstock*

■ Quelques problèmes à résoudre

L'accentuation de l'inflation fragilise l'économie. Les causes en sont multiples et s'additionnent : les catastrophes naturelles, l'augmentation du prix mondial des marchandises, la dévaluation du dong... Le dong a perdu 11,17% de sa valeur depuis novembre 2009, ce qui a provoqué un déficit important des comptes courants, une baisse de confiance dans la monnaie nationale et une préférence pour le dollar dans l'économie du pays.

La croissance du crédit en 2010 a pu atteindre 27% mais celle de la monnaie est de 25%. En plus, la croissance du crédit en monnaies étrangères est beaucoup plus importante que celle en Dong Vietnam (VND). Les banques sont en butte à des difficultés dans le fait de recevoir de l'argent confié par la population et les organisations.

Le taux d'intérêt très élevé, dû à l'inflation importante dépassant les limites prévues, à la politique de resserrement monétaire, à l'augmentation importante des investissements du secteur économique de l'Etat...², a freiné les activités des entreprises.

² Hồ Bá Tinh, *Kinh tế Việt Nam năm 2010: Một năm nhìn lại*, Vietstock, <http://vietstock.vn>

3° - Quelques conclusions et recommandations

La réforme de la structure du gouvernement a eu de nombreux effets positifs sur le développement de l'économie du Vietnam en 2010. Comme mentionné précédemment, le total des produits domestiques pourrait atteindre 6,7% sur l'année 2010 et peut-être 7% en 2011. Pourtant, il reste encore certains problèmes à résoudre : le taux élevé de l'inflation, la dévalorisation de la monnaie intérieure... Les raisons de ces problèmes sont multiples et tiennent parfois à la démarche de réforme de la structure du gouvernement : 1) la séparation et la réunion, de manière mécanique, des organes du gouvernement se limitent à une réduction formelle, de plus la nature du travail effectué dans ces organes n'est pas encore renouvelée ; 2) le non respect des règles reste encore fréquent dans l'administration vietnamienne ; 3) les tâches des échelons locaux (communes, quartiers...) sont encore très lourdes ; 4) le professionnalisme reste encore limité dans l'administration au Vietnam...

Nous voulons insister sur le fait que ces obstacles ont des causes profondes et qu'il n'est pas simple de les surmonter : il en va ainsi de la politique de direction inadéquate, « non scientifique » qui existe actuellement dans presque tous les organes de l'appareil d'Etat. Pour réussir, le Vietnam est obligé de dépasser ces obstacles en trouvant des solutions satisfaisantes, parmi lesquelles, la modification du système de fonctionnement de l'appareil d'Etat, considérée comme fondamentale.

Bibliographie

ĐÀO THANH TRƯỜNG, TRẦN VĂN HẢI, TRẦN THỊ THANH THỦY (2009). *The Government System in Republic of Korea (ROK) and in Socialist Republic of Vietnam (SRV): A comparative research*, The 5th KAREC International Symposium, 5th-7th October 2009, Seoul, Korea (English).

ĐÀO THANH TRƯỜNG (2008). *Economic Development and the role of Government in Vietnam*, 3rd Biennial KSASA International Conference Proceeding, 8-10th October 2008, Bangkok (English).

HOÀNG VĂN VIỆT (2008). *Hệ thống chính trị Hàn Quốc hiện nay*, NXB Đại học Quốc gia Thành phố Hồ Chí Minh.

HỒ BÁ BÌNH. *Kinh tế Việt Nam năm 2010: Một năm nhìn lại*, Vietstock, <http://vietstock.vn>

THANG VĂN PHÚC, NGUYỄN MINH PHƯƠNG, NGUYỄN THU HUYỀN (2004). *Xu hướng cải cách hệ thống dịch vụ công tại một số quốc gia trên thế giới*, NXB Chính trị quốc gia, Hà Nội.

Effets socio-économiques de la crise financière de 2007 : implications pour le Vietnam

Jean-Marc Lauzanas, Yves Perraudau, Adrian Pop

Université de Nantes - Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes-Atlantique

Ce travail a été accompli dans le cadre
de la chaire « Finance Banque Populaire - Caisse d'Épargne »

D'après une étude récente du Fonds Monétaire International (FMI, 2009), environ un cinquième du PIB mondial se serait littéralement évaporé à cause de la crise la plus sévère depuis la Grande Dépression des années 1930, selon certains observateurs. Les estimations du Fonds Monétaire International incluent les injections de fonds publics dans les grandes banques considérées comme étant « systémiques » ou « trop importantes pour faire faillite », les coûts associés aux achats d'actifs dits « toxiques » visant à assainir les bilans des banques, la valeur nominale des garanties en blanc accordées par les gouvernements aux institutions financières et les facilités de liquidité généreusement accordées par les banques centrales. Les prévisions de croissance dans la plupart des pays développés, estimées à 2,8% en 2007, ont régulièrement été révisées à la baisse en 2008 (à 0,5%) et en 2009 (à -3,2%).

Les interventions massives des gouvernements dans les systèmes financiers, ainsi que les nombreux plans de relance et de sauvetage, se font également ressentir dans les budgets des Etats. A titre d'illustration, les déficits publics ont graduellement augmenté de 1,2% du PIB en moyenne en 2007 à 8,9% en 2009 (cf. FMI, 2009). Enfin, selon un rapport récent du Bureau International du travail (BIT, 2009), la crise financière actuelle est responsable de l'accroissement du nombre total de chômeurs de 180 millions en 2007 à 241 millions à la fin 2009. La hausse spectaculaire du chômage dans la plupart des pays, aussi bien développés qu'en voie de développement, est susceptible d'exacerber les tensions sociales qui pourraient à leur tour renforcer les effets négatifs de la crise sur les économies réelles.

L'objectif de cet article est d'analyser le rôle joué par les banques dans la dynamique procyclique de l'intermédiation financière en général et de l'offre de crédit en particulier. Nous ponctuerons notre analyse en regardant le cas vietnamien, et en affirmant que la question de la pro-cyclicité de l'offre de crédit bancaire est particulièrement pertinente dans les pays émergents de l'Asie du Sud-est, comme le Vietnam, qui présentent des systèmes financiers dits « *bank-oriented* », dans lesquels le financement du secteur productif est principalement assuré par les banques.

1° - Pro-cyclicité de l'intermédiation financière : mécanismes et solutions

Un des faits probablement les plus remarquables liés à la crise financière actuelle est la disproportion flagrante entre les pertes potentielles de relativement faible ampleur, dues aux défauts des emprunteurs *subprimes* dans un petit segment du marché immobilier aux Etats-Unis, d'une part, et les pertes colossales reportées par les institutions financières, ainsi que les effets réels ressentis à l'échelle planétaire, d'autre part. En effet, les estimations des pertes directement reliées aux crédits hypothécaires douteux et aux produits financiers issus de la titrisation de ces crédits aux Etats-Unis sont relativement « modestes » (de l'ordre de 500 milliards de dollars, selon FMI, 2008) pour pouvoir expliquer de manière convaincante

la sévérité et l'étendue de la crise que traverse le système financier mondial. Notons au passage que les estimations des pertes directement liées aux défauts des emprunteurs *subprimes* aux Etats-Unis sont basées sur des baisses significatives en valeur de marché et non sur des défauts réellement enregistrés, ce qui gonfle artificiellement les estimations reportées par le FMI (2008).

Cette disparité flagrante entre les pertes relativement modestes liées aux défauts des emprunteurs *subprimes* et les effets réels d'envergure sur l'économie mondiale constitue la meilleure illustration de l'idée selon laquelle l'intermédiation financière est toujours et partout un phénomène essentiellement *pro-cyclique*. Nous nous proposons d'évoquer les principaux mécanismes d'amplification des cycles réels, en insistant en particulier sur le canal du crédit bancaire et celui du capital bancaire, ainsi que sur l'accélérateur financier. Nous étudions également les effets potentiellement pro-cycliques associés à la mise en place d'une régulation du capital bancaire plus sensible aux risques (Bâle II), en passant en revue quelques études empiriques récentes s'intéressant au comportement pro-cyclique du capital bancaire, à l'évolution de l'offre de crédit selon les phases du cycle réel et aux effets de la pro-cyclicité de l'offre de crédit sur le financement du secteur productif et, *in fine*, sur la croissance économique. Enfin, nous discutons les principales mesures contra-cycliques proposées par le Comité de Bâle dans son nouvel accord international sur les fonds propres (Bâle III), dans le contexte particulier du secteur bancaire vietnamien.

2° - Canaux d'amplification des chocs récessifs

Qu'est-ce que la pro-cyclicité des systèmes financiers et des activités bancaires en particulier ? Par quels canaux l'activité d'intermédiation bancaire et financière amplifie-t-elle les effets des chocs sur les secteurs productifs de l'économie réelle et sur les phases du cycle d'affaires ?

L'idée selon laquelle le système financier fonctionne de manière pro-cyclique apparaît déjà dans les travaux d'Irving Fisher au début des années trente (*cf.* notamment Fisher, 1933). Pour illustrer cette idée, il convient de souligner que pendant des périodes d'*expansion*, les banques et les autres institutions financières sont plus enclines à prendre des risques excessifs, les marchés du crédit sont plus concurrentiels, les *spreads* de crédit, ainsi que d'autres mesures financières de l'aversion et de la prime de risque, atteignent des niveaux excessivement bas et l'accès au crédit est généralement facilité grâce à l'appréciation de la valeur de marché des garanties réelles. En ce sens, le système financier agit comme un véritable moteur de la croissance en amplifiant les phases d'expansion du cycle économique.

A contrario, en période de *récession*, les institutions financières sont affaiblies et adoptent en conséquence un comportement plus prudent en matière de gestion des risques, les encours de crédit diminuent drastiquement à mesure que la situation nette ou la solvabilité des emprunteurs se dégrade et que la valeur des collatéraux s'érode. Par conséquent, les comportements des banques en matière d'octroi de prêts ne sont guère neutres, mais sont susceptibles d'amplifier le choc récessif initial et les périodes de récession.

Il existe plusieurs théories qui expliquent les phénomènes d'amplification pro-cyclique. La plupart de ces théories sont fondées sur l'hypothèse d'existence d'asymétries d'information sur les marchés du crédit et d'autres imperfections caractérisant le fonctionnement des marchés financiers en général.

La théorie de l'*accélérateur financier*¹ met l'accent sur la valeur des garanties ou du collatéral apporté par les emprunteurs. Etant donné que le financement externe est généralement plus coûteux que le financement par ressources propres, les emprunteurs subissent une prime de financement externe². Cette prime est spécifique à chaque emprunteur et dépend notamment du montant de fonds empruntés et de la situation nette de l'emprunteur (richesse nette ou actif net, pour les entreprises industrielles). Cette dernière agit comme un collatéral qui garantit le remboursement de la dette à l'échéance et fait diminuer la probabilité de défaut de l'emprunteur. Le mécanisme de l'accélérateur financier prédit qu'une hausse des prix des actifs affecte favorablement la situation nette des emprunteurs (entreprises et ménages) qui ont, de ce fait, un accès plus facile au crédit. En revanche, un choc récessif a un impact négatif sur la valeur du collatéral et se traduit par un accroissement de la prime (et implicitement du coût) de financement externe et, *in fine*, par une baisse de la consommation et de l'investissement qui amplifie le choc initial. Le mécanisme que nous venons de décrire est clairement *pro-cyclique* dans la mesure où la valeur du collatéral est *positivement* corrélée avec le cycle réel, et la disponibilité du crédit est un des facteurs déterminants de la consommation et de l'investissement, les deux principaux moteurs de la croissance économique.

Il est à noter que dans le contexte du mécanisme de l'accélérateur financier, les banques et les autres institutions financières n'exercent qu'une influence *indirecte* sur le cycle réel, via le cycle des flux de crédit qui irriguent le secteur non-financier. Pourtant, la crise financière actuelle a révélé que le mécanisme de l'accélérateur financier s'applique aussi bien aux intermédiaires financiers, en particulier aux banques, qu'aux emprunteurs du secteur productif. Le *canal du crédit bancaire* suppose notamment que les banques sont susceptibles de moduler leur offre de crédit (i.e. d'opérer un ajustement à la baisse) si un choc exogène – de nature monétaire ou récessive – affecte leur solvabilité et leur accès au financement. Ce canal revêt une importance particulière dans les économies caractérisées par des systèmes financiers « orientés banques », dans lesquels les entreprises sont dépendantes des financements intermédiés. L'interprétation traditionnelle du canal du crédit bancaire insiste sur l'effet exercé par les réserves obligatoires sur le volume de dépôts, en négligeant le rôle joué par le capital bancaire. Des analyses plus récentes formalisent le rôle décisif du capital bancaire dans le contexte du canal du crédit bancaire (cf. Van den Heuvel, 2002, et les références citées dans cet article). Plus précisément, dans cette littérature, le capital permet à la banque d'accroître sa capacité à lever des fonds sur les marchés financiers et, par conséquent, de mieux amortir les effets d'une fuite des dépôts sur l'offre de crédit.

Enfin, un autre canal intéressant qui pourrait expliquer le phénomène d'amplification financière des chocs est le *canal du capital bancaire*. La particularité de ce canal de transmission découle de la prise en compte explicite des exigences minimales en fonds propres que les banques doivent satisfaire³. La contrainte réglementaire relie de façon

¹ Certains auteurs utilisent la notion de « *canal du bilan* » ou encore « *canal large du crédit* » pour illustrer le mécanisme de l'accélérateur financier. Clerc (2001) propose une synthèse des principaux mécanismes proposés par la littérature économique pour expliquer le cycle des flux de crédit. La théorie de l'accélérateur financier, dans sa version moderne, a été développée par B. Bernanke et M. Gertler (1995).

² L'existence de la prime de financement externe peut se justifier par exemple par l'existence de coûts de transaction (i.e. coûts de recherche, coûts de négociation, coûts liés à la rédaction des contrats de dette, etc.) ou de conflits d'agence entre les parties prenantes (actionnaires, emprunteurs et dirigeants).

³ La régulation de la solvabilité bancaire a été harmonisée au niveau international grâce à l'adoption du premier accord sur les fonds propres, aussi appelé Bâle I, au début des années 1990. Bâle I prévoit le respect à tout moment d'un ratio *minimum* de solvabilité, calculé comme rapport entre le capital bancaire (au sens strict, tier 1, ou au sens large, capital total) et une mesure de l'exposition de la banque au risque de contrepartie.

explicite la charge minimale en fonds propres au montant de crédits accordés par la banque. De surcroît, comme le marché des actions bancaires risque de fonctionner de manière très imparfaite en période de stress, les banques ne peuvent lever des fonds propres à un coût raisonnable afin de restaurer leur solvabilité suite à un choc affectant la qualité de leur portefeuille d'actifs. Par conséquent, la solution la moins onéreuse est de réduire le dénominateur du ratio de solvabilité, c'est-à-dire leur exposition au risque, en restreignant la distribution des crédits (non renouvellement des prêts, accès plus restrictif au crédit, critères plus stricts d'octroi de crédit, rationnement, etc.). La pertinence empirique du canal du capital bancaire a fait l'objet de nombreuses études, stimulées par le débat autour des phénomènes de *tarissement du crédit* (« *credit crunch* ») que l'on a pu observer à la fin des années quatre-vingts et au début des années quatre-vingt-dix (cf. e.g. Kashyap et Stein, 1995 ; Jackson et al., 1999, pour une synthèse de cette littérature). La littérature sur le canal du capital bancaire et la pro-cyclicité de la régulation de la solvabilité bancaire a également été stimulée par l'adoption du deuxième accord sur les fonds propres, Bâle II, en 1999. Bâle II propose des améliorations significatives au niveau de la mesure de l'exposition au risque, c'est-à-dire du dénominateur du ratio de solvabilité. Par conséquent, le passage à Bâle II entraîne une sensibilité accrue de la charge minimale en fonds propres à l'exposition au risque de la banque. Comme le risque du portefeuille de crédits augmente drastiquement en période de basse conjoncture, la contrainte réglementaire en fonds propres devient plus serrée sous le régime Bâle II qu'avant. En d'autres termes, les effets pro-cycliques du ratio minimum de solvabilité sont *a priori* plus sévères après l'adoption du nouvel accord Bâle II.

En utilisant des données micro-prudentielles sur les banques françaises, Coffinet et al. (2010) étudient deux chaînes distinctes du canal du capital bancaire : la formation de coussins en capital et leur lien avec le cycle réel⁴ ; et la relation entre les coussins en capital et l'offre de crédit. Le résultat principal est une formation des coussins en capital très dépendante du cycle économique et ce, de manière pro-cyclique : les banques françaises augmentent leurs coussins en capital en période de récession en restreignant leur offre de crédit.

Afin de mettre en évidence une éventuelle évolution pro-cyclique du comportement des banques vietnamiennes, nous avons collecté des données caractérisant le système bancaire et l'économie du Vietnam entre 1995 et 2010 en utilisant différentes sources : *Economist Intelligence Unit* et *World Bank WDI* (disponibles via le terminal *Datastream Thomson Financial*) et *Bankscope* (du *Bureau Van Dijk*). Nous avons identifié dans la base *Bankscope* les rapports financiers divulgués par 78 banques vietnamiennes (différents niveaux de consolidation et *reporting* selon différentes normes comptables, IFRS et GAAP). Afin d'éviter le problème lié au double comptage, nous n'avons retenu que les données consolidées et les séries cohérentes (*reporting* pendant au moins cinq années consécutives).

Nous avons pu calculer ainsi, à partir d'un échantillon représentatif du système bancaire vietnamien incluant 52 banques, un ratio de solvabilité *moyen* au sens strict, calculé comme rapport entre les fonds propres de base (actions ordinaires) et le total du bilan. Le taux de croissance du PIB réel, le taux de variation du crédit total accordé par les banques vietnamiennes au secteur privé (normalisé ou divisé par le PIB), ainsi que le taux de crédit (*lending rate*) proviennent de *Datastream*. Ces séries sont représentées dans le graphique 1 (voir en fin d'article), qui ne décrit que des évolutions dues à des comportements observés « en moyenne », suggèrent l'existence d'une évolution pro-cyclique du ratio de solvabilité bancaire (corrélation *positive* avec le cycle réel), ainsi qu'un mouvement erratique du taux de variation du crédit vers la fin de la période analysée, après l'éclatement de la crise

⁴ Les coussins en capital bancaire sont définis comme la différence, en termes relatifs, entre le ratio de solvabilité effectif, reporté par la banque, et le minimum réglementaire.

financière en 2007. Une analyse plus fine, utilisant des données individuelles, serait sans doute souhaitable afin de pouvoir inférer des conclusions plus robustes quant à la relation existant entre le cycle réel, le capital bancaire et l'offre de crédit des banques vietnamiennes.

3° - Bâle III et la pro-cyclicité

Depuis l'éclatement de la crise financière actuelle, les autorités de tutelle ont accordé une attention toute particulière au rôle joué par les banques dans les canaux de transmission des chocs de nature récessive sur l'économie réelle. En particulier, depuis le sommet du G20 à Washington en novembre 2008, plusieurs organismes internationaux se sont penchés sur la question de la pro-cyclicité afin d'élaborer des mesures efficaces visant à limiter son étendue. A titre d'illustration, le Forum de Stabilité Financière a créé en 2008 trois groupes de travail qui sont censés analyser les différentes facettes de la pro-cyclicité (cf. FSF, 2008). Le Comité de Bâle ainsi que le Fonds Monétaire International sont en train de développer des mesures visant à réduire les effets de la pro-cyclicité du système bancaire (cf. BRI, 2008, Andritzky et al., 2009). Le nouvel accord sur les fonds propres (Bâle III) proposé par le Comité de Bâle en décembre 2009 contient un ensemble de mesures dont le but est précisément de promouvoir un cadre réglementaire *contra-cyclique*, fondés sur des méthodes de provisionnement basées sur les pertes espérées et sur la constitution de coussins en capital économique au-delà des minima réglementaires (cf. BRI, 2009, CEBS, 2009). Au niveau international, un vaste consensus a émergé autour de l'idée selon laquelle la question de la pro-cyclicité de l'intermédiation bancaire représente une composante-clé de la politique macro-prudentielle.

L'objectif de cette partie est de discuter brièvement les principales mesures contra-cycliques proposées dans la réponse officielle du Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire à la crise financière de l'été 2007. La réponse du Comité de Bâle s'est concrétisée par la publication en décembre 2009 de deux documents consultatifs qui constituent ce que l'on nomme l'accord Bâle III :

- « *Strengthening the Resilience of the Banking Sector* » (cf. CBCB, 2009b), qui propose des amendements significatifs à l'accord précédent, Bâle II ;
- « *International Framework for Liquidity Risk Measurement, Standards and Monitoring* », qui régit le nouveau ratio de liquidité bancaire (cf. CBCB, 2009a).

Quatre mesures contra-cycliques sont discutées dans le premier des deux documents cités ci-dessus :

- réduire le comportement cyclique de la charge minimale en capital (utilisation d'un horizon plus long pour estimer les probabilités de défaut ; introduction d'un taux de pertes en cas de défaut *conditionnel*, estimé en basse conjoncture ; ajustement de la fonction réglementaire de pondération) ;
- promouvoir des politiques de provisionnement basées sur les pertes espérées et non sur les pertes réalisées, passées ;
- inciter les banques à constituer en période d'expansion des coussins en capital (dits « de conservation ») de 2,5%, qui seront utilisés pour absorber les pertes en période de stress ;
- laisser aux autorités de régulation la discrétion d'imposer aux banques un coussin supplémentaire qui peut varier entre 0 et 2,5%, appelé « coussin contra-cyclique », si les indicateurs d'alerte indiquent une offre de crédit *excessive*, susceptible d'alimenter une bulle spéculative dans un secteur particulier de l'économie.

Ces mesures sont complémentaires et permettront en effet de réduire la pro-cyclicité inhérente à la régulation du capital bancaire. Les valeurs des coussins en capital ont été calibrées à partir des études d'impact menées par le Comité de Bâle en étroite collaboration avec les autorités de tutelle nationales. Le nouvel accord Bâle III s'appliquera de manière progressive, sur une longue période, et n'entrera définitivement en vigueur que le 1^{er} janvier 2019. Comme le passage à Bâle III imposera des contraintes supplémentaires en matière de fonds propres (cf. Tableau 1 en fin d'article), les banques auront ainsi du temps pour lever des capitaux supplémentaires afin de satisfaire aux exigences réglementaires.

Le tableau 2 présente trois mesures de la solvabilité bancaire construites pour les plus grandes banques vietnamiennes sur une période allant de 2005 à 2009 : 1) le ratio de solvabilité au sens large, calculé selon les normes de Bâle ; 2) le ratio Tier 1, *idem* ; et 3) le levier simple calculé comme rapport entre les fonds propres de base et le total du bilan. Le tableau 2 suggère que la crise financière a affecté la solvabilité des grandes banques vietnamiennes, après 2007. La presse financière vietnamienne⁵ a souligné à plusieurs reprises que si le nouvel accord Bâle III était appliqué aux grandes banques vietnamiennes, ces dernières auraient très peu d'effort à faire en matière de capitalisation afin de satisfaire aux nouvelles normes prudentielles. Cela étant, il ne faut surtout pas oublier que les valeurs des nouveaux ratios de solvabilité Bâle III, décrites dans le tableau 1 *supra*, ont été calibrées pour les grandes banques internationales domiciliées dans les pays du G20, évoluant dans des environnements bancaires matures, et non pour les banques des pays émergents. Cette distinction est très importante, car les facteurs de risque ne sont pas les mêmes dans les deux catégories de pays. Les autorités de tutelle vietnamiennes devraient considérer les ratios de solvabilité Bâle III comme un *minimum recommandable* et inciter les banques vietnamiennes à constituer des ratios de fonds propres et des coussins contracycliques *supérieurs* aux niveaux proposés dans le nouvel accord.

4° - Conclusion

Traditionnellement, la naissance de la crise est imputée à la sphère financière et bancaire. De nombreux éléments peuvent contribuer à cette explication, et le banquier agent responsable de la crise, est souvent désigné comme « bouc émissaire ». Cependant une autre lecture de la logique de la crise existe, avec des éléments tout autant pertinents : ce sont des éléments économiques structurels qui, se dégradant, provoquent alors un recours croissant à l'endettement et à la montée du risque, conduisant *in fine* à la crise. Dès lors, selon l'interprétation choisie, les politiques de sortie de crise sont différentes. Au-delà de ce débat très général mais fondamental, et en gardant présent à l'esprit les précautions signalées dans le texte sur la robustesse des calculs, les esquisses faites sur le cas vietnamien soulignent l'existence d'une évolution pro-cyclique du ratio de solvabilité bancaire vietnamien au cycle réel, d'une variation forte des taux de crédit vietnamiens lors de la crise financière internationale, et de la dégradation de la solvabilité des grands banques vietnamiennes à cette période. Si l'importance du financement, et en l'occurrence du financement intermédié, est bien vérifiée dans le cas du développement vietnamien, il est fondamental de surveiller constamment les indicateurs de précaution bancaire et de création monétaire, comme les objectifs assignés aux équipes commerciales et leur rigueur dans le contrôle des risques : certes les ratios de Bâle III devraient être « facilement » respectés, mais les différences des modèles et des stades de développement conduisent à une prudence d'interprétation. Une crise bancaire et monétaire au Vietnam aurait un impact marqué sur l'économie et toute la société vietnamienne.

⁵ Cf. *Vietnam Banking Finance News*, «Vietnam banks can satisfy Basel 3 CAR» du 21 septembre 2010 ; *Vietnam Business*, «Pressure on capital adequacy ratio get tougher on Vietnam banks» du 22 septembre 2010 ; *Vietnam Plus*, «Central Bank redefines circular no.13», du 28 septembre 2010.

Références

- Andritzky, J., J. Kiff, L. Kodres, P. Madrid, N. Maechler, A. Narain, N. Sacasa and J. Scarlata (2009), "Policies to Mitigate Procyclicality", IMF Staff Position Note #SPN/09/09.
- Banque des Règlements Internationaux (BRI) (2008), "Addressing Financial System Procyclicality: A Possible Framework", Note for the FSF Working Group on Market and Institutional Resilience.
- Berger, A. and G. Udell (1994), "Did Risk-Based Capital Allocate Bank Credit and Cause a 'Credit Crunch' in the U.S.?", *Journal of Money, Credit, and Banking*, 26, pp. 585-628.
- Bernanke, B.S. and M. Gertler (1995), "Inside the Black Box: the Credit Channel of Monetary Policy Transmission", *Journal of Economic Perspectives*, vol.9, pp. 27-48.
- Bernanke, B.S. and A. Blinder (1988), "Credit, Money and Aggregate Demand", *American Economic Review*, 78, pp.35-39.
- Berrospeide, J. and R. Edge (2010), "The effects of bank capital on lending: What do we know? And, what does it mean? ", *International Journal of Central Banking*, vol. 6(4), pp. 5-54.
- Borio, C., C. Furfine and P. Lowe (2001), "Procyclicality of the financial system and financial stability: Issues and policy options", In "Marrying the macro- and micro-prudential dimensions of financial stability", BIS Papers, vol. 1, pp. 1-57.
- Bureau International du Travail (BIT) (2009), "Key Indicators of the labor market", 6th edition.
- Challagalla, G.N. and T.A. Shervani (1996), "Dimensions and types of supervisory controls: effects on salesperson performance and satisfaction", *Journal of Marketing*, vol. 60, janvier, pp. 89-105.
- Clerc, L. (2001), "Le cycle du crédit, une revue de la littérature : intermédiation, prime de financement externe et politique monétaire", *Bulletin de la Banque de France*, 94, octobre, pp. 43-61.
- Coffinet, J., V. Coudert, A. Pop and C. Pouvelle (2010), "Two-way Interplays between Capital Buffers, Credit and Output: Evidence from French Banks", Banque de France Working Paper, December.
- Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire (CBCB) (2009a), "International Framework for Liquidity Risk Measurement, Standards and Monitoring", Consultative Document.
- Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire (CBCB) (2009b), "Strengthening the Resilience of the Banking Sector", Consultative Document.
- Comité Européen des Contrôleurs Bancaires (CEBS) (2009), "Position Paper on a Countercyclical Capital Buffer", July.
- Dietsch, M. et L. Tilly, (2010), "Vers une dégradation de l'accès au crédit pour les PME", *Revue Banque*, 727, septembre, pp. 56-59.
- Evanoff, D. and G. Kaufman (2005), "Systemic Financial Crises: Resolving Large Bank Insolvencies", Singapore: World Scientific.
- Fisher, I. (1933), "The Debt-Deflation Theory of Great Depressions", *Econometrica*.
- Fond Monétaire International (FMI) (2008), "Global Financial Stability Report", October.
- Fond Monétaire International (2009), "Global Financial Stability Report. Responding to the Financial Crisis and Measuring Systemic Risks", April.
- Frame, S., D. Hancock, and W. Passmore (2009), "Estimates of Bank Lending and GDP Responses to Trouble Asset Relief Program (TARP) Capital Injections and to Expansions of Government Guarantees", Federal Reserve Board Working Paper.
- Financial Stability Forum (FSF) (2008), "Report of the Financial Stability Forum on Enhancing Market and Institutional Resilience", April.
- FSF-CGFS Working Group (2009), "The role of valuation and leverage in procyclicality", March.
- Gambacorta, L. and P.E. Mistrulli (2004), "Does bank capital affect lending behavior?", *Journal of Financial Intermediation*, 13, pp. 436-457.
- Gourlaouen, J.P. et Y. Perraudeau (1987), "Economie - T.2 : Problèmes monétaires et financiers", Coll. Vuibert Prépa, Editions Vuibert.
- Greenspan, A. (2007), "Le temps des turbulences", Editions JC Lattès.
- Jackson, P., C. Furfine, H. Groeneveld, D. Hancock, D. Jones, W. Perraudin, L. Radecki, M. Yoneyama, (1999), "Capital Requirements and Bank Behaviour: The Impact of the Basle Accord", Basle Committee on Banking Supervision Working Papers,1.
- Kashyap, A.K. and J. Stein (1995), "The impact of monetary policy on bank balance sheets", *Carnegie-Rochester Conf. Ser. Public Pol.* 42, pp. 151-195.
- Kirsch, L.J. (1996), "The management of complex tasks in organizations, controlling the systems development process", *Organization Science*, vol. 7, n°1, pp. 20-21.
- Lowe, P. (2002), "Credit risk measurement and procyclicality", BIS Working Paper, 116, September.

- Peek, J. and E. Rosengren (1995), "The capital crunch: Neither a borrower nor a lender be", *Journal of Money, Credit and Banking*, 27, pp. 625-638.
- Sharpe, S.A. (1995), "Bank capitalization, regulation, and the credit crunch: a critical review of the research findings", *Finance and Economics Discussion Series 95-20*, Board of Governors of the Federal Reserve System (U.S.).
- Van den Heuvel, S.J. (2002), "The Bank Capital Channel of Monetary Policy", Wharton School, University of Pennsylvania W.P.

Graphique 1
Evolution cyclique du ratio de solvabilité et du crédit bancaire (Vietnam, 1995-2010)

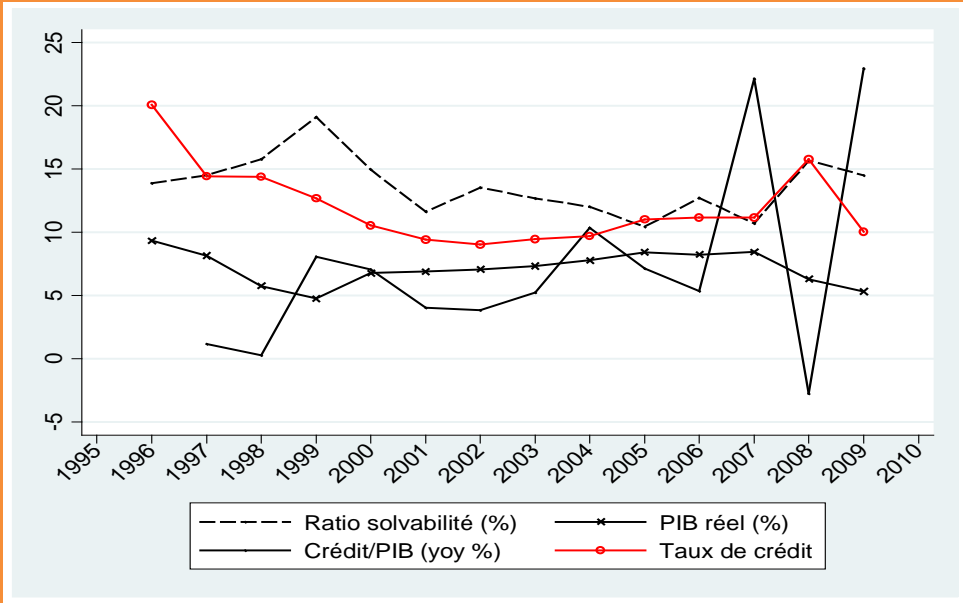


Tableau 1 - Les nouvelles exigences en fonds propres Bâle III

	Fonds propres de base (après déductions)	Capital Tier 1	Capital total
Ratio minimum	4,50%	6,00%	8,00%
Coussin de conservation	2,50%		
Ratio minimum + Coussin de conservation	7,00%	8,50%	10,50%
Coussin contra-cyclique	[0% -- 2,50%]		

Tableau 2 - La solvabilité des grandes banques vietnamiennes (2005-2009)

Banque	Reporting	Rang	Solvabilité	2009	2008	2007	2006	2005
VIETCOMBANK	Local GAAP	1	Total cap.	8,20	9,30	10,50	10,90	9,60
			Tier 1	8,20	9,20	9,50	8,90	--
			Levier	6,58	6,33	6,90	6,76	6,22
Vietnam Bank for Ind. and Trade	Local GAAP	2	Total cap.	8,50	12,00	11,60	6,50	6,10
			Tier 1	8,30	11,80	11,30	6,50	6,10
			Levier	5,24	6,37	6,41	4,16	4,32
Ngan Hang a Chau-Asi	Local GAAP	3	Total cap.	9,70	12,40	16,20	10,90	12,00
			Tier 1	--	13,10	16,40	7,20	11,80
			Levier	6,02	7,38	7,33	3,80	5,29
SACOMBANK	Local GAAP	4	Total cap.	11,40	12,20	11,10	11,80	15,40
			Tier 1	--	--	--	--	--
			Levier	10,36	11,34	11,38	11,59	13,06
Techcombank	IFRS	5	Total cap.	10,21	14,00	14,30	17,30	15,70
			Tier 1	10,17	--	--	--	--
			Levier	7,86	9,79	8,80	9,76	9,10
Agribank	Local GAAP	--	Total cap.	4,97	6,26	7,15	4,97	--
			Tier 1	3,58	4,44	4,85	--	--
			Levier	4,13	4,44	4,75	4,21	0,78
Bank for Invest. and Development	Local GAAP	--	Total cap.	9,50	8,90	9,20	8,60	6,90
			Tier 1	7,50	7,10	7,10	8,10	--
			Levier	5,95	5,47	5,86	4,68	5,38

Source : Bankscope (Bureau van Dijk)

L'Assurance-Dépôts du Vietnam et le caractère de bien public de sa politique

Nguyen Thi Kim Oanh

*Docteur en sciences économiques et directrice de la filiale de Hanoi
de l'Assurance-Dépôts du Vietnam*

Vu Viet Phong

Cadre de l'Assurance-Dépôts du Vietnam - filiale de Hanoi

1° - Contexte de la recherche

Dans le contexte de crise financière des Etats-Unis, sur la période 2007-2009, la Federal Deposit Insurance Corporation des Etats-Unis (FDIC) a renforcé avec succès le caractère de bien public de sa politique d'assurance-dépôts contribuant ainsi positivement à rétablir l'équilibre du marché financier de ce pays¹. L'équipe de recherche dirigée par Nguyen Thi Kim Oanh a mené pendant deux ans (2007-2008) une étude portant sur l'analyse de la valorisation de la dimension de bien public des différents services d'assurance-dépôts existants dans le monde. Cette étude a permis d'élaborer « des propositions pour réduire et contrôler le risque de retraits massifs des dépôts stockés dans les banques. »²

2° - Objectifs de la recherche

En termes de cadrage théorique, nous avons choisi de retenir trois groupes d'objectifs de la politique d'assurance-dépôts (FSF, 2001)³.

Le premier groupe comprend les objectifs suivants : contribuer à stabiliser le système financier, plus concrètement réduire le risque de retraits massifs des dépôts par les déposants ; mettre en place un mécanisme formel pour traiter avec les établissements de dépôt ayant fait faillite ; assurer un fonctionnement organisé et durable du système de paiement et résoudre la crise financière.

Le deuxième groupe d'objectifs porte sur la protection des petits déposants ayant des difficultés d'accès aux informations concernant les établissements d'assurance-dépôts et l'analyse de leurs activités.

Le dernier groupe porte sur la réaffectation des coûts relatifs aux faillites bancaires et l'incitation à une saine concurrence dans le secteur financier.

Nous avons collecté des données sur les limites de couverture d'assurances-dépôts et sur le taux de déposants vietnamiens protégés. Nous avons également utilisé des sources d'informations primaires et secondaires concernant les retraits massifs de dépôts auxquels ont été confrontés différents pays (Etats-Unis, Indonésie, Thaïlande, Corée du Sud, Equateur et Russie) et ce afin d'étudier, pour ces pays, le rôle de l'assurance-dépôts dans la prévention, le contrôle et le traitement des faillites bancaires. Enfin, nous avons analysé la politique actuelle de l'Assurance-Dépôts du Vietnam (ADV) au regard de ces trois groupes d'objectifs.

3° - Nos résultats

Pour le premier groupe d'objectifs (améliorer la capacité financière de l'ADV) : lors de sa création, l'ADV bénéficie d'un capital initial de 1 000 milliards de dongs. Depuis janvier 2008, ce capital s'élève à 5 000 milliards de dongs. L'ADV fait des recommandations au Gouvernement, quant à la nécessité de mettre en place des mécanismes de prêts d'urgence, en cas de difficultés de l'assurance sur dépôt.

L'ADV arbitre un taux de prime d'assurance insensible aux risques de 0,15% sur le total des dépôts assurés par an, prime appliquée à tous les établissements de dépôts. L'ADV mène actuellement une étude sur la possibilité de calculer la prime d'assurance-dépôts sur la base d'une évaluation des risques, ce qui conduirait, sans doute, à la suppression de la politique actuelle de tarification.

L'ADV procède à des ajustements sur les limites de couverture d'assurance égales à cinq fois la moyenne du PIB par habitant.

Pour le second groupe d'objectifs : l'ADV exerce un contrôle et une surveillance sur les établissements d'assurance-dépôts en se basant sur les informations issues de rapports du Département de technologies et d'informations bancaires, et des établissements d'assurance-dépôts.

Pour le troisième groupe d'objectifs : l'ADV élabore des scénarios de crise en respectant tous les principes du marché en termes de coût.

4° - Discussion

Notre étude confirme, au niveau mondial, l'importance du rôle et de la position de la plupart des organismes d'assurance-dépôts dans la définition d'une politique valorisant le caractère de bien public des services d'assurance-dépôts et dans leur efficacité en matière de prévention et de lutte contre les crises financières. Notre étude pose la nécessité de définir des objectifs de politique publique ainsi que les frais financiers indispensables à la restructuration ou ajustement structurel de l'assurance sur dépôt, conformément aux conditions concrètes de chaque pays (FSF, 2001, p.15).

Bibliographie

- 1) http://en.wikipedia.org/wiki/Indymac_Bank
- 2) Etude de la Banque d'Etat du Vietnam, code : KNH 2007-11.
- 3) Financial Stability Forum (FSF), *Guidance for developing effective Deposit Insurance Systems*, Background document working group on Deposit Insurance, September 2001.
- 4) Stiglitz, J. (1986), *Economics of the Public Sector*, W. W. Norton & Company, Inc., New York, USA.
- 5) Website : www.div.gov.vn

Approche sociologique de la pauvreté des femmes à Vinh Nghe An

Trinh Van Tung

*Docteur en sociologie, maître de conférences
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoi*

Vo Thi Cam Ly

Master en sociologie, Université de Vinh

Au niveau économique, on avance souvent des raisons purement économiques et techniques pour expliquer la pauvreté : manque de ressources, processus de production arriéré... Pourtant, par les connaissances sociologiques notamment celles du management et des organisations, ce phénomène peut être analysé autrement.

A la question de recherche « pourquoi des femmes de la ville de Vinh Nghe An sont-elles pauvres ? », la sociologie du management apporte des éclairages singuliers avec des outils d'analyse et de mesure spécifiques : l'articulation des méthodes, telles que l'analyse documentaire, l'enquête quantitative par questionnaire, l'entretien auprès des individus, contribue à expliciter les causes et les facteurs de pauvreté des femmes en milieu urbain, comme dans le cas des femmes pauvres à Vinh Nghe An.

Les femmes pauvres, appartenant à un groupe social au niveau d'instruction faible, rencontrent bien des difficultés dans la vie quotidienne et économique. Souvent vulnérables, elles ont peu d'occasion d'améliorer leur vie et d'être promues socialement. Elles font l'objet d'une attention particulière : les problèmes, les difficultés et les épreuves auxquels elles sont confrontées sont aussi les problèmes que l'urbanisation pose aux gestionnaires, aux urbanistes et à la communauté urbaine.

L'étude sociologique de la pauvreté des femmes pauvres en milieu urbain nous aide à identifier les facteurs et les causes profondes de cette situation, mais aussi à avancer des recommandations destinées à promouvoir le développement socio-économique de la ville de Vinh et à atteindre l'objectif de rendre le peuple riche, le pays puissant, la société équitable, démocratique, civilisée, sous la direction du Parti et du Gouvernement.

Comment la sociologie du management explique-t-elle les causes et les facteurs de la pauvreté des femmes à Vinh Nghe An ?

Parmi les théories sociologiques, nous utiliserons celles de Pierre Bourdieu, à partir des notions de capital économique, social, culturel et symbolique.

Au niveau économique, les explications des sociologues ne sont pas différentes de celles des économistes : quand on n'a pas de capital économique, « on fait un petit commerce »... En examinant le capital culturel et symbolique, on constate que les femmes à Vinh appartiennent aussi à un champ social faible, ont une position inférieure et leur accès au capital financier reste difficile et précaire. « La pauvreté » conduit à l'infériorité, ou plus précisément à la soumission totale aux hommes, et entraîne surtout la perte de confiance chez les détenteurs et prêteurs de capital. C'est un cycle infernal du point de vue des méthodes de la sociologie du management.

1° - Causes et facteurs de pauvreté

- *Manque de main-d'œuvre et famille nombreuse*

Dans les enquêtes sur la pauvreté, les aspects concernant les ressources humaines font l'objet d'une attention particulière, car ces dernières sont indispensables à la stratégie de la vie humaine. En milieu rural, la pauvreté est liée à la fois à la capacité de travail et au manque de terre, alors qu'en milieu urbain, la capacité de travail constitue la ressource humaine principale déterminant la situation économique, individuelle et familiale.

Selon notre enquête, le taux de femmes pauvres à Vinh est de 34%, en raison souvent du décès de leur mari. Selon les vietnamiens, l'homme est le pilier de la famille, on dit souvent « un enfant sans père est comme une maison sans toit ». D'après les femmes pauvres interrogées, le fait d'être veuve rend leur famille pauvre car elle perd la source principale de travail : 48,5% des femmes déclarent avoir du mal à sortir de la pauvreté par manque de force de travail principale. Les familles dont le père a perdu sa capacité de travail représentent 58,3% (Vo, 2009-2010). Une femme seule chargée des affaires familiales et économiques est incapable de sortir la famille de la pauvreté.

Le fait d'avoir beaucoup d'enfants influe sur le revenu moyen de la famille : plus on a d'enfants, plus on a du mal à gagner suffisamment pour tous les membres de la famille, sans parler des besoins comme les études des enfants, les consultations et soins médicaux... 11% des femmes pauvres affirment que leur pauvreté vient du fait d'avoir beaucoup d'enfants. D'après nous, la famille nombreuse est à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté.

- *Travail instable et revenus précaires*

La structure des métiers des femmes pauvres à Vinh est assez variée¹ : travailleur indépendant (29,5%), petit commerçant (29%), femme au foyer (21,5%), paysan (11,5%), employé (5%), chômeur (3,5%), et se répartit essentiellement dans les deux groupes de métier du secteur informel : travail indépendant et petit commerce.

Le changement de travail et de métier montre une concurrence dure et un taux de chômage très élevé sur ce marché du travail : 38,5% des femmes pauvres à Vinh pensent que le chômage est une des causes de leur pauvreté. Leur métier instable rend leur revenu précaire. Leur revenu mensuel moyen par tête est de 30 000 dongs vietnamiens (VND), soit 40 000 000 VND par an. C'est très bas par rapport à celui des habitants de Vinh en 2009, soit 29 900 000 VND par tête (Annuaire de statistiques de Vinh, 2009).

- *Niveau d'instruction bas*

Le niveau d'instruction est considéré comme un facteur du capital humain, il détermine la capacité à participer au marché du travail. Le niveau d'instruction et la pauvreté sont étroitement liés. Selon notre étude, le niveau d'instruction des femmes pauvres à Vinh est très bas (elles sont souvent âgées et analphabètes), ce qui les empêche de chercher et trouver du travail, et réduit leurs revenus.

¹ Enquête réalisée pour l'étude du Master II de sociologie à l'Université des Sciences Sociales et Humaines de Hanoï.

Niveau d'instruction des femmes pauvres à Vinh

Primaire	31,5 %
Collège	34,5 %
Lycée	26,5 %
Enseignement professionnel	2,5 %
Analphabètes	5 %

Source : données recueillies lors de l'enquête réalisée dans le cadre du Master II de Sociologie à l'USSH

En complément à ces données, on observe que les femmes de 45 à 54 ans, titulaires du niveau secondaire et supérieur représentent 5,9 %. Les femmes pauvres titulaires du certificat de collège et du bac sont assez nombreuses parmi les tranches d'âge 35-44 et 45-54 ans. 11% des femmes de plus de 55 ans n'ont jamais fréquenté l'école, 48,5% des femmes de 55 ans sont titulaires du certificat d'études primaires. 2,1% des femmes de 23 à 25 ans ont une formation professionnelle : c'est un taux très bas. 5,9% des femmes de 45-54 ans ont une formation professionnelle, mais pour des raisons différentes, elles sont tombées dans la pauvreté (Vo, 2009-2012).

20% des femmes pauvres à Vinh pensent que le manque de connaissances et de compétences ne leur permet pas de sortir de la pauvreté. Dans le contexte de l'économie de marché, les pauvres, ne possédant pas de niveau d'instruction suffisant et de compétences professionnelles, doivent se contenter d'un travail simple. De plus, le travail dans le secteur informel fait face à une concurrence très dure. C'est pourquoi, les femmes pauvres ont du mal à trouver du travail. Le chômage partiel est fréquent. Par conséquent, certaines familles n'ont pas de quoi nourrir leurs enfants, ni payer leurs frais d'études, des enfants qui risquent souvent d'abandonner leurs études.

▪ *Pauvreté en capital social*

Le capital social est constitué des relations familiales, communautaires, sociales de l'individu ou des familles. Il s'agit de facteurs positifs capables de les aider à franchir les vagues de choc pouvant les amener à la pauvreté ou à l'augmentation de celle-ci. Par exemple, un individu ou un foyer peut être confronté à un risque imprévu, comme une catastrophe naturelle, une maladie, la perte d'un travail..., qu'il ne peut pas vaincre sans l'aide de ses proches, amis, voisins ou organisations sociales, et sans risquer de tomber dans la pauvreté. Pour les pauvres et dans une certaine mesure, les relations familiales, communautaires et sociales peuvent les aider soit à réduire la pauvreté, soit à sortir de la pauvreté.

Parmi les femmes pauvres à Vinh, 52,5% ont reçu l'aide de leurs familles maternelle et paternelle. 47,5% déclarent n'avoir reçu aucun soutien matériel ou moral de leurs familles maternelles et paternelles (Vo, 2009-2010). On retiendra toutefois que comme les membres de leurs familles sont souvent pauvres, la moitié ou presque des femmes a du mal à recevoir l'aide familiale.

Il ressort de nos entretiens que, quand les femmes rencontrent des difficultés, il leur appartient de se débrouiller pour emprunter de l'argent, acheter à crédit, sinon elles font appel à leurs voisins. Comme leur communauté est pauvre, l'entraide reste là aussi limitée. Il en va de même de l'aide des autorités locales et des organisations sociales, car les femmes ont du mal à emprunter le capital voulu en raison des contraintes administratives,

économiques et juridiques. Leur pauvreté en capital social leur pose des problèmes pour l'accès au crédit.

- *Vulnérabilité*

La vulnérabilité est un concept actuellement souvent utilisé, notamment dans les études sur la pauvreté en milieu urbain. Selon Ellen Wartten, « la vulnérabilité n'est pas synonyme de pauvreté, c'est quand on a peu de possibilités de se défendre, quand on est dans une situation précaire, risquée, stressée et tendue. (Ngo et Nguyen, 2002). Parmi les pauvres, il y a ceux qui appartiennent à un groupe moins précaire, moins pauvre. Toutefois, le travail instable, le revenu bas et précaire rendent leur situation fragile, vulnérable. Ils ne sont pas totalement pauvres mais tout changement dans leur vie ou dans la société peut les mettre dans une situation déplorable.

Selon nos études de terrain à Vinh, 49,5% des femmes pauvres croient que leur pauvreté est due à la maladie d'un membre de la famille, tandis que 60% des femmes interrogées croient que la toxicomanie de leurs jeunes enfants et/ou de leurs maris en est la cause principale (Vo, 2009-2010). Quand un membre de la famille est drogué ou buveur, c'est irresponsable pour sa famille.

2° - Facteurs régissant les politiques

Ces dernières décennies, l'attention accordée par les autorités municipales à la réduction de la pauvreté a permis la baisse du taux de familles pauvres. Ce taux est passé de 5,6% en 2007 à 4,3% en 2008, à 3% en 2009 pour atteindre 2% en 2010. Au troisième trimestre de 2009, 3863 personnes ont emprunté de l'argent pour résoudre un problème de travail, 59 pour partir travailler à l'étranger (Bureau du travail et des affaires sociales, des invalides, 2009).

Malgré cette réduction de la pauvreté, il reste encore bien des problèmes concernant la gestion et l'accompagnement de la pauvreté dans les quartiers et les communes. Les actions en faveur de la réduction de la pauvreté, peu souples, ne mobilisent pas suffisamment les forces endogènes. Le rythme de réduction de la pauvreté est plus lent dans les communes que dans les quartiers. Le taux de familles pauvres dans neuf communes est de 8,18%, le taux de familles sorties de la pauvreté par la vente des terrains est de 5% : un certain nombre de familles pauvres désireuses d'emprunter de l'argent ont eu du mal à accéder au crédit, car les programmes de formation professionnelle liés aux crédits manquaient de rigueur, n'étaient pas toujours adaptés ou étaient difficiles à appliquer.

Autrement dit, nous observons que les « opérateurs » de la politique d'éradication de la famine et de réduction de la pauvreté ne s'intéressent pas à la question de rehaussement des capacités ou de mobilisation des ressources de ces femmes. Par ailleurs, on n'accorde pas une grande importance à l'augmentation du niveau de conscience et d'émancipation des femmes pauvres. Ainsi les actions telles que le prêt de capital, le soutien à la formation professionnelle et la recherche d'emploi, bien que opérationnelles dans les communes, n'attirent pas l'attention et la participation des femmes. La conception et l'application des modèles dans la réduction de la pauvreté n'ont pas suffisamment d'effet, faute de modèle type.

3° - Conclusions et recommandations

A l'issue de notre analyse des causes et des facteurs de la pauvreté des femmes à Vinh, nous souhaiterions proposer des recommandations destinées à promouvoir le développement économique et social, et réduire la pauvreté de façon profonde et efficace.

L'accès au crédit par les femmes et les familles pauvres est préoccupant à Vinh et sur l'ensemble du pays. Nos études de terrain montrent que les femmes manquent à la fois de ressources et des conditions nécessaires pour investir dans la production agricole, dans le commerce ou dans l'élevage. La plupart d'entre elles désirent emprunter plus d'argent à taux d'intérêt plus bas, à plus long terme. A cause du mécanisme financier, bien des femmes n'accèdent pas au crédit dédié aux pauvres. Les politiques en leur faveur ne manquent pas mais elles ne leur font pas confiance. Le complexe d'infériorité « pauvreté – infériorité » accompagne ces femmes pauvres de Vinh. Malgré leur volonté, elles ont peu de chances d'accéder à ces crédits.

Pour y remédier, il faut supprimer les formalités jugées inutiles de la part des responsables locaux.

Il faut surveiller, contrôler l'exécution des politiques en faveur des pauvres, diversifier les prêts pour les aider à s'en sortir. Il incombe aux autorités municipales, aux entreprises de prendre des mesures concrètes sur le terrain, de s'engager à créer des emplois pour leurs enfants.

Accorder la priorité aux enfants des familles pauvres et des familles expropriées de leur terre. L'Etat doit élaborer des projets pour créer des emplois, des formations professionnelles à l'intention des enfants des familles paysannes pauvres.

Encourager les habitants à investir dans la production, le commerce, le développement des métiers traditionnels, à se lancer dans de nouveaux métiers, à créer des emplois et à augmenter leur revenu.

L'association des femmes dans les communes et les quartiers doit ouvrir des formations en lien avec la production, le commerce, pour les femmes pauvres en leur présentant des modèles types, en offrant des stages professionnels et techniques sur les méthodes de sélection des variétés, les méthodes d'élevage, d'utilisation des insecticides, de prévention des maladies des volailles et du bétail, en créant des conditions favorables à la culture maraîchère ; et ce pour répondre aux besoins en alimentation des urbains et augmenter aussi les revenus.

En outre, l'Etat doit proposer des politiques de santé publique pour améliorer l'accès aux soins, en particulier pour les familles pauvres, et accroître la qualité des services de santé.

Bibliographie

Bourdieu, P. (1983). *La Reproduction*. Paris : Nathan.

Ngô VL và Nguyễn MH, (2002). Nghiên cứu hành động đồng tham gia giảm nghèo đô thị. (Tài liệu giảng dạy dự án Việt Nam - Canada "giảm nghèo cho các địa phương ở Việt Nam).

Phòng lao động - thương binh xã hội (2009). Báo cáo kết quả kiểm tra việc thực hiện chỉ tiêu GQVL - giảm nghèo. Thành phố Vinh.

Phòng lao động - thương binh xã hội (2006-2008). Báo cáo kết quả 3 năm thực hiện Chương trình giảm nghèo. Thành phố Vinh.

Võ, CL (2009-2010). Số liệu thu thập từ đề tài: «Phụ nữ nghèo ở thành phố Vinh, tỉnh Nghệ An: thực trạng, nguyên nhân và chiến lược thoát nghèo».

Văn, NL và Trần, ĐT (2001). Thử khảo sát sự vận động của mạng lưới xã hội trong đời sống dân cư. Trong Nguyễn T N, Mạc Đ, Nguyễn Q V (đồng chủ biên) (2001) «Vấn đề giảm nghèo trong quá trình đô thị hoá ở thành phố Hồ Chí Minh». Hà Nội, Nxb Khoa học xã hội.

Les risques sanitaires et environnementaux : de leur évaluation à la définition d'outils de prévention et de gestion des crises

Ghozlane Fleury-Bahi

*Professeur en psychologie
Université de Nantes - Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire*

Les risques sanitaires et environnementaux sont devenus des enjeux majeurs des politiques publiques car la mondialisation, la rapidité de transmission des informations, le caractère différé et plus diffus de certains risques ont amplifié leur dangerosité et leur potentiel catastrophique. Par ailleurs, de nouvelles vulnérabilités sanitaires et environnementales apparaissent (pathologies émergentes, réchauffement global et augmentation du nombre d'événements climatiques extrêmes, risques technologiques et industriels...). Depuis une quinzaine d'années, les crises sanitaires sont devenues des enjeux centraux des politiques publiques de santé. En France, il est possible de citer, à titre d'exemple, l'affaire de l'amiante et du sang contaminé, à l'échelle européenne, la crise de « la vache folle », et à l'échelle mondiale, les épidémies de SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) et de grippe H1N1.

Nous présenterons, dans le cadre de cet article, comment les sciences humaines et sociales en général, et la psychologie en particulier, permettent d'appréhender le risque en le considérant comme pensé subjectivement et socialement, et en quoi cette perspective d'analyse peut aider à développer des actions de communication, de formation et de prévention plus efficaces.

Les premiers travaux menés dans le domaine du risque concernent le risque financier et définissent le risque à partir de deux dimensions essentielles : la probabilité qu'un danger s'actualise et les conséquences néfastes de cet événement, c'est-à-dire la gravité de ses effets. Cette définition permet de considérer le risque à partir de la formule : Risque = Probabilité d'occurrence d'un danger x Gravité des conséquences

Le risque est donc ici envisagé comme consécutif à l'exposition à un danger, un danger pouvant être défini comme tout élément (animé ou inanimé) ou situation (naturelle ou produite par l'homme) susceptible de nuire aux hommes ou à leur environnement. Cette définition pose cependant la question de la subjectivité de l'individu confronté à un danger, qui est amené à en évaluer la probabilité d'occurrence et la gravité des effets. Nous ne jugeons pas tous le même danger de façon identique. Certains événements vont générer un fort consensus autour de l'évaluation de la gravité de leurs effets, c'est le cas de l'arme nucléaire, par exemple. Mais pour d'autres événements, on pourra rencontrer des variations interindividuelles beaucoup plus importantes, qui pourront en particulier être liées au degré avec lequel les conséquences du danger sont perçues comme acceptables. L'implantation d'un site industriel classé comme potentiellement dangereux, car présentant des risques d'accident chimique par exemple, pourra être accepté très différemment par les riverains selon qu'ils y voient ou pas un bénéfice économique pour leur commune. Le risque sera, en conséquence, évalué différemment en fonction des bénéfices perçus par l'individu ou le groupe concerné.

Le risque n'est donc pas évalué objectivement, il est construit socialement dans la mesure où le danger est jugé en fonction des caractéristiques des individus et des groupes, mais

également à partir des informations disponibles dans l'environnement social immédiat. En psychologie, l'étude des risques a principalement ciblé cette activité d'évaluation subjective du danger et de construction sociale du risque.

1° - L'approche psychométrique

La structuration de l'évaluation subjective des risques a été modélisée à partir du paradigme psychométrique (Fischhoff, Slovic & Lichtenstein, 1978 ; Slovic, 1987 ; Slovic, Lichtenstein & Fischhoff, 1984). Ces travaux sont basés sur une conception multidimensionnelle du risque et ont pour objectif d'isoler l'organisation des réponses du sujet qui est amené à évaluer un risque. Une organisation en trois facteurs est identifiée à partir d'un traitement des réponses par analyse factorielle. Ces trois facteurs principaux, à partir desquels le risque serait évalué, correspondent au caractère catastrophique et redoutable du risque, à son caractère familier ou inconnu ainsi qu'au nombre de personnes exposées.

Le paradigme psychométrique permet en outre d'adopter une perspective comparative, en confrontant, non seulement les différents risques entre eux dans un même contexte, mais également en étudiant le même risque auprès d'échantillons sociologiquement et/ou culturellement diversifiés. Ces études comparatives ont permis de montrer que deux facteurs parmi les trois identifiés sont relativement stables quelle que soit la population étudiée. Il s'agit des facteurs gravité et familiarité. D'autre part, elles montrent que les risques sont évalués en fonction de caractéristiques propres à chaque groupe social.

Ce modèle a été largement appliqué à l'étude de risques très variés. En nous renseignant sur les facteurs qui sous-tendent l'évaluation du risque, il permet l'identification des principaux aspects que prend en compte le profane pour évaluer un risque : l'aspect plus ou moins contrôlable du risque, son caractère plus ou moins connu, la nature de ses conséquences (immédiates ou différées dans le temps et à long terme), son potentiel plus ou moins catastrophique (combien de personnes peut-il concerner ?), son acceptabilité (les bénéfices qu'il engendre sont-ils supérieurs aux coûts ?), etc. Ces différents facteurs vont donc venir nourrir et structurer l'évaluation du risque par le profane.

2° - L'approche cognitive

Dans une seconde approche, dite cognitive, l'accent est mis sur les processus cognitifs de traitement de l'information qui participent à l'évaluation du risque et sur les heuristiques mises en œuvre à ce niveau (Tversky & Kahneman, 1981). Ces heuristiques vont simplifier le processus de jugement du risque et sont l'équivalent de solutions de traitement rapides de l'information. Mais il existe des contreparties à cette réduction de la complexité du traitement cognitif (Cadet & Kouabenan, 2005) qui vont se révéler sous la forme d'erreurs de jugement et de biais dans les évaluations du risque. L'heuristique de représentativité (Kahneman & Tversky, 1975) renvoie, par exemple, à la tendance des individus à porter un jugement à partir des stéréotypes plutôt que sur la base d'informations objectives.

Finalement, cette perspective cognitive met en lumière la faillibilité et les faiblesses des processus de perception humaine du risque. La littérature souligne en particulier le biais d'optimisme mis en évidence empiriquement lorsque l'on différencie des cibles de jugement. Des travaux montrent, en effet, que les individus présentent une tendance à sous-estimer les risques pour leur propre personne, et ceci pour différents types de risques (Pahl, Harris, Todd & Rutter, 2005 ; Weinstein, 1980, 1984). Cette tendance serait liée à la sensation d'être protégé des événements négatifs par l'existence d'un sentiment d'invulnérabilité chez l'individu (Tversky & Kahneman, 1981). Pour différents types de risques, environnementaux

et non environnementaux (SIDA, habitudes alimentaires, tabac, mélanome, pollution industrielle, réduction de la couche d'ozone...), Sjöberg (2000) montre, par exemple, que le niveau de dangerosité est perçu comme plus faible pour soi et la famille, et plus élevé pour les autres en général, et propose d'expliquer ce phénomène par l'activation d'un biais d'optimisme irréaliste. Cet optimisme comparatif peut avoir des conséquences au niveau comportemental. En effet, pourquoi se protéger d'un danger qui ne peut pas nous atteindre ? Ce phénomène va donc engendrer une réduction de la probabilité de s'engager dans un comportement auto-protecteur et parallèlement une augmentation de la probabilité de développer des comportements à risque. Il est donc important de pouvoir l'identifier lorsque l'on a pour objectif de développer des campagnes de communication et de prévention.

3° - Evaluation ou représentation du risque ?

Une approche alternative des risques se fonde sur la théorie des représentations sociales en s'interrogeant sur la référence à la notion de biais, et la distinction faite entre ce qui relèverait du savoir objectif en opposition au savoir du profane (Jodelet, Ohana, Biadi & Rikou, 1994 ; Joffe, 2003 ; Peretti-Wattel, 2003). C'est en ce sens, qu'au-delà de la perception et de l'évaluation individuelle du risque, il peut paraître particulièrement fécond de parler de représentation sociale du risque (Peretti-Wattel, 2003) en considérant le risque comme pensé socialement. Une représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social (Jodelet, 1989). Le rôle pratique des représentations sociales se manifeste en particulier lorsque l'individu doit appréhender un élément nouveau venu perturber son environnement ; il produit alors un travail cognitif visant à comprendre, à maîtriser ce nouvel élément, pour s'en protéger. Cet élément sera représenté à partir des savoirs préexistants et des représentations élaborées antérieurement. En effet, selon Peretti-Wattel (2003), l'expression perception du risque suppose qu'il existe un risque objectif ; elle occulte la part sociale de l'appréhension du risque. Parler de représentation sociale du risque permet de dépasser cet écueil en prenant en compte la richesse du travail de reconstruction sociocognitive produit par l'individu et les groupes (Joffe, 2003). A titre d'exemple, Setbon et Raude, (2008) s'intéressent à la représentation sociale du risque lié à l'épidémie de chikungunya, en comparant les deux territoires de la Réunion et de Mayotte. Washer (2006), dans la même veine, étudie les représentations sociales des risques qui caractérisent la « maladie de la vache folle ».

Ce positionnement épistémologique s'avère particulièrement intéressant car de nombreux travaux ont montré que les représentations sociales des risques sanitaires sont susceptibles d'influer sur l'ampleur et la qualité des stratégies de protection mises en œuvre par les individus potentiellement exposés. D'un point de vue pratique, et dans la perspective de mise en place de campagne de prévention et de communication, l'appréhension des représentations liées à un risque facilite donc l'identification des freins et des leviers à l'adoption de comportements de protection.

4° - Le modèle de l'amplification sociale du risque

Le modèle de l'amplification sociale constitue une modélisation intéressante du risque dans la mesure où il permet d'intégrer à l'analyse les répercussions sociales et économiques de l'évaluation du risque. Ce modèle théorique de l'amplification sociale du risque (modèle SARF pour *Social Amplification of Risk Framework*) explique comment des facteurs sociaux, institutionnels et psychologiques peuvent influencer les perceptions du risque et les comportements à travers un réseau de canaux de communication. Ces canaux sont soit

formels (médias, campagnes publiques d'information) soit informels (bouche à oreille, rumeur...), une des originalités du modèle étant de s'intéresser à ces sources informelles.

Les fondements théoriques du modèle nous viennent des premiers travaux de Kaspersen, Renn, Slovic et al. (1988) qui avaient pour objectif d'expliquer un phénomène que l'on observe quotidiennement. En effet, certains risques qui sont évalués comme faibles par les experts peuvent focaliser tout l'intérêt de la population ainsi que l'activité sociopolitique, alors que d'autres événements évalués par les experts comme des risques sérieux vont comparativement recevoir moins d'attention de la part de la société. Dans le premier cas, on parlera d'amplification sociale du risque, dans le second d'atténuation sociale du risque

Afin d'expliquer ce phénomène, les auteurs ont adopté la métaphore de l'amplification issue des théories classiques sur la communication pour analyser la façon dont différents agents sociaux génèrent, reçoivent, interprètent les signaux liés au risque. En ce sens, le modèle SARF met l'accent sur les processus de communication. Les auteurs postulent que les sources d'information diverses, formelles ou informelles, reçoivent et envoient des signaux du risque qui seront ensuite sujets à des transformations que l'on peut prédire car ces signaux sont filtrés par des agents individuels et sociaux d'amplification. Ces transformations peuvent augmenter ou réduire le volume d'informations lié à l'évènement, accroître la saillance de certains aspects du message, ou réinterpréter certains aspects du problème. Les agents sociaux de l'amplification correspondent aux structures institutionnelles (institutions scientifiques, media, instances politiques...), aux rôles sociaux adoptés par les membres des différents groupes sociaux et à l'organisation sociale des groupes, tandis que les agents individuels de l'amplification correspondent à l'évaluation individuelle du risque basée sur les attitudes et les appartenances groupales de l'individu. Après avoir circulé à travers ces agents sociaux et individuels, le risque réinterprété (amplifié ou atténué) va générer des comportements au niveau de l'individu, des institutions politiques et des organisations.

Dans une seconde phase du modèle, les auteurs précisent que certains événements peuvent avoir des répercussions de second ou troisième ordre au niveau des individus, des institutions, des communautés locales, de l'industrie, des entreprises... Ces répercussions peuvent être de différents ordres : baisse de consommation d'un produit, règlements plus contraignants, activités judiciaires (lois...), opposition de certains groupes, impacts économiques. L'image des ondes concentriques illustre très bien ce phénomène : les répercussions touchent d'abord les victimes directes du risque, puis le niveau supérieur (une entreprise ou un organisme), et dans les cas extrêmes d'autres domaines de la vie sociale, économique ou politique. Cette répercussion des impacts est un élément important du modèle : elle suggère que le processus peut étendre ou contraindre l'impact temporel, géographique et sectoriel du risque.

Ainsi, tout acteur impliqué dans un processus de communication du risque transforme chaque message conformément à son expérience, ses valeurs, ses représentations, ses objectifs, bref sa culture. En d'autres termes, les individus amplifient ou atténuent un risque en fonction des représentations culturelles qui sont transmises par le réseau social dans lequel ils évoluent. Ce modèle de l'amplification sociale s'applique de façon particulièrement efficace aux risques sanitaires et environnementaux. Dans le cas des risques générés par le réchauffement climatique, par exemple, le modèle permet d'appréhender comment les différents agents individuels et sociaux viennent modifier les informations relatives au risque en amplifiant certains de ses aspects (les conséquences écologiques majeures du réchauffement, par exemple) et en atténuant d'autres versants du problème (les explications scientifiques du phénomène). Il s'applique également de façon particulièrement pertinente à l'épidémie de SRAS qui a vu le jour en 2003. Cette pathologie présente les particularités qui lui confèrent une dimension internationale : elle se transmet d'individu à

individu par transmission directe et se propage rapidement d'un pays à l'autre. Finalement l'épidémie fut rapidement endiguée, mais malgré cela, le coût estimé de cette épidémie pour les pays d'Asie fut énorme, avec des répercussions économiques liées à la baisse du tourisme et la perte de confiance des consommateurs.

Les médias et les processus de communication qui sont au cœur de ce modèle jouent, en particulier, un rôle central dans le phénomène de déclenchement d'une crise sanitaire, car dans bien des cas, c'est la médiatisation d'une controverse ou d'une incertitude scientifique qui sert de catalyseur à l'avènement d'une situation de crise. Ces incertitudes peuvent se situer à différents niveaux. Elles peuvent concerner la définition de la situation en termes de gravité réelle du risque, les actions à mettre en place, ainsi que les moyens à mobiliser (Peretti-Wattel, 2010).

Les nouveaux risques (maladies émergentes, risques induits par le réchauffement climatique, organismes génétiquement modifiés, ondes électromagnétiques...) sont perçus comme des menaces diffuses, difficiles à appréhender par le profane. L'incertitude qu'ils génèrent va favoriser la construction de théories naïves, de représentations sociales du risque ; elle va également venir enrichir des peurs et des rumeurs. Face à ces risques caractérisés par un degré élevé d'incertitude, une gestion des crises basée sur le principe de précaution (recherche du « risque zéro ») va venir s'ajouter au principe de prévention en s'inscrivant dans l'anticipation d'un risque à probabilité difficilement évaluable.

Bibliographie

- CADET, B., KOUABENAN, D. R. (2005). Evaluer et modéliser le risque : apports et limites de différents paradigmes dans le diagnostic de sécurité. *Le Travail Humain*, n°1(68), p. 7-35.
- FISCHHOFF, B., SLOVIC, P., LICHTENSTEIN, S. (1978). How safe is safe enough ? A psychometric study of attitudes toward technological risks and benefits. *Policy Sciences*, n°9, p. 127-152.
- JODELET, D. (1989). Les représentations sociales, un domaine en expansion. In Jodelet, D. (ed.), *Les représentations sociales*. Paris : PUF, p. 32-35.
- JODELET, D., OHANA, J., BIADI, A., RIKOU, E. (1994). Représentations de la contagion et sida. In Calvez, M., Paicheler, G., Souteyrand, Y. (eds.), *Connaissances, représentations, comportements : les sciences sociales et la prévention du sida*. Paris : ANRS.
- JOFFE, H. (2003). Risk : from perception to social representation. *British Journal of Social Psychology*, n°42, p. 55-73.
- KAHNEMAN, D., TVERSKY, A. (1975). Judgment under uncertainty : heuristics and biases. In Wendt, D., Vlek, D. (eds.). *Utility, probability and human decision making*. Boston : Reidel Publishing Company, p. 141-162.
- KASPERSON, R. E., RENN, O., SLOVIC, P., BROWN, H. S., EMEL, J., GOBLE, J. et al. (1988). The social amplification of risk : a conceptual framework. *Risk Analysis*, n°8(2), p. 178-187.
- PAHL, S., HARRIS, P.R., TODD, H.A., RUTTER, D.R. (2005). Comparative optimism for environmental risk. *Journal of Environmental Psychology*, n°25(1), p. 1-11.
- PERETTI-WATTEL, P. (2003). *Sociologie du risque*. Paris : Armand Colin.
- PERETTI-WATTEL, P. (2010). La gestion des crises sanitaires. *Problèmes politiques et sociaux*, n°971, p. 5-8.
- SETBON, M., RAUDE, J. (2008). Sociologie comparée de l'épidémie de chikungunya à la Réunion et à Mayotte. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n°38, p. 382-384.

SJÖBERG, L. (2000). Factors in risk perception. *Risk Analysis*, n°20(1), p. 1-11.

SLOVIC, P. (1987). Perception of risk. *Science*, n°236, p. 280-285.

SLOVIC, P., LICHTENSTEIN, S., FISCHHOFF, B. (1984). Modeling the societal impact of fatal accidents. *Management Science*, n°30, p. 464-485.

TVERSKY, A., KAHNEMAN, D. (1981). The framing of decisions and the psychology of choice *Science*, n°211, p. 453-458.

WASHER, P. (2006). Representations of mad cow disease. *Social Science and Medicine*, n°62, p. 458-464.

WEINSTEIN, N. D. (1980). Unrealistic optimism about future life events. *Journal of Personality and Social Psychology*, n°39, p. 806-820.

WEINSTEIN, N. D. (1984). Why it won't happen to me : perceptions of risk factors and susceptibility *Health Psychology*, n°3(5), p. 431-457.

Analyse sociologique des relations entre « développeurs » et « développés » : l'importation en France du modèle nord-américain d'enseignement universitaire de la gestion (1960-1980)

Fabienne Pavis

*Maître de conférences en sociologie
Université de Nantes - Centre Nantais de Sociologie*

Ce colloque s'interroge sur les apports des sciences humaines et sociales au développement socio-économique dans le cadre d'une politique de coopération scientifique franco-vietnamienne. C'est en sociologue de l'économie, de l'éducation et de la connaissance, que nous allons livrer quelques pistes d'analyse. En travaillant sur l'institutionnalisation de l'enseignement supérieur de gestion en France dans les années 1960-1980 (Pavis, 2003, 2010), nous avons été amenée à prendre pour objet l'importation du « modèle » nord-américain des sciences du management. Nous avons choisi ici de relire notre analyse de la genèse et de l'appropriation d'une politique de promotion de l'enseignement universitaire de gestion avec une grille de « sociologie du développement ».

Cet exemple a l'intérêt de restituer une configuration dans laquelle la France représentait un pays « à développer » économiquement ; on dit alors de façon plus euphémisée, un pays « à moderniser ». Le « développeur » d'aujourd'hui est le « développé » d'hier, ce qui incite au décentrement. En prenant pour objet les sciences humaines et sociales, ici les sciences de gestion, ce cas montre également comment la sociologie peut analyser ces connaissances qui prétendent contribuer au développement socio-économique et ainsi porter un regard critique sur les politiques de modernisation. Cette sociologie de la connaissance qui constitue une invitation à la réflexivité des sciences sociales¹ peut nourrir une politique de coopération.

Prendre pour objet la politique de modernisation de l'enseignement supérieur de gestion français et d'importation du « modèle » nord-américain nécessite d'étudier la littérature grise qui fonde, accompagne et justifie cette politique. Les deux premiers points de cet article sont consacrés aux catégories d'entendement imposées par les « développeurs » (ici des élites des pays « à développer ») : l'imposition d'un diagnostic associé à l'importation de catégories de nomination et de comptage. Nous analyserons ensuite le passage du credo de la modernisation économique à la mise en œuvre d'une politique d'enseignement. Enfin, nous soulignerons que ce credo partagé n'empêche pas la manifestation des intérêts divergents des groupes d'acteurs impliqués.

1° - L'imposition d'un diagnostic : « des dirigeants et cadres inadaptés à la nouvelle donne économique »

Au début des années 1960, des experts européens, des « élites éclairées », hauts fonctionnaires, universitaires, patrons (tous diplômés et tournés vers l'international) sont appelés par l'OCDE et l'UNESCO à livrer dans le cadre de rapports leur diagnostic de la formation à l'administration des entreprises en Europe (Platt, 1963 ; Grégoire, 1964). Quel

¹ Pour des contributions stimulantes dans cette optique, voir en particulier en anthropologie : Bare, 1997 ; Fassin & Jaffre, 1990 ; Olivier de Sardan, 2001 ; en science politique : Dimier, 2010 ; en économie : Labrousse, 2010.

est l'argumentaire de ces promoteurs du développement économique, autrement dit, ces « développeurs » ?

- Ces experts français, allemands et anglais partent du constat selon lequel des changements économiques majeurs sont en cours : avec des échanges économiques internationaux désormais tournés vers l'Europe et les Etats-Unis et non plus vers les pays colonisés ; avec un mouvement de concentration des entreprises et de poids accru des multinationales ; avec une libéralisation relative du marché qui a pour conséquence un monde économique moins prévisible et plus instable.
- Ils font ensuite le constat de pratiques et de conceptions de nombreux dirigeants et cadres d'entreprises qu'ils jugent en décalage avec ces transformations économiques : le patronat est considéré comme archaïque, autoritaire, protectionniste, frileux. En conséquence, « pour le progrès économique et social », ils affirment la nécessité de promouvoir de nouveaux dirigeants, de nouveaux managers, formés à cette nouvelle donne.
- Ils considèrent que la gestion des entreprises peut s'apprendre et que les compétences peuvent s'acquérir : ils s'opposent au primat de la personnalité, au primat de l'apprentissage sur le tas, et soulignent le renouveau des techniques et savoirs d'administration des entreprises ; un apprentissage rationnel de haut niveau peut être réalisé.

A ce diagnostic, ils identifient une solution : prendre modèle sur ce qui se fait de mieux dans le monde en matière de formation à la gestion, à savoir, les Etats-Unis. Ainsi, selon cette fraction de patrons, universitaires et hauts fonctionnaires, un enseignement de haut niveau en gestion, scientifiquement fondé, permettrait le développement économique de l'Europe.

2° - L'importation de catégories de nomination et de comptage

Dans les politiques de développement socio-économique, le « développeur » impose son langage, ses catégories cognitives au « développé », et ce à différents niveaux et par de multiples médiations (Bourdieu, 1977 ; Bare, 1997). Dans le cas du diagnostic en matière de formation à la gestion, les catégories de nomination et de comptage utilisées par les développeurs disqualifient l'existant et sacralisent un modèle mythique.

■ *La disqualification des formations en gestion des pays européens*

Au début des années 1960, en France, il existe de nombreux organismes qui forment à « l'administration des entreprises ». Ils sont liés au patronat chrétien, au Comité pour l'organisation scientifique du travail, aux chambres de commerce (les « écoles de commerce »), et plus rarement à l'université (quelques instituts se sont développés aux marges des facultés de droit, de sciences ou de lettres). Il existe peu de lien entre ces institutions et les données quantitatives sont éparées.

Les experts nationaux et internationaux de l'OCDE et de l'UNESCO mettent en forme cette réalité : ils listent ces formations, comptent les étudiants et stagiaires. C'est sur cette base qu'ils constituent un diagnostic (« les formations en gestion sont médiocres qualitativement et insuffisantes quantitativement ») et ce à l'aune du modèle nord-américain de formation en gestion.

Ainsi, l'un des coups de force des « développeurs » est de disqualifier l'existant voire de le rendre invisible. Les pays européens apparaissent sous-développés puisque leurs formations sont rarement intégrées au système universitaire. *A contrario*, les *Colleges* américains (et leurs diplômés) sont intégrés aux universités alors même qu'ils sont

considérés outre-Atlantique comme des établissements post-secondaires et non universitaires. Comme le souligne un sociologue suisse de l'époque critiquant « la guerre froide des statistiques » (Jaccard, 1962), il faudrait tenir compte de la diversité des systèmes éducatifs pour envisager des comparaisons fiables.

- *La constitution d'un modèle mythique de l'enseignement supérieur de gestion*

Si dans les rapports, le système universitaire nord-américain est décrit avec précision en distinguant clairement les études de niveau *Undergraduate (Bachelor)* du niveau *Postgraduate (Master et PhD)*, n'est retenu que le modèle des *Graduate Business Schools*, extrêmement minoritaire quantitativement (une dizaine d'universités seulement forment aux masters et PhD en administration des entreprises). Les experts lissent la diversité du système éducatif à prendre en exemple.

Les experts gomment en outre certains traits saillants du système nord-américain. La réalité de la ségrégation visant et les femmes et les étudiants Noirs n'est tout simplement pas évoquée. En revanche, l'argument démocratique est souligné. Si l'enseignement des *Colleges (menant au Bachelor)* est jugé médiocre, il a l'intérêt d'être « de masse » et d'élargir le recrutement social des techniciens et cadres. Cet élargissement social est perçu favorablement par les experts pour affaiblir la pensée en termes de lutte des classes alors très prégnante et jugée dangereuse.

Ces catégories, ces idées sont relayées dans les différents pays européens, appropriées différemment en fonction notamment de l'organisation du système d'enseignement supérieur existant. Un des apports de la sociologie est de prendre de la distance vis-à-vis de la rhétorique du développement et d'identifier les enjeux peu visibles, puissants et à effets différés associés aux catégories de nomination et de comptage.

3° - Du credo de la modernisation économique à la mise en œuvre d'une politique d'enseignement

La puissance du credo de la modernisation économique et le rôle assigné à l'enseignement des techniques modernes de gestion n'impliquent pas mécaniquement la mise en œuvre d'une politique de formation à la gestion. Quelles sont les conditions qui, dans le cas français, ont rendu possible une politique offensive de promotion de l'enseignement supérieur de gestion à partir de la fin des années 1960 ?

- *Les ressources socio-politiques des porteurs de la cause « enseignement supérieur de gestion »*

Les experts français signataires des rapports de l'OCDE et de l'UNESCO concentrent des ressources socio-politiques importantes au début des années 1960 :

- Roger Grégoire est Conseiller d'Etat et il a été directeur de la fonction publique avant de diriger l'Agence européenne de productivité ;
- Paul Huvelin, polytechnicien, est PDG de l'entreprise Kleber-Colombe et président du CRC, club de réflexion des grands patrons chrétiens ;
- enfin, Pierre Tabatoni, agrégé de sciences économiques, formé en partie aux Etats-Unis est professeur à la faculté de droit de Paris et a été auparavant directeur fondateur de l'Institut d'administration des entreprises d'Aix-en-Provence ; c'est un proche du directeur de l'enseignement supérieur Gaston Berger.

Ces trois experts sont fortement impliqués dans la cause de la modernisation des techniques de gestion, au sein de leurs cercles respectifs (patronat, université, haute fonction publique) mais aussi au-delà. En effet, ces acteurs sociaux sont caractérisés par une « multipositionnalité » (Boltanski, 1973) : leur appartenance à différentes institutions et collectifs leur donne un pouvoir considérable. Néanmoins, l'accord sur une politique de promotion de l'enseignement supérieur de gestion s'impose avec des systèmes d'alliance et de concurrence complexes.

- *La convergence de phénomènes structurel et conjoncturel*

C'est la conjonction d'une forte « volonté politique » avec des phénomènes structurel et conjoncturel majeurs, qui a rendu possible le développement d'une filière universitaire en gestion en France :

- un phénomène structurel : le milieu des années 1960 correspond au premier mouvement de massification des effectifs à l'université ;
- un phénomène conjoncturel : le mouvement social de mai 1968.

Cette convergence a abouti à profondément transformer l'ensemble du système universitaire français. La loi d'orientation d'octobre 1968 fait éclater les anciennes facultés et permet la reconnaissance de nouvelles filières d'enseignement et de recherche, dont la gestion.

- *Les transformations de l'enseignement supérieur de gestion*

C'est dans ce cadre que l'enseignement de gestion s'est métamorphosé en France :

- à partir de 1966, des filières sont dédiées à la gestion dans les nouveaux Instituts universitaires de technologie (IUT créés explicitement sur le modèle des *Two years colleges nord-américains*) ;
- à partir de 1968-69, une filière universitaire spécifique à la gestion apparaît : les universitaires obtiennent une commission « gestion des entreprises » pour gérer les carrières, et le concours d'agrégation du supérieur en économie est renommé « Sciences économiques et de gestion » ;
- en 1968, le Centre universitaire de Dauphine, université à statut expérimental consacrée à l'économie appliquée et à la gestion, est créé et autorisé à décerner des diplômes de deuxième et troisième cycle en « sciences de gestion ».

Toujours en 1968, une Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises est instituée et financée. Elle va très rapidement organiser et financer environ 350 séjours de formation à la gestion en Amérique du Nord (d'une durée d'au moins un an) et ainsi contribuer à la constitution d'un corps enseignant permanent, dans les écoles de commerce qui vont perdurer, et dans les universités qui vont développer leurs filières de gestion.

4° - Les intérêts divergents des groupes d'acteurs impliqués

Prendre pour objet la politique de modernisation de l'enseignement de gestion français nécessite également d'analyser les acteurs qui s'approprient cette politique et ses dispositifs à différents niveaux. Si tous partagent le credo de la « nécessaire modernisation de

l'enseignement supérieur de gestion » qui doit favoriser le développement économique de la France, leurs intérêts divergent dans la mise en œuvre de cette politique.

- Au sein de la direction de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, s'opposent les patrons et les universitaires dès lors que des décisions doivent être prises quant à la construction d'un corps enseignant en gestion en France : qui recruter pour devenir enseignant de gestion ? Quel type de formation les enseignants doivent-ils suivre en Amérique du Nord ? Que doivent être un doctorat et une agrégation en « sciences de gestion » ? Les désaccords aboutissent à des négociations, des réponses plurielles, des engagements non respectés, des incompréhensions, des démissions.
- Au niveau des directions des grandes écoles de commerce, est contournée la politique de la « masse critique » qui vise à concentrer, dans quelques institutions seulement, les enseignants nord-américains formés au management de retour en France, de façon à ce qu'ils puissent impulser des réformes. Tous les directeurs d'écoles souhaitent bénéficier des enseignants formés outre-Atlantique pour se maintenir dans la hiérarchie des écoles.
- Enfin, l'analyse des conditions de retour en France des individus formés en Amérique du Nord a permis de mettre au jour les oppositions entre enseignants et directeurs d'institutions mais aussi entre enseignants ne partageant pas les mêmes conceptions du métier : s'investir dans le monde académique au risque d'être déconnecté du monde des affaires, ou s'investir dans le monde des affaires au risque d'une dérive affairiste. Alors même que tous ont été fascinés par le renouvellement des savoirs (recherche opérationnelle, marketing, organizational behavior, finance...), les luttes ont été nombreuses.

5° - Conclusion

Le type d'analyse évoqué brièvement ici peut être transposé à de toutes autres politiques de développement (dans des contextes très différents, cf. Collovald, 2002 ; Dimier, 2010). L'apport de la sociologie consiste à prendre distance avec la doxa, avec les principes mis en avant par « les développeurs » et restituer les processus dans leur complexité (les institutions et les acteurs ont une histoire, les faits et les idées sont mêlés, les principes au fondement d'un modèle de développement peuvent être profondément inégalitaires...). La sociologie amène à rendre intelligibles les croyances et les prises de position des acteurs « développeurs » comme « développés » : pour tous, à différents niveaux et pour des enjeux d'ordre contrastés, il existe des systèmes d'alliance et de concurrence dont on peut rendre compte.

Ce type d'approche déplace donc les questionnements. A la question, « la politique de promotion de l'enseignement supérieur de gestion en France a-t-elle contribué à la modernisation économique du pays ? », on peut répondre qu'il est impossible d'établir une relation de cause à effet entre ces deux phénomènes que sont le système d'enseignement supérieur de gestion et le niveau de croissance économique. On peut ajouter un constat : alors que l'Allemagne et le Japon n'ont pas développé cet enseignement, ces deux pays ont connu une très forte croissance économique dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Bibliographie

BARE, J.-F. (1997). L'anthropologie et les politiques de développement. Quelques orientations. *Terrains*, n°28, p. 139-152.

BOLTANSKI, L. (1973). L'espace positionnel. Multiplicité de positions institutionnelles et habitus de classe. *Revue française de sociologie*, vol. XIV, p. 3-26.

BOURDIEU, P. (1977). *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*. Paris : Minuit.

COLLOVALD, A. (dir.) (2002). *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers Monde*. Rennes : PUR.

DIMIER, V. (2010). « Adieu les artistes, here are the managers » : les réformes managériales au sein de la DG Développement de la Commission européenne. *Sociologie du travail*, n°52, p. 234-254.

FASSIN, D., JAFFRE, Y. (dir.) (1990). *Sociétés, développement et santé*. Paris : Ellipses.

GREGOIRE, R. (1964). *Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : administration des entreprises*. Paris : UNESCO.

JACCARD, P. (1962). *Sociologie de l'éducation*. Paris : Payot.

LABROUSSE, A. (2010). Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement. *Revue de la régulation*, n°7, p. 2-26.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2001). Les trois approches en anthropologie du développement. *Tiers-Monde*, n°168, p. 79-754.

PAVIS, F. (2003). *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France*. Doctorat en sociologie : Université de Paris I.

PAVIS, F. (2010). Une discipline « utile » dans l'enseignement supérieur : promotion et appropriations de la gestion (1965-1975). *Le mouvement social*, n°333, p. 95-110.

PLATT, J.-W. (1963). *Problèmes et perspectives de la formation à la gestion des entreprises en Europe*. Paris : OCDE.

Chapitre 2

Entreprises, mobilité, travail et consommation

Management international au Vietnam

Jean-Pierre Ségat

*Chargé de recherche
CNRS - Dauphine Recherches en Management*

Le Vietnam, de par son poids démographique, la rapidité de sa croissance économique et l'abondance d'une main-d'œuvre bon marché, réputée pleine d'ardeur au travail, est considéré par les investisseurs internationaux comme une cible régionale prioritaire. Cependant, aux yeux des entreprises asiatiques ou occidentales opérant sur place, le Vietnam est regardé comme un pays au sein duquel il est aujourd'hui difficile de travailler. Les expatriés classent le Vietnam comme un des pays où ils ont rencontré le plus de difficultés à faire durablement progresser leur organisation. L'étude *Management international au Vietnam* (Segal, 2011) détaille et analyse les difficultés rencontrées. Elle s'appuie sur quatre monographies et soixante-dix entretiens individuels menés en 2009. On en présente ici les principaux résultats.

1°- Principales difficultés managériales mentionnées par les expatriés occidentaux

■ *L'opacité interne de l'organisation*

Aux dires des cadres expatriés, beaucoup d'employés locaux retardent la communication vers le niveau supérieur des difficultés qu'ils rencontrent quel que soit le niveau de leur responsabilité hiérarchique. L'obstacle de la langue joue sans doute son rôle mais ne rend que partiellement compte d'un phénomène que les entreprises locales semblent aussi connaître. Il y va officiellement du souci de ne pas « déranger » son hiérarchique direct. Mais il s'agit surtout de ménager sa réputation et celle de son groupe. Cette faible remontée des problèmes existants retarde leur prise en compte et leur traitement.

■ *La difficulté à faire endosser par les collaborateurs locaux des responsabilités managériales*

Qu'elles soient décrites en termes de dépendance (jugée) excessive à l'égard de l'autorité supérieure ou en termes de crainte à prendre des initiatives, ces réticences à prendre des responsabilités managériales, au sens où l'entendent les Occidentaux, sont décrites comme « très répandues ». Cette verticalité renforcée de l'organisation handicape, en outre, l'établissement de coopérations transversales directes entre les responsables d'unités, trop souvent en attente d'un feu vert émanant du sommet.

■ *L'existence d'un taux élevé de turnover*

Beaucoup de jeunes embauchés considèrent l'entreprise internationale comme un lieu où acquérir un complément pratique de formation ultérieurement valorisable sur le marché du travail. Multiplier les apprentissages en changeant fréquemment d'entreprise les séduit. Il peut en résulter des vacances prolongées de poste, un besoin accru de formation et d'accompagnement des nouveaux embauchés, un gaspillage des moyens matériels et humains déjà engagés. Cette déstabilisation des équipes d'encadrement constitue le premier souci des quatre entreprises internationales de notre échantillon.

2° - Des apports managériaux plus ou moins bien compris et accueillis

Nos enquêtés vietnamiens ne nient pas les difficultés présentes mais ils paraissent plutôt confiants dans l'avenir de leur entreprise comme dans le leur. L'accueil réservé aux apports qui sont introduits par les managers ou les consultants « internationaux » se révèle hétérogène à plus d'un point de vue : les pratiques de management, elles-mêmes diverses selon la nationalité des investisseurs étrangers, se révèlent très inégalement acceptées en fonction du profil plus ou moins qualifié des salariés vietnamiens mais aussi en fonction de leur capacité à faire sens positivement au sein des repères culturels locaux. Les outils et les systèmes de gestion, notamment ceux qui font appel aux nouvelles technologies de l'information, font en revanche l'unanimité.

- *Des systèmes et des outils importés localement bien accueillis*

Les managers vietnamiens regardent avec beaucoup d'intérêt et de respect les apports des entreprises internationales, en particulier en matière de technologie de l'information et d'outils de contrôle de gestion. La fluidification de la circulation de l'information et le contrôle à distance d'une organisation en forte croissance préoccupent très directement les dirigeants locaux, conscients des freins que constituent les comportements acquis dans les anciennes structures bureaucratiques d'Etat. Ces dirigeants voient dans les solutions technologiques proposées par leurs partenaires internationaux une réponse efficace à leurs difficultés passées, au risque peut-être d'en surestimer la capacité à modifier rapidement les attitudes et les comportements de leur personnel. La fiabilisation des données introduites dans les systèmes d'information constitue à cet égard un véritable enjeu.

Le souci principal des jeunes salariés vietnamiens est d'avoir à leur disposition un mode d'emploi pour les protéger des risques de commettre des erreurs propres à nuire à leur réputation. L'organisation moderne et rationalisée de l'entreprise internationale est favorablement opposée aux improvisations et/ou au manque de moyens du secteur traditionnel. Les standards « internationaux », formalisant des procédures détaillées pouvant être facilement suivies mais aussi contrôlées, représentent dans l'esprit des nouvelles générations des illustrations exemplaires d'une « bonne organisation », harmonieuse, sécurisante et efficace. Là où les expatriés européens, pensant convaincre, cherchent à mettre l'accent sur la raison d'être de ces procédures, touchant par exemple à la sécurité ou à la qualité du travail, les employés vietnamiens insistent sur leurs vertus morales, garantes à leurs yeux de l'ordre et d'une discipline s'imposant à tout le monde.

- *Des pratiques de management inégalement appropriées*

L'apport des entreprises internationales à la modernisation des entreprises vietnamiennes ne se limite pas à l'introduction de système évolué d'information assorti à des procédures de gestion jusque-là inconnues. Il se traduit aussi, sinon surtout, par la mise en place de nouvelles pratiques de management, en particulier en matière de délégation, de contrôle et de système de rémunération visant à accroître la motivation et la performance tant au niveau individuel que collectif. Beaucoup des jeunes Vietnamiens que nous avons interrogés ont pu, à un moment de leur carrière, faire eux-mêmes l'expérience d'un management anglo-saxon, asiatique ou français. Leurs témoignages apportent un éclairage intéressant sur les significations qu'ils ont données à ces pratiques managériales nouvelles et sur l'accueil plus ou moins favorable qu'ils leur ont réservé.

Un modèle anglo-saxon érigé en standard international

Le modèle managérial anglo-saxon propose de réguler le fonctionnement de l'entreprise par un tissu de contrats librement idéalement négociés entre des individus politiquement égaux,

libres de leurs choix et responsables des engagements qu'ils prennent ou des marchés qu'ils concluent. Cette représentation s'applique aussi bien aux relations entre clients et fournisseurs qu'entre supérieurs et subordonnés. La mise en place de procédures formalisées et la volonté affichée de transparence associée à leur mise en place complètent ce dispositif et en garantissent le bon fonctionnement. Pareille approche est très éloignée de celle ayant traditionnellement cours au Vietnam, qu'il s'agisse d'envisager localement la régulation de la vie des affaires ou des relations entre différents niveaux hiérarchiques.

Certaines des ruptures introduites sont bien accueillies, en particulier par la frange la plus qualifiée des employés locaux qui voudraient voir contenue l'influence des réseaux familiaux et politiques. La mise en place de procédures plus transparentes de recrutement et la formalisation des procédures internes de rémunération sont vécues comme une protection bienvenue contre d'éventuelles injustices ou de possibles abus d'autorité. D'autres mesures se heurtent, à l'inverse, à des réticences ou des incompréhensions pouvant émaner non seulement des employés de base mais aussi parfois de l'encadrement. On illustrera notre propos en prenant pour exemple le contrat d'objectifs, pivot de l'école américaine du management.

Un subordonné vietnamien ne « négocie » pas (au sens anglo-saxon) avec son supérieur. Il l'écoute, il s'inspire de ses conseils. Il s'attache surtout à rendre par une contribution sans tâche ce que son supérieur, mais aussi le groupe auquel il appartient, lui a donné en termes d'orientations morales et de conseils pratiques. Il assimilera généralement les objectifs reçus à des consignes devant être respectées coûte que coûte, fût-ce parfois au détriment de la qualité d'exécution. S'il échoue, l'employé vietnamien opte souvent, pour un départ volontaire plutôt que d'affronter une situation vécue comme humiliante. Il s'efforcera, d'autres fois, de dissimuler ses erreurs. Le supérieur vietnamien est censé entretenir une ambiance amicale au sein de son équipe, tout en prêtant main-forte, si nécessaire, aux éléments en difficulté. Il veille à ajuster ses demandes aux capacités estimées de ses subordonnés, afin d'éviter de les placer (et se placer lui-même) dans des situations dommageables.

L'introduction, encouragé par le management à l'anglo-saxonne de la performance, de récompenses diversifiées au sein de son groupe pourra menacer l'harmonie du groupe sur laquelle il est censé veiller. Son équipe, d'ailleurs, lui en saura gré et, bien souvent, n'hésitera pas à le suivre si, anticipant son désaveu par sa hiérarchie étrangère, ce « manager » local opte pour le départ. Le chef d'équipe vietnamien hésitera donc à le faire. Ce que le dirigeant occidental regarde comme un refus d'assumer des responsabilités managériales peut être, à l'inverse, vu comme une volonté d'assumer ses responsabilités à l'égard de son équipe, telle que les repères locaux la définissent.

Un modèle professionnel français

Le modèle anglo-saxon repose sur le contrat. Le modèle français s'organise, lui, autour du métier (d'Iribarne, 1989). L'association de professionnels, rendus autonomes par la conjugaison d'une compétence et d'une déontologie exemplaires, constituerait dans ce référentiel l'horizon vers lequel tendre. La coordination entre ces professionnels « faisant leur travail » serait idéalement assurée par un chef leur accordant de façon extensive sa confiance, tirant sa légitimité du respect accordé à son professionnalisme. La transplantation de cet idéal ne se fait pas sans mal dans un contexte vietnamien plus soucieux de ne pas rater les opportunités offertes par un environnement économique changeant que de s'attacher à un « seul » métier. Certes le souci qu'ont les managers français d'expliquer et de convaincre est apprécié. Il fait positivement écho à la mission d'instruction et d'éducation qui, dans les repères locaux, incombe au supérieur. Encore faut-il ici pour que s'expriment pleinement les vertus de ce modèle professionnel à la française

que l'obstacle de la langue puisse être franchi, que le formateur expatrié soit pédagogue et que le local n'hésite pas à faire part de ses incompréhensions, que leur coprésence enfin soit durable, autant de conditions qui sont difficiles à réunir dans le contexte actuel des entreprises internationales.

Pour les responsables formés à cette école française du management, le développement de l'autonomie professionnelle de leurs subordonnés constitue à la fois une source d'efficacité future et une façon respectueuse de les gérer. Souvent inexpérimentés et craignant de mal faire, leurs subordonnés vietnamiens sont davantage demandeurs d'instructions détaillées et de procédures de travail faciles à suivre que d'autonomie (au sens français du terme). Les appels à l'initiative et, plus encore, le passage de consignes insuffisamment détaillées s'exposent à être dans un tel contexte autant source d'erreurs et de déstabilisation des employés vietnamiens que source de déception pour l'expatrié français.

Un modèle autoritaire asiatique

Principaux investisseurs étrangers au Vietnam, les pays voisins l'ayant précédé dans le décollage économique apportent eux aussi leur contribution à la modernisation des entreprises vietnamiennes. De nombreux cadres venus de Corée, de Singapour ou du Japon occupent des postes à responsabilités, introduisant d'autres façons de manager, plus proches des repères des Vietnamiens que ne sauraient l'être les références occidentales, mais loin de se confondre avec eux et différentes entre elles. La compétence comme la discipline sont regardées dans ces références assez largement partagées en Extrême-Orient comme des valeurs collectives avant d'être des attributs individuels, justifiant la part faite à l'ancienneté dans la distribution des récompenses. Idéalement, dans ces repères, l'entreprise réunirait des employés modestes et fidèles, rassemblés autour d'un guide moral garant de l'unité et inspirateur de l'efficacité collective. Celle-ci reposerait notamment sur l'application ritualisée de dispositifs de gestion accessibles, obligatoires et contrôlés, optimisés dans le cadre d'un processus d'amélioration continue auquel chaque employé devrait contribuer. Un encadrement de terrain renforcé (Vo, 2008) est en charge à la fois de la formation, du suivi et du contrôle d'employés souvent recrutés sans qualification professionnelle dans le secteur considéré. Des procédures détaillées, rendues le plus accessibles possibles, viennent compenser l'inexpérience de la main-d'œuvre. L'administration de sanctions pour remettre sur le droit chemin ceux qui en ont dévié participe d'un souci d'éducation morale individuelle et collective. La forte pression de conformité exercée sur les employés dans l'exercice de l'activité professionnelle trouve à s'évacuer dans le cadre de distractions communes organisées par l'entreprise. Celles-ci offrent à chacun une place respectée dans l'entreprise et un tissu de relations professionnelles et amicales lui assurant un fort sentiment d'appartenance et une socialisation sécurisante.

Les filiales vietnamiennes des entreprises internationales d'origine asiatique ne parviennent pas toujours à reproduire ce modèle au Vietnam pour au moins deux raisons : la première réside dans le niveau élevé de mobilité des employés et des cadres vietnamiens qui s'accorde mal avec les exigences attendues de fidélité à son entreprise ; la seconde réside dans les réticences exprimées par la frange la plus qualifiée des employés, celle qui est la plus rare et la plus recherchée, à se fondre dans le moule disciplinaire proposé par ce modèle. Bien qu'étant issues d'aires culturelles sensiblement plus proches, ces pratiques reçoivent un accueil local qui n'est pas moins partagé que celui réservé aux modèles managériaux venus d'Occident. Ceux qui ont aujourd'hui à exercer des responsabilités d'encadrement dans la filiale d'une entreprise internationale occidentale voient dans ce modèle asiatique un cadre bien plus favorable pour exercer leur autorité hiérarchique. Mais d'autres, notamment ceux qui ont été formés à l'étranger, déclarent avoir quitté ces entreprises « asiatiques » pour rejoindre des entreprises à gestion occidentalisée, parce qu'ils jugeaient trop envahissante la présence de l'encadrement.

3° - Synthèse et conclusion

Contrairement à ce qui peut s'observer dans d'autres parties du monde où le modèle occidental de gestion dispose d'une hégémonie incontestée, on observe au Vietnam la rencontre entre différentes influences étrangères, occidentales et asiatiques. Nul doute que les décideurs locaux, héritiers d'une longue histoire de résistance aux influences étrangères, prendront le temps d'une mise à l'essai des différentes manières de gérer avant de faire leurs choix. Ces réticences à se fondre dans un moule existant s'expliquent d'autant mieux qu'aucun des modèles observés dans le cadre de notre recherche ne convainc ou ne déçoit totalement. Chacun d'eux est loué pour certains de ses apports qui, de fait, promettent d'apporter des réponses nouvelles à des problèmes locaux jusqu'ici mal résolus. Mais la mise en œuvre de chacun d'entre eux se heurte à diverses difficultés au premier rang desquelles se trouve le niveau très élevé de mobilité des employés.

La grande hétérogénéité des niveaux de formation, et corrélativement des attentes à l'égard de leur employeur, des employés vietnamiens, explique pourquoi un même modèle peut être simultanément loué par une partie d'entre eux et décrié par une autre partie. La formalisation précise des procédures, le renforcement de l'encadrement et de la discipline répond aux besoins des employés les moins expérimentés tandis que l'appel à l'initiative, la transparence et une meilleure égalité des chances en matière de promotion interne satisfont les attentes des jeunes diplômés.

Le Vietnam est aujourd'hui en plein apprentissage. Certaines des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de modèles importés de gestion pourraient n'être que transitoires. Le développement actuel de l'économie vietnamienne devrait générer dans l'avenir des effectifs croissants de cadres locaux rompus aux standards internationaux de gestion. Les améliorations escomptables à court ou moyen terme du système éducatif vietnamien, de l'enseignement des langues étrangères et de l'ouverture croissante du pays aux réalités étrangères devraient contribuer à élever le niveau de qualification de la main-d'œuvre. On peut enfin miser sur le développement d'un apprentissage organisationnel au sein des entreprises propre à les aider à familiariser leur personnel avec les nouveaux outils de gestion utilisés.

D'autres en revanche pourraient perdurer aussi longtemps qu'une adaptation plus fine aux spécificités culturelles du contexte vietnamien (Le, 2009) n'aura pas vu le jour. Les réinterprétations qui sont données aujourd'hui aux innovations introduites témoignent d'une singularité culturelle du contexte vietnamien aux racines fort anciennes et dont on n'a aucune raison sérieuse de croire qu'elle est susceptible de se dissoudre dans la modernisation économique du pays. Pour être appropriées et reconnues comme légitimes, les nouvelles pratiques de gestion devront en tenir compte. D'autres encore pourraient émerger dont on ne voit aujourd'hui que les signes avant-coureurs : la croissance de la taille des organisations, produit attendu de celle de l'économie toute entière, menace de renforcer la centralisation des décisions et les cloisonnements horizontaux qui constituent aujourd'hui une des faiblesses reconnues des entreprises vietnamiennes. Décentralisation des décisions, décloisonnement horizontal et « *empowerment* » des employés constituent autant de défis majeurs en termes de régulation interne des entreprises, notamment aux niveaux intermédiaires de la hiérarchie. Un emploi créatif des méthodes de gestion qui sont pour l'heure importées pourrait permettre aux entreprises vietnamiennes de définir leur propre voie dans le traitement de ces enjeux.

Bibliographie

D'IRIBARNE, P. (1989). *La logique de l'honneur*. Paris : Points Seuil.

LE HUU KHOA (2009). *Anthropologie du Vietnam*. Paris : Les Indes savants.

SEGAL, J.-P. (2011). *Management international au Vietnam*. Hanoi : Agence Française de Développement.

VO, A. (2008). Le transfert des politiques et pratiques de GRH dans les entreprises multinationales. In Barmeyer, C., Waxin, M.-F., *Gestion des ressources humaines internationales*. Paris : Editions Liaisons.

Mobilité internationale et défis de l'expatriation : étude de cas des cadres expatriés au Vietnam, de l'adaptation culturelle aux perspectives de management des ressources humaines internationales

Van Nhu Tran

Professeur au Centre franco-vietnamien de Formation à la Gestion de Hanoï

Sarah Mangili-Vincent

Responsable marketing et commerciale, BooQi France, Paris

La multiplication des joint-ventures, alliances et filiales de groupes internationaux a conduit un nombre croissant d'organisations à placer le management de leurs expatriés au coeur de leur stratégie de gestion des ressources humaines internationales (Zhu et Purnell, 2006 ; O'Donnell, 2000). L'expatriation constitue un grand défi tant pour les expatriés que pour les entreprises. Pour le cadre expatrié, l'enjeu est de faire face à une nouvelle culture et d'adapter tant son mode de vie personnelle que son fonctionnement professionnel à cet environnement différent. Pour la société, il s'agit de choisir le profil le plus à même d'assurer un retour sur investissement optimisé, les coûts d'expatriation étant significatifs. Le cas du Vietnam se révèle intéressant puisqu'il analyse l'expatriation à travers le filtre d'un pays émergent, à forte croissance et attractivité en termes d'investissement étranger dans de nombreux secteurs, tels que l'industrie, la grande distribution ou le tourisme. De manière générale, la compréhension et la gestion des défis liés aux ressources humaines internationales jouent un rôle clé dans le maintien à long terme du développement économique.

Notre recherche a pour but d'analyser comment la mission est vécue par les expatriés : comment arrivent-ils à s'adapter au Vietnam ? Quelles sont les raisons d'éventuels échecs ? Notre recherche a également pour vocation d'être utilisée par les managers vietnamiens soucieux de connaître les opinions et réflexions de managers expatriés sur leur pays, leurs expériences négatives comme positives, réflexions et conseils pour rester compétitif dans un monde toujours plus globalisé et exigeant.

1° - Revue de littérature

Il existe plusieurs définitions de la « culture ». Schein (1985), de perspective managériale classique, définit la culture comme la façon dont nous comprenons nous-mêmes, les autres et l'environnement dans lequel nous vivons. Hofstede (1984), expert sur les différences culturelles nationales, considère la culture comme « la programmation collective de l'esprit humain qui permet de distinguer les membres d'un groupe humain par rapport à un autre (...) La culture, en ce sens, inclut les systèmes de valeurs qui sont un des éléments essentiels d'une culture donnée ». Les valeurs clés que nous développons au cours de notre vie sont basées sur notre communauté, ethnicité, religion, famille et éducation. La globalisation accrue pousse les individus de différentes origines à travailler ensemble et le choc culturel peut surgir. Le choc culturel est caractérisé par l'absence des signes familiers et génère souvent l'anxiété et la frustration (Friedman et al., 2009).

Le choc culturel est encore perçu comme une partie du processus d'adaptation culturelle. Pour adopter la culture d'accueil, l'individu doit surmonter la phase de choc culturel.

Plusieurs auteurs ont développé les différentes phases de choc culturel (Bhaskar-Shrinivas et al., 2005 ; Preston, 1985). Les quatre phases souvent considérées sont la phase de lune de miel ; la crise ou le choc culturel ; l'ajustement ou la réorientation ; l'adaptation ou l'acculturation.

Plusieurs recherches ont identifié 73 compétences différentes reliées à l'adaptation culturelle des expatriés (citées par Yahmazaki et al., 2004). A partir de cette riche revue de littérature, Yahmazaki et Kayes ont proposé une taxonomie de neuf compétences nécessaires à l'adaptation culturelle réussie des expatriés : construire des relations avec les autres ; respecter les personnes issues d'une autre culture ; écouter et observer ; se débrouiller avec l'ambiguïté ; traduire l'information complexe dans une autre langue ; agir et prendre l'initiative ; « gérer » les autres ; s'adapter et être flexible ; gérer le stress. Comme il est très difficile de trouver un manager répondant à cet ensemble de compétences, une formation en adaptation culturelle peut aider l'individu à améliorer son profil. Si les organisations et entreprises doivent s'engager dans ce type de formation, la personne bénéficiant de cette formation doit également assurer de son engagement dans celle-ci.

Pour les organisations cherchant à assurer le management efficace des expatriés, une approche stratégique doit être adoptée pour l'ensemble du cycle d'expatrié. Celui-ci comprend la phase de planification stratégique, la phase de pré-départ (sélection et préparation), la phase d'en-cours d'assignement (mesure de performance et support) et la phase de rapatriement (Brewster et Harris, 1999). Le management réussi de l'expatriation demande une approche holistique sur l'ensemble du cycle d'expatrié. Les organisations, qui continuent à envoyer leur personnel travailler à l'étranger sans gérer prudemment la cohérence avec le plan stratégique, risquent de perdre une source précieuse générant des avantages compétitifs.

2° - Méthodologie

Pour explorer profondément les opinions et le vécu des expatriés, identifier leurs stratégies et phases d'adaptation, des entretiens semi-directifs approfondis ont été conduits auprès de 25 répondants, pendant la période de septembre à novembre 2008, à Hanoï. L'échantillon a été aléatoirement sélectionné grâce aux annuaires des sociétés ayant des capitaux étrangers. Un guide d'entretien comprenant des questions ouvertes et mobilisant la méthode des « incidents critiques » a été utilisé pour collecter les informations sur les interviewés et leur processus d'ajustement, et sur le rôle des sociétés dans le management des expatriés.

3° - Résultats

■ *Adaptation personnelle à la nouvelle culture*

L'étape d'euphorie est exprimée par la majorité des interviewés qui étaient volontaires pour venir à Hanoï. Cette phase a été physiquement ressentie par certains répondants, comme le répondant O, qui a passé six ans à Hanoï et décrit « *une merveilleuse cité liée à l'intensité de l'expatriation et l'expérience du voyage* ». Hanoï semble, pour les interviewés, une ville unique et spéciale, ce qui constitue le point essentiel de leur réjouissance.

Le choc culturel surgit généralement après des événements liés au travail ou à la vie privée. La majorité des répondants ont éprouvé le choc culturel, mais avec des intensités différentes et en fonction de profils plus ou moins ancrés positivement. Les symptômes du choc culturel décrits restent classiques : sentiment de dépression, doutes sur ses propres

capacités, fatigue extrême, hostilité envers la culture d'accueil et ses membres, tendance à stéréotyper. Certains répondants ont clairement exprimé deux cycles d'adaptation : personnel et professionnel. L'adaptation personnelle est souvent surmontée rapidement après quelques semaines, mais au niveau professionnel elle peut prendre plus de temps.

Les entretiens ont fait ressortir le côté curieux et observateur des hanoïens envers les occidentaux. En effet, plusieurs répondants ont « subi » la tendance des locaux à commenter facilement la vie autour d'eux, notamment la vie des Occidentaux, ceci étant peut-être dû au fait que le pays s'est ouvert récemment. Pour certains répondants, il n'est pas facile de faire face aux regards et commentaires intrusifs quotidiens, de répondre aux questions considérées comme indiscrettes par les standards occidentaux (quel âge avez-vous ? êtes-vous marié ? combien gagnez-vous par mois ?, etc.). Même si ces questions sont posées sans mauvaises intentions (bien souvent, elles font partie intégrante de la culture : par exemple, demander l'âge d'une personne est la base permettant d'établir la communication et de s'adresser à son interlocuteur de manière adéquate) ou tout simplement par curiosité, ce type de comportements peut être perçu, à long terme, comme une forme de harcèlement pour les expatriés vivant à Hanoï et peut déclencher dans certains cas un état de stress.

La solution est d'ignorer les commentaires (quand les personnes sont à même de les comprendre) et continuer à répondre aux questions. Une bonne maîtrise de la langue peut mener à certaines situations extrêmes. L'interviewé V évoqua qu'un de ses amis a regretté de parler couramment vietnamien après avoir entendu des commentaires quotidiens sur des questions sensibles comme l'apparence physique.

■ *Adaptation sociale à la nouvelle culture*

La sociabilité est gérée différemment selon les profils. 25% préfèrent rencontrer et être avec des Vietnamiens, 15% créent plutôt une petite communauté avec leurs propres concitoyens, certains sont totalement mélangés et ne font pas vraiment de distinctions. « *La bonne chose ici, c'est que Hanoï est une petite ville très cosmopolite ; vous avez tendance à rencontrer beaucoup de nationalités. C'est bien aussi de partager les frustrations "entre expatriés" et d'apprendre de leurs expériences et de leur propre adaptation* » (Répondant N).

Il n'est cependant pas facile, pour la majorité des répondants, de construire des relations d'amitié à long terme avec les gens locaux. La barrière linguistique a été citée parmi les raisons principales. Certains expatriés se sentent incapables d'aller très loin dans les conversations et abandonnent rapidement l'apprentissage de la langue lorsqu'ils jugent qu'ils peuvent survivre au quotidien avec l'anglais. La plupart des répondants furent motivés à apprendre la langue dès leur arrivée, mais (même les plus expérimentés dans l'apprentissage des langues étrangères comme les répondants C et K), face aux difficultés rencontrées, ils ont rapidement cessé d'apprendre le vietnamien. La plupart d'entre eux se contentent d'être efficaces dans la communication de base.

La différence d'intérêts est une autre raison de la difficulté à établir des relations. Le répondant L, qui parle couramment vietnamien, nous confie par exemple : « *Il est difficile de construire une amitié avec les gens de mon âge. Je suis une femme célibataire, ce qui est assez normal dans mon pays. Les locaux sont tous mariés et ont des enfants, ils prennent soin de leur famille. Je me sens plus heureuse de passer du temps avec les Vietnamiens plus âgés, je peux apprendre beaucoup de choses sur la culture et l'histoire. Cependant, je maintiens de bonnes relations avec mes collègues russes* ».

- *Ajustement du style de management*

Implantation du style de management autoritaire

Ce style est parfois déjà implanté (la société du répondant X par exemple), parfois il doit être intégré par l'expatrié lui-même dans certains aspects du travail de ses ouvriers (Répondant R) ou sur tout leur travail (Répondant K). Ce style de management est souvent mis en oeuvre pour le travail quotidien opérationnel. Dans la plupart des cas, il tient à une « approche de contrôle » concentrée sur le gain et l'efficacité du travail. « Cette approche implique un suivi continu du manager, des rencontres périodiques et un bon réseau de relations à l'intérieur de l'organisation pour s'assurer que le manager ait accès à toute information et qu'il a la chance de poser des questions rationnelles aux employés » (Répondant G). Ceci fait partie du travail que les répondants n'ont pas attendu, ni appliqué dans leurs pays d'origine.

Implantation du partage des connaissances et de la formation

La plupart des interviewés, qui admettent être confrontés à de la méfiance et de la résistance dans l'environnement de travail, veulent atteindre l'efficacité en offrant aux employés l'accès aux connaissances. Ces expatriés ont choisi d'implanter une approche à long terme, en facilitant l'introduction de nouveaux concepts chez leurs collaborateurs, en explicitant les raisons du changement et en suscitant l'adhésion au changement. Ces expatriés se situent souvent dans le secteur du tourisme, des technologies de la communication et de l'information, et le secteur du conseil. Le répondant R explique : « le personnel ici est poussé vers un certain niveau de service. J'ai dû changer la façon dont il perçoit l'hospitalité. Particulièrement dans le secteur du tourisme, et plus particulièrement dans l'hôtellerie, tous les membres doivent apprendre à sourire et devenir amicaux. Nous initiions également le personnel au concept de luxe avec des programmes de formation spécifiques qui leur sont spécialement destinés. C'est vraiment une ouverture pour eux. La majorité découvre que le luxe n'est pas juste une nouvelle paire de jeans ou des chaussures de marque, il va beaucoup plus loin que cela ».

L'ajustement du management se fait aussi sur la question sensible liée aux éthiques d'affaires. Par exemple, l'expatrié R n'a pas pu accepter la règle et la pratique commune « d'échange d'argent ». « Ce qui est accepté au Viêt-Nam n'est pas acceptable pour notre organisation globale ». Le répondant P, qui a également évoqué cette question sensible, ne pouvait pas se battre contre le système et a dû l'accepter pour faire bouger les choses.

- *Principales compétences personnelles développées par les répondants*

La majorité des répondants considèrent que leur bagage personnel (par exemple la double culture, les voyages) et/ou leurs expériences d'expatriations préalables les ont dotés de compétences d'adaptation personnelle et ont favorisé leur acculturation. Une autre compétence citée par une majorité des répondants est la patience. Pour la réussite de leur mission, cette compétence a en effet dû être travaillée quotidiennement. Une majorité écrasante de répondants ont admis leurs lacunes linguistiques en vietnamien et fait le souhait de maîtriser un jour cette langue, remplacée par l'anglais pour la plupart.

- *Ressources humaines internationales : encore aux prémices de l'approche holistique de l'expatriation*

Notre recherche a révélé que l'approche holistique (ou globale) des ressources humaines, basée sur l'ensemble du cycle d'expatriation, n'est pas vraiment déployée sur le terrain. 72% des répondants envoyés par leur entreprise n'ont pas expérimenté les différentes

phases de sélection, de préparation, de suivi et de débriefing, phases pourtant préconisées par les cadres théoriques.

Premièrement, la phase de sélection tend à être rapide et informelle. L'étude montre que les expatriés ayant eu des expériences préalables à l'étranger sont favorisés. La plupart sont référés directement par leur hiérarchie aux ressources humaines. Quelques répondants sans expériences à l'étranger ont été envoyés en mission sans même passer par la case ressources humaines, quand leur direction jugeait qu'ils étaient les plus capables à remplir la mission. Un seul cas de sélection formelle a été observé. Ce répondant a subi un test psychologique, selon lui avec le risque d'être « catégorisé », ce qu'il n'a pas vraiment apprécié.

Concernant la phase de préparation, généralement l'entreprise d'envoi organise les détails pratiques, tels que l'hébergement, l'ouverture de compte bancaire, l'assurance et tous les éléments relatifs au déplacement. Certains expatriés n'ont pas reçu d'assistance pour la recherche d'hébergement. La phase de préparation personnelle pré-mission, faute de temps ou tout simplement de volonté des entreprises d'envoi, n'a pas été évoquée par la grande majorité des répondants. Le répondant F décrit même « l'urgence » de sa prise de fonction au Vietnam. De plus, plusieurs répondants avouent le flou concernant la durée de leur mission, souvent « indéterminée ». Ces éléments laissent à penser que l'entreprise se repose totalement sur la capacité de son candidat à s'adapter par lui-même et ne voit pas un réel intérêt à déployer une préparation pré-mission. Dans la plupart des cas étudiés, la préparation est donc très superficielle et de qualité médiocre.

Lors de la phase de mission, l'expatrié reste principalement en contact avec les personnes du siège auxquelles il doit rendre des comptes et faire part de l'avancée des projets. Si le siège est doté d'un bureau des ressources humaines, local ou international, ce dernier est considéré la plupart du temps comme un intermédiaire purement « bureaucratique ». Il n'y a pas de support des ressources humaines pendant la mission. Le répondant U déclare : « *Vous êtes seul ; et il faut survivre par vos propres moyens* ».

La plupart des entreprises des professionnels interrogés ont des programmes de rapatriation. Cependant, le sujet du parcours et de la promotion des carrières est principalement anticipé par l'expatrié lui-même. Le sujet du transfert de savoir entre l'expatrié, à son retour de mission, et le siège reste lui aussi peu exploité. Selon le répondant X, c'est un procédé très « *égoïste* ».

4° - Conclusion

La plupart des répondants ont clairement démontré leur ténacité, leur faculté à affronter l'inconnu ainsi que les difficultés liées aux différences interculturelles. Ils ont dans l'ensemble dévoilé un état d'esprit optimiste, sincère et ouvert. Suivant le profil des répondants, différentes méthodes ont été (plus ou moins instinctivement) développées pour s'adapter à l'environnement, chacun avec un éventail de réactions variées. Certains répondants n'ayant pas abouti dans leurs tentatives d'adaptation au pays d'accueil sortent assez amers de cette expérience et présentent, dans certains cas isolés, des signes de rejet pour le pays. Les expatriés, qui atteignent un niveau de confort dans le cycle d'adaptation, tissent en revanche un lien très particulier et intense avec leur pays d'accueil, sans pour autant renier leur identité. L'étude d'un échantillon plus large pourrait nous permettre de généraliser ces tendances antagonistes. Le volet investissement dans les ressources humaines internationales, en termes de temps de préparation et de support lors de la mission, s'est révélé minimum voire inexistant, en particulier chez les répondants jeunes et sans grande expérience professionnelle. Si la nécessité d'une approche holistique du cycle

d'expatriation est admise par tous, elle est dans la pratique réduite à un management des processus bureaucratiques. Il serait intéressant maintenant d'analyser les points de vue des responsables des ressources humaines des entreprises d'envoi.

Notre recherche a également mis en lumière la perspective d'un remplacement graduel des expatriés par la nouvelle génération de Vietnamiens éduqués dans les écoles de commerce internationales et familiarisés avec les nouvelles méthodes de management. Bien que quelques réserves aient été décelées chez 40% des répondants, notamment au niveau de la fidélité, le potentiel de travail de cette jeunesse ambitieuse, son optimisme et son don pour les langues étrangères annonce une relève assurée pour les entreprises internationales, et cela se traduit par une économie substantielle pour les sièges. Afin d'analyser cette tendance plus finement, cette recherche mériterait d'être approfondie dans le futur.

Bibliographie

BHASKAR-SHRINIVAS, P., HARRISON, D.A., SHAFFER, M.A., LUK, D.M. (2005). Input-Based and Time-Based Models of International Adjustment : Meta-Analytic Evidence and Theoretical Extensions. *Academy of Management Journal*, n°48, p. 257-281.

BREWSTER, C., HARRIS, H. (1999). *International HRM : Contemporary Issues in Europe*. Londres : Routledge.

FRIEDMAN, P.A., DYKE, L.S., MURPHY, S.A. (2009). Expatriate adjustment from the inside out : an autoethnographic account. *The International Journal of Human Resource Management*, vol. 20, n°2, Février, p. 252-268.

HOFSTEDE, G. (1984). *Culture's Consequences : International Differences in Work Related Values*, Beverly Hills, CA : Sage Publication, p. 21.

O'DONNELL, S.W. (2000). Managing foreign subsidiaries : agents of headquarters, or an interdependent network ?, *Strategic Management Journal*, n°21, p. 525-548.

PRESTON, J. (1985). Cultural shock : Adjustments to new cultural environments. *Practical Anthropology*, n°4, p. 177-182.

SCHEIN, E.H. (1985). *Organizational culture and leadership*. San Francisco : Jossey-Bas (1^{er} ed.).

YAMAZAKI, Y., KAYES, D.C. (2004). An experiential Approach to Cross-cultural Learning : A Review and Integration of Competencies for Successful Expatriate Adaptation. *Academy of Management Learning & Education*, vol. 3, n°4, p. 362-379.

ZHU, Y., PURNELL, D. (2006). Multinational NGOs and Expatriation : A Case Study of a NGO in Vietnam. *Asia Pacific Business Review*, vol. 12, n°4, Octobre, p. 529-546.

Contexte et formes de la migration de travail au Vietnam : le cas de la Province de Thua Thien Hue

Trinh Van Tung

*Docteur en sociologie et maître de conférences
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoï*

Le Dang Bao Chau

*Doctorante en sociologie
Faculté des Sciences (Naturelles et Sociales) - Université de Hué*

L'intégration des travailleurs non qualifiés au marché du travail semble de plus en plus difficile à l'heure de l'industrialisation, de la modernisation et du déclin du travail manuel. Cette difficulté aggrave la pauvreté et renforce les inégalités économiques et sociales au sein de la population. Dans les pays en voie de développement ou émergents, le développement économique et l'évolution structurelle des métiers sont si rapides qu'une partie des travailleurs, surtout les paysans les plus pauvres des villages, n'ont pas suffisamment les moyens et le temps pour s'y adapter. Leur non-employabilité les pousse ainsi à quitter leur foyer pour aller dans les grandes villes du pays ou à l'étranger. Ce mouvement migratoire participe au déséquilibre démographique des régions vietnamiennes, à la dégradation de la qualité de vie et aux difficultés de gestion des ressources humaines.

Les habitants des villages, les plus pauvres de la province de Thua Thien Hue, sont touchés par ce mouvement migratoire. De 1994 à 1999, les terres côtières du centre-nord, comprenant la province de Thua Thien Hue, représentent même la région où le pourcentage des migrants est le plus élevé du Vietnam (Assistance nordique au Vietnam, 2007). Par ailleurs, une autre recherche d'Assistance Nordique au Vietnam (NAV, 2006) sur le trafic des femmes et des enfants a montré qu'un nombre élevé de femmes travaillant au Laos comme prostituées dans les bars, Karaoké... viennent de la province de Thua Thien Hue. Cette recherche indique également que ces femmes risquent d'être contaminées par le Sida ou de tomber plus facilement dans le trafic humain.

Dans le cadre de cet article, il s'agira de restituer rapidement le contexte de ce mouvement migratoire et de la recherche actuellement menée, pour ensuite saisir les principales raisons et les diverses formes de cette migration de travail. L'objectif est aussi d'apporter une réflexion sur le rôle des aides sociales et sur le déploiement de ces aides au niveau local.

1° - Contexte de cette recherche et notre entrée dans la recherche

Grâce à une forte croissance économique reconnue dans le monde, le Vietnam est aujourd'hui considéré comme un modèle exemplaire de baisse et de lutte contre la pauvreté (Le Bach Duong, Dang Nguyen Anh, 2005). Cependant, la pauvreté reste un des problèmes majeurs auquel est confronté le Vietnam. En effet, le taux des foyers pauvres dans les zones rurales vietnamiennes est toujours élevé. Actuellement, sur 24 millions de travailleurs résidant à la campagne et vivant de la production agricole, 7 millions sont au chômage et manquent d'un revenu de base (*op. cit.*). De 1994 à 1999, 4,5 millions d'habitants (soit 6,5% de la population) ont changé de résidence (*op. cit.*).

Dans le cadre de notre recherche sur la migration de travail, nous avons d'abord réalisé une collecte et une analyse de données documentaires : les notes officielles, les plans de développement des communes et de la province, les rapports de recherche des organisations gouvernementales et non gouvernementales, les chiffres officiels portant sur la migration et l'économie des villages et des communes.

Ce recueil de données a permis de poser les bases pour une recherche qualitative. Trente entretiens auprès des familles et des migrants saisonniers se sont déroulés, tout au long de l'année 2008, dans la commune de Thuy Luong, le bourg de Phu Bai du district Huong Thuy et la commune de Loc Bon du district Phu Loc de la province de Thua Thien Hue.

Le choix des communes d'étude s'est basé sur les informations en lien avec la migration fournies par le Service du travail, des invalides de guerre et des affaires sociales de la province de Thua Thien Hue, et en fonction de la disponibilité des migrants capables de nous dresser une image quasi-exhaustive de ce phénomène : il s'agit de migrants-informateurs très impliqués face au problème et qui ont un vécu très riche.

L'Union des femmes vietnamiennes, association gouvernementale présente auprès des autorités locales à tous les niveaux (de la province au village), a été choisie comme intermédiaire de terrain car cette association a une relation étroite et habituelle avec les habitants.

2° - Quelques résultats

■ *Raisons de la migration*

La plupart des recherches sur la migration au Vietnam, en se basant sur les analyses des facteurs « push » et « pull », ont lié ce phénomène migratoire au développement socio-économique du pays (Le Bach Duong, Dang Nguyen Anh, 2005 ; Doan Mau Diep, Trinh Khac Tham, 1996 ; Patrick Gubry, 2000, Patrick Gubry et al., 2008 ; Truong Si Anh, 1994).

Dans notre étude des trois communes, cet élément économique est énoncé sous les formes suivantes : « *manque de travail dans la commune d'origine* » et « *chercher du travail* » sur le lieu de destination. Il y a une relation étroite entre la migration de travail et la pauvreté. Cette dernière pourrait être même la condition *sine qua non* de la migration. Dans certains cas, cette dernière est considérée comme un moyen d'existence. Dans d'autres, elle est la condition pour avoir différentes sources de revenus et des moyens supplémentaires de subsistance.

A côté des raisons économiques, les travailleurs quittent également leur village d'origine pour pouvoir « *vivre autrement, dans un lieu loin de la famille* ». La vie moderne dans les grandes villes ou dans des pays plus développés a favorisé le changement et le désir de changement du mode de vie des migrants. Une fois partis, ces derniers préfèrent rester plutôt que retourner dans leur village d'origine car « *La vie dans ce village est vraiment triste. Là-bas, on n'était pas sous l'observation des parents, on a plus de liberté* ».

■ *Définition de la migration de travail par les acteurs concernés (travailleurs, responsables...)*

La définition de la migration de travail par les acteurs concernés est le déplacement d'une ou plusieurs personnes, d'un lieu à un autre, loin du village d'origine, pour chercher du travail, sur une durée de temps déterminée.

Pour les uns, la migration est une « *activité provisoire* » qui cessera quand « *on aura eu assez d'argent pour faire construire une maison* », quand « *les enfants auront terminé les études* », ou quand on « *aura acheté un camion pour conduire dans le pays* ». Pour les autres, elle est « *un métier* », « *une carrière* ». Ils « *continueront à partir jusqu'au moment où ils n'auront plus la force* ». La responsable du village 7 du Bourg de Phu Bai confirme qu'« *ici, la migration est considérée comme un métier. Chaque année, on part en saison sèche au Laos et on y retourne après sept ou huit mois de repos* » (extraits d'entretien, responsable, femme, 40 ans).

■ *Les typologies de migration sur le terrain*

Les uns partent seul, les autres en groupe. Les uns restent dans le pays, les autres en sortent. Les uns quittent le village plusieurs années, les autres quelques mois. Partir seul ou en groupe, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, à long terme ou à court terme, tout dépend du profil personnel et des stratégies de départ de chaque personne. Cependant, en se basant sur les destinations et sur le fait de « *partir seul/en groupe* », nous avons pu identifier les typologies suivantes.

La migration individuelle vers les grandes villes du pays / grandes villes au Laos

« *Nguyen Van A est un maçon de 37 ans. Il est père de trois enfants, issu d'une famille de classe moyenne, et vit dans la commune de Thuy Luong. Sa femme est paysanne. Chaque année, il part travailler à Ho Chi Minh Ville, une grande ville au sud du Vietnam, pour gagner sa vie. Pour lui, le travail qu'on lui donne dans sa commune d'origine n'est pas stable et le revenu n'est pas suffisant pour faire vivre sa famille. Il part toute l'année et ne retourne chez lui que quelques jours pour voir sa femme et ses enfants. Il est parti la première fois suite à la proposition d'un ami maçon et continue ainsi depuis huit ans* » (essai de typologie).

M. Nguyen est un travailleur avec un savoir-faire. Grâce à ses relations amicales dans la profession, il peut trouver facilement un travail dans une autre ville du pays, pour un revenu acceptable. Sa condition financière n'est pas suffisante pour lui permettre un départ à l'étranger par la voie d'exportation de main-d'œuvre mais n'est pas si faible pour devoir partir en groupe avec les bûcherons des bois du Laos (voir les caractéristiques de ces deux types de départ dans les parties ci-dessous). Il retourne dans son village pour voir sa femme et ses enfants chaque fois qu'il peut ou pendant les fêtes. Pour ce type de migration, le coût est relativement peu élevé, environ vingt mille dongs pour le ticket de bus par personne.

La migration par l'exportation de main-d'œuvre à l'étranger

« *Le Van C est un jeune homme célibataire de 20 ans. Il vit dans une famille de classe moyenne. Il a obtenu le bac mais ne peut pas trouver un travail satisfaisant dans sa commune. Ses parents ont emprunté de l'argent à la banque d'Etat pour l'envoyer au Japon pendant trois ans, en suivant le programme d'exportation des travailleurs d'un organisme intermédiaire. Là-bas, Il travaille comme ouvrier dans une usine d'ordinateurs et gagne assez pour rembourser la somme empruntée avant le départ et pour avoir un capital pour le futur* » (essai de typologie).

La capacité financière de la famille et le certificat professionnel sont deux critères parmi les plus importants pour que le jeune homme puisse aller au Japon. Ses parents ont dû payer la somme de 240 millions de dongs à l'organisme intermédiaire. Selon le père d'un migrant au Japon (entretien, homme, 52 ans), cette somme est très importante pour les habitants des villages pauvres du Vietnam. « *Elle doit être empruntée à la banque de l'Etat* ». Selon la même personne, les migrants envoient habituellement l'argent qu'ils ont gagné, chaque mois à l'étranger, à leurs parents pour rembourser la banque. Dans le cas où ils ne gagnent

pas suffisamment, ce sont les parents qui s'acquitteront de cette dette car, étant les emprunteurs officiels au regard de la banque, ils sont responsables devant la loi de la somme empruntée. Comme pour Le Van C, les jeunes des familles assez aisées sont aidées financièrement par leurs parents pour acheter les billets d'avion et payer les frais à l'organisme intermédiaire d'exportation de main-d'œuvre à l'étranger. Les trois pays actuellement les plus attractifs sont le Japon, la Malaisie et la Corée.

La migration en groupe vers les bois du Laos

« Phan Thi B a 40 ans. Elle est mère de trois enfants d'une famille pauvre. Chaque année, en saison sèche, elle part pour travailler (sans contrat de travail) avec un groupe de six personnes (une femme cuisinière et cinq bûcherons) dans un bois au Laos, pour une durée de huit mois. Sur cette période, elle gagne cinq millions de dong. La vie en groupe avec une seule femme et les cinq hommes n'est pas facile » (essai de typologie).

Les départs en groupe vers les bois du Laos représentent la mobilité principale et typique de la région d'étude. « *Aller au Laos* » y devient un terme très familier qui signifie un métier comme tous les autres. La capacité financière de la famille est déterminante dans ce type de migration : les personnes qui n'ont pas de possibilité financière suffisante et de savoir-faire choisissent les bois du Laos comme destination de travail. Il faut rappeler que la province de Thua Thien Hue et le Laos ont la même frontière. Depuis quelques années, le passage de cette frontière ne demande plus de visa. Les gens qui choisissent ce type de mobilité ne payent rien : les papiers nécessaires et le moyen de transport sont pris en charge par leur « maître »¹. Selon les migrants des bois du Laos interviewés, « *il n'y a pas de contrat de travail entre le maître et les travailleurs* ». Chaque année, les gens partent et vivent en groupe dans les bois. Les tâches sont divisées : les hommes sont bûcherons et coupent les arbres, la femme s'occupe des repas et de la lessive. A côté des avantages d'une vie commune (l'entraide, la vie communautaire...), « *les migrants qui travaillent dans les bois au Laos doivent faire face à de nombreux dangers : les accidents de travail, les animaux sauvages, les maladies tropicales. Pour les femmes, le danger vient aussi des hommes. Par cette raison, les jeunes filles ne s'y joignent jamais* ». L'équipe travaille dans les bois, vit isolément, dans des conditions pénibles. Ils dorment sous des tentes et travaillent sans interruption sur une durée de huit mois. La vulnérabilité et le risque d'une vie précaire sont aggravés par le statut illégal de leur situation (absence de contrat, d'autorisation de travail) : « *J'ai peur d'être pris par la police. Je n'ai pas la permission de travailler. Les travailleurs migrants comme moi s'enfuient normalement dans la forêt chaque fois que la police arrive. Si elle nous prend, nous serons mis en prison et rasés. Il faut un garant pour pouvoir en sortir* » (discussion de femmes, femme, 35 ans).

■ *Les attentes des migrants vis-à-vis des politiques d'aide*

Les migrants ont besoin d'aide car, selon eux, ils font partie des personnes précaires, vulnérables et fragiles. Une migrante à Thuy luong dit à haute voix : « *je ne connais aucun politique. Notre famille n'est pas mise dans la liste des pauvres. Donc nous ne recevons aucune aide. Je me demande pourquoi les migrants comme nous ne sommes pas bénéficiaires d'aide. Les pauvres sont des gens uniquement en difficulté ? Ce n'est pas vrai, nous en avons aussi [des difficultés]. Bien sûr que nous avons eu deux maisons et n'avons plus de difficultés économiques, mais personne ne sait les autres difficultés, les dangers*

¹ L'homme nommé « le maître » est un riche dans le village. Il est le possesseur d'un camion et a obtenu la permission d'exploiter les bois au Laos. Il peut être considéré aussi comme migrant. Il y a environ une dizaine de maîtres dans chaque village étudié. Chaque année, en saison sèche au Laos, le maître fait appel à des personnes qu'il connaît dans le village pour constituer une équipe de travail de six à sept personnes. Cette équipe comprend cinq à six bûcherons âgés entre 20 et 40 ans et une femme qui s'occupe des repas et de la lessive de tous les membres de l'équipe.

que mon mari et moi on rencontre au cours de la migration. Vous savez, mon mari est malade. Les autres migrants aussi. Le bonheur de la famille est menacé. Nous avons besoin d'informations, de soutien moral, de travail ici localement pour ne pas devoir partir » (entretien, femme, 32 ans). A côté des aides matérielles, les migrants ont besoin également de conseils et de soutien. L'intervention des politiques en matière d'aides sociales est nécessaire et cruciale pour les migrants. Cependant, pour qu'elle soit efficace, il est important de partir des besoins, des souhaits et de la demande des populations concernées.

3° - Conclusion

Cette recherche a permis d'analyser globalement les contextes locaux à l'origine de certaines formes de migration de travail au Vietnam. Elle fait état de la situation actuelle de cette migration dans les villages les plus pauvres du pays et permet d'appréhender les représentations des migrants, leurs raisons et leurs attentes ainsi que les difficultés qu'ils ont rencontrées face au processus migratoire. Les résultats obtenus remettent en question les politiques d'aide sociale du Gouvernement ainsi que leurs mises en œuvre au niveau local, et ce aussi bien en direction de la population vulnérable que de la population en général.

La migration est un phénomène inéluctable du processus de développement de la société. Cependant, elle engendre de nombreuses problématiques observables tout autant chez les migrants, les familles que dans l'environnement général (emploi, santé, qualité de vie...). Si la migration est considérée comme un phénomène inéluctable que l'on ne peut ni empêcher, ni supprimer, il semble toutefois nécessaire et important d'étudier les actions et les moyens à mettre en œuvre pour limiter les risques de précarisation et de vulnérabilité des migrants, et de rendre la migration de travail plus satisfaisante individuellement et acceptable socialement.

Bibliographie

Assistance nordique au Vietnam, Serge Doussantouse (2006). *Les accidents de la vie : une étude sur les femmes vietnamiennes au Laos*. Hue (Vietnam).

Assistance nordique au Vietnam (2007). *Supports des migrants et de leurs familles à lutter contre le trafic humain et l'exploitation des êtres humains : proposition soumise à l'ambassade royale de Norvège pour la période de janvier 2008 à décembre 2009*. Hue (Vietnam).

Gubry, P. et al. (2008). *Bouger pour vivre mieux, la mobilité intra-urbaine à Ho Chi Minh Ville et à Hanoi (Vietnam)*. Hanoi : Editions de l'Université nationale d'économie.

Gubry, P. (2000). *Population et développement au Viêt-Nam*. Paris : Karthala.

Ha Thi Kim Anh (1998). *Spontaneous rural to urban migration and its link to rural development in Vietnam*, International Development Studies Saint Mary's University Halifax (Canada).

Le Bach Duong, Dang Nguyen Anh (2005). *L'assistance sociale aux groupes vulnérables au Vietnam*. Hanoi : Maison de l'édition The Gioi.

Trung Tâm Nghiên Cứu Dân Số và Nguồn Lao Động (Chủ biên), Doãn Mậu Diệp, Trịnh Khắc Thắm, hợp tác với Gubry Patrick, Huguet Jerrold W. (1996), *Di dân tự do đến Đồng Nai và Vũng Tàu*. Hà Nội : Nhà Xuất Bản Chính Trị Quốc Gia.

Truong Si Anh (1994). *Di dân trong nước đến Thành phố Hồ Chí Minh : Mô hình, hậu quả và chính sách hiện hành*, Thành phố Hồ Chí Minh : Viện Kinh tế thành phố Hồ Chí Minh.

Connaissances et pratiques du Code du Travail par les employeurs et les jeunes migrants dans le secteur informel à Hanoï

Thieng Thi Nguyen

*Maître de conférences et docteur en démographie
Institut de Démographie et des Affaires sociales, Université d'économie nationale*

Hanh Thi Bui

*Maître ès science en sociologie
Institut de Démographie et des Affaires sociales, Université d'économie nationale*

Cet article est basé sur les résultats d'une étude intitulée *Recherches sur les jeunes migrants travaillant dans le secteur informel à Hanoï*, réalisée par l'Institut d'Etude sur la Population et la Société de l'université d'économie nationale, avec l'assistance technique et financière de l'Organisation Plan au Vietnam - Zone de Hanoï. L'objectif de cette recherche est d'analyser la situation actuelle des jeunes migrants travaillant dans le secteur informel, entre autres leurs origines et la localité de leur destination, afin de faire des recommandations aux pouvoirs publics.

Dans le cadre de cet article, notre intention est de décrire l'état des connaissances et des pratiques du Code du Travail par des employeurs et des jeunes migrants travaillant dans le secteur informel à Hanoï.

Les résultats de recherches précédentes montrent que la plupart des migrants sont jeunes (UNFPA, 2007, p.10 ; TCTK Vietnam et UNFPA, 2006, p.11-12 ; VU Thi Hồng et al., 2003, p.171). A peine moins de 50% des salariés migrants ont un contrat de travail. Ce taux est le plus élevé chez les 20 à 24 ans et baisse progressivement chez les plus âgés. Les personnes ayant une haute qualification professionnelle ont plus de chance d'avoir un contrat de travail (TCTK, UNFPA, 2005, p.45). Très peu de migrants bénéficient d'avantages sociaux et de la sécurité sociale, y compris ceux ayant un contrat de travail (Lê Bach Duong, Đang Nguyễn Anh et al., 2006, p.115). L'aide de l'employeur accordée aux salariés migrants est très limitée (Lê Bach Duong et al., 2006, p.115 ; Lê Bach Duong et Khuat Thu Hong, 2008, p.100). La prime constitue l'avantage social le plus populaire, toutefois le bénéfice d'un avantage social est proportionnel au niveau de qualification professionnelle (TCTK, UNFPA, 2005, p.50).

1° - Méthodologie de recherche

- *Recherche des documents existants et analyse des données secondaires*

Dans cette phase d'étude, il s'agissait essentiellement d'étudier le contenu du Code du Travail de la République socialiste du Vietnam des années 1994, 2002, 2006 et 2007, afin de mieux comprendre les droits et obligations des salariés et des employeurs ; de faire un bilan des recherches et des documents existants sur la qualité de vie des migrants et sur les programmes d'intervention mis en place concernant la migration dans les grandes villes, notamment Hanoï.

■ *Méthodes de recherche quantitative*

La constitution de l'échantillon pour l'enquête quantitative réalisée à Hanoï a été faite selon le principe suivant : sélection des arrondissements/districts ayant le plus de migrants ; puis sur le même principe, sélection des quartiers/communes. Dans chaque quartier/commune, choix de cinq à dix îlots. Les arrondissements/districts sélectionnés ont été : Hoang Mai (quartiers de Tinh Liet et Viet Hung) ; Thanh Xuân (quartiers de Nhân Chính, Khuong Dinh et Thanh Xuân Bac) ; Tu Liêm (communes de Cô Nhuê, Minh Khai et Phu Diên). Dans ces périmètres, tous les jeunes migrants travaillant dans le secteur informel, âgés de 15 à 24 ans, originaires d'autres provinces ou des régions rurales de l'ancienne province de Hà Tây ont été contactés pour constituer l'échantillon. La méthode d'enquête par questionnaire a été utilisée. Il y a eu 903 répondants âgés de 15 à 24 ans, dont 316 femmes (35%). 69,2% ont entre 20 et 24 ans, seuls 29,8% ont entre 15 et 19 ans. La majorité est originaire des régions rurales de la plaine (76,3%). 90,3% sont célibataires. Les femmes sont plus souvent mariées que les hommes (16% contre 6%) ; 46,3% ont le baccalauréat, 41,7% ont le diplôme de fin d'étude collégiale. Seuls 30,1% ont une qualification professionnelle, 69,9% n'ayant pas de formation.

■ *Méthodes de recherche qualitative*

La méthodologie qualitative recouvre des entretiens en profondeur réalisés avec des responsables des autorités publiques et des organisations sociopolitiques issus d'arrondissements/districts, quartiers/communes choisis ; des discussions de groupe avec de jeunes migrants travaillant dans le secteur informel, des cadres des services et organisations de district et de commune, des chefs de famille qui sont voisins des migrants, des ménages ayant ou n'ayant pas d'enfants migrants. 46 entretiens en profondeur et 6 discussions de groupe ont été effectuées à Hanoï ainsi que 18 entretiens en profondeur et 12 discussions de groupe dans les lieux d'origine (Bac Giang, Phu Tho et Thai Nguyen soit les provinces qui « envoient » un grand nombre de jeunes migrants à Hanoï).

■ *Quelques précisions conceptuelles*

Les jeunes migrants sont définis dans notre enquête comme des jeunes âgés de 15 à 24 ans, ayant migré d'autres provinces et des districts de l'ancienne province de Hà Tây, dans les cinq années précédant l'enquête, résidant depuis un mois révolu sur le lieu enquêté et travaillant dans le secteur informel.

L'âge au travail est fixé à au moins quinze ans révolus pour les jeunes aptes au travail.

Les employeurs sont des entreprises, administrations, groupements ou particuliers. Un particulier ne peut être considéré comme employeur que s'il est âgé d'au moins 18 ans révolus, a du personnel et le rémunère.

Le secteur informel comprend les activités économiques des ménages opérant dans la production ou le commerce de petite taille (ces activités rapportent souvent des revenus modestes et ne sont pas obligées d'être enregistrées conformément à la loi) et les activités économiques des ménages opérant dans la production ou le commerce qui devraient être enregistrées conformément à la loi mais qui ne le sont pas. (Institut de recherche sur la gestion économique centrale, 2003²).

² Projet du Fonds de solidarité prioritaire en sciences sociales « *Le secteur informel dans l'économie vietnamienne : caractéristiques, rôle et impact sur les conditions de vie des ménages* » - http://vienkhoahoc.thongke.gov.vn/?page=ttulieu&tabssel=hdnc&nam=2008&Cat_ID=79&id=724

2° - Quelques résultats

- *Aperçu général sur les articles et clauses du Code du Travail en vigueur concernant certains droits et obligations des salariés et des employeurs*

Le Code du Travail a élaboré suffisamment d'articles et de clauses pour défendre les droits et les intérêts des salariés et des employeurs, favorisant ainsi l'harmonie et la stabilité des relations de travail, contribuant à promouvoir la créativité et le talent des salariés intellectuels et manuels, mais aussi des employeurs, et par conséquent favorisant une meilleure productivité et qualité ainsi que des progrès sociaux dans le travail, la production, les services, et une meilleure efficacité dans l'utilisation et la gestion des salariés.

- *Connaissances et pratiques du Code du Travail par les employeurs*

Les résultats de l'analyse qualitative montrent que les employeurs ont certes des connaissances sur le Code du Travail, mais ces connaissances restent incomplètes. « *Le Code du Travail comporte de nombreuses réglementations qui stipulent, par exemple : l'âge au travail est de 18 ans révolus, la durée du travail, les rémunérations, les primes, les allocations, l'arrêt de la paie, les congés de maladie payés, le compte des jours de travail...* » (Employeur du secteur de l'habillement et de la broderie, arrondissement de Thanh Xuân, Hanoi).

Par ailleurs la mise en application de ces droits n'est pas suffisante. Les infractions sont dues au manque de connaissances des employeurs en matière de Code du Travail ou au fait que ces derniers s'y soustraient intentionnellement. « *Je ne signe pas de contrat de travail. Les contrats sont pour les grandes entreprises. Ici, c'est le travail libre. S'ils veulent, ils viennent pour travailler. Certains abandonnent le travail après quelques jours parce qu'ils ne l'aiment pas* » (Employeur d'un atelier de soudure, arrondissement de Hoàng Mai, Hanoi).

Les formes d'avantages les plus répandues sont : les primes, les cadeaux en nature (friandises), les allocations de transport pour le retour au pays natal ou encore les congés payés quand la famille de l'employeur est occupée.

Le Code du Travail indique qu'en cas d'accident du travail, ou de maladie professionnelle, l'employeur doit assumer tous les frais médicaux couvrant les secours, les urgences et les traitements appropriés jusqu'à ce que le salarié soit guéri. Toutefois, les employeurs du secteur informel ne mettent pas en œuvre ces réglementations. « *L'entreprise ne prend pas en charge les salariés. Elle les embauche, mais ne s'intéresse pas à leur vie... Nous savons qu'une personne a été heurtée par une machine, mais l'entreprise n'a pas dédommagé.* » (Homme, 56 ans, chef de famille ayant un membre de sa famille migrant, province de Bac Giang).

- *Connaissances et bénéfices du Code du Travail chez les jeunes migrants*

Les résultats de l'enquête quantitative montrent que les « connaissances » des jeunes en matière de Code du Travail est très faible. Seulement 50% « connaissent » les contenus des droits des salariés (Tableau 1). « *J'ai entendu parler du Code du Travail, mais je ne l'ai jamais lu et ne sais pas du tout quel est son contenu* » (Discussion en groupe, jeune homme, entre 15 et 19 ans, réparation de motos et vente du gaz, commune de Co Nhue, district de Tu Liem, Hanoi).

Tableau 1 - Proportion des jeunes migrants informés ou non des réglementations du Code du Travail (%)

	Informés	Non informés
Assistance pour la prévention et le traitement des maladies professionnelles (articles 106 et 107)	24,7	75,3
Régime de travail allégé pour les salariées enceintes de sept mois révolus et celles ayant des enfants âgés de moins de 12 mois (article 115)	27,7	72,3
Bilan périodique de santé (article 102)	28,6	71,4
Accès à un vestiaire (article 116)	31,9	68,1
Congés payés de maternité pour les salariées (articles 114 et 144)	32,6	67,4
Accès à des toilettes réservés aux hommes et aux femmes (article 116)	36,9	63,1
Dédommagement en cas d'accident de travail (articles 105 et 107)	41,1	58,9
Congés payés de maladie (article 142)	42,5	57,5
Salariés déclarant ne connaître aucune réglementation	41,5	58,5

Ainsi, outre les revenus, le manque de connaissances est l'une des raisons principales pour lesquelles les jeunes migrants sont prêts à accepter n'importe quel travail, y compris ceux dangereux, et n'exigent pas les avantages sociaux auxquels ils ont droit. Seul un cinquième des jeunes de l'échantillon a signé un contrat de travail ou une convention orale de travail.

Les employeurs ne payent presque jamais les assurances de santé, de chômage et l'assurance sociale pour les jeunes migrants travaillant dans le secteur informel à Hanoï. Pour eux-mêmes, seulement 6,2% ont une assurance santé ; 3% ont l'assurance sociale et 0,2% ont l'assurance chômage (Tableau 2). 35,7% des jeunes migrants indiquent qu'ils bénéficient d'allocations ou d'avantages sociaux. La forme la plus répandue est la prime (80,4%), les rémunérations pour les heures supplémentaires (24,2%), l'allocation de repas (11,8%) et l'allocation de transport (11,2%) (Tableau 3).

Certains représentants des autorités locales et employeurs confirment que les salariés ne bénéficient pas d'assurances et doivent travailler dans des conditions hygiéniques et de sécurité difficiles, qu'ils sont gravement abusés en ce qui concerne le temps de travail et de repos.

« Nous fixons le temps de travail à 8 heures, mais ils travaillent parfois 12, voire 13 heures par jour. D'autres entreprises font pareil. Ils disent que le temps de travail est de 8 à 10 heures, mais en réalité, les salariés font des journées de 12 heures, voire 16 heures lors des périodes intenses » (Employeur du secteur de l'habillement, commune de Co Nhue - Tu Liêm, Hanoï).

Sans assurance santé, les jeunes migrants travaillant dans le secteur informel ont des difficultés à accéder aux services médicaux en cas de problème de santé : ils ne se rendent pas dans les établissements médicaux, se soignent par eux-mêmes ou achètent des médicaments sans consultation ni prescription.

Tableau 2

Taux de participation aux assurances suivant le type d'assurance et de bénéficiaires

Types d'assurance	Bénéficiaires (%)	
	Employeurs	Salariés
Assurance santé	6,2	3,8
Assurance sociale	3,0	1,3
Assurance chômage	0,2	0,3

Tableau 3

Allocations/avantages reçus par les jeunes migrants de la part de l'employeur

Allocations/Avantages	%
Prime	80,4
Heures supplémentaires	24,2
Allocation de transport	11,2
Allocation de vêtements	5,3
Allocation de repas	11,8
Allocation de loyer	6,9
Cadeaux lors des fêtes	7,1
Autres	0,9

Bref, la plupart des jeunes migrants travaillant dans le secteur informel à Hanoï n'ont pas de contrat de travail. La conséquence directe de cette situation est que les salariés ne bénéficient pas d'avantages sociaux tels que l'assurance santé, l'assurance sociale, etc. prescrites par le Code du Travail. D'autres formes d'avantages sociaux, quand ils existent, recouvrent souvent un caractère d'assistance et dépendent beaucoup du « bon cœur » de l'employeur.

3° - Discussion

Les résultats ici présentés montrent qu'il est indispensable de communiquer et vulgariser la législation, notamment le Code du Travail, auprès des jeunes, pour qu'ils puissent défendre leurs droits légitimes quand les employeurs ne respectent pas les réglementations, mais aussi pour qu'ils prennent conscience des obligations du salarié dans les relations avec les employeurs. Parallèlement à la communication, il importe d'effectuer des inspections régulières et de prendre des mesures rigoureuses face aux violations de ce code afin de défendre les droits et intérêts légitimes des travailleurs.

Bibliographie

Lê Bạch Dương, Đặng Nguyên Anh, Khuất Thu Hồng, Lê Hoài Trung và Rober Leroy Bach (2006), *Bảo trợ xã hội cho những nhóm thiệt thòi ở Việt Nam*, NXB Thế giới, Hà Nội – 2006, 285 trang. [Lê Bạch Dương, Đặng Nguyên Anh, Khuất Thu Hồng, Lê Hoài Trung và Rober Leroy Bach (2006), *Sécurité sociale pour les groupes désavantagés au Vietnam*, Editions Thế giới, Hanoï – 2006, 285 pages.

Lê Bạch Dương, Khuất Thu Hồng (Đồng chủ biên) (2008), *Di dân và bảo trợ xã hội ở Việt Nam trong thời kỳ quá độ sang nền kinh tế thị trường*, NXB Thế giới, Hà Nội – 2008, 260 trang. [Lê Bạch Dương, Khuất Thu Hồng (Editeur en chef) (2008), *Migration et sécurité sociale au Vietnam durant la période de transition vers l'économie de marché*, Editions Thế giới, Hà Nội – 2008, 260 pages].

Luật số 35-L/CTN *Bộ luật Lao động 1994* được Quốc hội nước Cộng hoà xã hội chủ nghĩa Việt Nam khoá IX, kỳ họp thứ 5 thông qua ngày 23 tháng 6 năm 1994. [Loi n°35-L/CTN *Code du Travail 1994*, adoptée le 23 juin 1994 par l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, IX^e législature, lors de sa V^e session].

Luật số 35/2002/QH10 *Bộ Luật Lao động sửa đổi 2002* được Quốc hội nước Cộng hoà xã hội chủ nghĩa Việt Nam Khoá X, kỳ họp thứ 11 thông qua ngày 02 tháng 4 năm 2002. [Loi n°35/2002/QH10,

Code du Travail amendé 2002, adoptée le 2 avril 2002 par l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, X^e législature, lors de sa XI^e session].

Luật số 74/2006/QH11 *Bộ Luật lao động sửa đổi 2006* được Quốc hội nước Cộng hoà xã hội chủ nghĩa Việt Nam khoá XI, kỳ họp thứ 10 thông qua ngày 29 tháng 11 năm 2006. [Loi n°74/2006/QH11 *Code du Travail amendé 2006*, adoptée le 29 novembre 2006 par l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, XI^e législature, lors de sa X^e session].

Luật số 84/2007/QH11 *Bộ luật lao động sửa đổi 2007* được Quốc hội nước Cộng hòa xã hội chủ nghĩa Việt Nam khoá XI, kỳ họp thứ 11 thông qua ngày 02 tháng 4 năm 2007. [Loi n°84/2007/QH11 *Code du Travail amendé 2007*, adoptée le 2 avril 2007 par l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, XI^e législature, lors de sa XI^e session].

Tổng cục Thống kê, Quỹ Dân số Liên hiệp quốc (UNFPA) (2005), *Điều tra di cư Việt Nam 2004 : Những kết quả chủ yếu*, NXB Thống kê, Hà Nội – 2005, 196 trang. [Office des Statistiques, Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) (2005), *Sondage sur la migration au Vietnam 2004 : les principaux résultats*, Editions Thống kê, Hanoi – 2005, 196 pages].

Ủy ban các vấn đề xã hội của Quốc hội (2005), *Báo cáo kết quả nghiên cứu đánh giá chính sách di dân tới đô thị*, 96 trang. [Commission des questions sociales de l'Assemblée nationale (2005), *Rapport de résultats de recherche sur la politique de migration vers les zones urbaines*, 96 pages].

Vũ Thị Hồng, Patrick Gubry, Lê Văn Thành, Viện Kinh tế TP Hồ Chí Minh, Trung tâm dân số và phát triển Pháp (2003) *Những con đường về thành phố - Di dân đến TP.Hồ Chí Minh từ một vùng đồng bằng Sông Cửu Long*, NXB TP HCM, 2003, 389 trang. [Vu Thi Hong, Patrick Gubry, Lê Van Thanh, Institut d'économie de Hochiminh-ville, Centre français de démographie et de développement (2003) *Les chemins vers la ville - migrations vers Hochiminh-ville en provenance d'une région du delta du Mékong*, Editions TP HCM, 2003, 389 pages].

Les services de conseil en gestion : perceptions et usages par les entreprises vietnamiennes

Mai Thanh Lan

Directeur du département de gestion des ressources humaines - ESC Hanoi

Le Quan

Directeur du Centre de Formation et d'Education Internationales
Université d'Economie et des Affaires de Hanoi

Face au processus de développement et à la concurrence accrue dans la région d'Asie du Sud-est et dans le monde entier, les entreprises vietnamiennes doivent améliorer leur compétitivité, le niveau de leurs ressources humaines, l'accès aux sources d'information et aux sources de mobilisation financière... Elles doivent aussi exploiter de manière plus efficace les services de conseil en gestion. Au Vietnam, cette branche d'activité est encore jeune et rencontre de nombreux freins à son développement, aussi bien du côté de l'offre des services de consultance que du côté de la demande des entreprises. Dans cet article, les auteurs étudient la perception et le recours des services de conseil en gestion par les entreprises du Vietnam, les facteurs qui affectent le développement de ce secteur, et avancent quelques mesures visant à promouvoir ce développement.

1° - Etat des lieux des services de conseil en gestion au Vietnam

Le marché des Services de Développement des Affaires (SDA) est apparu au Vietnam depuis une dizaine d'années et connaît un fort développement. Les entreprises fournissant des SDA sont aujourd'hui multiples : agences et organisations d'offres commerciales, fonds gouvernementaux, donateurs internationaux, organes représentant des entreprises, organisations d'offres commerciales non-gouvernementales, entreprises du secteur privé. Les types de SDA présents sur le marché comprennent : les services de gestion des informations, de conseils juridiques, de comptabilité et audit, de conseil en gestion et management...

Tableau 1 - Structure du marché et des services de conseil aux entreprises vietnamiennes
(en %)

Publicité et Promotion	20
Connaissance du marché	15
Information sur Internet	14
Comptabilité et audit	11
Système de paiement	11
Services informatiques	9
Conception de produits	5
Conseil technologique	5
Juridique	4
Formation technique et professionnelle	3
Qualité et environnement	2
Recherche de marché	1
Conseil en management	1

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie du Vietnam, 2009

Le gouvernement vietnamien a confirmé en 2002 que le secteur du conseil aux entreprises était un service de l'industrie (décret n°87, 5 novembre 2002). Actuellement, dans ce secteur, le service de conseil en gestion représente un très faible pourcentage (1%) et se développe moins bien que les autres.

2° - Perception et recours aux services de conseil en gestion

■ *Le processus d'enquête*

L'équipe de recherche a contacté par questionnaires des entreprises qui souhaitent utiliser ce service (48 questionnaires reçus sur 80 questionnaires émis). Le terrain d'enquête est principalement concentré dans la ville de Hanoï. Les entreprises interrogées sont pour 66,7% des sociétés par actions et 27,1% des sociétés anonymes ; les autres recouvrent divers types d'entreprises. Les analyses préliminaires ont donné les résultats suivants.

■ *Les perceptions en termes de rôle et d'influence*

En général, les entreprises reconnaissent le rôle des services de consultance en gestion : 25% ont dit qu'il est très important et 58,33% important. Seules 6,25% des entreprises ont déclaré que le rôle de ces services est négligeable. Bien que les entreprises aient reconnu l'impact positif de ces services, le niveau de recours à la consultance reste faible. La volonté d'utiliser les services est de 2,3/5.0 avec un écart de 0,785. De nombreuses entreprises n'ont pas confiance à la fois dans le service rendu et dans la valeur ajoutée. Certains conseillers ne savent pas toujours bien valoriser et présenter leurs prestations de services. Par ailleurs, de nombreuses entreprises, surtout petites et moyennes, n'ont pas l'habitude d'utiliser des services de conseil, se croient meilleures ou craignent de révéler des « secrets commerciaux », cette dernière tendance atteint 3.5/5.0 de moyenne avec un écart-type de 0.452.

■ *Les raisons du recours à la consultance en gestion*

La plupart des entreprises préfèrent externaliser ou ont besoin d'externaliser parce que leurs entreprises n'ont pas de compétences suffisantes en la matière. Ceci est très important car cela montre que la perception de l'entreprise a changé : la perspective de l'externalisation pour accroître le professionnalisme et améliorer les opérations commerciales devient dominante. Cela correspond parfaitement à la tendance à la spécialisation des entreprises pour réduire les coûts et les risques.

76% des entreprises questionnées ont répondu qu'elles ne peuvent pas utiliser le service consultant. 13% pensent qu'il est préférable d'embaucher des consultants au lieu d'utiliser des services externes. Un nombre important d'entreprises interviewées souhaitent faire plutôt que faire faire.

Les raisons du choix des fournisseurs sont par ordre décroissant : le prestige et la réputation de la société ; l'effet de la publicité ; les recommandations d'amis ou collègues ; l'impact sur l'exploitation ; le coût moins élevé ; l'absence de perte d'argent ; la connaissance du prestataire.

Tableau 2 - Critères de choix des fournisseurs

	N	Minimum	Maximum	Mean	Std. Deviation
Prestige et réputation	48	3	5	3.88	0.703
Effet de la publicité	48	3	4	3.38	0.489
Recommandations d'amis/collègues	48	2	5	3.04	0.771
Impact sur l'exploitation	48	2	4	3.04	0.683
Coût moins élevé	48	1	3	1.94	0.697
Absence de perte d'argent	48	1	3	2.15	0.618
Offre connue	48	2	3	2.29	0.459
Valid N (listwise)	48				

Source : Résultat de l'enquête de l'équipe de recherche

Ce tableau montre principalement que le prestige et la marque de la société de conseil représentent un facteur clé. La publicité s'avère aussi très efficace en fournissant des informations utiles à l'entreprise. Le fait qu'un prestataire moins cher soit classé au cinquième rang montre que le prix n'est pas nécessairement un critère premier de choix et ne constitue pas apparemment un argument concurrentiel.

- *Les types d'utilisation des services de conseil en gestion*

La demande d'utilisation des services de conseil en gestion est variée toutefois, comme l'offre, elle se fixe principalement sur deux domaines : le support technique et le conseil en déploiement, transfert et exploitation. Selon l'enquête, 27,08% des entreprises interrogées ont eu recours à un simple support technique et 56,25% à un conseil en déploiement, transfert et exploitation. Dans ce cas, les entreprises consultantes mènent des diagnostics évaluant l'état de l'entreprise, détectent les problèmes, font des recommandations, proposent des solutions et soutiennent la mise en œuvre des solutions proposées.

- *Les critères d'évaluation de la qualité des conseils*

L'entreprise ayant recours à une consultance en gestion utilise certains critères clés pour évaluer la qualité de service : juridisme, proposition technique, professionnalisme, méthodologie, marque ou réputation, expertise, coût, expérience.

Les entreprises utilisatrices ont estimé que les prestataires sont très professionnels mais constatent aussi que la qualité des services est encore faible, de même que le niveau d'approche et de compréhension du contexte d'affaires. Seuls 18,4% des entreprises sont satisfaites des services de conseil en gestion. 48,6% ont dit ne pas être très satisfaites et 23% ne sont pas encore satisfaites. Le niveau de satisfaction atteint une moyenne de 2,6/5.0 avec un écart de 0.954.

- *Le niveau d'exigence des entreprises de conseil en management au Vietnam*

Dans l'ensemble, le niveau d'exigence des entreprises de conseil en management au Vietnam n'est pas élevé, ainsi la qualité des services par rapport aux prix n'est pas proportionnelle. Beaucoup d'entreprises utilisatrices paient des frais plus élevés que la valeur réelle des services reçus : elles remarquent la difficulté d'approche des services (43,5%), le coût élevé (54,5%), la faible qualité de service (30,6%), la discordance entre qualité et prix (65,5%).

- *Quelques conclusions sur la demande*

La plupart des entreprises sont conscientes du rôle des services de conseil en gestion et certaines ont effectivement utilisé ces services. Toutefois la demande pour ces services n'est pas encore très élevée, en partie à cause de la faiblesse du niveau de développement du secteur.

Le niveau de préparation à l'utilisation du service reste faible. De nombreuses petites et moyennes entreprises n'ont pas l'habitude de faire de la planification stratégique, de la planification des coûts ; par conséquent le besoin en conseil de gestion n'est pas ressenti. Quand il y a recours à un soutien, c'est surtout pour les déclarations de revenus, la publicité, la douane ou le juridique...

En termes de conseil en gestion, le niveau de besoin porte principalement sur le support technique et sur le conseil en déploiement, transfert et exploitation.

Beaucoup d'entreprises ne comprennent pas les avantages du recours à un consultant, ou un service de conseil, elles ont peur du coût pour un travail non précis, mal identifié, un coût qui par ailleurs est assez élevé par rapport à leurs capacités financières. Les entreprises ont peur aussi de révéler des secrets commerciaux lors du recours à ces services de consultance. Certains utilisateurs pensent qu'il existe un écart entre les coûts de la prestation et la qualité du service reçu.

La réputation et la marque du fournisseur mais aussi la publicité sont les facteurs prépondérants dans la sélection des consultants.

3° - Principales caractéristiques des services de conseil en gestion

Grâce au nouvel environnement des entreprises et aux changements dans la réflexion sur le rôle des services en conseil de gestion, on observe malgré tout une augmentation du recours à la consultance, ce qui a un impact positif sur le marché de ce secteur.

- *Le nombre et les types de services offerts sur le marché*

Certains types de services sont offerts actuellement sur le marché : conseil en stratégies, en marketing, en gestion des ressources humaines, en comptabilité et gestion financière, en contrôle qualité...

Tableau 3 - Offre de services de conseil en management

<i>Types de services de conseil en management</i>	<i>% d'entreprises offrant le service</i>
Gestion des ressources humaines	56
Gestion des stratégies	35
Marketing	10
Gestion de qualité	32
Comptabilité et audit	15
Gestion d'investissement	5

Source : Statistiques d'une enquête de l'équipe de recherche - code B2009-7-65

Les entreprises fournissant des services de conseil en gestion ne sont pas nombreuses et n'offrent pas de spécialisation. Une entreprise peut fournir simultanément une variété de services : consultant en gestion stratégique, consultant en ressources humaines, etc. Cette diversité interne de l'offre est en lien avec la diversité des besoins des utilisateurs et avec la nouveauté de ce type de service sur le marché, les entreprises se devant d'offrir plusieurs types de services.

Quelques centres de promotion des échanges commerciaux de l'Etat fournissent des services de conseil aux entreprises, mais ne semblent pas répondre aux demandes des entreprises. La plupart des prestataires sont des agences du secteur privé et du secteur investi par l'étranger, avec de nombreux grands cabinets de conseil et sociétés étrangères de conseil.

La concurrence dans le secteur n'est pas très élevée, ce qui ne pousse pas les prestataires à concevoir et offrir des services plus perfectionnés.

- *La taille, l'ancienneté et la localisation des prestataires*

Les sociétés de conseil au Vietnam sont généralement de petite taille, cela reflète en partie l'état naissant de cette branche d'activité. Les grandes sociétés sont notamment des entreprises d'investissements étrangers qui possèdent déjà une bonne réputation dans le monde, comme Pricewaterhouse Cooper, Tour Watson...

Les prestataires sont principalement localisés dans deux grandes villes du Vietnam, Hanoï et Ho Chi Minh Ville : Ho Chi Minh Ville détient la proportion de services utilisés la plus remarquable (59,8%), puis Hanoï (32,9%), Danang (4,9%) et Tho (2,4%). Les sociétés ayant deux à trois ans d'ancienneté représentent 41,2%, celles de moins de deux ans 27,4% et les plus de dix ans 8,2%.

La proportion de consultants en construction est la plus élevée avec 30%, les consultants en ressources humaines, consultants juridiques, en management, en comptabilité et les consultants financiers de chaque secteur ne représentent que 10 à 15% (données de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Vietnam, VCCI).

Selon une enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Vietnam, menée en 2008, les entreprises utilisant des services de conseil en management sont surtout les entreprises commerciales et de service (36%), puis les entreprises manufacturières (27%). La fréquence d'utilisation est relativement faible avec 61,54% des entreprises n'ayant eu recours qu'une fois à une prestation de conseil, celles ayant eu recours deux fois représentent 8% et six fois 7%. Cela montre que les entreprises sont pour l'instant dans une démarche ponctuelle et limitée à l'égard de ces services.

- *Quelques conclusions sur l'offre*

Au Vietnam, le secteur de la consultance en gestion est dans les premières étapes de son développement et ne peut pas pour l'instant vraiment répondre aux besoins des entreprises. Les sociétés en conseil ou les consultants sont encore peu nombreux et peu spécialisés. Ils offrent certes une variété de services mais leurs compétences ne répondent pas à toutes les exigences du marché. Cela affecte la qualité de service et le niveau de confiance des clients à l'égard de ce secteur en général.

La qualité de service n'est pas satisfaisante, le professionnalisme reste faible, les prix élevés, et la diffusion faible. Les sociétés de conseil connaissent des difficultés dans le domaine du marketing par manque de compétences en communication : elles ne savent pas

encore suffisamment valoriser et vendre leurs prestations. Par ailleurs, certaines entreprises partent du principe que le « client est roi » : la consultation ne vise pas à conseiller au mieux mais à rendre le « client heureux ».

Enfin, la concurrence entre les sociétés de conseil n'est pas élevée. Le développement est de petite taille et manque de dynamisme.

4° - Quelques propositions de l'équipe de recherche

Pour améliorer notablement la qualité des services offerts sur le marché, les sociétés de conseil en gestion doivent améliorer la formation de leurs consultants, renforcer la coordination des consultants sur un projet et le processus de transfert des produits consulting, assurer une plus grande rapidité d'exécution.

Il est nécessaire de créer des passerelles entre la fourniture d'un service pour répondre aux besoins et la promotion pour le recours à des compétences spécifiques.

Les sociétés de conseil en gestion doivent aussi promouvoir leurs prestations et participer par là même au changement de perceptions des utilisateurs, afin de supprimer les craintes psychologiques et augmenter le niveau de « prêt à utiliser le service ».

Bibliographie

ADB (2000). *Séminaire international sur le développement de services de soutien aux entreprises au Vietnam*.

CIEM et Vission Entreprise & Associates (Décembre, 2003). *L'environnement juridique pour les services de développement des affaires au Vietnam*.

DINH Van An, HOANG Thu Ha (2007). *Développement des services régionaux*, Hanoï : Editions Thong Ke.

HOANG Van Hai (2005). *Solution synchrone pour le développement de services de soutien aux entreprises dans la province de Hanoï dans le processus d'intégration économique internationale*, Hanoï.

MAI Thanh Lan (Mai 2007). Services consultant de gestion - Pensez et échangez. *Revue commerciale*.

Les relations coopératives entre les acteurs du canal marketing : étude exploratoire dans le secteur de la distribution des biens de grande consommation

Ngoc My Do

Professeur de Commerce de l'Université de Qui Nhon

Van My Dang

Professeur de Marketing de l'Université de Danang

Cet article présente les résultats d'une étude qualitative de nature exploratoire concernant l'analyse de la relation entre les producteurs et les distributeurs de produits de grande consommation dans le contexte des relations coopératives au Vietnam. Notre objectif est de définir et comprendre leurs relations, afin de déterminer leur développement futur.

1° - Littérature sur la relation coopérative entre les acteurs du canal marketing

Depuis quelques années, les recherches en marketing ont montré l'importance du concept de relation entre client-fournisseur en général, et entre les acteurs du canal marketing en particulier (Morgan et Hunt, 1994). Cette relation est devenue un enjeu important dans la recherche de la performance en analysant les fonctions économiques, les comportements des acteurs ainsi que les structures de gouvernance des échanges (Cliquet et al., 2006). Aussi, l'échange transactionnel et l'échange relationnel façonnent-ils respectivement les relations dites transactionnelles et collaboratives (Anderson et Narus, 1990). L'approche en termes d'échange relationnel et ses implications sur les comportements d'échange est devenue un des points importants dans la littérature sur le marketing (Heide et John, 1990). Le développement de la coopération est examiné dans la pratique, car la coopération nécessite des actions concertées et engendre la réciprocité, la solidarité, l'échange d'information et l'honnêteté (Skinner et al., 1992) qui sont essentiels pour réaliser une relation d'échange. Les comportements coopératifs sont souvent mesurés par des indicateurs comme l'action conjointe et la résolution des conflits (Chen et Paulraj, 2004 ; Wiertz et al., 2004). De nombreuses recherches empiriques ont complétées et précisées les antécédents des normes relationnelles dans les relations dyadiques. Elles permettent ainsi de mieux comprendre les déterminants de l'engagement (Morgan et Hunt, 1994), de l'orientation à long terme d'une relation (Ganesan, 1994), de la dépendance entre les partenaires (Lusch et Brown, 1996) et de la confiance réciproque (Donney et Cannon, 1997) qui apparaissent comme des variables incontournables dans le développement de la relation tant par ses aspects institutionnels qu'interpersonnels (Granovetter, 1985).

La relation coopérative est un des aspects qui évaluent la performance d'une relation correspondant à l'accomplissement des objectifs communs de la relation (Anderson et Coughlan, 2002). Elle s'analyse à travers un champ théorique large afin d'appréhender les facteurs coopératifs pérennisant les relations inter-entreprises étudiées. Les recherches mobilisent trois approches théoriques principales : la première est économique soit l'approche transactionnelle (Williamson, 1985), la deuxième est sociale soit l'approche de l'échange social (Macneil, 1978, 1980) et la troisième est politique soit l'approche par le pouvoir et la dépendance. La relation coopérative peut être vue comme un processus de développement de la relation d'échange entre deux entreprises indépendantes pour réaliser

un objectif stratégique commun, ayant une pertinence mutuelle et une performance d'ensemble (Donada et Nogatchewsky, 2005). La notion de coopération peut donc se définir également comme l'attente d'un échange équilibré des ressources nécessaires pour atteindre ensemble les objectifs intra et inter-organisationnels à travers des actions communes entre au moins deux acteurs (Vazquez et al., 2005) et un mode de gouvernance de la relation entre clients et fournisseurs (Liu et al., 2008).

2° - Hypothèses de recherche

Les acteurs du canal marketing développent de plus en plus des formes de coopération efficace, en passant d'une relation d'échange essentiellement transactionnel à un échange plus relationnel. La coopération est le premier objectif de développement des acteurs qui associent leurs ressources et leurs efforts afin d'établir et de maintenir des avantages concurrentiels dans le système de distribution (Vazquez et al., 2005) : la coopération est un moyen efficace de se développer, de contrôler et d'augmenter la performance des relations (Berthon et al., 2003). Les acteurs coopèrent pour améliorer l'efficacité et la productivité dans une relation d'échange. Nous formulons ainsi notre première proposition de recherche : *les acteurs développent des relations coopératives afin d'assurer leur pérennité et leur performance.*

Les chercheurs en marketing s'intéressent à expliquer l'influence des caractéristiques des relations, des comportements des acteurs sur la satisfaction et la continuité de leurs relations. Le concept relationnel et ses composantes sont définis en étudiant l'impact des facteurs comportementaux et organisationnels sur l'échange relationnel (Anderson et Narus, 1990). A partir de ces recherches, on a constaté que la confiance, l'engagement, la satisfaction et les normes relationnelles apparaissent comme les facteurs principaux du développement de la coopération (Berthon et al., 2003). La relation coopérative est influencée aussi par la dépendance ou l'interdépendance (Kim, 1999), par la confiance, la communication (Morgan et Hunt, 1994 ; Anderson et Narus, 1990 ; Yilmaz, et al., 2005) car elles découragent les comportements opportunistes (Brown et al., 2000). Nous sommes donc amenés à formuler la seconde proposition de recherche : *la confiance, l'engagement, l'interdépendance, la communication et la relation interpersonnelle sont les principaux facteurs dans l'établissement, le développement et le maintien de la relation coopérative.*

3° - Méthodologie de la recherche

Nous avons choisi de réaliser une enquête qualitative exploratoire. Cette étude exploratoire introduit à une procédure expérimentale qui nous permettra de déterminer et de préciser notre cadre théorique de recherche. Nous compléterons la méthodologie par une démarche quantitative qui nous permettra aussi de tester et vérifier nos hypothèses de recherche. La technique d'entretien utilisée est de type semi-directif, centrée sur des thèmes précis à aborder, conformément aux suggestions d'Evrard et al., (2003). Les entretiens semi-directifs ont été réalisés en face-à-face, sur le lieu de travail des interviewés, de mai à août 2009, dans trois régions du Vietnam. Selon Evrard et al. (2003), nous avons adopté une attitude d'empathie et avons pris le temps d'expliquer aux interviewés les objectifs de la recherche. D'une durée moyenne d'une heure à une heure et demie, les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des interviewés puis retranscrits dans leur intégralité. Ceci nous conduit à interviewer en profondeur une population composée de responsables industriels (directeur général, directeur commercial, etc.), de distributeurs (directeur d'achat, directeur de magasin, etc.) et de spécialistes-experts (instituts, consultants, etc.). Au total, 31 entretiens ont été réalisés auprès de distributeurs, producteurs et experts du secteur de la distribution de biens de grande consommation.

4° - Résultats et discussion de la recherche

■ *Discussion de la première proposition*

C'est un environnement concurrentiel qui a poussé les acteurs engagés à rechercher des solutions créatives et efficaces, notamment par l'instauration de relations de confiance, d'échange et de partenariat (Dang, 2006). Les relations sont des relations dominant-dominé. Le dominant, c'est le producteur national par rapport aux distributeurs, mais c'est aussi le distributeur par rapport aux petits producteurs. Ces relations de domination sont développées dans des climats très difficiles et conflictuels. *« Même si les grands distributeurs sont implantés depuis longtemps, ils restent désavantagés par rapport aux petits commerces en matière d'attrait de la clientèle »*.

La négociation commerciale devient un point d'importance dans la discussion entre les acteurs. *« Les relations sont souvent tendues et difficiles au moment et tout au long du processus de négociation »*. Dans le secteur de l'alimentaire, il y a beaucoup de petits fournisseurs sur lesquels la grande distribution exerce un pouvoir fort. *« Les relations entre distributeurs et fournisseurs, relations verticales le plus souvent non intégrées impliquant un mélange complexe de coopération et de concurrence, ont été marquées ces dernières années par un rapport de force plutôt favorable à la grande distribution dans certains domaines ou à la production dans d'autres domaines »* et par *« un élément important au sein d'une structure verticale : bien qu'ils aient des intérêts communs, certains de leurs objectifs peuvent diverger »*.

Nous avons observé qu'il y avait plusieurs fondements dans les dysfonctionnements de la relation. Ils sont liés aux conditions économiques et commerciales du contrat de distribution : catégorie de produits, volume de vente par transaction et par période, prix de vente au consommateur et politique de remise, frais de présentation des produits sur les rayons, délais de paiement, retour des produits non vendus, promotion des ventes. *« Le distributeur veut avoir un taux de marge élevé pour compenser ses frais de fonctionnement, le producteur veut de son côté préserver sa marge et la répercuter à l'identique pour tous les distributeurs »*. En raison de leurs investissements spécifiques, les grands distributeurs doivent engager plus de frais de distribution que les petits commerces. Ainsi, le prix de vente de la plupart des produits de la grande distribution est plus élevé. Les évolutions de l'environnement ont limité les investissements des acteurs en matière de réalisation, d'orientation à long terme et de développement de la relation d'échange. Ainsi *« Le secteur de la distribution a rencontré des difficultés liées à une baisse de la consommation, une forte concurrence horizontale surtout dans les offres commerciales, une "défidélisation" du consommateur, une poursuite du développement de la grande distribution et du mouvement de concentration des distributeurs »*.

Les acteurs favorisent volontairement la relation coopérative. Ils sont obligés de *« dépasser le terrain conflictuel et les simples conditions d'achat »* et *« sortir du commercial pour arriver sur d'autres domaines »* de la relation, afin d'économiser les coûts de marketing et de *« mieux répondre aux besoins du consommateur »*. Le distributeur doit mettre en œuvre des *« stratégies de différenciation entre les enseignes »* : se différencier par rapport aux autres concurrents sur *« les catégories de produits vendus, la promotion coopérée avec les producteurs et la promotion personnalisée du distributeur »*, *« les publicités et les services pour les clients »*. Par ailleurs, les grands distributeurs ne font pas qu'acheter des produits, ils doivent également les vendre aux consommateurs. Les consommateurs sont *« les autres partenaires qui jouent un rôle important en faisant participer les acteurs du secteur du marketing à l'élaboration et à la réalisation des relations coopératives »*. *« Le niveau de développement de la relation coopérative dépend soit des solutions à apporter pour régler des conflits, soit de la stratégie de chaque partenaire, soit du domaine de la relation »*. Les

domaines d'application de la relation coopérative sont d'une part « *la distribution physique, avec par exemple la fréquence et le volume de transaction, le stockage optimisé, la commande automatisée, l'échange de données, les assortiments et les gammes de produits* », et d'autre part « *les activités de marketing dans le canal qui est relié directement à la stratégie de marketing des acteurs* ». A partir de notre analyse des entretiens, il apparaît clairement que la relation coopérative ne se fait plus sur les contrats de distribution et les règles de commercialisation. Les partenaires devraient lancer des opérations et des projets communs pour assurer la croissance et le développement de leur relation, en améliorant leur système de distribution et leur coût de marketing dans la relation. Il leur faut aussi mettre en place des solutions pour diminuer les conflits et les dysfonctionnements dans la relation entre les acteurs. Cela peut contribuer à améliorer les relations actuelles et à développer la coopération.

- *Discussion de la deuxième proposition*

Premier facteur : la confiance

Les interviewés insistent sur le fait que « *la confiance existe sur plusieurs niveaux, soit la confiance interpersonnelle soit la confiance institutionnelle* ». C'est la confiance entre les acteurs qui permet d'abord de « *créer des contacts et de faire des échanges de marchandises* », ensuite de « *travailler ensemble en développant des projets* » et de « *développer la relation coopérative et obtenir de bons résultats* ». Avec la confiance réciproque, les acteurs sont amenés à échanger et à partager en toute honnêteté des informations opérationnelles et stratégiques, afin de contribuer de façon significative au développement de la relation coopérative. Les interviewés affirment aussi que « *la confiance demeure un processus implicite qui demande aux acteurs un engagement dans la relation de coopération* ». « *La confiance entre les producteurs et les distributeurs est peut-être encore plus importante dans notre économie de transition où les droits de propriété sont mal définis et où la légitimité du secteur privé fait l'objet de débats* ». Les interviewés confirment aussi que « *les relations coopératives dépendent du type de relation d'échange caractérisée par un niveau de confiance élevé qui permet aux parties de porter une attention particulière aux bénéfices d'une relation à long terme* ». La confiance entre les partenaires réduit les conflits et accroît le niveau de satisfaction (Anderson et Narus, 1990).

Deuxième facteur : l'engagement

Les interviewés insistent également sur l'engagement défini comme « *le désir d'un acteur de maintenir une relation avec un autre acteur* » ou comme « *deux partenaires qui ont la volonté de continuer une relation à long terme et s'y investissent, sans attendre de bénéfice à court terme* ». Si les acteurs mettent en œuvre leur engagement dans la relation coopérative, ils doivent avoir certes « *le désir ou l'intention de maintenir et de poursuivre la relation* » mais aussi « *la capacité d'investir des ressources et des inputs spécifiques* » et « *le sentiment d'obligation en termes de durabilité de la relation* ». Ainsi, l'engagement est « *un des facteurs de développement de la relation coopérative entre les producteurs et les distributeurs* » (Leonidou et al. 2006). Les contributions de chaque partenaire varient en fonction des caractéristiques des partenaires engagés, du type de coopération et du type d'accord (Dwyer et al., 1987). L'engagement aide aussi les partenaires à réaliser des objectifs communs (Anderson et Narus, 1990), à développer de nouveaux produits, à obtenir des performances satisfaisantes dans la relation coopérative (Collins et Burt, 2003).

Troisième facteur : la dépendance ou l'interdépendance

Les interviewés observent que « *chacun veut conserver sa liberté d'action, mais dépend de l'autre pour accomplir ses missions et objectifs* ». Selon un responsable du groupe des distributeurs, « *il est nécessaire de penser l'interdépendance entre les producteurs et les*

distributeurs comme une condition incontournable afin de développer les relations coopératives ». Cette interdépendance demande de la part des acteurs une définition claire de leur positionnement, des investissements en ressources humaines et financières, mais aussi le souci d'améliorer en continu la relation établie. L'interdépendance et l'incertitude de l'environnement peuvent se combiner de différentes façons. Si l'interdépendance et l'incertitude de l'environnement sont faibles, l'échange des biens du marché semble plus approprié pour les acteurs du canal marketing. Selon Scherer (1980), ce contexte est caractérisé par l'existence d'un grand nombre de producteurs et de distributeurs, les barrières à l'entrée et à la sortie du secteur de la distribution sont faibles et les produits sont plus homogènes et difficiles à différencier. C'est le cas du marché des produits alimentaires. A l'inverse, un haut niveau d'interdépendance entre les producteurs et les distributeurs, qui échangent beaucoup d'informations en vue de diminuer la très forte incertitude de l'environnement, crée une relation bilatérale entre les partenaires et exige un engagement très élevé entre eux.

Quatrième facteur : la communication

Les interviewees reconnaissent que *« la communication joue un rôle essentiel dans le fonctionnement du canal marketing en associant des questions structurales (par exemple, les questions de modèles des relations d'échange) et des questions comportementales (par exemple, les questions de pouvoir et de climat) »*. Les producteurs insistent aussi sur le fait que *« les acteurs du secteur du marketing en élaborant la stratégie de communication entre les partenaires doivent recourir à quatre dimensions : la fréquence, la direction, la modalité et le contenu pour favoriser la relation coopérative »*. La coordination entre une stratégie de communication adéquate et les conditions du secteur (structure, climat et pouvoir) permet vraiment aux partenaires d'obtenir de bonnes performances dans le processus de développement de la relation. La quantité et la qualité de la communication sont des facteurs essentiels pour que la collaboration soit un succès (Anderson et Narus, 1990) et alors *« la collaboration dans le processus de communication a un impact sur le processus d'intégration et de contrôle de la relation coopérative entre les acteurs du canal marketing »*. Les échanges d'information entre les producteurs et les distributeurs doivent être possibles à tout moment de la relation pour que cette relation puisse continuer à bien se développer (Filser, 1989). L'élaboration de la stratégie de communication joue un rôle important dans le développement de la confiance et dans le processus de la relation même (Leonidou et al. (2006).

Cinquième facteur : la relation interpersonnelle

Plusieurs recherches ont traité de la qualité des relations interpersonnelles, notamment en psychologie et en marketing relationnel (Gronroos, 1996) en analysant des échanges entre les acteurs du canal marketing qui se produisent dans un cadre apparenté. *« Dans notre système de distribution, les relations asymétriques existaient entre les acteurs : un petit producteur face à un distributeur puissant ou un grand producteur face à un petit distributeur »*. Le pouvoir de chaque acteur est différent, toutefois *« la relation interpersonnelle peut créer des conditions favorables ou non en termes d'échange et de développement de la relation coopérative »*. Selon notre recherche, le développement de la relation coopérative tient au *« processus qui permet de passer des échanges transactionnels à des échanges relationnels au sein desquels la relation interpersonnelle joue un rôle très important »*. La compréhension entre les personnes dans le milieu de travail (ou dans le milieu social) permet de *« mettre en place des contacts plus efficaces, de concentrer des activités sur les relations d'affaires dans les entreprises, de mieux régler des conflits, d'être en confiance et de prendre des engagements »*. Le contexte du secteur où la relation inter-firmes est incorporée dans des relations interpersonnelles est susceptible d'avoir un impact significatif sur les relations entre les partenaires.

5° - Conclusions et limites de la recherche

Les résultats de notre étude exploratoire ont montré que le développement d'une relation coopérative repose sur plusieurs facteurs concernant non seulement les caractéristiques de la relation mais aussi les caractéristiques des partenaires. La relation coopérative entre les acteurs va contribuer positivement à la performance du système de distribution en général et aux activités des partenaires en particulier (Chung et al., 2006). Notre recherche repose sur une approche qualitative exploratoire qui nous a permis de découvrir des éléments d'informations nouveaux et originaux sur la relation d'échange coopérative entre les acteurs du canal marketing. Elle a permis de mieux définir les problèmes à résoudre et de mieux répondre à des questions à la fois stratégiques et méthodologiques. Basée sur un échantillon de taille réduite, cette étude ne permet pas des conclusions généralisables à tout le secteur de la distribution, il nous reste donc à développer la problématique, le cadre conceptuel, les hypothèses de recherche et la méthodologie, afin de construire un modèle d'analyse mais aussi de décision : en effet producteurs, distributeurs et pouvoirs publics sont demandeurs et parties prenantes de la problématique développée.

Bibliographie

- ANDERSON, E., COUGHLAN, A.T. (2002). Channel management : structure, governance, and relationship management. In Weitz, B., Wensley, R. (eds.). *The handbook of marketing*, Thousand Oaks, CA : Sage Publications, p. 223-247.
- ANDERSON, J.C., NARUS, J.A. (1990). A model of distributor firm and manufacturer firm working partnerships. *Journal of Marketing*, n°54, p. 42-58.
- BERTHON, P., PITT, L.F., EWING, M.T, BAKKELAND, G., (2003). Norms and power in marketing relationships : alternative theories and empirical evidence. *Journal of Business Research*, vol. 56, n°9, p. 699-710.
- BROWN, J.T., DEV, C.S., LEE, D.J. (2000). Managing marketing channel opportunism : the efficacy of alternative governance mechanisms. *Journal of Marketing*, n°64(2), p. 51-65.
- CHEN, I.J., PAULRAJ, A. (2004). Towards a theory of supply chain management : The constructs and measurements. *Journal of Operations Management*, vol. 22, n°2, p. 119-150.
- CHUNG, J.-E., STERNQUIST, B., CHEN, Z. (2006). Retailer-buyer supplier relationships : The Japan difference. *Journal of Retailing*, vol. 82, n°4, p. 349-355.
- CLIQUET, G., FADY, A., BASSET, G. (2006). *Management de la distribution*. Paris : Dunod.
- DANG, V.M. (2006). Etudes de la relation coopérative entre les producteurs et les distributeurs de produits de grande consommation. *Journal of Science and Technology*, vol. 22, p. 82-96.
- DONADA, C., NOGATCHEWSKY, G. (2005). Vingt ans de recherches empiriques en marketing sur la performance des relations clients-fournisseur. *Recherche et Application en Marketing*, vol. 20, n°4, p. 72-96.
- DONEY, P.M., CANNON, J.P. (1997). An Examination of the Nature of Trust in Buyer-Seller Relationships. *Journal of Marketing*, vol. 61, April, p. 35-51.
- DWYER, F.R, SCHURR, P.H, OH, S. (1987). Developing byer-seller relationship. *Journal of Marketing*, vol. 51, n°2, April, p. 11-27.
- EVARD, Y., BERNARD, P., ROUX ELYETTE, R. (2003). *Market, études et recherches en marketing : Fondements Méthodes*. Paris : Nathan.

- FILSER, M. (1989). *Canaux de distribution*. Paris : Vuibert, Collection Gestion.
- GANESAN, S. (1994). Determinants of Long Term Orientation in Buyer – Seller Relationships. *Journal of Marketing*, vol. 58, p. 1-19.
- GRANOVETTER, M. (1985). Economic action and social structure : the problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, vol. 91, n°3, p. 481-510.
- GRÖNROOS, C. (1996). Relationship Marketing : Strategic and Tactical Implications. *Management Decision*, vol. 34, n°3, p. 5-14.
- HEIDE, J.B., JOHN, G. (1990). Alliances in Industrial Purchasing : The Determinants of Joint Action in Buyer-Supplier Relationships. *Journal of Marketing Research*, vol. 27, p. 24-36.
- KIM, K. (1999). On determinants of joint action in industrial distributor-supplier relationships : Beyond economic efficiency. *International Journal of Research in Marketing*, vol. 16, p. 217-236.
- LEONIDOU, L.C., PALIHAWADANA, D., THEODOSIOU, M. (2006). An integrated model of the behavioral dimensions of industrial buyer-seller relationships. *European Journal of Marketing*, vol. 40, n°1/2, p. 145-173.
- LIU, Y., LUO, Y., LIU, T. (2008). Governing buyer-supplier through transactional and relational mechanisms : Evidence from China. *Journal of Operation Management*, vol. XX, p. 1-16.
- LUSCH, R.F., BROWN, J.R. (1996). Interdependency contracting and relational behavior in marketing channels. *Journal of Marketing*, vol. 60, n°4, p. 19-38.
- MORGAN, R.M., HUNT, S.D. (1994). The Commitment Trust Theory of Relationship Marketing. *Journal of Marketing*, vol. 58, n°3, p. 20-38.
- SCHERER, F.M. (1980). *Industrial Market Structure and Economic Performance*. Chicago : Rand McNally.
- SKINNER, S.T., GASSENHEIMER, J.B., KELLEY, S.W. (1992). Cooperation in Supplier-Dealer Relations. *Journal of Retailing*, vol. 68, n°3, p.174-193.
- VAZQUEZ, R., IGLESIAS, V., ALVAREZ-GONZALEZ, L.I. (2005). Distribution Channel Relationships : The Conditions and strategic Outcomes of cooperation between Manufacturer and Distributor. *International Review of Retail Distribution and Consumer Research*, vol. 15, n°2, p. 125-150.
- WIERTZ, C., RUYTER, K.D, KEENB, C., STREUKENSA, S. (2004). Cooperating for service excellence in multichannel service systems an empirical assessment. *Journal of Business Research*, vol. 57, p. 424-436.
- WILLIAMSON, O.E. (1985). Comparative Economic Organization : The analysis of Discrete Structural Alternatives. *Administrative Science Quarterly*, vol. 36, p. 269-296.
- YILMAZ, C., SEZEN, B., OZLEM, O. (2005). Joint and interactive effects of trust and (inter) dependence on relational behaviors in long-term channel dyads. *Industrial Marketing Management*, vol. 34, n°3, p. 235-248.

Perceptions des dirigeants d'entreprise et des consommateurs à l'égard de la Responsabilité Sociale des Entreprises

Duc Hieu Pham

*Docteur en sciences de gestion
Faculté des sciences de l'administration - Université du Commerce de Hanoï*

Cet article vise à examiner comment les dirigeants de différentes entreprises vietnamiennes mais aussi les consommateurs perçoivent la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Les résultats de la recherche montrent qu'une grande proportion de gestionnaires exprime une attitude très positive envers la RSE, tandis que la perception des consommateurs est elle plus nuancée et discutable. Par ailleurs, les tests d'hypothèses montrent qu'il y a un décalage entre ce que les gestionnaires disent et ce qu'ils font réellement. Néanmoins, la volonté d'apprendre et d'acquérir plus de connaissances sur la RSE présage d'un avenir positif pour la mise en place de la RSE au Vietnam.

1° - Introduction

La responsabilité sociale des entreprises (*Corporate Social Responsibilities*) est une question contemporaine posée aux petites et grandes entreprises dans tous les pays du monde. Elle est apparue suite à la révélation de situations comme celle du groupe Nike boycotté en raison des conditions de travail en Asie de l'Est et en Asie du Sud-est ; du groupe GAP attaqué en raison du travail des enfants, ou plus généralement face aux comportements pollueurs de certaines entreprises nuisant par ailleurs à leur propre réputation.

Au Vietnam, la RSE est un concept relativement nouveau pour de nombreuses raisons, la raison majeure étant le manque de préoccupation de la collectivité publique et de la communauté des entreprises. Cependant, dans le processus d'intégration à l'économie mondiale, il est nécessaire de changer la perception des entreprises et du public sur cette question.

Depuis quelques années, de nombreuses entreprises du Vietnam ont progressivement engagé leur responsabilité sociale sous des formes différentes comme par exemple protéger la santé des consommateurs, offrir des bourses aux élèves et étudiants pauvres, soutenir des actions de protection de l'environnement... Mais, en réalité peu de recherches au Vietnam ont tenté de clarifier les facteurs affectant la mise en œuvre de la RSE et l'obligation d'établir un rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise, d'où tout l'intérêt de la recherche ici présentée.

Cet article est divisé en quatre parties : la première présente le cadre théorique et les hypothèses de recherche, la deuxième partie décrit la méthodologie de recherche et le processus de collecte des données, la troisième partie synthétise les résultats et les discussions, la quatrième partie apporte des recommandations.

2° - Cadre théorique et hypothèses

- *Cadre théorique*

Selon la Commission du développement durable des Nations Unies (UNSD) et la Banque Mondiale (BM), la RSE est définie comme l'engagement des entreprises à la contribution au développement durable économique, social et environnemental. D'un point de vue académique, il y a de nombreuses théories sur la responsabilité sociale des entreprises, les deux plus importantes sont « *the Triple bottom line* » d'Elkington (1997) et « *the Stakeholder theory* » de Freeman (1984).

The Triple bottom line d'Elkington

Cette théorie a été énoncée la première fois par Elkington (1997) qui a suggéré que le développement durable des entreprises devait être examiné sous trois aspects : économique, environnemental et social. Une entreprise a non seulement des objectifs économiques par la création de valeur, mais aussi d'autres objectifs comme protéger et développer l'environnement social. Pour cette raison, la théorie d'Elkington est décrite comme « *le modèle d'une société durable* ». A côté de l'information sur la situation financière et économique de l'entreprise, il faut informer aussi sur les aspects sociaux et environnementaux pour répondre aux besoins des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

The Stakeholder theory de Freeman

Cette théorie a été développée à partir du modèle initial de Freeman (1984) et pose que tout groupe ou individu peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs de l'entreprise. Le cœur de la théorie de Freeman est la valeur économique considérée comme objectifs stratégiques de l'organisation. Par ailleurs, Freeman a indiqué que l'entreprise doit tenir compte du pouvoir des groupes qui ont des bénéfices indirects vis-à-vis de l'entreprise.

Basée sur la théorie de Freeman, Baron (2005) a opéré une distinction des « parties prenantes » en deux groupes : groupe de marché (*Market Group*) et groupe de hors marché (*non-market Group*). Les deux groupes impactent à différents niveaux la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises. Plus précisément, ils font pression mais aussi incitent et motivent les entreprises à réaliser des actions en faveur de la responsabilité sociale.

- *Hypothèses*

Hypothèse 1 - Perception des dirigeants d'entreprise à l'égard de RSE et reporting de responsabilité sociale : dans le contexte du Vietnam, la mise en œuvre de la RSE et le reporting de responsabilité sociale sont influencés par la perception des dirigeants d'entreprise.

Hypothèse 2 - Perception des consommateurs à l'égard de RSE et reporting de responsabilité sociale : dans le contexte du Vietnam, le comportement des consommateurs est influencé par la mise en œuvre de la RSE et le reporting de responsabilité sociale.

3° - Méthode de recherche et collecte des données

L'étude a été réalisée à partir d'une méthodologie quantitative, principalement en se basant sur des données primaires. L'enquête par questionnaire a été conçue en deux versions : une pour les gestionnaires de trente sociétés opérant dans trois domaines (la banque, la production de boissons et de vêtements), une autre version pour les clients des entreprises ci-dessus mentionnées. En raison d'une contrainte de temps, l'étude s'est déroulée

principalement dans deux grandes villes : Hanoi et Ho Chi Minh Ville, aussi bien pour les dirigeants d'entreprise que pour les consommateurs. Par contact direct ou courrier électronique, 100 questionnaires ont été distribués auprès de gestionnaires et 200 auprès de consommateurs.

4° - Résultats de la recherche

- *Résultats de l'enquête auprès des gestionnaires*

Sur 100 questionnaires distribués aux gestionnaires, 32 réponses ont été reçues. Quelques résultats du traitement des données sont présentés dans les paragraphes suivants.

Les résultats montrent que, sur cinq des huit questions de l'enquête, plus de 50% des répondants donnent un avis positif sur la RSE. Pour 75% des répondants, l'organisation ou la participation à des activités dans l'intérêt de la communauté est ce qui définit la RSE. Plus de 75% des gestionnaires ont déclaré que leurs entreprises ont dépensé plus pour améliorer la qualité et les conditions de travail. Plus de 68% ont dit que leur participation aux programmes et projets relatifs à la RSE peuvent améliorer leur image auprès des clients et du public. Seulement 6% ne pensent pas que la mise en œuvre de la RSE apportera des avantages à long terme. Plus de la moitié des gestionnaires (56%) ont constaté que l'entreprise soucieuse de responsabilité sociale voit les relations avec ses employés s'améliorer. D'autre part, 63% croient que la responsabilité sociale et le reporting de responsabilité sociale deviendront dans l'avenir une pratique commune. Ces résultats montrent que les gestionnaires sont conscients du rôle important de la RSE et du reporting de responsabilité sociale, on peut penser aussi que cette responsabilisation va se développer.

Toutefois, il y a une part non négligeable de dirigeants ayant des avis plus mitigés. 25% ont encore des doutes sur le rôle de la responsabilité sociale comme facteur commercial stratégique pouvant accroître la compétitivité des entreprises. Ils ne sont que 8% à penser que les rapports sur la responsabilité sociale peuvent affecter les décisions des investisseurs. L'impact de la mise en œuvre de la RSE sur la décision des investisseurs n'est pas encore clairement ressenti car 31% des répondants révèlent une attitude neutre.

Le test du Chi2 sur le lien entre perceptions des dirigeants d'entreprise à l'égard de la RSE et le reporting de responsabilité sociale donne le résultat :

$$\chi^2 = 7,10 \text{ tandis que } \chi^2_{\alpha,(r-1)(c-1)} = \chi^2_{0,05,6} = 12,59 \text{ (}\alpha = 0,05 \text{ et df} = 6\text{)}.$$

$$\text{A cause de } \chi^2 < \chi^2_{\alpha,(r-1)(c-1)} = \chi^2_{0,05,6}$$

l'hypothèse 1 n'est pas acceptée. En d'autres termes, la connaissance des gestionnaires de la RSE et le reporting de responsabilité sociale sont indépendants.

- *Résultats de l'enquête auprès des consommateurs*

Sur les 200 questionnaires distribués aux clients, 97 réponses ont été reçues, soit 48,5% de taux de réponse. Quelques résultats du traitement des données sont présentés ci-dessous. Les résultats montrent que 6 questionnaires sur 8 recouvrent à plus de 50% une perception positive de la RSE. Environ 71% des personnes interrogées connaissaient la signification et le contenu de la RSE. 52% pensent que les entreprises doivent assumer leur responsabilité sociale. Une part importante des consommateurs (62%) déclare vouloir acheter et continuer d'acheter les produits des entreprises qui développent la responsabilité sociale. D'autre part,

51% des clients ont dit qu'il est nécessaire de chercher à comprendre la stratégie de mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises. 53% des personnes interrogées ont déclaré vouloir changer de comportement et aller vers plus de responsabilité à l'égard de la société.

Cependant, ces résultats ne signifient pas que les consommateurs ont toujours un comportement positif en termes de responsabilité sociale : 69% pensent qu'ils peuvent acheter des produits auprès d'entreprises enfreignant les règles morales et la responsabilité sociale. La plupart d'entre eux ne sont pas d'accord (56%) ou totalement en désaccord (14%) sur le fait de payer plus chers des produits issus des entreprises socialement responsables.

L'analyse des données en fonction de l'âge apporte des résultats significatifs. Les jeunes ont exprimé une attitude plus positive envers la RSE que les consommateurs plus âgés. Beaucoup sont étudiants ou jeunes travailleurs. Ils s'intéressent davantage au développement et à la réussite de la RSE, ainsi qu'aux stratégies à mettre en œuvre. Mais, les conditions économiques ne leur permettent pas d'acheter les produits de haute qualité au prix élevé.

Le test du Chi2 sur le lien entre perceptions des consommateurs à l'égard de la RSE et le reporting de responsabilité sociale donne le résultat :

$$\chi^2 = 163,91 \text{ tandis que } \chi^2_{\alpha,(r-1)(c-1)} = \chi^2_{0,05,12} = 21,03 \text{ (} \alpha = 0,05 \text{ et df} = 12\text{)}.$$

$$\text{Quand } \chi^2 > \chi^2_{\alpha,(r-1)(c-1)} = \chi^2_{0,05,12}$$

l'hypothèse 2 est acceptée. C'est-à-dire que les décisions d'achat des consommateurs, dans une certaine mesure, sont affectées par la mise en œuvre de la responsabilité sociale ainsi que par les informations publiées et relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise.

5° - Conclusion et recommandations

Pour les gestionnaires, un niveau élevé de connaissance et de reconnaissance de la responsabilité sociale des entreprises ne garantit pas encore ou toujours le passage à la mise en œuvre de la RSE et le respect de l'obligation d'établir un rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise. Malgré des consommateurs vietnamiens aux pratiques et opinions plus nuancées, les résultats de la recherche montrent que leur intérêt pour la RSE et leurs décisions d'achat affectent la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises.

Même si la production et la diffusion de produits de haute qualité à un prix raisonnable représentent une façon de montrer et d'exécuter leur responsabilité sociale, les entreprises ont aussi besoin de valoriser publiquement d'autres données informatives ou factuelles comme leurs responsabilités à l'égard des employés, de la communauté et en particulier leur responsabilité environnementale. Les entreprises tiennent à expliciter leurs impacts sur l'environnement à la fois social et naturel, comme par exemple leur consommation en ressources non renouvelables, leur quantité d'émissions polluantes, leur coût de prévention des risques, leur évaluation de l'impact environnemental... Ces informations doivent être publiées au même titre que l'information financière traditionnelle. Toutefois, en raison du manque d'exigences fortes de la part des autorités publiques, des investisseurs et des consommateurs, les entreprises vietnamiennes ne sont pas prêtes à rapporter leurs activités sociales. Par conséquent, les consommateurs n'ont aucune information ou des informations limitées sur la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises.

Les agences de gestion de l'Etat doivent avoir des politiques visant à promouvoir la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises et la mise en place de mesures pour l'exécution de cette responsabilité, responsabilité qui doit progressivement devenir une règle générale dans les activités économiques.

Bibliographie

BARON, D. (2005). *Corporate Social Responsibility and Social Entrepreneurship*. Working paper series, Stanford University.

CONE INC. (2004). *Cone Corporate Citizenship Study*. Boston : MA.

DAWKINS, J. (2004). *The Public's views of Corporate Responsibility*. White Paper Series, MORI.

ELKINGTON, J. (1997). *Cannibals with forks : The triple bottom line of 21st Century business*. Oxford : Capstone.

FREEMAN, E. (1984). *Strategic management : A stakeholder approach*. Boston : Pitman.

FRIEDMAN, M. (1970). The social responsibility of business is to increase profits. *New York Times Magazine*, September 13, p. 32-33, 122, 126.

FRIEDMAN, S., MILES, S. (2002). Developing stakeholder theory. *Journal of Management Studies*, n°39(1), p.1-21.

WBCSD, World Business Council for Sustainable Development (2004). *Cross Cutting Themes – Corporate Responsibility*, sur le site <http://www.wbcd.org>, réf. du 30 novembre 2009.

La perception de la carrière entrepreneuriale chez les étudiants vietnamiens

Van Trang Tran

*Docteur en science de gestion
Ecole Supérieure de Commerce de Hanoï*

La littérature en entrepreneuriat renseigne encore peu sur le contenu d'une formation en vue de favoriser l'orientation entrepreneuriale des étudiants. Or il nous paraît nécessaire, pour qu'une telle formation soit performante, de comprendre au préalable les perceptions et les croyances que les étudiants ont vis-à-vis de la création d'entreprise comme perspective de carrière. Pour des raisons idéologiques, il n'était pas envisageable, pendant longtemps, de donner des cours d'entrepreneuriat dans le système éducatif vietnamien. Cet enseignement n'a commencé au Vietnam que depuis quelques années pour satisfaire les besoins de jeunes étudiants immergés dans une économie dynamique et en pleine croissance. Cette nouvelle pratique invite les formateurs vietnamiens à des réflexions scientifiques rigoureuses afin d'adapter cet enseignement aux particularités du contexte. Dans un environnement où sont mélangées des forces du passé (idéologie marxiste, tradition culturelle dévalorisant l'entrepreneur...) avec les mutations récentes (choix de l'économie privée et libérale), les jeunes étudiants pourraient avoir des perceptions erronées et recevoir des informations contradictoires par rapport à une carrière entrepreneuriale.

A la lumière des modèles d'intentions, notamment la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991), nous cherchons à répondre à deux questions principales : « comment expliquer l'intention des étudiants vietnamiens de créer une entreprise ? » et « de quelle manière se forment leurs perceptions entrepreneuriales ? ».

Une enquête par questionnaire a été menée auprès de 610 étudiants en gestion appartenant à quatre universités d'Hanoï. Les échelles de mesure des variables principales (intention, attitude, contrôle perçu et croyances) ont été adaptées à partir de celles proposées par Kolvereid (1996) et Emin (2003). Des analyses (régression multiple, analyses en composantes principales...) ont été réalisées sur les données obtenues.

Les résultats confirment d'abord l'utilité du modèle d'Ajzen (1991) pour expliquer l'intention entrepreneuriale en contexte universitaire vietnamien, avec 50% de la variance de l'intention restituée. De plus, « l'attitude » présente un poids prépondérant dans l'explication de l'intention des étudiants vietnamiens de créer une entreprise, tandis que « le contrôle perçu » n'y joue qu'un rôle limité. Ce résultat est contraire à celui obtenu sur une population étudiante par Krueger et al. (2000) et Kolvereid (1996), mais il est conforme aux conclusions d'Emin et al. (2005), de Kennedy et al. (2003).

Alors, si l'objectif de la formation à l'entrepreneuriat est de favoriser l'orientation entrepreneuriale chez les étudiants vietnamiens, les enseignants devraient travailler avant tout sur les éléments qui font de la création d'entreprise un choix professionnel attractif. Par ailleurs, la contribution à « la norme sociale » dans le modèle est significative même si son poids explicatif est très modéré. Ce résultat confirme l'influence notable de la famille et de l'entourage dans la décision professionnelle des étudiants vietnamiens.

Au niveau des croyances sous-jacentes à l'attitude, « l'image perçue des entrepreneurs » constitue d'abord la variable la plus importante à expliquer une attitude favorable ou défavorable des étudiants vis-à-vis d'une carrière entrepreneuriale, ce qui présente une

particularité du contexte vietnamien. De plus, plus l'étudiant valorise des valeurs comme la *réalisation personnelle*, la *reconnaissance des autres*, la *créativité*, le *relèvement des défis*, la *responsabilité*, l'*autonomie*, le *pouvoir*, le *statut social*... dans sa vie professionnelle, plus favorable sera son attitude envers la création d'entreprise. Ces résultats vont dans le sens des études empiriques de Kolvareid (1996). Par contre, celui qui attend la *simplicité*, la *légèreté* au travail a tendance à être défavorable à une carrière entrepreneuriale. Enfin, un résultat intéressant s'est révélé au niveau des croyances sous-jacentes au contrôle perçu : un jugement irréaliste des étudiants vis-à-vis de leur capacité entrepreneuriale dans des conditions de manque d'information.

Bibliographie

AJZEN, I. (1991). The theory of planned behaviour. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, vol. 50, p. 179-211.

EMIN, S. (2003). *L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics : le cas français*. Thèse pour le Doctorat de Sciences de Gestion, Université Grenoble II, sous la direction de R. Paturol.

EMIN, S., BOISSIN, J.-P., CHOLLET, B. (2005). Le faible attrait des étudiants pour l'entrepreneuriat : éléments d'analyse pour l'action. *Actes de la 14^e Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique*, 6-9 juin, Angers, 2005.

KENNEDY, J., DRENNAN, J., RENFROW, P., WATSON, B., (2003). Situational factors and entrepreneurial intentions. *16th Annual Conference of Small Enterprise Association of Australia and New Zealand*, 28 September - 1 October 2003.

KOLVEREID, L. (1996). Prediction of employment status choice intentions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, n°20(3), p. 47-57.

KRUEGER, N.F., REILLY, M.D., CARSRUD, A.L. (2000). Competing models of entrepreneurial intentions. *Journal of Business Venturing*, n°15(5/6), p. 411-432.

TRAN VAN-TRANG (2010). *L'effet de la sensibilisation à l'entrepreneuriat sur l'intention des étudiants de créer une entreprise. Le cas du Vietnam*. Thèse pour le Doctorat en Sciences de Gestion, Université de Bretagne Occidentale, sous la direction de R. Paturol.

Les influences interpersonnelles : étude du comportement d'achat à travers l'approche motivationnelle

Hoang Minh Doan

*Enseignant en marketing
Ecole Supérieure d'Economie Nationale (ESEN)*

Issue d'une culture collectiviste, la société vietnamienne est caractérisée par une présence importante des relations interpersonnelles qui exercent de fortes influences sur le comportement des individus. A travers une étude qualitative sur les relations interpersonnelles entre les consommateurs vietnamiens, nous avons découvert le rôle important des influences interpersonnelles dans leur comportement et distingué cinq origines motivationnelles de ces influences : la recherche d'information, le respect des normes de conformité, l'esprit concurrentiel, l'affection pour autrui et la recherche d'un appui sécurisant. Le caractère relationnel dans la société représente un facteur important à ne pas négliger dans toute étude sur les Vietnamiens, dont l'application peut se trouver dans des domaines aussi variés que la gestion (ressources humaines, négociations commerciales, marketing), les relations internationales, l'éducation, etc.

1° - Introduction

Les relations entre les individus et les groupes constituent un vaste champ d'analyse pour de nombreuses recherches. En particulier, l'analyse des effets d'influence entre un individu et son entourage représente un sujet important dans les recherches en gestion. Cependant, la nature des effets d'influence individu-groupe ne semble pas la même selon les cultures collectivistes et individualistes. Dans les sociétés collectivistes, la conscience du « nous » est soulignée, ce qui implique la solidarité du groupe, le partage, les devoirs et les obligations individuelles, la dépendance émotionnelle, le besoin de relations amicales stables et prédéterminées, les décisions en groupe (Hofstede, 1991). En revanche, l'individualisme se rapporte à une société dans laquelle le lien entre les individus est lâche, et qui souligne la conscience du « moi » avec l'autonomie, l'indépendance émotionnelle, l'initiative individuelle, le droit à la vie privée, la recherche de l'autonomie et du plaisir individuel (Hofstede, 1991 ; Aaker et Maheswaran, 1997 ; Kim et Nam, 1998). Dans cette perspective, il s'avérerait imprudent d'utiliser les concepts et outils déjà développés dans les recherches occidentales pour analyser les effets d'influence interpersonnelle chez les Vietnamiens. En revanche, l'analyse de ce phénomène dans le contexte d'une société collectiviste peut faire émerger de nouveaux aspects qui contribueront aux connaissances dans le domaine.

2° - Les influences interpersonnelles chez les Vietnamiens : une approche à travers l'analyse des motivations

Nous avons mené une étude qualitative exploratoire sur les Vietnamiens et leurs perceptions du rôle des « autres » dans leur comportement d'achat et de consommation. Plus précisément, l'objectif de cette étude est d'examiner les motivations par lesquelles les Vietnamiens peuvent subir l'influence des « autres » dans les actes d'achat et de consommation.

Nous avons utilisé deux méthodes de collecte de données. La première consiste en des recueils de réflexions écrites. Nous avons proposé un thème d'expression libre à partir de la question : « Que pensez-vous de l'influence des autres sur votre comportement d'achat en général ? Veuillez citer des exemples ». L'échantillon choisi est un groupe de cinquante personnes qui travaillent dans différents secteurs et provinces. Il s'agit d'une classe de formation continue où les participants viennent aux cours chaque semestre pendant un ou deux mois.

La deuxième méthode utilisée est l'entretien individuel. Une série d'une trentaine d'entretiens semi-directifs de 15-20 minutes a été réalisée auprès d'un échantillon de convenance élaboré en fonction de critères de diversité d'âge, de sexe, de profession. Tous les entretiens ont été enregistrés pour retranscription.

Notre objectif est centré sur l'analyse des différentes motivations par lesquelles un individu accepte ou subit l'influence des autres en modifiant son comportement. A travers l'analyse des expressions écrites et des réponses enregistrées, nous avons identifié cinq motivations importantes qui expliquent les effets d'influences interpersonnelles : la recherche d'information, le respect des normes, l'esprit compétitif, l'affection pour autrui, la recherche d'un appui sécurisant.

- *La recherche d'information*

C'est sans doute la manifestation la plus fréquente de l'influence d'autres personnes éprouvée par les interviewés et aussi la plus partagée. Il semble évident, pour les interviewés, de consulter les autres avant de faire des achats, parfois même des achats ordinaires. Non seulement la majorité des répondants reconnaît la fonction de source d'information des groupes de référence mais encore y accorde une confiance relativement élevée. Ainsi, loin d'une position passive, il semble que les individus procèdent d'une manière plutôt active dans la recherche d'information auprès de leur entourage.

Nous obtenons également des réponses, moins nombreuses, qui ne reconnaissent pas l'importance des autres comme source d'information fiable ou bien qui gardent une attitude sceptique et prudente devant les informations fournies par les autres. Leur réponse reflète, sinon un refus de l'importance du rôle des autres dans la recherche d'information, du moins une volonté de préserver l'indépendance dans leur raisonnement. Ils ne considèrent pas les autres comme une source d'information importante et surtout ils gardent une attitude plus critique sur les informations reçues. Cependant, ces personnes peuvent être malgré tout, d'une manière ou d'une autre, et inconsciemment influencées par les informations issues de leur entourage. En tout cas, il s'agit ici d'une confiance beaucoup plus modérée que ce que nous avons vu précédemment. Ceci suggère que les individus peuvent être sensibles, à différents niveaux, à l'influence informative des groupes de référence. Ainsi, on observe une première manifestation très nette de l'influence du groupe de référence, bien connue dans les recherches en comportement du consommateur sous le nom d'influence informative (Bearden, Netemeyer et Teel 1989 ; Herr, Kardes et Kim, 1991 ; Mascarenhas et Higby, 1993).

- *Le respect des normes*

L'aspect normatif de l'influence des autres sur un individu est reflété par le fait que, dans plusieurs cas, un des critères de choix d'un produit est de « vérifier si ce produit est généralement choisi par les autres ». L'existence depuis toujours des pressions invisibles de conformité et d'harmonie dans la tradition vietnamienne, que peu de personnes pensent à remettre en cause, constitue une condition favorable qui rend les individus plus ou moins sensibles à ce type d'influence. Ainsi, l'accord et l'approbation des autres sur le choix d'un

produit interviennent beaucoup sur la décision d'un individu. Plus d'une fois les personnes interrogées ont reconnu qu'ils reverraient leur décision en cas de désaccord avec les autres.

A côté de cette catégorie d'individus qui se montrent relativement sensibles aux normes sociales et aux habitudes communes dans la société, nous avons observé un autre groupe d'individus qui ne le sont pas ou le sont à un moindre degré. Il semble pour eux que les changements rapides de la société vietnamienne ces dernières années rendent moins solides les bases normatives de la société et, par conséquent, ils ne trouvent d'autres points de repère que dans leur propre besoin. Parfois, c'est un refus absolu d'influence des autres. Toutefois, les réponses des interviewés portent davantage sur l'opinion que sur l'action réelle, et par conséquent, peuvent refléter plutôt une envie personnelle d'être indépendant. En tout cas, ceci suggère que les individus sont différents dans leur sensibilité aux pressions normatives de la société.

■ *L'esprit compétitif*

Un troisième aspect de l'influence du groupe identifié dans les réponses des interviewés est le fait que, pour certains, les actes d'achat et de consommation sont motivés par un souci de compétition. Ceci agit sur eux de sorte qu'ils font constamment des réflexions sur les actions des autres et leurs propres actions. Ils observent ce que font les autres, procèdent à des comparaisons, remarquent les écarts, et essaient de les combler. Nous constatons ici la présence du facteur « souci de la face » qui semble être l'objectif final dans cette compétition. En ce sens, les effets coïncident en quelque sorte avec ceux de l'influence normative : ils aboutissent à une certaine unanimité. La différence se trouve plutôt au niveau de la motivation. Dans un cas, le motif de départ est le respect de l'harmonisation commune. L'individu s'efforce de faire comme les autres pour ne pas briser la concordance du système, la priorité étant à l'intérêt collectif. Dans un autre cas, il s'agit davantage d'une aspiration individualiste de préserver la face : « je ne veux pas être inférieur aux autres ! ». C'est l'intérêt personnel qui seul est pris en compte. Cette révélation montre l'intérêt d'approfondir les effets d'influences interpersonnelles dans les origines motivationnelles de « l'influencé ».

Toujours dans un esprit comparatif, plusieurs reconnaissent qu'il leur est arrivé de chercher à acheter ou consommer un produit plus cher que celui que leurs amis ont acheté pour se démarquer des autres, ou bien qu'ils ne veulent pas consommer le même produit que les autres pour se différencier, attirer l'attention des autres. Le résultat de ce processus sera à l'opposé de celui de l'influence normative : il crée de la diversité, de l'originalité. Il s'agit ici d'une tendance peu compatible avec la tradition collectiviste vietnamienne qui tend à « détruire » le soi (Mai Huy Bich, 1993). Cependant, c'est une tendance qui peut être observée de plus en plus chez une partie des Vietnamiens, apparemment chez les plus jeunes citoyens : ils veulent sortir de l'ordinaire et devenir unique. Ce phénomène de rapprochement vers les valeurs individualistes occidentales reflète une volonté de liberté individuelle de plus en plus développée avec l'ouverture économique et le processus de mondialisation du pays. Il est intéressant de remarquer que le facteur du groupe de référence joue toujours un rôle très important ici : c'est pour créer une impression forte auprès de son entourage que ces personnes s'engagent dans cette compétition. Ce phénomène se manifeste moins chez les personnes plus âgées : très souvent elles reconnaissent cette tendance de comportement dans la société, « chez les autres », mais ne l'admettent pas dans leur propre comportement. Nous pensons qu'il y a plus d'une explication à cette situation. D'un côté, de par leur expérience, elles sont sans doute plus conscientes de leurs ressources, surtout lorsqu'elles ont vécu les époques difficiles des années de guerre et d'après-guerre. D'un autre côté, comme nous l'avons remarqué, il s'agit d'un comportement proche de l'individualisme qui va à l'encontre des normes habituelles de modestie et de modération à la confucéenne (Huu Ngoc, 1996). Il est compréhensible que

cela ne convienne pas au système de valeurs des personnes plus âgées. Même si c'est le cas, il ne leur est pas facile de l'admettre.

- *L'affection pour autrui*

Les trois précédents aspects des influences interpersonnelles, que nous venons d'examiner, agissent sur un individu à travers des processus de raisonnement volontariste. C'est le côté rationnel de l'individu qui entre en jeu : je recherche de l'information auprès des autres pour mieux décider, je respecte des normes sociales admises par les autres pour assurer l'harmonie sociale, j'essaie de rattraper ou de dépasser les autres pour promouvoir mon image personnelle. L'analyse qualitative des contenus de notre enquête nous permet de relever également une dimension plus sentimentale dans la manière dont plusieurs personnes interrogées perçoivent le rôle de leur entourage et agissent vis-à-vis de celui-ci. La manifestation de cette dimension est moins perceptible que celle concernant les autres types d'influence. Nous la découvrons surtout à travers les expressions écrites des personnes interrogées. Leur opinion semble affectée par les sentiments qu'elles éprouvent à l'égard de leurs proches. Nous pensons qu'il s'agisse d'un autre aspect de l'influence interpersonnelle que nous considérons comme motivation affective. Un acte individuel de consommation ne concerne pas uniquement la satisfaction de l'individu mais aussi celle des autres. Nous retrouvons ici une caractéristique bien connue dans les relations interpersonnelles des cultures collectivistes et confucianistes : l'absence de distinction entre les objectifs personnels et collectifs. En effet, selon Triandis (1989), dans une société collectiviste, les individus ne font pas de distinction entre les objectifs personnels et collectifs. S'ils le font, ils placent leurs intérêts personnels après ceux de la collectivité. Nous identifions ici une dimension affective qui n'a pas pour origine un souci de normativité comme dans le cas précédent, mais le bien-être des autres.

- *La recherche d'un appui sécurisant*

Le dernier aspect de l'influence du groupe de référence que nous identifions à travers notre enquête est celui lié à une tendance à la recherche de sécurité auprès des autres. En effet, plus que la recherche d'informations objectives pures pour enrichir les connaissances sur un produit sur lequel ils en ont peu, les personnes entrent activement dans la consultation, la comparaison avec les autres en quête d'une approbation, d'une réassurance. Ils n'attendent pas seulement des informations, mais encore un appui pour leur choix, un moyen de réduire leurs doutes dont, seuls, ils ne peuvent pas se débarrasser. Nous identifions ici une motivation de recherche de sécurité. Encore une fois, cet aspect semble cohérent avec les caractéristiques sociales des pays collectivistes asiatiques. D'un côté, la présence de différentes relations sociales enchevêtrées, plus ou moins étroites, permet aux individus de toujours trouver un support auprès de leur entourage. D'un autre côté, l'existence de systèmes de normes sociales implicites ou explicites réduit leur degré d'indépendance (Do et Phan, 2002). Les personnes ont ainsi l'habitude de se baser sur les opinions et les comportements des autres. Il semble que tant qu'ils ne trouvent pas l'approbation des autres, ils ne peuvent pas se sentir tranquilles. Nous retrouvons ici les manifestations liées au concept de « confiance en soi du consommateur », défini comme la capacité perçue du consommateur à prendre de bonnes décisions, à faire de bons choix (Bearden, Netemeyer et Teel, 1990). Ici, un manque de confiance en soi chez le consommateur apparaît comme un antécédent de sa tendance à rechercher chez les autres de l'assurance dans les opinions et approbations. Dans tous ces cas, l'objectif final demeure la recherche d'un état de tranquillité, de sûreté.

Il est intéressant de remarquer que c'est parfois plus la ressemblance avec les autres qui peut rassurer l'individu que la confirmation par les autres qu'il a pris la bonne décision : « Faire comme les autres est plus rassurant ». Il semble que c'est l'appartenance qui donne le sentiment de sécurité : même dans le cas où faire comme les autres conduit à une issue

négative, l'individu ne sera pas seul. En effet, habitués à être entourés des autres, à rester dans les normes établies, il paraît dangereux pour certains de se trouver seuls. Ils cherchent donc à s'assimiler dans le groupe, à continuer à faire comme les autres, et donc à respecter les normes existantes. Cela devient une sorte de cercle vicieux où ceux qui y sont ne peuvent pas en sortir facilement.

3° - Conclusion et implications managériales

L'analyse qualitative nous a permis de percevoir les différentes motivations par lesquelles un individu peut subir les influences des autres. Le sujet des influences interpersonnelles, ou de l'influence du groupe de référence, a été traité dans de nombreuses recherches occidentales. En distinguant cinq types de pouvoir social, ces recherches s'intéressent plutôt à la source d'influence. A partir de l'hypothèse que la complexité ainsi que l'intensité des relations interpersonnelles dans un pays collectiviste, comme le Vietnam, peuvent diversifier la façon dont un individu subit les influences des autres, notre recherche exploratoire s'intéresse davantage à l'influencé, et identifie cinq motivations qui peuvent expliquer l'influencabilité d'une personne. La tendance chez un individu à rechercher de l'information auprès de son entourage apparaît comme une habitude répandue dans cette société à tradition communautaire, où les informations de type « bouche à oreille » ont une crédibilité souvent très élevée. Parallèlement, la primauté des intérêts collectifs sur ceux de l'individu, la volonté de maintenir l'harmonie sociale, deux caractéristiques importantes des sociétés collectivistes, concourent à créer des normes implicites et explicites d'une « bonne conduite » qui influent sur les tendances à agir des individus soucieux du respect des normes. Par ailleurs, la comparaison de soi-même avec d'autres personnes peut stimuler un esprit de compétition chez le consommateur et le pousser à faire des efforts pour dépasser les autres. Ensuite, l'affection que le consommateur éprouve pour les personnes de son entourage peut le conduire à mener des actions dans le but de les satisfaire. Enfin, les autres peuvent apporter un sentiment de sécurité au consommateur qui, pour se rassurer, cherche à suivre de près leurs actions ou leurs conseils.

L'identification de ces dimensions motivationnelles d'influence peut ainsi apporter des pistes pour des recherches futures sur les mécanismes d'influences interpersonnelles, afin de trouver une réponse plus approfondie aux questions « *pourquoi* et *comment* un individu subit-il l'influence de d'autres personnes ? ».

L'identification de cinq motivations de « l'influencé » lorsqu'il est en relation avec autrui aura une signification pratique importante, étant donné que la société vietnamienne est caractérisée par une présence forte et intense de multiples relations entre les individus. La prise en compte de ces manifestations, et de la sensibilité individuelle à ces influences, sera d'une grande utilité pour les marketers vietnamiens et étrangers dans la création d'une stratégie de segmentation ou de communication. Ce résultat peut aussi être appliqué dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la négociation, ou encore en éducation : une meilleure connaissance de cette caractéristique psychologique des Vietnamiens peut aider les gestionnaires à comprendre les comportements individuels en groupe, et choisir une approche appropriée.

Bibliographie

AAKER, J.L., MAHESWARAN, D. (1997). The effect of cultural orientation on persuasion. *Journal of Consumer Research*, vol. 24, December, p. 315-328.

BEARDEN, W.O., NETEMEYER, R.G., TEEL, J.E. (1989). Measurement of Consumer Susceptibility to Interpersonal Influence. *Journal of Consumer Research*, vol. 15, March, p. 473-481.

- BEARDEN, W.O., NETEMEYER, R.G., TEEL, J.E. (1990). Further Validation of the Consumer Susceptibility to Interpersonal Influence Scale. *Advances in Consumer Research*, vol. 17, p. 770-776.
- CALDER, B.J., BURNKRANT, R.E. (1977). Interpersonal Influence on Consumer Behavior : An Attribution Theory Approach. *Journal of Consumer Research*, vol. 4, June, p. 29-38.
- DEUTSCH, M., GERARD, H.B. (1955). A Study of Normative and Informational Social Influences Upon Individual Judgment. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, n°51, p. 624-636.
- DO Long, PHAN Thi Mai Huong et al. (2002). Le Collectivisme-Individualisme et le Moi Chez les Vietnamiens d'Aujourd'hui. (en vietnamien : Tinh Cong dong-Tinh Ca nhan va cai Toi cua Nguoi Viet Nam Hien nay). Editions Chinh tri Quoc gia.
- FRENCH, J.R.P., RAVEN, B. (1959). The Bases of Social Power. *Studies in Social Power*. Dorwin Cartwright.
- HERR, P.M., KARDES, F.R., KIM, J. (1991). Effect of Word-of-Mouth and Product-Attribute Information on Persuasion : An Accessibility-Diagnosticity Perspective. *Journal of Consumer Research*, vol. 17, March.
- HOFSTEDE, G. (1991). *Cultures and Organizations : software of the Mind*. Londres : McGraw-Hill.
- HUU NGOC (1996). *Esquisse pour un Portrait de la Culture Vietnamienne*. Hanoi : Editions TheGioi.
- KIM, J.Y., NAM, S.H. (1998). The Concept and Dynamics of Face : Implication for Organizational Behavior in Asia. *Organization Science*, vol. 9, n°4, July-August.
- KIM, U. (1995). Psychology, Science, and Culture : Cross-Cultural Analysis of National Psychologies. *International Journal of Psychology*, n°30(6), p. 663-679.
- MAI, Huy Bich (1993). Caractéristiques de la famille du delta du fleuve Rouge. (en vietnamien : Dac diem Gia dinh Dong bang Song Hong). Editions Van hoa Thong tin.
- MASCARENHAS, O.J.-A., HIGBY, M.A. (1993). Interpersonal Influence Susceptibility (Peer Informative and Peer Normative). *Handbook of Marketing Scale*. Sage Publication.
- MUGNY, G. (1997). Comment Changer les Opinions. *Sciences Humaines*, n°74, juillet.
- TRIANDIS, H.C. (1989). The Self and Social Behavior in Differing Cultural Contexts. *Psychological Review*, vol. 96, n°3, p. 506-520.

Le sentiment d'efficacité personnelle : adaptation au comportement d'achat des consommateurs

Tung Dao

*Docteur et responsable adjoint du Département des Sciences Sociales,
Humaines et Economiques, Ecole Internationale, Université Nationale du Vietnam à Hanoï*

Le sentiment d'efficacité personnelle (SEP) est défini comme la capacité perçue (ou la confiance en sa capacité personnelle) (*belief of self-efficacy*) de réussir une tâche ou d'atteindre les résultats désirés (Bandura, 1986). Ce concept a fait l'objet d'un grand nombre d'études en psychologie, dont la majorité évoque bien son rôle important dans la compréhension et l'explication du comportement des individus. Néanmoins, il reste encore absent, ou presque, dans les études en marketing et en comportement du consommateur. Ce travail a pour objectif de discuter du transfert de ce concept dans le domaine du comportement du consommateur.

1° - Généralité du concept de sentiment d'efficacité personnelle

Le SEP décrit le jugement (ou la perception, la confiance) qu'un individu porte sur ses capacités de mobilisation de la motivation, ses ressources cognitives et ses possibilités d'action pour parvenir à une situation désirée. Ce concept comporte trois caractéristiques importantes (Gist et Mitchell, 1992) : le jugement personnel vis-à-vis de la *capacité perçue* dans un domaine précis ou dans des domaines proches, ou dans l'exécution d'une tâche spécifique ; un *concept dynamique* : ce jugement change avec le temps et avec l'acquisition de connaissances et d'expériences ; un *modèle spécifique* de mobilisation des ressources mentales et matérielles : la même compétence possédée par différents individus peut générer différentes façons de réaliser une tâche. Il y a quatre sources principales du SEP : les *expériences personnelles directes*, *l'apprentissage*, *l'avis de l'entourage* sur l'efficacité possédée par l'individu, et son *état physique et émotionnel* au moment du jugement (Bandura, 1986). Le jugement du SEP est influencé par des facteurs personnels, par des facteurs contextuels, par ceux liés à la tâche, par les agents sociaux, ainsi que par la culture.

Le rôle du SEP dans le fonctionnement humain s'exerce particulièrement dans quatre processus centraux : le *processus cognitif* (le mode de penser, le raisonnement, le processus d'acquisition, de traitement et d'usage des informations), le *processus affectif* (l'autorégulation émotionnelle et des réactions affectives), le *processus motivationnel* (l'activation et l'engagement à l'action) et le *processus sélectif* (la sélection des possibilités d'action, l'orientation pour la vie) (Bandura, 1986).

2° - Adaptation du concept de SEP aux études en comportement d'achat

En utilisant ce concept de SEP dans le contexte d'achat (un achat important), nous considérons le SEP lié à l'achat (SEPA) comme la confiance en sa capacité d'effectuer un *achat réussi*. Un achat réussi est l'atteinte des objectifs visés par le consommateur/acheteur dans une situation d'achat. Les buts liés à un achat sont souvent nombreux et divers, dépendent de chaque individu, du contexte d'achat et d'utilisation. Ils peuvent être simplement la recherche d'une très bonne qualité, d'un beau design à la mode, d'un prix

avantageux, d'une très bonne performance, ou une combinaison de plusieurs ou de l'ensemble de ces éléments (Gist et Mitchell, 1992). Le processus de décision d'achat est un processus complexe, comportant plusieurs étapes. Le modèle le plus populaire comporte cinq étapes : *la reconnaissance du problème, la recherche d'information, la sélection des options, la prise de décision et l'évaluation après l'achat*. La capacité de prendre une bonne décision d'achat est fortement déterminée par celle de collecter, d'analyser et de mobiliser des informations, et de sélectionner des options dans l'ensemble évoqué (Filser, 1994).

3° - Impact du SEPA sur le processus de décision d'achat : hypothèses

La reconnaissance du besoin peut être définie comme « la perception par l'individu d'un décalage entre un état souhaité et un état ressenti » venant de l'individu lui-même ou de stimuli externes (Filser, 1994), d'où l'hypothèse 1 : il n'existe pas de relation significative entre le SEPA et la reconnaissance du besoin.

La recherche d'information est déclenchée lorsque le besoin est actif, et elle s'effectue en deux phases (recherche interne et recherche externe) (Filser, 1994), d'où l'hypothèse 2 : le SEPA diminue le temps de recherche externe et influe sur le choix des sources d'information et l'intensité de recherche.

L'évaluation des alternatives est difficile et demande une grande capacité de traitement d'informations et de choix pour une alternative jugée la plus appropriée au besoin, d'où l'hypothèse 3 : le SEPA influence l'évaluation des possibilités d'achat des consommateurs, il est positivement corrélé à la préférence pour des règles non compensatoires.

L'achat et l'évaluation après l'achat : le choix du point de vente est important dans la phase d'achat, et la perception post-achat (satisfaction/insatisfaction) dépend du résultat de l'achat, d'où l'hypothèse 4 : la déception après l'achat est liée au SEPA initial (par l'intermédiaire du niveau des buts poursuivis dans l'achat ou des attentes avant l'achat), et donc diminue ce dernier ; alors que la satisfaction l'augmente (ces influences sont indirectes et issues des expériences d'achat accumulées).

4° - Conclusion et recherches futures

Cette étude est le premier essai théorique pour transférer le concept de SEP aux études du comportement d'achat des consommateurs. Les analyses montrent bien l'intérêt potentiel de ce concept dans le nouveau domaine d'étude, le comportement du consommateur. Nos propositions sont basées sur les résultats de recherches passées, sont des avancées théoriques qui requièrent désormais des travaux empiriques destinés à tester nos hypothèses.

Bibliographie

- BANDURA, A. (1986). *Social foundations of thought and action : a social cognitive theory*, Prentice-Hall (Englewood Cliffs N.J.).
- BETMAN, J.R., LUCE, M.F., PAYNE, J.W. (1998). Constructive consumer choice processes. *Journal of Consumer Research*, n°25, p. 187-217.
- FILSER, M. (1994). *Le comportement du consommateur*. Paris : Dalloz.
- GIST, M.E., MITCHELL, T.R. (1992). Self-efficacy : a theoretical analysis of its determinants and malleability. *Academy of Management Review*, n°17(2), p. 183-211.

Chapitre 3

**Enseignement supérieur et coopération scientifique
en sciences humaines et sociales**

Changements dans les sciences humaines et sociales au Vietnam depuis le XIX^e siècle

Do Quang Hung

*Professeur et docteur en histoire des relations internationales
Université Nationale du Vietnam à Hanoi*

Au cours des deux dernières décennies marquées par le processus d'intégration internationale, les changements dans les sciences sociales et humaines se sont déroulés de manière silencieuse et peu médiatique. Notre article vise à donner un aperçu général de ces changements considérés comme l'expression de la pensée d'une nation déterminée à construire son pays avec l'objectif noble de « rendre le peuple riche, le pays puissant, la société équitable, démocratique, civilisée » et à s'intégrer à la pensée de l'Humanité au regard de la réflexivité postmoderne. En même temps, nous nous attacherons à une spécialité encore très jeune au Vietnam : les études religieuses en tant que science humaine chargée d'étudier un aspect caché de l'homme.

1° - Les deux grandes étapes du changement

Selon Toynbee, au Vietnam comme dans bien des pays d'orient asiatique et avant les premiers contacts avec l'Occident, les sciences sociales et humaines constituaient une civilisation marquée par l'écriture carrée dont le centre était la civilisation chinoise dominante.

Pour nous, de concert avec les changements de l'histoire nationale passant d'une société coloniale à un pays tourné vers la modernité, les changements essentiels sont l'indépendance et l'autonomie acquises à travers deux étapes de développement : le passage de l'Orient asiatique à la modernité occidentale et le passage de la « modernité locale » à la « postmodernité et à la globalisation ».

- *Premiers changements : acceptation du modèle éducatif occidental*

La double caractéristique de la culture et de l'éducation vietnamiennes (jusqu'au début du XIX^e)

Premièrement, la culture vietnamienne est basée sur une pensée philosophique marquée par le mélange de la Triple Religion (confucianisme, bouddhisme, taoïsme), d'où le débat pour savoir si les Vietnamiens avec la culture du Dai Viet (depuis la fin du X^e siècle) ont leur propre philosophie. La plupart des Vietnamiens pensent que la Triple Religion et la pensée populaire traditionnelle constituent le socle de leur culture et de leur éducation, ainsi ce qui comptait le plus jusqu'à la fin du XIX^e siècle était l'inséparable triptyque « Littérature, Histoire, Philosophie ».

Deuxièmement, la culture vietnamienne a donné naissance à des lettrés reconnus, à de grands hommes de culture, des historiens, des géographes, des médecins... à l'instar de Le Quy Don (philosophe, poète, encyclopédiste majeur au Vietnam). En revanche, les études approfondies et la spécialisation dans les sciences sociales et humaines laissaient encore à désirer.

La littérature vietnamienne, jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, très riche, rédigée en Chinois et en Nom, comprenait des ouvrages émanant de l'Etat (Annales de l'Histoire), des pagodes ou des particuliers. La plupart des auteurs étaient certes des lettrés, mais peu « professionnels » à l'inverse des auteurs occidentaux de l'époque. Au niveau du contenu, outre les Annales de l'histoire nationale, les Annales de géographie, etc., la majorité des ouvrages portait sur les idées philosophiques, la littérature, l'éducation, la morale, etc. Les problèmes sociaux et humains, quoiqu'importants, ne faisaient pas l'objet d'études spécifiques.

Troisièmement, n'oublions pas qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, les Vietnamiens étaient en contact avec les Européens essentiellement par l'intermédiaire de missionnaires venus du Portugal, d'Espagne, d'Italie, de France, etc. Lors de la première moitié du XVII^e siècle, l'apparition du Quoc Ngu (langue nationale) a préparé, pour les siècles ultérieurs, l'essor des sciences sociales et humaines au Vietnam. On peut citer le cas du Père Philippe Binh (fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle) et de Nguyen Truong To (deuxième moitié du XX^e siècle), deux grandes figures de la réforme « des études occidentales » et initiateurs des recherches en sciences sociales et humaines occidentales.

Le « mariage franco-vietnamien » et son impact sur les sciences sociales et humaines

On ne peut pas ne pas parler de l'acculturation occidentale et française, et ce surtout depuis 1862 où trois provinces de l'Est sont colonisées. Saïgon devient le point de rencontre avec l'Occident et la Cochinchine la passerelle et une pionnière « dans le contexte de civilisation occidentale forcée ». Par exemple, avant la création du Ministère des colonies en 1894, les amiraux se sont employés à imposer prétentieusement, dès 1875, le régime du Gouverneur général. Entre 1887-1880, la construction de la cathédrale Notre dame de Saïgon par la France avec des matériaux importés de France tient à montrer au peuple vietnamien la force de la civilisation française par l'architecture. En Juillet 1897, le premier fonctionnaire civil Le Myre de Vilers prend ses fonctions de gouverneur général et lance le projet de réseau ferroviaire d'Indochine.

La conquête culturelle est tout aussi intensive. A partir de 1861, les Français ouvrent une école d'interprètes et une école d'administration en mettant l'accent sur l'enseignement du français, la diffusion du Quoc Ngu, la publication de journaux. Ils fondent le service des postes, bâtissent le théâtre municipal et le cinéma. Ils ont mis fin à l'influence chinoise en supprimant l'examen des chinois en Cochinchine (1883), au Tonkin, en Annam (1917)...

Globalement, qu'elles émanent de De Lanessan, de Paul Bert ou d'Albert Sarraut, que ces derniers soient « socialistes » ou « francs-maçons », catholiques ou non, les politiques culturelles au Vietnam visaient à créer une culture occidentale solide (culture française surtout) ; former un nouveau contingent d'intellectuels (depuis 1918, une « bourgeoisie intellectuelle » selon Pham Quynh et Nguyen Van Vinh) ; importer des moyens modernes, y compris le système éducatif français moderne ; accorder la priorité à la diffusion de la civilisation française tout en empêchant d'autres courants idéologiques, en premier ceux de Marx et Lénine.

Au Vietnam, l'imposition de la culture française ne s'arrête pas à l'exploitation économique, à l'urbanisation, à la modernisation du pays, elle concerne aussi la construction d'établissements culturels et scolaires d'excellence : installation du siège de l'Ecole Française d'Extrême Orient (EFEO) à Hanoi en 1902, fondation de l'université d'Indochine en 1906, des Instituts de météorologie, d'eau et de la mer, de l'Institut Pasteur à Hanoi dirigé par le savant Yersin, etc.

Dans une civilisation occidentale forcée, influencée par la culture française, la culture vietnamienne a changé de modèle en passant du modèle chinois au modèle français, de façon rapide.

Le modèle culturel vietnamien post-contemporain (1945) était constitué d'une double composante : une structure de surface de culture française et une structure d'éléments chinois mélangés à la culture d'origine. Le chercheur Huu Ngoc, lauréat des Palmes Académiques de la France, a appelé la situation spéciale de la culture vietnamienne de « mariage franco-vietnamien ». Il a analysé de façon convaincante la suprématie de la culture française, son influence sous de multiples formes dépassant parfois les attentes des autorités coloniales. La francophonie au Vietnam est plutôt culturelle que linguistique. On peut comparer cette influence au Vietnam à celle de la culture gréco-latine en France. Huu Ngoc a aussi souligné que c'est la culture française qui a conduit le Vietnam à la modernité. Le poète Huy Can, dans son article intitulé *Culture française au Vietnam* était du même avis en évoquant les changements de la littérature vietnamienne des années 1930-1940.

Toutefois, l'acculturation occidentale au Vietnam dans le contexte colonial ne se déroule pas sans heurts. A ce sujet, on peut rappeler les propos de Nguyen Khac Vien, lauréat du Prix de la Francophonie de l'Académie française, tenus lors de la cérémonie à l'Ambassade de France le 26 novembre 1992 : « après un siècle de mariage forcé, viennent une rupture tragique et de longues années de bouderie réciproque, les gouvernements français avaient du mal à reconnaître cette séparation malgré leurs efforts ».

Au cours de l'acculturation occidentale, pendant plus d'un siècle (1862-1975), des changements s'opèrent dans les sciences sociales et humaines au Vietnam.

Premièrement, par le changement de modèle culturel, la culture et l'éducation de l'Occident ont détruit l'inséparable triptyque « Littérature, Histoire, Philosophie », pour former progressivement des spécialités propres. On a « institué » non seulement la littérature mais encore la critique littéraire ; en histoire on ne se centre plus sur les annales de la cour royale et on commence à encourager les historiens indépendants. D'autres nouvelles spécialités apparaissent telles que la géographie, l'économie, la linguistique, la philosophie, etc.

Deuxièmement, depuis les années 1920-1930, on a vu apparaître d'autres spécialités venues d'Occident et « naître » des chercheurs confirmés en collaboration avec l'EFEO tels que Tran Van Giap avec ses ouvrages sur les textes Chinois-Nom, sur l'histoire du bouddhisme ; Nguyen Van Huyen avec ses études sur l'ethnographie, sur les arts ; Nguyen An Ninh avec l'application des méthodes sociologiques de Durkheim et de Marx.

Troisièmement, pendant la période de 1954-1975, dans les villes du sud, l'influence de la culture européenne et américaine a apporté d'autres changements : les chercheurs en sciences sociales et humaines deviennent plus nombreux, plus expérimentés, plus « modernes », moins idéologiques.

- *Sciences sociales et humaines et le « Renouveau »*

L'œuvre du Renouveau, menée depuis deux décennies, a entraîné de grands changements concernant le contingent et la structure des spécialités en sciences sociales et humaines. Ces changements tiennent à des conditions subjectives favorables (ouverture intellectuelle et souplesse dans la pensée politique et académique) et à des conditions objectives (influence de l'extérieur, formation à des connaissances diversifiées, à des méthodes et outils de recherche plus variés).

Nécessité de changer de méthode

Globalement, il appartient aux sciences sociales et humaines non seulement de structurer des spécialités mais encore de changer de méthodes.

Du X^e-XI^e siècle au début de l'ère de l'Indépendance, le régime féodal vietnamien tendait à consacrer la Triple Religion comme socle d'idées philosophiques et culturelles. Bien sûr, réduire l'impact chinois sur les lettrés vietnamiens n'était pas chose facile. Les auteurs comme Truc Lam tam To, Nguyen Trai, Le Van Huu, Le Quy Don ont peu à peu imposé « le confucianisme vietnamien » et leur méthode d'éducation. Il est bien connu que le Vietnam d'autrefois était faible en littérature mais, grâce aux efforts des générations précédentes, les sciences sociales et humaines ont commencé à exister. Ces générations ont utilisé le chinois, appliqué le confucianisme chinois et leurs propres méthodes d'éducation pour former l'essentiel de la culture Dai Viet. Dans leur ouvrage célèbre *Connaissances du Vietnam* (1957), Pierre Huard et Maurice Durand affirmaient que l'éducation et l'intelligence du Vietnam ont subi l'influence de l'Inde extérieure, et surtout du monde chinois. Le problème est qu'entre la Triple religion en Chine et au Vietnam, il y avait des nuances. C'est ce qui constitue la différence entre « l'éducation » Dai Viet et celle de Chine. En Chine, le bouddhisme avait du mal à trouver sa place dans le système idéologique chinois face au confucianisme bien ancré, alors qu'au Vietnam, pendant les premiers siècles d'indépendance, les bouddhistes avaient leur place, leurs idées philosophiques conduisant à l'état féodal indépendant, l'éducation et le mode de vie du peuple.

Dès 1070, avec la création du Temple de la Littérature destiné à former des intellectuels et à jeter les bases de ses idées politiques et sociales, le confucianisme était très important dans le système idéologique féodal. Le Taoïsme, bien que moins puissant qu'en Chine, a contribué lui aussi à former des intellectuels, à diversifier le milieu des Lettrés, des Taoïstes. Il a laissé des traces non négligeables issues de ses disciplines comme le Feng Shui, un des arts taoïstes, et l'horoscope.

Au niveau de la constitution des savoirs, les intellectuels vietnamiens sont entrés en contact assez tôt avec d'autres pays comme le Japon et les pays situés en Asie du Sud, mais surtout avec des missionnaires italiens. On peut ainsi mentionner deux ouvrages, *Réflexions sur la triple religion* et *Triple religion au sud de la Chine et au Tonkin* (XVII^e siècle), qui ont amorcé l'élaboration de nouveaux écrits. Plus tard, les ouvrages des missionnaires français, notamment les dictionnaires, les manuels de morale, de géographie, d'histoire, par leurs méthodes et approches nouvelles, ont conquis une partie des intellectuels.

En général, avant la domination de la culture occidentale du début du XX^e siècle, les méthodes de constitution des savoirs reposaient sur le schéma suivant :

- premièrement, le triptyque « Littérature-Histoire-Philosophie » était incontournable et les grands auteurs de l'époque féodale suivaient la méthode de rédaction « macro » ; la description et le positivisme leur semblaient étrangers ;
- deuxièmement, la rédaction des manuels servait la cour royale et ses intérêts, alors que les ouvrages considérés comme patrimoine pour les générations ultérieures et comme bases pour les enseignements restaient peu nombreux (sauf en ce qui concerne une partie des œuvres littéraires et artistiques) ;
- troisièmement, les ouvrages publiés sont limités en nombre malgré l'existence précoce de l'écriture et la découverte de l'imprimerie par la Chine.

Ces quelques éléments sont autant de défis à relever par la communauté des chercheurs, dans cette période du Renouveau, de l'Ouverture et de l'Intégration.

Nouvelle structure des sciences sociales et humaines

Dans le secteur d'Etat, on compte généralement deux systèmes qui sont liés professionnellement mais indépendants administrativement : celui des universités et celui des centres de recherche spécialisés. On peut distinguer trois groupes :

- le groupe de recherche et d'enseignement en sciences sociales : économie, droit, politique, sociologie, etc.
- le groupe de recherche et d'enseignement en sciences humaines : littérature, histoire, géographie, religion, anthropologie, etc.
- le groupe d'études internationales et régionales : Asie du Sud-est, Nord-est Asiatique, Etats-Unis et Europe Occidentale.

Le secteur des sciences sociales et humaines n'a jamais été aussi riche et souple que maintenant. Rien qu'à l'Académie des Sciences Sociales, on compte plus de trente instituts et centres de recherche spécialisés : pour l'histoire, on a des centres d'ethnographie, d'Histoire mais aussi d'anthropologie. Depuis longtemps, on a séparé la société de linguistique de l'institut d'études littéraires. De plus, une série d'instituts nouveaux a vu le jour : instituts d'études d'Asie du Sud-est, instituts d'études américaines, d'études européennes, d'études du Nord-est Asiatique. De même, à l'Université Nationale, on a un département d'études internationales, une école internationale, un département d'études orientales...

Les études régionales sont considérées comme ayant une dimension économique, politique, sociale importante, avec par exemple l'Institut de recherche en sciences sociales du Sud, celui du Haut-Plateau de Tay Nguyen et du Centre.

Grâce à l'ouverture et par nécessité d'adaptation à la réalité, les sciences sociales et humaines se sont ouvertes à des spécialités d'études de la vie socio-économique : il y a plus de vingt ans, c'est par exemple l'apparition de la sociologie au sein de l'Académie des Sciences Sociales et de l'Université des Sciences Sociales et Humaines (USSH) ; on a assisté aussi à une explosion des départements d'économie et de droit, à une restructuration des spécialités au sein des départements et des instituts de recherche.

La psychologie n'est plus enfermée dans des filières comme la psychologie de l'individu, la psychologie sociale. L'ethnographie a beaucoup changé pour s'intégrer à l'anthropologie... Dans une université comme l'USSH, bien connue pour son ancienneté et ses traditions, on a vu apparaître de nouvelles spécialités telles que le tourisme, la gestion... Tout cela nous montre que la restructuration des spécialités appartenant aux sciences sociales et humaines s'est faite de manière intensive et à temps, au moins sur le plan de l'organisation de la recherche et de la formation.

2° - Les orientations de recherche à privilégier

Actuellement, il me semble qu'il n'y a aucun bilan complet des résultats de la recherche et de l'enseignement en sciences sociales et humaines au Vietnam. Toutefois nous pouvons faire les remarques suivantes.

Depuis vingt ans, la communauté des chercheurs en sciences sociales et humaines a connu des changements en dépassant la seule méthode « macro » et en articulant les approches « macro et micro ». Par le passé, les études historiques se concentraient sur de grands

sujets comme l'histoire de l'armée, la résistance, l'histoire des forces sociales telles que les classes ouvrière et paysanne, les problèmes stratégiques dans la construction nationale...

Dans de tels travaux, la place de l'homme était réduite alors qu'au fond l'histoire doit être celle de l'homme et de la société. Ces dernières années, on peut trouver des travaux sur l'histoire des métiers, des personnalités, des événements historiques importants... La littérature s'intéresse aux auteurs, au style au lieu des grands courants littéraires. L'expérience nous apprend qu'il faut des travaux comme ceux de Goussier sur les paysans du Delta du Fleuve Rouge, de Nguyen Van Huyen sur la démographie, les us et coutumes du Nord, de Cadrière sur les croyances, la religion, la famille, la culture des Vietnamiens. Les besoins du développement socio-économique actuel nous demandent de tels ouvrages à la fois fondamentaux et réalistes.

A propos de la « Nation » d'aujourd'hui, il ne s'agit pas de décrire des ethnies mais de réfléchir sur les problèmes de la nation, sur les autochtones transnationaux, les ethnies dans un monde moderne, sur les relations interethniques.

A propos des « religions », il ne s'agit pas de définir ce terme, ni de discuter de ses fonctions, de son rôle « commun » mais de répondre aux questions sur le changement d'état d'âme, de croyance dans le monde moderne.

Une telle approche peut se décliner sur de très nombreuses problématiques. A propos de notre objet d'études, plus que jamais la communauté des sciences sociales doit s'intéresser aux petits groupes sociaux (les exclus) et à des problèmes spécifiques...

Voilà ce que le monde ultramoderne (et même postmoderne) nous demande d'étudier. C'est aussi cette nouvelle réalité sociale qui me pousse à me poser de telles questions en tant que chercheur.

Internationalisation de l'enseignement supérieur au Vietnam : les « joint-programs » comme zones académiques libres

Ngo Tu Lap

Professeur et docteur

École internationale - Université Nationale du Vietnam à Hanoi

En 1986, le Parti communiste du Vietnam a lancé une politique de réforme qui a conduit à l'ouverture du pays sur le monde extérieur et l'adoption de l'économie de marché. Sur une période relativement courte, cette politique a transformé ce pays, ravagé par les deux guerres d'Indochine, en une des économies les plus dynamiques du monde. Bien internationalisée, l'économie vietnamienne d'aujourd'hui est également marquée par un rôle croissant du secteur privé.

Tous ces changements sociopolitiques ont un impact important sur le système de l'enseignement supérieur du Vietnam, dont un des problèmes majeurs est le décalage entre d'une part sa philosophie et sa gouvernance, et d'autre part les exigences de l'économie de marché.

Administrativement, le gouvernement contrôle pratiquement toutes les opérations des universités. Un des problèmes est le quota d'inscription, fixé par le gouvernement pour chaque établissement. En plus, pour être accepté dans un programme universitaire, les candidats doivent passer trois examens d'entrée, très difficiles et sélectifs, sur la base d'une note totale supérieure à un minimum fixé annuellement par le Ministère national de l'éducation et de la formation. Sur plus de deux millions de candidats, ces examens d'entrée privent les deux tiers de la possibilité d'obtenir un degré universitaire.

Financièrement, ce système est coincé entre la conception soi-disant « socialiste » qui considère l'université en tant qu'institution d'intérêt social et le concept néolibéral qui la voit presque comme une entreprise à but lucratif. Les frais mensuels de scolarité (« frais-plafond ») dans les universités publiques ont été récemment augmentés par l'Assemblée nationale passant de 180 000 dongs (9 dollars américains) à 230 000 dongs (un peu plus de 11 dollars américains). Ces frais de scolarité si bas empêchent les universités vietnamiennes d'augmenter le salaire des enseignants et d'améliorer leurs infrastructures.

Pédagogiquement, avec la philosophie confucéenne de l'éducation, renforcée par le modèle soviétique, qui met l'accent sur la théorie de la pratique, le système présent ne peut pas produire de ressources humaines qualifiées nécessaires pour une économie de marché de plus en plus globalisée. Plutôt que de réaliser « les missions des Lumières », l'éducation relève intrinsèquement de ce qu'on peut appeler « le clonage spirituel ».

Politiquement, les programmes d'études standards fixés par le gouvernement pour toutes les universités sont fortement idéologiques, avec un temps d'apprentissage très important consacré aux matières de nature politique, comme le marxisme-léninisme, les pensées de HỒ Chí Minh, l'histoire du Parti communiste vietnamien, etc. Le poids des matières de nature idéologique et politique est particulièrement élevé dans les programmes de sciences sociales.

Parce qu'il est impossible de changer tout le système du jour au lendemain, surtout quand il y a des obstacles idéologiques de la part des dirigeants conservateurs et parce qu'il n'est plus possible d'attendre, étudier à l'étranger ou dans des programmes délocalisés (Joint-

programs) est une voie potentielle pour résoudre ces problèmes. Mais comme étudier à l'étranger est encore trop cher pour la plupart des Vietnamiens, étudier dans les Joint-programs semble plus accessible et raisonnable.

Dans les Joint-programs typiques, les programmes d'études et les manuels sont fournis par les universités partenaires étrangères ; toutes les matières sont entièrement enseignées en langues étrangères ; les enseignants étrangers assurent une partie des cours ; les enseignants vietnamiens recommandés par les universités vietnamiennes doivent être approuvés par les universités partenaires ; les enseignants locaux sont obligés de donner des cours conformément au programme d'études fourni par les universités partenaires ; l'évaluation et l'assurance de qualité sont contrôlées par les universités partenaires ; à la fin de leurs programmes, les étudiants obtiennent des diplômes des universités partenaires.

Apparus en 1998, les Joint-programs ont connu un développement spectaculaire et sont devenus très populaires au Vietnam. Ils ont de nombreux avantages. Tout en restant sous le contrôle du gouvernement local et avec des frais de scolarité peu élevés comparativement à ceux des universités étrangères, les Joint-programs offrent un moyen pour éviter les problèmes auxquels est confronté l'enseignement supérieur vietnamien. On peut dire qu'au Vietnam, les Joint-programs jouent un rôle similaire à celui des zones économiques libres spéciales (Special Free Economic Zones, SFEZ) dans l'économie. Les SFEZ sont conçues comme des oasis libres, créés à l'intérieur d'une certaine économie, au sein desquels les capitaux, les technologies et les ressources humaines peuvent circuler librement sans déranger le système rigide socio-économique et politique du pays en question. Les SFEZ sont appréciées non seulement pour leur efficacité économique, mais aussi parce qu'elles permettent d'expérimenter une libéralisation économique sans affecter les anciens régimes sociopolitiques et économiques.

De la même manière, au Vietnam au moins, les Joint-programs sont intrinsèquement des oasis universitaires libres. *Administrativement*, ils profitent davantage de liberté : la plupart des Joint-programs n'ont pas d'examens d'entrée, les portes universitaires sont ouvertes à pratiquement toute personne qui veut et peut payer pour son enseignement supérieur. *Financièrement*, parce que les frais de scolarité des Joint-programs sont relativement élevés, les rémunérations des enseignants peuvent être plus élevées, y compris ceux provenant des universités étrangères. C'est aussi la possibilité de former un personnel académique de qualité et de lutter contre la corruption et autres phénomènes négatifs présents dans l'éducation. *Pédagogiquement*, les Joint-programs permettent la mise en œuvre de la nouvelle philosophie, méthode et technologie éducatives. L'utilisation de langues étrangères comme langue d'instruction a également des influences importantes sur les résultats des Joint-programs.

Mais le rôle le plus important des Joint-programs au Vietnam est peut-être qu'ils permettent la réalisation du modèle kantien de l'université moderne, malgré les limites du système éducatif national liées aux conditions historiques et sociopolitiques spécifique du pays. Selon Kant, les universités peuvent fonctionner correctement seulement quand on leur donne la liberté académique. S'il n'y a pas une telle liberté académique dans les universités vietnamiennes, pour le moment – et peut-être pas non plus dans un avenir proche – au moins on a, grâce à ces Joint-programs, un espace considérablement plus grand pour les recherches non censurées. Pour un pays en voie de transition comme le Vietnam, les Joint-programs jouent donc un rôle important non seulement dans la production de ressources humaines de qualité et le transfert de technologie éducative, mais aussi dans la promotion de l'esprit démocratique.

Diversification de la formation universitaire au Vietnam : expériences dans la coopération internationale et l'autonomie financière à l'Ecole Internationale Université Nationale du Vietnam à Hanoï

Do Nguyen Trong

Professeur et recteur de l'Ecole Internationale - Université Nationale du Vietnam à Hanoï

Lap Ngo Tu

*Docteur et responsable du Département des Sciences Sociales, Humaines et Economiques
Ecole Internationale - Université Nationale du Vietnam à Hanoï*

Depuis 1986, parallèlement aux mouvements de Rénovation (*Doi moi*), l'éducation vietnamienne est en voie de réforme pour répondre aux exigences de la société en matière de volume, de qualité et de valeur internationale des ressources humaines. Ce processus de rénovation se heurte à des difficultés et à des défis dont les plus cruciaux concernent la sécurité financière dans un contexte d'économie assez faible. Se basant sur l'analyse des différentes mutations concernant la formation universitaire dans le monde et sur l'expérience de l'Ecole Internationale, cet article essaie de montrer que la diversification des ressources financières *via* la « socialisation »¹ et l'internationalisation est une solution réalisable et optimale pour la formation de ressources humaines correspondant au standard international.

1° - Problématique

L'université n'est pas seulement un lieu de formation des ressources humaines, y compris du personnel de recherche, elle est aussi un environnement pour la recherche. Emanant des conceptions de Kant, développées et rendues concrètes par Humboldt, l'université est devenue une institution dominée par l'intelligence, ouverte à la liberté de recherche, dans laquelle naissent les nouvelles idées, sont expérimentées des solutions, sont élaborés des modèles de développement de la société. Ce rôle spécifique de l'université se manifeste clairement lors des périodes de grands changements sociaux. Pour le Vietnam et la plupart des anciens pays socialistes, les décennies de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle représentent une de ces périodes de forts changements. L'étude des contributions des sciences sociales et humaines à ce processus, au niveau international et selon le contexte de chaque pays, peut fournir des connaissances utiles et intéressantes.

Dans cet article, nous centrerons nos analyses sur la politique de gestion financière à l'université, un domaine assez restreint et très complexe qui provoque des débats non seulement au Vietnam mais aussi dans la plupart des pays, y compris ceux qui ont un système de formation très avancé. Cette situation est due au fait que la politique de gestion financière à l'université, étant liée aux contextes culturels et socio-économiques, demande des changements dans la conception même de la nature et de la mission de la formation universitaire actuelle.

¹ Voir remarque ci-après concernant le terme « socialisation ».

Cet article commencera par un aperçu global du système de gestion universitaire vietnamien avec les conflits et les défis auxquels il doit faire face. A partir de cet aperçu, nous verrons que pour le Vietnam la « socialisation » des ressources financières est une solution efficace à promouvoir pour construire un système de formation universitaire répondant aux exigences de la communauté. C'est aussi le chemin permettant aux recherches en sciences sociales et humaines – dans le cas présent en gestion universitaire – de contribuer au développement général. Notre recherche se base essentiellement sur les activités observées à l'Ecole Internationale, notre lieu de travail.

2° - Aperçu général des mutations dans la gestion universitaire depuis 1986

■ *Impact des mutations*

La politique du « Renouveau » entamée par le Parti communiste vietnamien en 1986, qui consiste à abandonner la planification concentrée selon le modèle de l'Union soviétique, marque un tournant dans l'histoire contemporaine du Vietnam. Assez vite, cette politique a permis au Vietnam, qui était un pays souffrant des destructions de la guerre et de la pénurie alimentaire, de devenir une des économies mondiales qui s'est développée le plus rapidement. Sa croissance annuelle est de 7% en moyenne au cours de ces vingt-cinq dernières années. Son PIB par tête d'habitant est passé de 140 USD en 1976 à 1200 USD en 2009, ce qui a fait sortir le Vietnam de la liste des pays pauvres.

Avec ses croissances rapides, l'économie vietnamienne s'est rapidement internationalisée. De 1986 à 2009, le gouvernement vietnamien a délivré la licence aux 12 575 projets d'investissement direct étranger avec un montant de 194 milliards USD. En même temps, les investissements extérieurs du Vietnam ont connu une augmentation très nette. L'ouverture économique du Vietnam se manifeste également par les chiffres d'affaires de l'importation et de l'exportation qui s'élèvent à 150% du PIB. Un autre changement réside dans l'augmentation du poids et du rôle du secteur privé. Pendant la période 2000-2009, le nombre d'entreprises privées a augmenté en moyenne de 22% par an. En 2008, le secteur privé apporte ainsi 47% du PIB (Huỳnh Bửu Sơn, 2010).

La politique du « Renouveau » a exercé une influence importante sur le système de l'éducation nationale en général et sur le système de formation universitaire en particulier. Avant 1986, l'éducation vietnamienne était fondée sur le modèle de l'URSS. En 1980-1981, le pays possédait 85 universités et instituts, avec environ 140 000 étudiants (Nguyễn, T.H., 2009). Le système universitaire de l'époque a les particularités suivantes : 1) toutes les unités de formation sont publiques ; 2) la plupart des universités et instituts sont de petite taille et se spécialisent dans certains domaines proches ; 3) toutes les activités d'enseignement et de recherche sont subventionnées par l'Etat ; 4) les enseignants et les gestionnaires sont des fonctionnaires ; 5) le contenu de l'enseignement est déterminé et contrôlé par l'Etat ; 6) les universités concentrent leurs efforts sur l'enseignement, les recherches sont plutôt confiées aux instituts de recherche ; 7) les modalités et l'envergure des recrutements universitaires sont déterminés par l'Etat en fonction de la planification et sans nécessairement chercher à satisfaire les exigences du marché du travail.

Ce système de formation se base sur la conception selon laquelle la formation universitaire est une activité d'intérêt public. Il possède certaines qualités dans les rapports réciproques du système de concentration économique de l'époque.

Cependant, lorsque le Vietnam s'engage dans le développement d'une économie de marché, ce système de formation basé sur les conceptions précitées et sur l'ancien système de gestion fait apparaître ses limites et inconvénients. Les principaux défis résident dans la

non-réciprocité entre les principes de gestion concentrée, lourds des idéologies, et les exigences de la formation de main-d'œuvre pour une économie de marché de plus en plus internationalisée requérant une main-d'œuvre : 1) ayant une formation universitaire de haut niveau ; 2) en nombre croissant et diversifié ; 3) ayant un niveau d'internationalisation adéquat.

Pour s'adapter aux exigences de la nouvelle situation, les gestionnaires de l'éducation vietnamienne ont mis en œuvre des changements à tous les échelons et dans les secteurs de l'administration. Au cours de ce processus, il y a eu des succès mais aussi des échecs. Les changements majeurs sont présentés ci-après.

- *Changements dans l'organisation administrative*

Avant 1987, l'Education vietnamienne était gérée par trois organisations ministérielles : le Ministère de l'Education, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, et le Département Général de la formation professionnelle. On peut citer encore le Comité de la Protection des mères et des enfants qui, en 1987, a été intégré au Ministère de l'Education. En même temps, le Département Général de la formation professionnelle a été intégré au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. En 1990, les organisations ministérielles dans le domaine de la formation ont été de nouveau modifiées. Cette fois, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle et le Ministère de l'Education ont été fusionnés pour former le Ministère de l'Education et de la Formation. En principe, le Ministère de l'Education et de la Formation gère les activités d'éducation et de formation dans tout le pays. En réalité, la gestion est très compliquée. Plusieurs universités et écoles professionnelles sont sous le patronage d'autres ministères, de branches d'activité, de départements généraux et de régions. A titre d'exemple, l'Université de Droit est sous le patronage du Ministère de la Justice, l'Université de la Culture sous le patronage du Ministère de la Culture... et récemment, certaines compagnies, sociétés générales ont également ouvert leurs propres universités, sous leur patronage. En outre, dans le système de formation universitaire, il existe deux universités nationales et trois universités régionales « armées » de règlements spécifiques qui seront décrits ci-dessous.

- *Problème de volume : processus d'« universitification » et augmentation du nombre d'universités privées*

L'œuvre du « Renouveau » a augmenté considérablement le niveau de vie et exige en même temps une haute qualification de la main-d'œuvre. Cela a entraîné, à son tour, l'augmentation rapide du nombre des universités et des écoles supérieures. Selon l'expérience dans le développement de la formation universitaire des pays en voie de développement, on constate que l'universitification est une tendance générale. Cependant, l'augmentation du nombre des universités et des étudiants est encore loin de satisfaire les besoins, si on fait une comparaison avec d'autres pays. Avec 89 millions d'habitants, le Vietnam possède moins de 400 universités et écoles supérieures. La proportion entre le nombre d'étudiants et le nombre d'habitants est moitié moins par rapport à la Thaïlande et au tiers par rapport à la Corée du Sud. Les statistiques de la Banque Mondiale ont montré que la proportion entre le nombre d'étudiants et celui d'habitants au Vietnam était de 13% (Vietnam Country Summary²), soit beaucoup plus bas par rapport aux pays développés où ce pourcentage est de 70% aux Etats-Unis, en Norvège, en Australie, ou entre 70% et 80% en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en Suède (Kwiek Marek, 2008).

² <http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/278200-1121703274255/1439264-1193249163062/VietnamCountrySummary.pdf>

- *Problème de qualité : changements dans les modèles d'université et d'école*

Comme ci-dessus décrit, une des particularités de l'éducation vietnamienne avant 1986 est que les organisations d'enseignement étaient unidisciplinaires, de taille petite et peu impliquées dans la recherche. Cet état influençait non seulement la position des universités vietnamiennes dans le classement académique mondial, mais encore diminuait leur dynamisme et leurs liens avec le marché de l'emploi et les activités de production et de commerce.

Prenant conscience de cette situation, le gouvernement vietnamien a mis sur pied deux universités nationales ayant des règlements particuliers, jouant le rôle d'un pôle de formation et de recherche scientifique pluridisciplinaire de haut niveau, servant de noyau pour le système d'éducation et de formation au Vietnam. En outre, en 1994, le gouvernement vietnamien a décidé de créer trois universités régionales. Ce sont l'Université de Thai Nguyen, l'Université de Hue et l'Université de Da Nang. Ces universités régionales sont plus autonomes par rapport aux autres universités mais le sont moins par rapport aux deux universités nationales.

L'application des formations pluridisciplinaires s'attachant à la recherche est respectée non seulement dans les deux universités nationales et les trois universités régionales mais aussi dans beaucoup d'autres universités, particulièrement dans celles dites « de pointe ». Cette application est en rapport avec le remplacement progressif, dans tout le pays, de l'évaluation basée sur l'unité annuelle par celle basée sur des unités de valeur. Le Vietnam a aussi expérimenté la création de formations de standard international, baptisées « formations d'avant-garde qui se basent sur des programmes étrangers dans lesquels les dernières années de formation sont assurées en langue étrangère ».

- *Problème d'internalisation : développement des coopérations internationales*

Avant 1986, l'envoi d'étudiants à l'étranger pour leurs études constituait la principale activité de coopération internationale du Vietnam. Cette activité a considérablement diminué après l'effondrement des pays socialistes de l'Europe de l'Est. Depuis 2000, le Vietnam s'efforce de relancer cette activité importante avec le projet « 322 » qui a pour mission d'envoyer environ 450 étudiants à l'étranger avec des bourses du gouvernement vietnamien. En 2008, le Ministère de l'Education et de la Formation a lancé un programme assez ambitieux pour former 20 000 docteurs, dont 50% à l'étranger, sur la période 2008-2020. Par ailleurs est encouragée la participation des organisations d'enseignement et de recherche étrangères, voire même l'ouverture de leur filiale au Vietnam. Le Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) a été la première université, avec 100% de capital étranger, venue s'installer au Vietnam. La première rentrée universitaire a eu lieu en 2001 à Hô Chi Minh Ville et en 2004 à Hanoï. L'internationalisation la plus répandue se réalise sous forme de programmes de coopération. A l'heure actuelle, les écoles considèrent la coopération internationale non seulement comme une solution pour améliorer ou internationaliser leurs formations sur le plan académique, mais encore comme une solution dans la politique de gestion financière de l'université.

3° - Problème de gestion financière et de diversification des sources financières de l'université

Les trois objectifs majeurs pour la formation universitaire au Vietnam, que sont l'amélioration de la qualité des formations, leur diversification et leur internationalisation, demandent des sources de financement importantes. Il est difficile, voire impossible de satisfaire à ces objectifs si on s'appuie seulement sur le budget de l'Etat. Les dépenses pour l'éducation et

la formation au Vietnam représentent 12% du budget national dont 5% sont destinés à la formation universitaire. Si on calcule en fonction du PIB, les dépenses pour l'éducation représentent environ 3%, soit un pourcentage beaucoup plus bas par rapport aux Philippines (4,2%), à la Thaïlande (5,4%) et à la Malaisie (6,7%) (selon Ngô Doãn Đãi, *Higher Education in South East Asia* - UNESCO). Les dépenses pour la formation universitaire, calculées en fonction du PIB, sont elles aussi beaucoup plus basses par rapport aux autres pays. Selon Đặng Quế Anh, les dépenses pour la formation universitaire au Vietnam en 2002 représentaient 0,41% du PIB alors que le niveau moyen mondial est de 1,22%. Le pourcentage des investissements pour l'éducation est assez faible au Vietnam, ceci est dû au niveau assez bas du PIB par tête d'habitant (de l'ordre de 1200 USD en 2010). Le Vietnam est obligé de donner la priorité à d'autres dépenses jugées plus urgentes comme la santé et la communication.

Ainsi, le manque de fonds pour la formation universitaire au Vietnam devient de plus en plus grave, dans un contexte d'augmentation rapide du nombre d'universités et d'étudiants par rapport à la vitesse de croissance du PIB. L'investissement par étudiant est d'un niveau très bas : de l'ordre de 2 500 000 dongs par étudiant (environ 80 euros). On peut citer en comparaison le cas de la Norvège (12 000 euros), du Danemark (13 600 euros), de la Suède (14 000 euros), de la Suisse (19 000 euros) (Marek Kwiek, 2008). Il en résulte que les universités vietnamiennes sont de plus en plus arriérées sur le plan logistique. Le manque de fonds amène à une rémunération faible des enseignants, ce qui pousse les intellectuels de talent à abandonner le domaine de l'éducation pour d'autres secteurs plus avantageux.

Prenant conscience de cet état, en 1987, le Ministère de l'Education et de la Formation a proposé une nouvelle politique qui s'oriente vers la diversification des ressources financières, connue sous le terme de « socialisation de l'éducation » (le terme de « socialisation » au Vietnam consiste à mobiliser des sources financières en dehors du budget de l'Etat, à abandonner la dépendance totale à l'égard de la subvention de l'Etat. Ainsi, cette conception est assez proche de la « privatisation »). Avant 1986, toutes les universités et les écoles supérieures au Vietnam appartenaient à l'Etat. Toutes les dépenses pour la formation universitaire provenaient du budget de l'Etat. Le premier pas vers la « socialisation » des ressources financières a été fait en 1987 par le Ministère de l'Education et de la Formation, en permettant aux universités d'ouvrir des formations non officielles (catégorie B) parallèlement aux formations officielles. Les étudiants de la catégorie B devaient payer des droits universitaires plus importants alors que les étudiants officiels ne payaient que peu de droits. Selon Ngô Doãn Đãi, le nombre d'étudiants de la catégorie B a augmenté plus vite que celui des étudiants officiels. Pendant les années 1987-1988, sur 133 136 étudiants, 41 954 devaient payer leurs droits universitaires. Pour l'année universitaire 1988-1989, les étudiants de la catégorie B étaient quatre fois plus nombreux que ceux officiels à avoir une dispense de leurs frais d'étude (UNESCO, *Higher Education in South East Asia*, 2006). Pendant ce temps, les formations continues continuaient à apporter aux universités des recettes considérables. Le Journal *La Jeunesse* du 11 décembre 2010 a montré que le tiers des apprenants à l'université sont en formation continue. Dans certaines universités, ce pourcentage est de 50% (Minh Giảng-Hà Bình, 2010).

Le développement du secteur privé est une autre orientation de la diversification des ressources financières. Vingt ans après la création de la première université privée en 1988, le secteur privé représente 77 universités et écoles supérieures sur un total de 403 établissements. Selon les statistiques, la création d'universités privées va en augmentant rapidement, au fur et à mesure des années.

Nombre d'universités et d'écoles supérieures vietnamiennes

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total	178	191	202	214	230	277	322	369	393	403
Publiques	148	168	179	187	201	243	275	305	322	326
Privées	30	23	23	27	29	34	47	64	71	77

Source : Département général des statistiques du Vietnam

Selon les chiffres communiqués par le Département général des statistiques du Vietnam, en 2009, il y avait au total 1 796 200 étudiants dont 248 800 en universités privées. Au cours de ces dix dernières années, le nombre des étudiants dans les universités publiques a augmenté de 5,2% tandis que le nombre des étudiants dans les universités privées a augmenté de 17%.

La troisième orientation dans la politique de diversification des ressources financières vise à faire appel à des investissements étrangers à travers des programmes de coopération ou d'ouverture au Vietnam de filiales des universités étrangères. Le RMIT, précédemment évoqué, est un exemple de succès d'investissement dans la formation universitaire. Selon le site web du RMIT, le nombre d'étudiants de ses deux filiales a dépassé le chiffre de 5 000 en 2008. En 2008, le gouvernement vietnamien avait l'ambition de fonder quatre universités « au niveau international » avec la participation de partenaires américain, français, allemand et anglais. Ainsi, l'Université Vietnamo-allemande a vu le jour en 2008. La modalité la plus populaire dans la politique de mobilisation des investissements étrangers consiste à créer des programmes de coopération internationale. Cette modalité permet aux enseignants et étudiants d'accéder aux programmes de formation et aux sources documentaires, de mettre en application des technologies et des méthodes d'enseignement avancées, d'améliorer la qualité de la recherche lorsque les universités vietnamiennes n'ont pas suffisamment d'investissement ou de temps pour y parvenir comme il le faudrait. Depuis la délivrance de la licence pour MTESOL, premier programme de coopération entre l'Ecole supérieure des Langues étrangères de Hanoï et l'Université de Victoria (Australie) en 1998, les programmes de coopération éducative se multiplient. En 2010, le Ministère de l'Education et de la Formation a rendu publique la liste des 112 programmes de coopération autorisés par le Ministère. Cette liste n'a pas encore tenu compte de plusieurs dizaines de programmes organisés dans les deux universités nationales à Hanoï et à Hô Chi Minh Ville, ainsi que ceux organisés au sein des universités de Hue, de Danang et de Thai Nguyen, soit les universités régionales qui ont le droit de délivrer la licence aux programmes de coopérations internationales.

4° - Diversification des ressources financières via l'internationalisation à l'Ecole Internationale - Université Nationale du Vietnam à Hanoï

L'Ecole Internationale-Université Nationale du Vietnam à Hanoï, qui prend le relais de la Faculté internationale Vietnamo-Russe, a été fondée en 2002 et a pour mission la mise en œuvre des expérimentations de « socialisation » et d'internationalisation de la formation universitaire. Sur le plan financier, l'Ecole Internationale possède les caractéristiques suivantes : 1) organisation publique qui ne bénéficie pas de subvention de l'Etat ; 2) dépenses pour ses investissements et ses activités à partir de différents revenus provenant de sources diverses telles que droits universitaires, contributions financières, sponsoring, dons, aides et services ; 3) organisation à but non lucratif (tous les revenus sont utilisés

pour financer la construction d'infrastructures, le fonctionnement et l'accomplissement des obligations financières provenant de l'Etat et de l'Université Nationale).

- *Présentation brève de l'Ecole Internationale*

Malgré son autonomie financière à l'égard de la subvention de l'Etat, l'Ecole Internationale s'est développée rapidement pour devenir aujourd'hui une organisation de formation universitaire et post-universitaire, prestigieuse, de grande taille, ayant une organisation scientifique des activités, une forte capacité de garantir par elle-même le financement de ses activités et d'assumer des obligations d'impôt et autres obligations financières.

Au cours des neuf dernières années, l'Ecole Internationale a déployé des dizaines de programmes de coopération universitaire et post-universitaire dans quatre langues : anglais, français, russe et chinois. Tous les programmes de formation déployés à l'Ecole Internationale ont été accrédités par des organisations compétentes dans les pays partenaires, examinés et approuvés par l'Université Nationale du Vietnam à Hanoi (UNVH). Après leurs études, les étudiants reçoivent le diplôme correspondant à leur formation, délivré par l'UNVH ou par ses universités partenaires. Les activités de formation de l'Ecole Internationale respectent les normes de ses universités partenaires. Son environnement de formation et de recherche, avec ses caractéristiques internationales reflétées par le corps d'enseignants, par les langues utilisées et les sources documentaires, a aidé les étudiants à acquérir des méthodes avancées de recherche et d'apprentissage. L'Ecole Internationale a efficacement développé ses infrastructures en salles de cours, amphithéâtres, salles informatiques, laboratoires de recherche et bibliothèques ainsi que les supports informatiques pour répondre à la demande des enseignants et des étudiants dans les programmes de formation internationale. En 2002, l'Ecole Internationale n'avait que 44 étudiants. En 2010, elle a 2 200 étudiants et apprenants, y compris ceux envoyés à l'étranger. On peut aussi compter 136 étudiants étrangers (canadiens, russes, chinois, laotiens et sud-coréens) qui continuent d'y faire leurs études. Avec le recrutement annuel de 550 étudiants pour les classes préparatoires et celles de première année, 200 apprenants pour la formation post-universitaire, le nombre d'étudiants et apprenants de l'Ecole Internationale continue à augmenter.

- *Efficacité de la diversification du mécanisme financier à l'Ecole Internationale*

Les activités financières servent de base pour le développement de l'Ecole Internationale et sont devenues aussi une caractéristique de cette école par rapport aux autres composantes de l'UNVH en particulier, et aux autres universités du Vietnam en général, publiques ou privées.

En tant qu'organisation ayant des sources de revenus et une autonomie financière pour toutes ses activités, l'Ecole Internationale met l'accent sur le renforcement et le développement de ses sources financières *via* la « socialisation » de la formation, la mobilisation adéquate de la contribution financière des apprenants, l'application avec souplesse des différents régimes de frais d'étude selon les niveaux, les modalités et les types de formation. Le succès de l'Ecole Internationale se base sur le principe selon lequel il faut créer les conditions les plus favorables à la recherche d'un métier par les apprenants, garantir la balance entre les dépenses et les ressources, créer une réserve financière pour les imprévus.

L'Ecole Internationale a cherché et est en train de chercher à exploiter les sources financières provenant des entreprises, des organisations sociales et des organisations non gouvernementales, afin d'avoir plus de moyens au service de la formation et du transfert de la technologie de l'éducation comme les équipements-matériels, les laboratoires de pratique

et d'expérimentation, les sources documentaires, les bourses d'étude. L'amélioration des sources financières permet aussi à l'Ecole Internationale d'avoir une politique salariale et un mécanisme de rémunération convenable pour créer des emplois pour 150 enseignants Vietnamiens et 50 enseignants étrangers. Cette politique relative aux salaires et aux rémunérations a contribué à la formation d'un corps d'enseignants-chercheurs et d'experts de niveau international.

En dehors des revenus provenant de ses activités, durant ces dernières années, l'Ecole Internationale a reçu des subventions et des aides financières provenant de ses universités partenaires et d'organisations étrangères, comme par exemple : le Fonds de bourses de l'Université HELP (Malaisie) qui attribue des bourses d'étude aux étudiants de l'Ecole ; le soutien financier de l'Université de Nantes (France) qui couvre tous les frais relatifs aux enseignements des professeurs de Nantes à Hanoï dans le programme d'odontologie, fruit de la coopération entre l'Ecole Internationale et l'Université de Nantes ; la subvention du Fonds « Le Monde russe » qui a permis l'installation et le fonctionnement de la salle de lecture « Le Monde russe » au sein de l'Ecole Internationale. Dans le cadre du programme de formation en odontologie, l'Université de Nantes a offert l'ensemble des équipements d'un laboratoire préclinique. Le Fonds des bourses Erasmus Mundus de l'Union européenne a attribué seize bourses aux étudiants, aux cadres et enseignants de l'Ecole Internationale pendant la période 2011-2014. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) s'engage à soutenir certains programmes de formation en français à l'Ecole Internationale, etc.

Actuellement et grâce à son développement, l'Ecole Internationale est en voie de devenir l'Université Internationale. L'Ecole Internationale affirme que la politique de diversification des sources financières continuera à être appliquée après son ascension au statut d'université membre de l'Université Nationale du Vietnam à Hanoï.

Le dossier « Projet d'investissement pour fonder l'Université Internationale sur la base de l'Ecole internationale-Université Nationale du Vietnam à Hanoï » affirme qu'« avec les sources financières existantes et prévisionnelles pour les premières années de fondation, l'Université Internationale aura des appuis, des ressources financières assez importantes et une autonomie forte, autant de conditions importantes lui permettant d'accomplir sa mission. »

5° - Conclusion : diversification des sources financières via la « socialisation » et l'internationalisation dans le secteur public

Assurer le financement pour assurer le fonctionnement d'une université est difficile pour presque tous les pays, même pour ceux qui ont un système de formation universitaire très développé et bénéficiant de grands investissements depuis des siècles. Pour le Vietnam, pays en voie de développement qui se trouve dans une période de mutation, les difficultés sont multiples. Il est clair qu'avec l'augmentation rapide et permanente du nombre des apprenants, si on se base exclusivement sur le budget public, il sera difficile d'assurer le financement, et ce même à un faible niveau comme aujourd'hui. La diversification des sources financières *via* la « socialisation » et l'internationalisation est la meilleure solution pour la formation universitaire au Vietnam. La « socialisation de l'Education » est souvent comprise comme une expansion du secteur privé. Cependant, la réalité a montré que même les universités publiques peuvent participer avec succès à ce processus. La « socialisation » des sources financières dans les universités publiques peut être réalisée sous plusieurs formes qui peuvent aller de l'application d'un régime convenable de droits universitaires en respectant la concurrence et l'égalité sociale qui conviennent au niveau de développement de l'économie nationale, à la coopération avec des partenaires nationaux et étrangers. Le développement rapide de l'Ecole Internationale a montré que la demande

pour cette « socialisation » est très grande et adaptée à la capacité financière de la population. Avec le choix optimal des partenaires étrangers et le mécanisme des droits universitaires, la coopération internationale pour la formation répond non seulement aux exigences immédiates dans le recrutement universitaire pour la formation d'une main-d'œuvre de haute qualité au service des entreprises, mais aussi aux besoins de transfert de technologie de l'éducation et de consolidation d'un corps d'enseignants qui contribue à la modernisation de la formation universitaire au Vietnam, mais encore elle attire les sources financières au sein du pays et à l'étranger, sans avoir besoin de la subvention de l'Etat. Cela dit, les programmes de « socialisation » permettront à l'Etat de concentrer ses investissements dans les universités de pointe, afin de créer un grand changement pour l'éducation du Vietnam. La coopération internationale n'est pas seulement une solution pour l'internationalisation mais aussi une solution financière hautement efficace. En résumé, la diversification des sources financières est la meilleure solution aujourd'hui et dans l'avenir pour développer la formation universitaire tant sur le plan de la taille, de la qualité que de l'internationalité.

Bibliographie

- ALTBACH, P.G. (2007). *Peripheries and Centres : Research Universities in Developing Countries. Higher Education Management and Policy*, vol. 19, n°2, p. 111-128.
- BYUN Kiyong, KIM Minjung (2010). Shifting Patterns of the Government's Policies for the Internationalization of Korean Higher Education. *Journal of Studies in International Education*, XX(X), p. 1-20.
- ĐANG Quế Anh (2009). *Recent Higher Education Reforms in Vietnam : the role of the World Bank*. Master thesis, Danish School of Education, Aarhus University (consultable sur le site http://www.dpu.dk/fileadmin/www.dpu.dk/forskning/forskningsprogrammer/epoke/workingpapers/om-dpu_institutter_institut-for-paedagogik_20101206081911_wp-13-ny-nov.pdf)
- ĐÀO Trọng Thi (2010). « Cần Giờ thể một số trường đại học », phỏng vấn, Tuổi trẻ, <http://tuoitre.vn/Giao-duc/382639/Can-giai-the-mot-so-truong-dai-hoc.html>
- KANT, I. (1799). *The Conflict of the Faculties* [1798], trans. Mary J. Gregor, New York : Abaris Books.
- KANT, I. (1784). *What is Enlightenment ?*, <http://www.fordham.edu/Halsall/mod/kant-whatis.asp>
- KHOA Quốc tế - ĐHQGHN (2011). « Hồ sơ Dự án đầu tư thành lập trường Đại học Quốc tế trên cơ sở nâng cấp Khoa Quốc tế thuộc Đại học Quốc Gia Hà Nội », Tài liệu nội bộ, HN.
- KWIEK, M. (2008). Accessibility and Equity, Market Forces and Entrepreneurship : Developments in Higher Education in Central and Eastern Europe. *Higher Education management and Policy*, vol. 20, n°1, p. 89-110.
- MINH Giảng-Hà Bình. « Thả nổi đào tạo tại chức », <http://tuoitre.vn/Giao-duc/415261/Tha-noi-dao-tao-tai-chuc---Ky-2-Chong-mat-voi-so-luong.html>
- READINGS, B. (1996). *The University in Ruins*. Cambridge : Harvard University Press.
- RENAUT, A. (2008). *Quel avenir pour nos universités ?*, Paris : Timée-Édition.
- THE ECONOMIST (2008). *French higher education*, <http://www.economist.com/>
- THE ECONOMIST (2007). *Shaking them up : A much-needed but still half-hearted set of reforms*, <http://www.economist.com/>

UNESCO (2006). *Higher Education in South East Asia*, Bangkok, <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001465/146541e.pdf>

Website của Tổng cục Thống kê Việt Nam.

Website Bộ GD và ĐT.

Website ĐHQG Hà Nội.

Website ĐHQG Thành phố Hồ Chí Minh.

Website ĐH Thái Nguyên.

Website ĐH Huế.

Website ĐH Đà Nẵng.

Essai de mesure de la qualité de service dans l'enseignement supérieur universitaire au Vietnam

Thi Hoang Yen Nguyen

*Professeur à l'Institut Universitaire de Technologie, des Postes
et des Télécommunications (Vietnam)*

De nos jours, la qualité de service considérée comme un outil concurrentiel efficace est devenue un sujet de préoccupation pour de nombreuses universités dans le monde. La mesure de la qualité de service devient donc essentielle pour celles-ci, car elle assure la mise en œuvre d'actions et de stratégies dont la finalité est de satisfaire les clients ou usagers. Cependant, cette idée de mesure de la qualité de service semble ne pas être reconnue par plusieurs universités vietnamiennes. L'objectif principal de cette recherche est d'analyser la perception des étudiants vietnamiens sur la qualité de service de l'enseignement supérieur, afin d'en avoir une meilleure compréhension. Nous nous intéressons ainsi au test de stabilité de l'échelle de mesure de la qualité de service SERVQUAL dans un contexte spécifique, celui du secteur de l'enseignement supérieur au Vietnam.

1° - Qualité de service et mesure de la qualité de service

Selon Grönroos (1984), la qualité de service dépend de deux variables : le service attendu et le service perçu. Elle peut être définie comme la différence entre celles-ci. En se basant sur cette conceptualisation connue, Parasuraman et al. (1985, 1988) a développé un modèle de mesure de la qualité de service qui est le plus utilisé dans la littérature. L'échelle de mesure utilisée, appelée SERVQUAL, comprend vingt-deux items regroupés en cinq dimensions : tangibilité, fiabilité, réactivité/serviabilité, assurance, empathie. La généralisation de SERVQUAL dans différents contextes a cependant montré ses limites. Plus particulièrement, Cronin et Taylor (1992) ont constaté que la qualité de service est directement influencée par la perception du client sur le service. Il est alors inutile de mesurer les attentes du client. Les auteurs ont donc proposé un autre instrument de mesure de la qualité de service, appelé SERVPERF, qui est perçu comme une variante de SERVQUAL.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, de nombreuses recherches sur la mesure de la qualité de service ont été menées. Les recherches effectuées portent principalement sur l'opérationnalisation de la qualité de service dans des contextes spécifiques. Dans ces recherches, la stabilité de l'échelle de mesure de la qualité de service est discutée différemment selon les contextes de recherche. Néanmoins, les chercheurs semblent s'accorder sur le fait que SERVQUAL et SERVPERF sont des outils puissants pour évaluer la qualité de service dans ce secteur (Barnes, 2007).

2° - Méthodologie

En lien avec les objectifs visés, nous avons choisi une démarche méthodologique inspirée du paradigme de Churchill (1979). Ainsi, cette recherche se décompose en deux phases. La première phase a consisté en une étude exploratoire appuyée par une revue de littérature extensive et composée d'une étude qualitative basée sur des entretiens semi-directifs et

d'une étude quantitative exploratoire. Cette phase était nécessaire car, jusqu'à l'heure actuelle, très peu de recherches sur la qualité de service dans le secteur de l'enseignement supérieur au Vietnam ont été conduites. Une telle étude exploratoire peut nous permettre de mieux comprendre la perception du service d'enseignement supérieur dans le contexte vietnamien. La prise en compte des résultats de cette phase nous a permis d'obtenir l'instrument de mesure de la qualité perçue du service d'enseignement supérieur. Celui-ci a ensuite été auto-administré auprès de 675 étudiants de l'Université A à Hanoï, pendant deux mois à la fin de l'année 2010. Parmi les questionnaires reçus, 506 étaient exploitables.

Dans la deuxième phase (phase quantitative définitive), notre objectif portait sur les tests relatifs à la purification de la mesure. Nous avons mené d'abord une analyse factorielle exploratoire sur SPSS 16, puis une analyse factorielle confirmatoire sur AMOS 16. Enfin, la fiabilité et la validité des échelles de mesure émergées ont été évaluées.

3° - Résultats et discussions

Les résultats de notre recherche montrent que la réactivité/serviabilité, la tangibilité et l'assurance se révèlent être des axes importants de la qualité de service, alors que les autres dimensions (fiabilité et empathie), souvent citées dans la littérature, n'ont pas émergées, certainement en raison de la faible concurrence du secteur de l'enseignement supérieur au Vietnam. L'offre de service des universités comprend essentiellement des services de base et peu de services périphériques. Les étudiants eux-mêmes n'espèrent pas trop en termes de qualité de service fourni par celles-ci, surtout au niveau des services périphériques, comme ceux comportant les deux dimensions – fiabilité et empathie – de la qualité de service. Les résultats fournissent des pistes intéressantes sur lesquelles les universités vietnamiennes pourront agir afin d'améliorer la qualité de leur service d'enseignement supérieur. A titre d'exemple, elles devraient mettre en place des actions afin de réduire la complexité de leurs procédures administratives et améliorer l'attitude de leurs employés : en effet, les étudiants accordent un intérêt particulier à la réactivité/serviabilité dans leur évaluation de la qualité de service de l'enseignement supérieur. Le marketing interne devrait également être renforcé au sein des universités. Notre recherche demeure cependant exploratoire. En effet, dans cette recherche, nous n'avons travaillé que sur la qualité de service perçue par des étudiants d'une seule université. Cela pose la question de la généralisation des résultats et réduit la validité externe de notre recherche. Des recherches futures devraient élargir le terrain d'étude à d'autres universités ou à d'autres groupes parties prenantes de celles-ci.

Bibliographie

- BARNES, B.R. (2007). Analysing Service Quality : The Case of Post-Graduate Chinese Students. *Total Quality Management & Business Excellence*, vol. 18, Issue 3, p. 313-331.
- CHURCHILL, G.A.Jr. (1979). A Paradigm for Developing Better Measures of Marketing Constructs. *Journal of Marketing Research*, vol. 16, p. 64-73.
- CRONIN, J.J., TAYLOR, S.A. (1992). Measuring service quality : A re-examination and extension. *Journal of Marketing*, vol. 56, p. 55-68.
- GRONROOS, C. (1984). A service quality model and its marketing implications. *European Journal of Marketing*, vol. 18(4), p. 36-44.
- PARASURAMAN, A., ZEITHAML, V.A., BERRY, L.L. (1988). SERVQUAL : a multi-item scale for measuring consumer perceptions of the service quality. *Journal of Retailing*, vol. 64(1), p. 12-14.

Chapitre 4

Langage, plurilinguisme et éducation

Politique linguistique des minorités ethniques du Vietnam et développement durable du territoire régional

Trí Doi Tran

*Professeur et docteur de linguistique
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoi*

Le Vietnam est un pays où sur près des deux tiers du territoire vivent des minorités ethniques. Ces minorités vivent soit sur un espace défini, soit avec les Kinh (communauté majoritaire au Vietnam), soit en alternance entre les différents groupes ethniques. Ainsi, nous pouvons dire que les territoires régionaux ayant une forte présence des minorités ethniques ont un rôle important dans le développement socio-économique du pays.

1° - L'intérêt d'une politique linguistique

Parmi les différentes politiques de développement socio-économique, la politique linguistique pour les minorités ethniques joue un rôle important.

- *Les fonctions de la langue dans la société*

Avec ces deux fonctions essentielles – moyen de communication et outil de la pensée – la langue joue un rôle important dans l'expérience sociale vécue par les communautés, y compris les minorités ethniques, dans la promotion et le développement des connaissances scientifiques, mais aussi dans le développement socio-économique où la langue est par exemple un outil pour échanger les produits du travail. En partant d'un point de vue philosophique pour évaluer le rôle du langage, V. Lénine pense que « Le capitalisme nécessite le renforcement du marché intérieur. L'outil essentiel dans les relations commerciales de la population est la langue ». Ainsi, dans la société moderne, la langue a un rôle majeur dans le développement économique. Et lorsque le Vietnam s'oriente vers l'économie de marché, l'Etat ne peut pas nier cet « outil essentiel », qu'est la langue. Cela signifie que la politique linguistique doit s'adapter à la réalité contemporaine et doit être mise en œuvre efficacement dans la société. La langue devient ainsi une ressource importante pour promouvoir le développement socio-économique des minorités ethniques.

- *Les besoins des minorités ethniques au Vietnam*

D'après nous, on peut justifier le rôle de la langue en se basant sur l'évaluation des *besoins* et des *objectifs* des minorités ethniques dans leur usage de la langue. Dans nos études et celles de nos collègues, nous pouvons voir que les minorités ethniques parlant couramment le mandarin (la langue nationale) ont des ressources personnelles plus qualifiées et un capital social plus élevé (Tran Tri Doi, 2008a, 2008b, 2008c). Les ethnies utilisant couramment le mandarin et leur langue maternelle ont une vie culturelle plus riche et plus diversifiée. Par conséquent, au Vietnam, les minorités ethniques expriment une forte demande pour utiliser à la fois le mandarin et leur langue maternelle. Si on reconnaît à la langue commune un rôle majeur dans le développement socio-économique, on reconnaît à la langue maternelle une valeur ajoutée et une fonction culturelle à valoriser.

2° - La nécessaire adaptation des politiques linguistiques au Vietnam

Depuis sa fondation en 1945 jusqu'à aujourd'hui, le Vietnam a une politique linguistique en faveur des minorités ethniques. Ces politiques, malgré leurs insuffisances (Tran Tri Doi, 2009a, 2009b), ont contribué au développement social dans les zones des minorités ethniques. Mais il semble que ces politiques ne satisfassent plus les exigences actuelles.

- *La première raison : les lacunes dans le contenu des politiques*

Le contenu de la politique linguistique pour les minorités ethniques est globalement le suivant : « au Vietnam, les minorités ethniques ont l'obligation d'utiliser le mandarin dans leurs activités sociales, mais aussi le droit d'utiliser la langue maternelle dans ces activités. L'Etat a la responsabilité d'assurer que toute personne, quelle que soit son ethnie, puisse bénéficier de l'enseignement de la langue commune (le Vietnamien du peuple Kinh) et celui de sa langue maternelle, pour maintenir et développer l'identité culturelle nationale ». Autrement dit, la politique linguistique est d'assurer l'égalité des minorités ethniques dans l'usage et l'éducation à la langue nationale et à la langue maternelle.

Toutefois, dans le cas de la langue nationale, il s'agit d'une obligation faite à tout citoyen vietnamien, tandis que dans celui de la langue maternelle, il s'agit d'un droit accordé aux ethnies. En parallèle à ces droits, il s'agit aussi de l'obligation pour chaque personne des minorités ethniques de participer au maintien de la culture de son peuple, tout en développant une identité nationale.

Clarifier davantage le contenu parfois contradictoire et inégalitaire de la politique linguistique est nécessaire et utile non seulement pour les minorités ethniques, mais aussi pour les Kinh qui vivent et travaillent dans les zones des minorités.

De nombreuses opinions et analyses existent sur les responsabilités et les droits des minorités ethniques dans la mise en œuvre de la politique linguistique et en particulier l'enseignement bilingue. On notera surtout, et ce à l'appui complémentaire d'enquêtes de terrain, que pour l'opinion commune, seules minorités ethniques sont soumises à la réalisation de cette politique.

Naturellement, la situation doit être aujourd'hui comprise d'une manière tout à fait différente. Car, si nous posons la question à sens unique des droits et obligations de chacun à l'égard de la politique linguistique, nous ne pouvons pas en voir le contenu dialectique.

Par exemple, les Kinh qui vivent et travaillent sur un territoire des minorités ethniques doivent être considérés comme « minorités » et donc comme des sujets « influencés » par cette politique. Par conséquent, la politique linguistique doit être appliquée à cette partie « minoritaire » de la population. Ainsi, les Kinh qui vivent et surtout travaillent dans les zones de minorités ethniques ont aussi des « droits et obligations » à utiliser les langues ethniques. Ce faisant, cela offre aux minorités une garantie de leurs « droits » à utiliser leur langue maternelle, au-delà même de l'espace limité de leur communauté.

- *Deuxième raison : les changements de la société*

L'orientation du développement économique du pays vers l'économie de marché a une influence importante sur la politique linguistique. Si nous acceptons l'économie de marché, nous devons accepter que les zones des minorités ethniques soient un espace économique à part entière et que, dans cet espace de production et d'échange de marchandises, la langue occupe une position incontournable sur laquelle repose la réussite du changement socio-économique. Enjeu d'autant plus vital qu'il ne se joue pas seulement dans la relation

entre la langue commune et la langue maternelle des minorités ethniques, mais aussi dans la relation aux langues étrangères.

3° - Propositions

A notre avis, les modifications de la politique linguistique au Vietnam doivent porter tout autant sur les contenus de cette politique que sur les mises en œuvre.

- *Respecter « la demande » d'utilisation des minorités ethniques*

Par le passé et dans les activités d'éducation linguistique, on peut dire que la langue maternelle des minorités ethniques était considérée comme la langue première, et la langue nationale comme langue seconde. Dans l'organisation des activités éducatives, on pouvait suivre un des trois modèles : soit les deux langues étaient au même niveau, soit le mandarin était la langue principale, la langue maternelle étant seconde, soit inversement la langue première était la langue maternelle, le mandarin était second.

Afin de mettre en œuvre les politiques en faveur des minorités ethniques, les trois modèles ont été utilisés pour l'enseignement des langues. Selon le Ministère de l'Education et de la Formation (2004) et en raison de la situation linguistique complexe au Vietnam, actuellement il n'y a pas un modèle plus efficace que l'autre : ce qui est adapté à un territoire ne l'est pas pour d'autres. Par conséquent, pendant plusieurs années, la plupart des modèles d'organisation de l'enseignement ont été des « tests ».

Nos études sur l'utilisation de la langue et sur l'enseignement linguistique dans les zones des minorités ethniques montrent que ce sont les besoins des groupes ethniques qui décident si telle ou telle manière d'organiser est adéquate. Malheureusement, jusqu'ici, on n'a pas suffisamment et concrètement considéré « cette nécessité d'utiliser » la langue des minorités ethniques dans la mise en œuvre de la politique d'éducation linguistique.

- *Prendre en compte la réalité contemporaine locale et globale*

Comme mentionné précédemment, le contexte linguistique contemporain est élargi : les problématiques se jouent aussi aujourd'hui entre la langue nationale, la langue maternelle des minorités ethniques et les langues étrangères. Dans ce contexte, la langue nationale joue-t-elle encore un rôle en tant que seconde langue dans des activités d'éducation des minorités ethniques ? Autrement dit, dans la mise en œuvre de la politique linguistique de l'Etat, il faut appréhender les besoins réels des habitants et de chaque territoire, dans un contexte internationalisé.

- *Evaluer exactement « la nécessité d'utilisation »*

Pour bien évaluer « cette nécessité d'utiliser » la langue des minorités ethniques sur un terrain concret, au-delà de l'évaluation de la perception subjective des minorités, nous devons connaître clairement les corrélations entre leurs besoins objectifs et le développement socio-économique de la communauté. Autrement dit, identifier et analyser les différents besoins linguistiques des différents territoires en fonction de leur impact sur le développement durable du pays mais aussi des zones des minorités ethniques. La recherche empirique peut aider à la formulation et à la mise en œuvre de politiques linguistiques confrontées à une dialectique aujourd'hui plus complexe devant prendre en compte les minorités ethniques et le développement socio-économique.

Bibliographie

- BỘ GIÁO DỤC VÀ ĐÀO TẠO (2004). *Chính sách, chiến lược sử dụng và dạy - học tiếng dân tộc, tiếng Việt cho các dân tộc thiểu số*, Kỷ yếu Hội thảo quốc gia, Hà Nội 2004.
- GOTTLIEB, N., CHEN, P. (2001). *Language planning and language policy East Asian perspectives*. Richmond : Curzon Press.
- Hiến pháp Việt Nam* (2002). Nxb Chính trị quốc gia, Hà Nội.
- TRẦN Văn Bính *chủ biên* (2004). *Văn hoá các dân tộc Tây Bắc thực trạng và những vấn đề đặt ra*, Nxb Chính trị quốc gia, Hà Nội.
- TRẦN Trí Dõi (1999). *Nghiên cứu ngôn ngữ các dân tộc thiểu số Việt Nam*, Nxb Đại học Quốc gia Hà Nội, Hà Nội 1999 (tái bản 2000).
- TRẦN Trí Dõi (2003). *Chính sách ngôn ngữ văn hoá dân tộc ở Việt Nam*, Đại học Quốc gia Hà Nội, Hà Nội 2000.
- TRẦN Trí Dõi (2004). *Thực trạng giáo dục ngôn ngữ ở vùng dân tộc miền núi ba tỉnh phía Bắc Việt Nam*, Nxb Đại học Quốc gia Hà Nội, Hà Nội 2004, 286 tr.
- TRẦN Trí Dõi (2008a). *Vấn đề lựa chọn ngôn ngữ trong tiếp nhận giáo dục ngôn ngữ ở một vài dân tộc thiểu số của Việt Nam*. Ngôn ngữ 11(234)-2008, tr 10-13.
- TRẦN Trí Dõi (2008b). *Về một vài đặc điểm trong hoạt động giáo dục song ngữ ở vùng dân tộc thiểu số của Việt Nam*. Ngôn ngữ & đời sống, 12 (158)-2008.
- TRẦN Trí Dõi (2008c). *Về một vài đặc điểm trong hoạch định chính sách giáo dục song ngữ ở vùng dân tộc thiểu số của Việt Nam*. Toạ đàm KHQT “Trao đổi kinh nghiệm đào tạo, nghiên cứu và hoạch định chính sách trong thời kỳ hội nhập”, ĐHKHXH & NV Hà Nội. Quý Rosa Luxemburg (CHLB Đức), Hà Nội ngày 5-6 tháng 12 năm 2008.
- TRẦN Trí Dõi (2009a). *Chính sách giáo dục song ngữ ở vùng dân tộc thiểu số Việt Nam: Những dấu hiệu bất cập và thử lý giải*, Hội thảo KH “VAI TRÒ CÔNG DÂN TRONG QUÁ TRÌNH HOẠCH ĐỊNH CHÍNH SÁCH” Đại học KHXH & NV Hà Nội (Việt Nam) - Viện ROSA LUXEMBURG (Đức), Hà Nội, ngày 6-7 tháng 11 năm 2009.
- TRẦN Trí Dõi (2009b). *Thử phân tích những bất cập trong chính sách giáo dục song ngữ ở vùng dân tộc thiểu số của Việt Nam*. Hội thảo Ngôn ngữ học toàn quốc “Chính sách của Đảng và Nhà nước Việt Nam về ngôn ngữ trong thời kỳ công nghiệp hoá, hiện đại hoá và hội nhập quốc tế”, Viện Ngôn ngữ học, Hà Nội ngày 26-27 tháng 11 năm 2009.
- TRẦN Trí Dõi (2010a). *Vấn đề giáo dục tiếng mẹ đẻ các dân tộc thiểu số Việt Nam: những thuận lợi và khó khăn*. Proceedings “2010 IC on Vietnamese and Taiwanese Studies” National Cheng Kung University, Taiwan, 15-16/10-2010.
- TRẦN Trí Dõi (2010b). *In the Shadow of Vietnamese as a National Language: The Position of Vietnamese Ethnic Minority Groups’ Languages in their Bilingual Education*, Symposium on The Universe of World Languages and Literatures, RIWL Osaka University, November 26 -2010, Osaka Japan.
- TRẦN Trí Dõi, NGUYỄN Văn Lộc (2006). *Thực trạng sử dụng ngôn ngữ của một số dân tộc thiểu số và vấn đề đặt ra cho giáo dục ngôn ngữ trong nhà trường ở Việt Bắc*. Nxb Giáo dục, Hà Nội 2006.

Utilisation d'un langage issu d'un mélange de vietnamien et d'anglais

Ben Thi Pham & Hang Thi Pham

*Etudiants en Master
Université pédagogique de Hanoï*

1° - Introduction

Dans l'histoire de l'humanité, dès qu'il y a culture, on parle d'échanges intra-culturels. Le langage est à la fois un phénomène culturel et un moyen de communication : interférences et échanges sont les deux éléments permettant au Vietnam de s'ouvrir et de se mettre à l'heure de l'internationalisation. La culture qui englobe le langage est un domaine où se manifestent le plus clairement l'apparition de nouvelles expressions mais aussi des marques de conservatisme. Ainsi quels sont les changements observés dans la langue vietnamienne en général et le langage journalistique en particulier ?

Dans la presse réservée aux écoliers et aux étudiants, mis à part le style propre au journalisme, le langage utilisé est fonction des particularités psychophysiologiques de cette tranche d'âge. Avec leur volonté de changer, d'innover, les jeunes n'hésitent pas à mélanger différentes façons de parler, des vocables et expressions empruntés aux langues étrangères, principalement à l'anglais. L'alerte a été donnée concernant l'emploi d'une langue vietnamienne issue d'un mélange immodéré d'apports linguistiques venant de l'étranger. Ainsi l'emploi de ce langage dans la presse pour la jeunesse est un sujet qui nous interpelle.

Nous avons choisi, pour notre étude préliminaire s'étendant sur trois années consécutives, huit numéros d'un journal pour jeunes, afin de comprendre la situation réelle et les sentiments qu'éprouvent les jeunes à la lecture d'articles rédigés dans un mélange de vietnamien et d'anglais.

2° - Résultats

Mis à part les mots particuliers et la terminologie scientifique, notre étude a mis en évidence :

- un taux élevé (80% des articles examinés) utilisant pêle-mêle l'anglais et le vietnamien, ce taux ayant tendance à augmenter dans le temps ;
- les en-têtes et les titres des journaux apparaissent avec des mots en anglais, certains étant rédigés entièrement en anglais (82 articles sur 266). Par exemple, dans le numéro 126 en 2008, les titres sont en anglais comme « Update style V-pop », « Let's get loud 2008 » ;
- un abus car la plupart des mots anglais usuels trouvent facilement leur équivalent en vietnamien, comme par exemple Gossip Girl style icon du numéro 130 en 2009 ;
- les mots en anglais sont utilisés dans ces journaux sous des formes différentes.

Dans les journaux, certains mots ne sont pas employés selon les « normes ». Il se peut que l'auteur ne les utilise que comme un outil de notification rapide, à sa disposition sans avoir à consulter le dictionnaire dans les deux sens.

Des mots anglais sont présents sous différentes formes :

- dans leur forme initiale (83%) ;
- selon la phonétisation simple, c'est-à-dire un mot écrit tel qu'on le prononce à la vietnamienne, par exemple body = bo đì ;
- avec des abréviations n'utilisant que le premier caractère comme BFF = best friend forever ;
- des phrases construites à partir de la prononciation des mots, peu importe le sens des mots employés ;
- des chiffres dont la prononciation se rapproche de ce qu'on veut exprimer comme CU29 = See you tonight ;
- une création intentionnelle de mots nouveaux comme kool = cool, skool = school, kute = cute.

Les noms communs anglais sont les plus utilisés dans la presse pour jeunes.

3° - Quelques constatations

Le mélange de vietnamien et d'anglais peut avoir des conséquences positives : le rédacteur peut soit s'exprimer plus rapidement, soit utiliser un euphémisme pour traduire sa pensée tout en évitant ce qui pourrait être vulgaire ou trop cru en vietnamien, attirer les lecteurs par cette astuce de langage, leur donner l'envie de connaître une autre langue.

Les effets négatifs peuvent être : éroder le fondement suivant lequel « les Vietnamiens parlent la langue du peuple Viet », affaiblir la capacité des jeunes à maîtriser l'utilisation de leur langue maternelle, au risque de se montrer ridicules lors d'actes importants et dans des textes officiels où une langue hybride est inacceptable, et provoquer une gêne certaine chez les lecteurs.

Dans la période de développement économique et de propension à s'ouvrir à des pays utilisant l'anglais, il est indispensable qu'il y ait des Vietnamiens anglophones, cela ne signifie pas qu'il faille privilégier le mélange des deux langues. Par conséquent, nous devons préserver les qualités de la langue maternelle. Bien parler l'anglais va de pair avec le respect de l'intégrité de chaque culture linguistique.

Linguistique de Corpus dans l'économie mondiale

Hong Thu Dao

*Docteur en linguistique
Société de Linguistique du Vietnam*

La naissance et le développement vigoureux de la technologie informatique ont permis la naissance et le développement en grand nombre des autres activités scientifiques et technologiques, dont les activités de la linguistique. Parallèlement au progrès ininterrompu des générations d'ordinateur et des logiciels de traduction automatique, dans le domaine de la linguistique appliquée, on voit apparaître une autre tendance de développement : la linguistique de corpus, qui joue un rôle de plus en plus important dans l'économie et dans l'éducation.

Tenant compte de la nature et de la fonction linguistique du corpus, on peut définir le corpus comme l'ensemble des données homogènes, du point de vue linguistique, qui est présenté sous formes de modèles de textes électroniques, selon des structures typiques, utilisés pour résoudre des problèmes linguistiques concrets.

A l'heure actuelle, différents types de corpus ont été construits pour plusieurs langues reconnues pour leur importance et leur très grande valeur. Le corpus, une fois étiqueté, devient une source de connaissance systématisée au service des linguistes mais aussi des informaticiens. Grâce à ce corpus, on peut créer des logiciels de traitement linguistique. Les recherches ont montré que le corpus linguistique a des caractéristiques typiques, comme par exemple celles concernant le corpus textuel qui :

- est un composant indispensable de la traduction automatique ;
- est une ressource linguistique standard constituée et utilisée sur l'ordinateur ;
- permet l'utilisation de programmes de traitement des données selon certaines normes ;
- permet le choix de données nécessaires pour des recherches et des applications.

Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, sur la base des corpus, l'utilisateur peut reconnaître rapidement :

- la fréquence des monèmes, des phénomènes grammaticaux ;
- la variation de la fréquence des mots et des groupes de mots ;
- la variation de la fréquence du contexte textuel du point de vue diachronique et synchronique ;
- le langage des différents auteurs, etc.

Jusqu'à maintenant, la linguistique de corpus s'est développée parallèlement au développement de l'informatique. Etant une composante de la linguistique moderne, la linguistique de corpus se perfectionne de plus en plus sur le plan pratique et théorique. Par ailleurs, le corpus est en train d'être exploité par les linguistes, les informaticiens, les enseignants et les experts dans les différents domaines scientifiques et sociaux.

Maintenant que le Vietnam est intégré au World Trade Organization (WTO) et que la communication se réalise au niveau international, la construction d'un système de corpus national est indispensable. Ce système sera au service de l'enseignement et de la recherche, de la mise à jour des informations nationales et internationales. Quand les

traducteurs professionnels doivent traiter d'innombrables termes techniques et scientifiques, l'utilisation du corpus linguistique est indispensable. Le corpus dans la recherche linguistique est un outil utilisé pour construire, régulariser et compléter les différents systèmes d'automatisation comme la traduction automatique, la recherche des données...

Dans beaucoup de pays comme l'Angleterre, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la Russie et la Chine, la recherche et l'utilisation du corpus (language corpora) ont bénéficié d'attentions particulières de la part des institutions étatiques. Les corpus linguistiques sont souvent élaborés en langue nationale. Les plus puissants sont les corpus en anglais, dont la construction a débuté dans les années 1960. On peut citer le Corpus Brown et le Corpus Lancaster/Oslo-Bergen (LOB).

Quant aux pays asiatiques, la Chine et le Japon sont les deux pays qui possèdent les plus grands corpus en langue nationale.

En Russie, la recherche en linguistique de corpus a commencé depuis quelques décennies et se développe très rapidement. La linguistique de corpus en tant que science est enseignée dans les grandes universités et devient un sujet très important dans les instituts de recherche en faveur du développement économique.

Le fait que le Vietnam s'intègre au WTO signifie également que la langue vietnamienne s'intègre dans la communauté linguistique internationale. La construction des corpus et la recherche en linguistique de corpus contribueront au succès de l'intégration mondiale du Vietnam dans les domaines économique, social et politique.

Bibliographie

MCENERY, T., WILSON, A. (1999). *Corpus Linguistics*. Edinburgh : Edinburgh University Press.

МАРЧУК Ю.Н. (2002). *Корпус текстов и сверхбольшие базы лингвистических данных* // Сборник: Труды международной конференции «Корпусная лингвистика-2002». - Издательство Санкт-Петербургского университета.

АПРЕСЯН Ю.Д., ИОМДИН Л.Л., САННИКОВ А.В., СИЗОВ В.Г. (2005). *Семантическая разметка в глубоко аннотированном корпусе русского языка*. // Сборник: Труды международной конференции «Труды международной конференции «MegaLing'2005. Прикладная лингвистика в поиске новых путей».

БЕЛЯЕВА Л.Н. (2003). *Теория и практика перевода*. Санкт-Петербург.

ДАО ХОНГ ТХУ (2006). *Корпус параллельных текстов в аспекте корпусной лингвистики* // Проблемы современной филологии и лингводидактики, сб. научных трудов, СПб, изд.РГПУ им.А.И.Герцена, с.23-28.

ĐÀO HỒNG THU (2009). *Ngôn ngữ học khối liệu và những vấn đề liên quan (Quyển I)*. Nxb. Khoa học xã hội, Hà Nội.

Education aux langues pour le développement durable

Trinh Van Minh

*Professeur et docteur
Université d'éducation - Université Nationale du Vietnam à Hanoi*

1° - Le plurilinguisme comme garant de la diversité culturelle

On sait bien que l'humanité, avec son foisonnement de langues nationales, locales ou minoritaires, est multilingue. L'existence de ces langues, de plus en plus valorisées, est preuve de richesse à laquelle viennent s'ajouter divers apports des langues dites étrangères.

La mondialisation et son corollaire commercial semblent en train de nous imposer l'usage d'une seule langue, l'anglais. Cependant, cette même mondialisation, dans sa dimension linguistique et culturelle, crée un terrain propice au rayonnement des langues et cultures autres que l'anglais. Autrement dit, le besoin d'appartenir à des espaces/pôles différents est bien réel. Un monde multilatéral, voire multipolaire se construit, un monde dans lequel chaque pays aura plus de choix d'intégration, souvent croisés, et pour lequel les frontières seraient de plus en plus en rapport avec les besoins d'enrichissement du capital humain. Cette appartenance plurielle, que réclame tout individu, nécessitera d'évidence une approche du plurilinguisme/multilinguisme, car le monolinguisme n'y serait qu'un contrepied, un appauvrissement et non une ouverture au sens plein du terme.

2° - La francophonie dans cet espace pluriel

L'Asie du Sud-est francophone élargie est un pôle parmi d'autres, un pôle d'attraction de par ses caractéristiques linguistiques, socioculturelles et économiques, un pôle dont les membres affichent leur volonté d'appartenir à un espace dont le moyen d'échanges n'est pas exclusivement l'anglais déjà largement dominant : la présence de la langue française y est certes recommandée.

La question centrale reste posée, à savoir comment, au niveau linguistique, donner vie à cet espace multilingue ? Nous y voyons en fait deux éléments relatifs aux questions d'enseignement des langues et d'éducation aux langues.

Par l'enseignement des langues, nous entendons l'activité qui consiste à faire acquérir et maîtriser l'usage d'une ou de plusieurs langues en tant qu'instrument de communication. Or, l'usage effectif d'une langue, du français en l'occurrence, suppose qu'il existe des secteurs, des domaines où celle-ci serait plus recommandée que dans d'autres. Autrement dit, dans la pratique, le tout anglais n'est qu'un miroir aux alouettes. La ou les place(s) aux autres langues reste(nt) certes à définir. Le statut des langues, dont le français, mieux défini serait un argumentaire solide pour la mise en place des formations initiales et continues en langue. Un gros chantier est à mettre en place, avec des enquêtes et sondages à mener, des études sur les besoins de formation et d'information à réaliser.

Ensuite, par l'éducation aux langues, nous tenons à insister sur le fait qu'une langue n'est pas seulement un instrument de communication, qu'elle est par excellence un outil pour le développement sociocognitif de l'enfant.

Les savoirs, savoir-faire et savoir-vivre acquis d'une langue étrangère ou seconde peuvent avoir un réinvestissement très divers, le communicatif se trouve par conséquent parmi tant d'autres usages possibles. Bien au-delà des seuls intérêts communicatifs, les bénéfices de l'apprentissage d'une langue se situent au niveau culturel et cognitif, un niveau qui peut permettre aux élèves d'accéder plus aisément aux autres apprentissages ultérieurs. Cet apport culturel et cognitif est en effet un élément important de ce que nous appelons « la formation de la personnalité ». Tel que nous le concevons, cet apport culturel et cognitif peut et doit s'inscrire également dans l'objectif général de l'école qu'est la formation de et à la pensée. En effet, à travers l'enseignement de la langue, il s'agit d'entraîner l'élève à une approche critique, personnelle. La réflexion sur la langue étrangère est un excellent terrain pour la formation de la pensée. « Sous le différent, il faut savoir reconnaître le semblable. Sous la masse des faits, il y a des systèmes à découvrir, des rapports à établir. L'élève est donc appelé à ordonner les faits, à induire, à abstraire, à formuler des hypothèses, à déduire, à confronter les hypothèses aux faits... ».

3° - Conclusion

Un espace plurilingue/multilingue est un terrain propice aux recherches en sciences sociales et humaines, en sciences de l'éducation en particulier. Il y a lieu certes de travailler sur les transferts possibles (positifs et négatifs) d'une langue à l'autre, sur les apports sociocognitifs d'une langue étrangère chez les enfants eu égard à leur intégration future aux différents espaces culturels. Considérée dans ce sens, l'éducation aux langues mériterait une place importante dans les recherches pour le développement durable et équitable de l'humain.

Bibliographie

BEYKONT, ZEYNEP, F. (2002). *The Power of Culture : Teaching across Language Difference*. Cambridge : Harvard Education Publishing Group.

HAGEGE, C.L. (1987). *Le français et les siècles*. Paris : Editions Odile Jacob.

MINH, T.V. (1996). Vietnam : quelle place pour la langue française à l'heure de l'économie de marché ?, *Plurial*, n°6, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

NARVEZ, M. (2006). *Bilingue et biculturalisme, l'enseignement des langues vivantes*. Formation Continue Publications. Accessed October 21.

TASHDJIAN, A. (1994). *Les langues dans l'Europe de demain*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

WINDISCH, U. (1982). *Pensée sociale : Langage en usage et logiques autres*. Lausanne : Editions L'Age d'homme.

L'impact des enseignements plurilingues sur le développement des enfants¹

Agnès Florin, *Professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation*

Isabelle Nocus, *Maître de conférences en psychologie du développement*

Philippe Guimard, *Professeur de psychologie du développement et de l'éducation*
Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes

Le bilinguisme concerne plus de la moitié de la population mondiale. Avec les technologies de l'information et de la communication et la circulation des personnes d'un pays à l'autre, la question des langues d'enseignement et des langues d'usage prend une grande acuité. Loin d'être pénalisant, le bilinguisme est souvent une aide au développement des compétences des enfants. Ce chapitre présente les effets positifs du bilinguisme sur les apprentissages scolaires et le développement du langage, puis les résultats de nos études dans les territoires d'outre-mer français (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française) sur l'efficacité des dispositifs d'enseignement bilingue : langue d'enseignement (le français) et langue d'origine des enfants.

1° - Les effets positifs du bilinguisme sur les apprentissages scolaires et le développement du langage

Il s'agit d'étudier l'impact du bilinguisme qui valorise les langues locales sur le développement langagier en français et en langue locale, mais aussi sur la réussite scolaire en français et le développement personnel des enfants.

■ *Les effets du bilinguisme sur le développement cognitif et langagier*

La recherche en psycholinguistique a progressivement modifié les représentations sur le plurilinguisme précoce. Au début du XX^e siècle, les premiers travaux concluaient, à de rares exceptions près, à un déficit scolaire des bilingues par rapport aux monolingues, du fait de la surcharge cognitive et des risques de confusions qu'entraînerait l'acquisition des deux langues. Certains professionnels et certains parents continuent à le penser aujourd'hui, les premiers conseillant aux seconds d'abandonner la langue première (L1) dans les échanges avec leurs enfants, au profit de la langue seconde (L2), si celle-ci est la langue de scolarisation.

Or, toutes les données scientifiques disponibles depuis le milieu du XX^e siècle tendent à écarter ces craintes (Bialystok, 2009 ; Hamers, 2005). Dans leur méta-analyse, réalisée à partir de 63 études impliquant 6022 participants (enfants et adultes), Adesope, Lavin, Thompson et Ungerleider (2010) montrent un effet bénéfique du bilinguisme sur plusieurs compétences cognitives : conscience métacognitive et métalinguistique, représentation symbolique et abstraite, contrôle attentionnel et résolution de problèmes. Pour les auteurs, apprendre et utiliser deux langues implique des processus d'inhibition permettant d'éviter les

¹ Ces recherches sont réalisées dans le cadre du programme de recherche ECOLPOM de l'Agence Nationale de la Recherche, piloté par Isabelle Nocus (www.ecolpom.univ-nantes.fr). Elles impliquent également des chercheurs d'autres équipes : Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS, Paris 5), Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique (CNEP) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, Structure et Dynamique des Langues (SeDyl, UMR CNRS-IRD-Paris7-INALCO).

interférences et de développer des aptitudes dans d'autres domaines. Ces aptitudes apportent aux locuteurs bilingues une meilleure conscience des caractéristiques abstraites de la langue, de leur propre processus d'apprentissage, une meilleure capacité de contrôle et de distribution de l'attention, de meilleures capacités en résolution de problèmes. Certes, la bilinguisme peut présenter quelques désavantages par rapport au monolinguisme (Bialystok, 2009) : des différences lexicales plus ou moins marquées, le stock lexical de l'enfant bilingue dans chacune des deux langues étant souvent plus limité que celui d'un monolingue. Il n'existe pas encore de consensus scientifique sur l'effet du bilinguisme sur la mémoire de travail. Néanmoins, les données actuelles s'accordent sur le fait que le bilinguisme, en contexte sociolinguistique favorable, a des effets positifs sur le développement cognitif et langagier des enfants.

- *Les effets du bilinguisme sur la réussite scolaire*

Malgré cela, dans les collectivités françaises d'outre-mer remarquables par leur diversité linguistique, les résultats scolaires des élèves d'école primaire aux évaluations nationales sont plus faibles que ceux des élèves de la métropole (IGEN, 2007 ; Lavigne, 2009). Parmi les multiples explications de ces différences, le contexte sociolinguistique joue un rôle important. Hamers (2005) avance ainsi trois hypothèses explicatives, issues des travaux de Cummins (2000), Lambert (1974), Hamers et Blanc (2000).

Cummins propose l'*hypothèse de l'interdépendance développementale et du double seuil de compétence bilingue* selon laquelle les compétences en langue seconde (L2) sont partiellement déterminées par les compétences déjà atteintes en langue maternelle (L1), au moment de l'exposition à L2. Un premier seuil de compétence doit être dépassé en L1 pour éviter que l'exposition intensive à L2 ne conduise au bilinguisme soustractif (faible maîtrise des deux langues). De plus, si un deuxième seuil de compétence langagière est dépassé à la fois en L1 et en L2, le bilinguisme a des effets notables sur les compétences cognitives supérieures et sur la réussite scolaire. Ainsi, lorsque la langue d'origine n'est pas suffisamment pratiquée, les élèves ne peuvent pas atteindre le premier seuil de compétences, seuil leur permettant d'exécuter des tâches exigeantes sur le plan cognitif (tâches scolaires). Le second seuil exigerait donc que les deux langues soient pratiquées aussi intensivement l'une que l'autre. Si la communauté et la famille leur attribuent des valeurs positives, les deux langues et les deux cultures vont apporter des éléments positifs et complémentaires au développement de l'enfant. Il en résulte des bénéfices aux niveaux linguistique, culturel, social, économique et cognitif (bilinguisme additif). Au contraire, lorsqu'une communauté rejette ses propres valeurs socioculturelles au profit de celles d'une langue culturellement et économiquement plus prestigieuse, cette dernière aura tendance à remplacer la langue d'origine dont la maîtrise se détériorera, ce qui aura des effets négatifs aux niveaux linguistique, affectif et cognitif (bilinguisme soustractif).

Enfin, le modèle sociocognitif de Hamers et Blanc (2000) suggère que la valorisation sociale de la langue maternelle permet le développement du bilinguisme additif à deux conditions : les deux langues doivent être valorisées par l'entourage et l'enfant doit avoir appris à utiliser le langage dans des activités cognitives complexes (Hamers, 2005). Ce point est critique pour les élèves calédoniens et polynésiens qui, bien que vivant dans des contextes plurilingues, ont peu l'occasion de s'exprimer en langue locale, y compris dans leur famille. Selon Hamers, il ne faut pas ignorer que le rôle de la L1 dans les acquisitions cognitives et la valorisation des deux langues par la société est un facteur nécessaire pour le développement bilingue harmonieux. L'école a un rôle essentiel dans cette double valorisation en utilisant les deux langues comme medium d'enseignement.

- *Les effets de dispositifs d'enseignement bilingue sur les apprentissages scolaires*

La recherche internationale confirme le point de vue de Hamers. Les dispositifs bilingues valorisant les langues d'origine des élèves ont un impact positif sur les apprentissages scolaires, y compris pour des élèves de minorités ethnolinguistiques, tels les Inuits en Arctique canadien de l'Est (Wright, Taylor et Macarthur, 2000). Toutefois, les études concernent surtout des contextes anglophones, et leurs résultats ne sont pas directement transposables à d'autres contextes linguistiques. Nos recherches auprès de plusieurs centaines d'élèves, de l'école maternelle à l'école élémentaire en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, montrent cependant que des élèves d'école maternelle ayant bénéficié d'enseignements valorisant leur langue d'origine sont, au final, aussi performants en français et bien meilleurs dans leur langue d'origine que ceux qui n'en ont pas bénéficié (Nocus, Florin, Guimard, Vernaudon, 2007 ; Nocus, Guimard, Vernaudon, Cosnefroy, Paia, Florin, 2011). Ces résultats confirment ceux de Bialystok (2009) et de Lecocq, Mousty, Kolinsky, Goetry, Morais et Alégria (2007) en faveur d'un effet positif des programmes d'enseignement bilingue, y compris dans des contextes où les deux langues n'ont pas le même statut social. Enfin, depuis ces quinze dernières années, les chercheurs ont tiré des leçons de l'échec de l'enseignement traditionnel des langues (d'origine ou étrangère), reconnu comme trop tardif, trop peu intensif (environ trois heures par semaine), trop réflexif et trop de type traductif.

2° - L'efficacité des dispositifs d'enseignement bilingue (langue d'enseignement et langue d'origine) dans les territoires français d'outre-mer

Depuis 2004, nous évaluons l'impact des dispositifs d'enseignement des langues d'origine, en Nouvelle-Calédonie (dispositif LCK) et en Polynésie française (dispositif LCP), avec 143 élèves de CP en Nouvelle-Calédonie, les groupes expérimentaux recevant cinq heures hebdomadaires d'enseignement LCK, et, d'autre part, 246 élèves de Polynésie française, dont une moitié participe au dispositif LCP avec cinq heures de tahitien renforcé au lieu de deux heures quarante dans les classes traditionnelles de Polynésie. Dans chaque territoire, les deux groupes, expérimental et contrôle, sont appariés sur plusieurs indicateurs : sexe, âge, niveau cognitif non verbal et catégorie socio-économique des parents. Certains élèves n'ont pas la langue locale comme langue d'origine : on distingue des non locuteurs, des locuteurs passifs et des locuteurs actifs des langues locales.

- *L'étude réalisée en Nouvelle-Calédonie (dispositif LCK)*

En Nouvelle-Calédonie, nous avons suivi longitudinalement deux cohortes d'élèves, l'une de Moyenne Section de maternelle (MS ; 4-5 ans) suivie en début et fin d'année, et l'autre de Grande Section (GS ; 5-6 ans) suivie en début et fin d'année, ces élèves étant également soumis à l'évaluation scolaire proposée au début du Cours Préparatoire (CP ; 6-7 ans). Ces élèves avaient tous le drehu comme langue d'origine, maîtrisé à des degrés divers. En début et fin d'année, ils étaient évalués en français et en drehu à l'aide d'épreuves standardisées et d'indicateurs de maîtrise de l'écrit. Les élèves de GS ont également passé une évaluation nationale à l'entrée du CP (langage oral, lecture, écriture, compétences transversales). Cette étude a montré un effet massif du dispositif sur le drehu en fin d'année, le groupe expérimental ayant de meilleurs résultats que le groupe contrôle, sans effet négatif sur le français, en dépit de cinq heures hebdomadaires en moins en français. De plus, nous avons montré des effets de transfert du drehu sur le français de début CP. Ainsi, en travaillant dès l'école maternelle sur les compétences en drehu, il est possible de transférer ces compétences sur l'un des indicateurs de réussite scolaire au CP.

- *L'étude réalisée en Polynésie française (dispositif LCP)*

Nous avons en partie répliqué ces résultats avec une recherche menée de 2006 à 2008 en Polynésie française. Selon la même méthodologie, nous avons suivi trois cohortes d'élèves (N=246) pendant trois ans et sur cinq périodes, en début et en fin d'année (PS à GS ; MS à CP ; GS à CE1). Les résultats répliquent les précédents : quelle que soit la cohorte, il existe un effet massif du dispositif LCP sur les performances en tahitien (avec des effets plus nets pour les plus jeunes), sans effet négatif sur le français oral (sauf pour la troisième cohorte, qui rattrape son retard en français en fin de CE1), ni sur les mathématiques et la lecture en français. Cette recherche apporte des éléments nouveaux puisqu'elle montre que les effets de transferts sont longs à mettre en place.

- *Les enquêtes complémentaires en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française*

Une enquête psycholinguistique est réalisée auprès des parents, des enseignants et des élèves à trois moments de la scolarité (début et fin CP ; fin CE1). En début CP, les données sociodémographiques, les pratiques langagières et leurs représentations de l'enseignement des langues locales sont renseignées par les parents grâce à un questionnaire. Les enseignants de la classe doivent remplir, pour chaque élève impliqué, un questionnaire d'évaluation des compétences et des comportements scolaires. Enfin, un questionnaire de concept de soi est proposé aux élèves pour évaluer leur représentation comme locuteur en français et en langue locale (attitude vis-à-vis de la langue, compétences vis-à-vis de la langue et difficulté vis-à-vis de la langue). En fin de CE1, l'enquête sera répliquée pour voir si les parents ont modifié leur représentation du plurilinguisme et leur pratique linguistique familiale, notamment sous l'influence de la fréquentation de leurs enfants en classe LCK/LCP ; on examinera aussi si la représentation qu'ont les enseignants de l'adaptation scolaire de chaque élève a changé ; les élèves seront une dernière fois évalués sur leurs performances langagières orales en français et en langue locale, leur concept de soi en langue, sur la lecture en français et en langue locale et sur les mathématiques.

Ces études complémentaires apportent, dès maintenant, des informations nouvelles sur des aspects psychosociaux importants pour la valorisation des langues d'origine, même si l'évolution du concept de soi des enfants en langues ne pourra être appréciée qu'en fin d'étude longitudinale.

Les enquêtes auprès des enseignants

D'après les enseignants, le succès de tels dispositifs tient à leur engagement professionnel, mais aussi (et surtout, disent certains) à l'encadrement dont ils bénéficient, permettant à la fois une valorisation de la langue d'origine et de la langue française. Ils considèrent qu'entrer dans l'écrit simultanément dans les deux langues est possible et souhaitable, pour tous les élèves, avec des effets variables selon le profil de chacun. Ils notent également des éléments positifs dans les comportements des enfants : prises de parole plus nombreuses, motivation dans les activités scolaires. Mais des résistances se manifestent sur le plan idéologique : certains enseignants se positionnent comme des modèles linguistiques devant transmettre la norme en français. En Nouvelle-Calédonie, dans les écoles où l'enseignement en langue d'origine n'est pas proposé aux élèves, les équipes posent de nombreuses questions sur les compétences langagières des enfants qui « *perdent du temps avec le dispositif LCK* ».

Les enquêtes auprès des parents

Les parents font le constat d'une déperdition intergénérationnelle de la maîtrise des langues (grands-parents plurilingues, parents bilingues, enfants monolingues), avec pour conséquence une demande très forte vis-à-vis de l'école. Ils repèrent des changements

dans les attitudes des enfants, tels qu'une plus grande curiosité de leur part vis-à-vis des langues d'origine. Ils prennent conscience des compétences des enfants en langues et attendent que l'école transforme les locuteurs passifs en locuteurs actifs. La question des finalités de ces dispositifs est vue différemment selon les familles. Les parents européens (originaires de France métropolitaine) pensent que le dispositif plurilingue offre à leurs enfants une ouverture d'esprit, une découverte du monde et de la diversité culturelle. Les parents océaniens perçoivent les langues à l'école comme une reconnaissance de leur identité, comme si l'école française leur accordait une place, un espace où la culture d'origine a de la valeur.

3° - Conclusion : la représentation sociolinguistique des langues

Si le plurilinguisme est, dans son principe, largement reconnu comme élément positif dans le développement des personnes, sa mise en œuvre à l'école renvoie à la diversité sociale des représentations des langues. En Nouvelle-Calédonie, par exemple, et du point de vue des kanaks (populations autochtones), le français ne serait qu'un instrument de communication et le médium des savoirs académiques, qu'on est « obligé » d'apprendre pour communiquer avec les autres communautés et si l'on veut réussir dans la vie. En revanche, on rejette le français de l'école comme langue de la culture, du quotidien, de l'identité. La langue kanak est souvent idéalisée, comme la « vraie » langue de l'identité et de la culture, qui transmet les savoirs « traditionnels », les valeurs et les croyances relatives au monde et aux relations sociales. Dans un même temps, en milieu scolaire, les langues d'origine, en interférant avec le français, sont rendues responsables de la mauvaise maîtrise de ce dernier, et donc de l'échec scolaire. Elles seraient liées aux savoirs expérientiels ; on suppose d'ailleurs que ces langues seraient privées des qualités d'abstraction et de rationalité dont le français serait « naturellement » doué. Rééquilibrer les représentations reviendrait donc à faire que les langues d'origine, au-delà de leur dimension identitaire, soient considérées comme des langues de la réussite scolaire, et que le français de l'école soit reconnu par l'ensemble des groupes ethnolinguistiques comme une langue identitaire commune.

Il est donc essentiel de valoriser la complémentarité des langues : « L'essentiel semble se trouver dans la mise en place d'un enseignement de ces langues dans l'école en évitant une disjonction avec le français, qui pourrait aboutir à une ghettoïsation de ces enseignements, critique formulée à l'encontre des cours de langue et culture d'origine notamment » (Billiez et al., 2003, p.303). Ceci suppose une harmonisation concertée entre les acteurs de l'enseignement, un plan de formation des enseignants et une meilleure information des familles, pour pérenniser de tels dispositifs d'enseignement.

Bibliographie

ADESOPÉ, O.O., LAVIN, T., THOMPSON, T., UNGERLEIDER, C. (2010). A systematic review and meta-analysis of the cognitive correlates of bilingualism. *Review of Educational Research*, vol. 80, n°2, p. 207-245.

BIALYSTOK, E. (2009). Bilingualism : The good, the bad, and the indifferent. *Bilingualism : Language and Cognition*, n°12, p. 3-11.

BILLIEZ, J., CANDELIER, M., COSTA-GALLIGANI, S., LAMBERT, P., SABATIER, C., TRIMAILLE, C. (2003). Contacts de langues à l'école : disjonctions et tentative de raccordement. In Billiez, J. (dir.). *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*. Paris : L'Harmattan.

- CUMMINS, J. (2000). *Language, Power and Pedagogy : Bilingual Children in the Crossfire*. Clevedon: Multilingual Matters.
- HAMERS, J.F. (2005). Le rôle de la L1 dans les acquisitions ultérieures. In Prudent, L. F., Tupin, F., Wharton, S. (eds), *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*. Berne : Peter Lang, p. 271-292.
- HAMERS, J.F., BLANC, M.H.A. (2000). *Bilinguality and bilingualism*. Cambridge : Cambridge University Press.
- I.G.E.N. (2007). *Rapport de mission en Polynésie française, 15-25 janvier 2007*. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- LAVIGNE, G. (2009). Enseigner les mathématiques en langues kanak et océaniques. Exemple de supports didactiques. In Vernaudon, J., Fillol, V. (eds), *Vers une école plurilingue en Océanie francophone*. Paris : L'Harmattan, p. 157-173.
- LECOCQ, K., MOUSTY, P., KOLINSKY, R., GOETRY, V., MORAIS, J., ALEGRIA, J. (2007). Évaluation de programmes d'immersion en Communauté française : étude longitudinale du développement des habiletés écrites en L1 et L2. In Puren, L., Babault, S. (eds). *L'éducation au-delà des frontières. Apprentissage précoce en néerlandais dans la zone frontalière franco-belge*. Paris : L'Harmattan, p. 259-293.
- NOCUS, I., FLORIN, A., GUIMARD, P., VERNAUDON, J. (2007). Effets d'un enseignement en langue kanak sur les compétences oral / écrit en français au cycle 2 en Nouvelle-Calédonie. *Bulletin de psychologie*, tome 60(5), n°491, p. 471-488.
- NOCUS, I., GUIMARD, P., VERNAUDON, J., COSNEFROY, O., PAIA, M., FLORIN, A. (2011, sous presse). Effectiveness of a heritage educational program for the acquisition of oral and written French and Tahitian in French Polynesia. *Teacher and Teaching Education*.
- WRIGHT, S.C., TAYLOR, D.M., MACARTHUR, J. (2000). Subtractive bilingualism and survival of the inuit language : Heritage - versus Second - Language Education. *Journal of Educational Psychology*, n°92, p. 63-84.

Les sois possibles en milieu scolaire

Gaëlle Lefer

*Doctorante en psychologie du développement et de l'éducation
Université de Nantes (Financement par la Région des Pays de la Loire)*

Agnès Florin & Philippe Guimard

*Professeurs en psychologie du développement et de l'éducation,
Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes*

Développé par Markus et Nurius (1986), le concept des sois possibles se définit comme des représentations de soi orientées vers le futur sur des éléments positifs (les espoirs ou les attentes des individus) ou sur des éléments négatifs (les peurs et les craintes des individus) dans différents domaines.

De nombreuses recherches ont mis en évidence, chez l'adolescent, des liens entre les sois possibles scolaires et les résultats académiques (Hock, Deshler, Schumaker, 2006) ou encore le temps passé sur le travail scolaire (Destin & Oyserman, 2009). Réalisée auprès de 315 élèves de 11-12 ans, l'étude d'Anderman, Anderman et Griesinger (1999) est intéressante car elle montre que les sois présents et possibles dans le domaine scolaire peuvent prédire la moyenne scolaire des élèves un an après, en comparaison avec les sois présents et possibles dans le domaine social.

Toutefois, très peu de recherches se sont penchées sur le développement des sois possibles dans le domaine scolaire auprès d'élèves plus jeunes. Il semblait donc intéressant de mettre en place une recherche auprès d'enfants de huit ans et d'examiner les liens entre les sois possibles et les compétences scolaires, les perceptions de compétence et les attitudes des élèves envers l'école. Nos travaux examinent les hypothèses selon lesquelles les sois positifs ou négatifs dans le domaine scolaire sont liés aux variables conatives et aux compétences scolaires, alors que les sois positifs ou négatifs dans d'autres domaines ne sont pas liés aux variables conatives et aux compétences scolaires.

Nous avons d'abord construit un questionnaire évaluant les sois possibles (positifs et négatifs) auprès de jeunes élèves français, à partir de deux pré-enquêtes. Elles ont abouti à l'identification de deux facteurs (scolaire/non scolaire) aussi bien pour les sois positifs que les sois négatifs. Dès lors, nous avons proposé ce questionnaire à 143 élèves de huit ans ainsi qu'un questionnaire de perception de compétences adapté de Bordeleau et Bouffard (1999), une échelle d'attitudes envers l'école (Bennacer, 2003) et un test d'évaluation de leurs compétences scolaires par l'ECS III (Khomsi, 1997).

Les analyses statistiques montrent que la corrélation entre les sois positifs scolaires et la perception de compétence scolaire est significative mais faible ($r = .18, p < .001$). C'est également le cas de celle entre les sois positifs scolaires et les attitudes négatives envers l'école ($r = -.23, p < .001$). A l'inverse, les sois positifs non scolaires ne sont pas liés à ces variables. Ces résultats vont donc dans le sens de nos deux premières hypothèses. De plus, les sois positifs non scolaires ont tendance à être corrélés avec certaines disciplines académiques, telles que l'orthographe lexicale et grammaticale ($r = .14, p < .10$) et le graphisme ($r = .14, p < .10$) alors que les sois négatifs non scolaires sont liés aux épreuves de nombres et arithmétiques ($r = .23, p < .001$). Nos deux dernières hypothèses sont donc invalidées.

Ces résultats nous amènent alors à réfléchir sur les effets distincts des sois positifs par rapport aux sois négatifs sur le domaine scolaire. Il semble que les sois négatifs soient plutôt associés à des capacités d'abstraction et de planification, alors que les sois positifs auraient tendance à être corrélés à des capacités d'association et d'automatisation. En plus, ces sois positifs agiraient davantage sur des dimensions conatives comparés aux sois négatifs.

Les recherches ultérieures ont permis de mettre en évidence d'autres facteurs dans le questionnaire des sois possibles ce qui permet de mieux saisir les effets des sois possibles à l'école (Lefer, Florin, Guimard, 2011). De plus, les élèves sont suivis longitudinalement sur trois années scolaires ce qui permet une meilleure compréhension du développement de ce concept.

Bibliographie

ANDERMAN, E.-M., ANDERMAN, L.-H., GRIESINGER, T. (1999). The relation of present and possible academic selves during early adolescence to grade point average and achievement goals. *The elementary school journal*, vol. 100, n°1, p. 3-17.

BENNACER, H. (2003). Validation d'une échelle d'attitudes des élèves envers l'école. *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 35, n°1, p. 50-55.

BORDELEAU, L., BOUFFARD, T. (1999). Perceptions de compétence et rendement scolaire en première année de primaire. *Enfance*, vol. 52, n°4, p. 379-395.

DESTIN, M., OYSERMAN, D. (2009). From asset to school outcomes : how finances shape children's perceived possibilities and intentions. *Research report*, vol. 20, n°4, p. 414-418.

HOCK, F.-M., DESHLER, D.-D., SCHUMAKER, J.-B. (2006). Enhancing student motivation through the pursuit of possible selves. In Dunkel, C., Kerpelman, J. (eds.). *Possible selves : theory, research and application*. New York : Nova Science Publisher, p. 205-221.

KHOMSI, A. (1998). *Evaluation des compétences scolaires : cycle des apprentissages fondamentaux*. Paris : Edition du Centre de Psychologie Appliquée.

LEFER, G., FLORIN, A., GUIMARD, P. (2011). Développement des domaines des sois possibles : étude longitudinale auprès d'élèves de 8 et 9 ans. In RIPSYDEVE (Université de Rennes, France, 2011/05/30-31). *Développements et Variabilités*, (in press).

MARKUS, H., NURIUS, P. (1986). Possible selves. *American psychologist*, p. 954-968.

Politiques de lutte contre les « phénomènes négatifs » dans les concours de Hoi sous les dynasties Le-Trinh (1599-1786)

Nguyen Van Sang

*Licencié en Sciences
Ecole Normale Supérieure - Université de Da Nang*

1° - Les « phénomènes négatifs » dans les concours de Hoi

A l'époque des dynasties Le-Trinh, environ soixante-dix concours généraux (thi Hội)¹ ont été organisés et ont parfois fait l'objet d'infractions, de fraudes, de manquements... que l'on regroupera sous le terme de « phénomènes négatifs », des phénomènes qui peuvent se présenter sous plusieurs formes : *connaître le sujet du concours en avance, rédiger le sujet avant le concours* (cas du candidat Nguyen Hoan), *laisser une trace identificatoire sur le texte de concours* (cas du fils de Nhu Dinh Toan au concours en 1708 et en 1728), *échanger les textes du concours* (cas de Dinh Thi Trung, Le Quy Kiet au concours en 1775), *abuser de son pouvoir* (cas de l'épouse Thinh My du seigneur de Trinh), *réussir grâce à la chance* (cas de Nguyen Trat au concours en 1623), et du côté des mandarins-correcteurs, *discriminer un candidat* (cas de Ngo Thi Si au concours en 1763).

2° - Les politiques de lutte contre les « phénomènes négatifs »

- *Élargissement de l'accès aux concours et organisation de post-concours d'évaluation*

Face aux « phénomènes négatifs », le gouvernement de Le-Trinh a étendu et assoupli les conditions d'accès aux concours. En 1678, lors du concours de Huong, l'âge de participation au concours est étendu et permet aux candidats de moins de 18 ans de participer s'ils en ont les capacités. En parallèle, les catégories de participants deviennent plus ouvertes avec par exemple l'accès possible aux militaires. Cet élargissement des conditions de participation aux concours de Huong se retrouve dans le cas des concours de Hoi. Grâce à ces mesures, le nombre de fausse déclaration pour pouvoir participer aux concours a été réduit. Les gens talentueux, éliminés lors des précédents concours, ont aussi plus de chance d'être présents et choisis.

Le gouvernement Le-Trinh a organisé par ailleurs des post-concours d'évaluation pour examiner les compétences des nouveaux lauréats des concours de Huong. Le Seigneur de Trinh a organisé plusieurs fois ces post-concours en 1600, 1651, 1663, 1751, afin d'écartier les personnes ne disposant pas de connaissances suffisantes.

¹ Pour pouvoir devenir un mandarin, le Vietnamien devait passer des concours triennaux. Ceux-ci ont été institués en 1075 sous la dynastie des Lý, supprimés en 1918 avec l'empereur Khải Định, et organisés à trois niveaux différents : le concours provincial (thi hương), le concours général (thi hội) et le concours supérieur du palais (thi đình). On attribuait le titre de tú tài (bachelier en français) à celui qui avait réussi au concours provincial, tandis que le candidat reçu au concours général était appelé Cử Nhân (licencié). Le concours supérieur du palais était réservé uniquement aux licenciés. En cas de réussite au concours supérieur du palais, il recevait le titre de Tiến Sĩ (docteur).

- *Actualisation des sujets de concours*

Les sujets de concours des dynasties de Le-Trinh portaient essentiellement sur des connaissances théoriques et académiques que les candidats apprenaient par cœur à travers divers ouvrages. Par conséquent, les correcteurs sélectionnaient les personnes possédant de bonnes capacités de mémorisation mais n'ayant pas nécessairement les compétences pour réaliser le travail demandé.

En 1693 et comme à l'époque de Hong Duc, le gouvernement de Le-Trinh change les sujets et le contenu des concours : par exemple, il demande aux mandarins-responsables de choisir des sujets en lien avec les questions politiques et sociales qui intéressent l'Etat. En parallèle, le Seigneur de Trinh prescrit de nouvelles réglementations quant aux livres servant de référence.

- *Contrôle des corrections et de l'équipe responsable du concours*

Dans les précédents concours de Hoi, le nombre de lauréats n'était pas fixé et les réglementations n'étaient pas toujours respectées de la part des mandarins responsables de la surveillance. Ainsi, pour assurer une meilleure égalité du concours, des mesures ont été prises concernant la correction des concours, comme par exemple l'échelle de notation. De cette façon, il s'agissait de limiter l'examineur dans ses possibilités de faire échouer des candidats indésirables et, à l'inverse, de favoriser la réussite de candidats sans talent.

De plus, l'équipe des mandarins responsables des concours de Hoi s'est vue soumise à plusieurs contrôles et, en cas de manquement, à des sanctions : par exemple, lorsque les mandarins n'achevaient pas leur tâche, ne remplissaient par leurs devoirs et responsabilités, fraudaient lors des surveillances ou corrections.

3° - Conclusion

En raison des « phénomènes négatifs » très présents et bien connus dans les concours de Hoi sous l'époque de Le-Trinh, l'Etat a élaboré et mis en œuvre des politiques de lutte contre ces phénomènes. Ces politiques se sont révélées efficaces et ont participé à l'amélioration de la qualité du système éducatif actuel.

Bibliographie

DANG, B. (2000). *Viet su cuong muc tiet yeu* [Histoire essentielle de Viet]. Hanoï : Edition Sciences sociales.

NGO, T. (dir.) (2002). *Van Mieu Quoc Tu Giam va 82 bia tien si* [Temple national de la Littérature et 82 stèles de docteur]. Hanoï : Edition Centre d'Activité culturelle et scientifique de Van Mieu Quoc Tu Giam.

Chapitre 5

Culture, lecture et littérature

Remarques sur le rôle socioculturel des programmes de développement du livre et de la lecture

Brigitte Ouvry-Vial

*Professeur en littérature du XX^e et en histoire culturelle
Laboratoire Langues, Littératures, Linguistique
des Universités d'Angers et du Maine*

L'importance du livre et de la lecture comme facteur de développement global d'une société est un constat largement partagé. Le livre-papier traditionnel est le support éducatif le plus répandu, le plus accessible et le plus fiable. L'alphabétisation est la clé de l'intégration individuelle et collective. La lecture au sens de processus de déchiffrement et de compréhension est la base de l'accès à la formation dans tous les secteurs d'activité. Enfin, le développement culturel fait partie, atteste et contribue au développement économique d'un pays.

Cette évidence vieille désormais de plusieurs siècles n'est pas remise en cause par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ni par le recours à Internet. D'une part, l'accès aux nouvelles technologies est encore inégalement réparti dans le monde. D'autre part, le recours à Internet répond avant tout à des besoins de communication et de diffusion générale d'informations. Mais les apprentissages proprement dits ou la lecture de détente sont à 90% effectués sur support papier et ne commencent à se développer sur écran et sur tablettes électroniques de lecture que dans les pays occidentaux les plus développés.

Qu'il s'agisse des pays développés ou des pays en voie de développement, la question du livre et de la lecture, de ses politiques publiques et de ses pratiques économiques est donc partout, et en permanence, nécessaire et d'actualité. En effet, l'actualité sociale, économique et, dans une moindre mesure, culturelle, oblige les gouvernants désireux de maintenir un accès à la formation le plus large et le plus égalitaire possible, à penser ou repenser les politiques du livre et de la lecture en fonction des évolutions et des besoins nouveaux constatés. Les flux migratoires en particulier en sont fréquemment la cause.

Les programmes d'encouragement du livre et de la lecture varient selon les situations auxquelles ils répondent ; ils contribuent soit aux bases du développement économique et social, soit au maintien des acquis, soit à la poursuite de nouveaux objectifs éducatifs et culturels. Idéalement, ces programmes ne doivent pas être ponctuels, connaître un début et une fin mais s'adapter et s'élargir au fur et à mesure que des étapes sont franchies. Comme dans le cas des politiques de santé publique, l'interruption ou la diminution des efforts en matière de livre et de lecture conduit à un retour en arrière ou à l'effondrement du socle éducatif et culturel. On observe ainsi que si les gouvernements, les professionnels et les associations socioculturelles sont tous conscients de la nécessité d'encourager et d'agir pour développer les pratiques du livre et de la lecture, cette perception commune et la similitude des actions entreprises répondent à des besoins concrets très différents et produisent des effets également différents selon les contextes.

On s'appuiera à titre d'exemples sur un aperçu des programmes européens puis africains d'aide au livre et à la lecture.

En Europe, la tradition du livre est très ancienne, elle remonte au moins au XV^e siècle, s'appuie sur un système de valeurs qui voit dans le livre et la lecture des outils essentiels pour favoriser l'éducation et le développement culturel personnel. Les techniques des différents acteurs ou métiers du livre sont élaborées, le tissu et les réseaux professionnels sont en place et stables même si, s'agissant d'un objet aussi socialement, culturellement et politiquement sensible et mouvant que le livre, la situation économique paraît en crise permanente et les pratiques toujours perfectibles. Ce réseau professionnel de production et diffusion du livre est essentiellement privé, hors emprise institutionnelle, ce qui en garantit la diversité, la richesse, et aussi le poids commercial et la dynamique.

Face à ce réseau, l'action des pouvoirs publics, dans la plupart des pays de la communauté européenne, consiste essentiellement à garantir aux acteurs économiques du livre comme aux acteurs sociaux ou médiateurs du livre, un exercice le plus large, le plus libre et le plus efficace possible de leurs métiers pour leur permettre de toucher les publics visés et de répondre ainsi aux besoins éducatifs et culturels.

Les acteurs du livre, qu'ils soient producteurs à visée économique comme les éditeurs, imprimeurs, libraires ou qu'ils soient plutôt médiateurs à visée éducative, comme les bibliothécaires, les enseignants, les associations sont tous investis d'une mission intellectuelle et culturelle.

Les modalités d'aide diffèrent d'un pays de la communauté européenne à un autre mais on y retrouve deux grandes orientations.

Les aides publiques de nature financière

1/ Aides à la conservation et valorisation du patrimoine écrit et illustré (conservation de manuscrits, constitution de fonds d'archives, en particulier historiques, inventaire et ouverture des archives au public à des fins d'exploitation scientifique).

2/ Régulation des prix, comme la loi française sur le Prix unique du livre, quel que soit le point de vente. L'esprit de la loi sur le Prix unique consiste à n'intervenir dans la politique commerciale des acteurs du livre que pour préserver l'intérêt culturel et ne pas défavoriser, par exemple, les points de vente en milieu rural, les ouvrages à faible diffusion comme la poésie ou la littérature étrangère. Le Centre national du livre aide également l'édition d'œuvres, essais, documents littéraires à faible diffusion pour permettre à l'éditeur de les proposer au prix du marché tout en assurant une marge bénéficiaire.

3/ Aides à la traduction qui permettent à certains pays ou langues peu ou moins traduites, l'allemand, l'italien, le turc par exemple, de diffuser leur identité culturelle en finançant de façon partielle ou totale les traductions, par des éditeurs étrangers, de leurs auteurs nationaux.

Les aides publiques de nature sociale

1/ Le développement d'un réseau de bibliothèques municipales, rurales, éventuellement mobiles, des bibliobus pour aller au devant du lecteur, bibliothèques-médiathèques de quartiers défavorisés où, à partir des ouvrages, sont menées des actions d'insertion et d'animations en faveur des enfants, adultes en formation continue, femmes des minorités immigrées... En France, de nombreux départements ou régions soutiennent la lecture des jeunes, par le biais de plans-lectures, chèques-livres distribués aux élèves, Salons du livre pour la jeunesse avec animations, rencontres d'illustrateurs, d'auteurs...

2/ Des liens sont établis entre les éditeurs et le milieu scolaire, pour les manuels scolaires, pour l'incitation à la lecture par des listes recommandées d'ouvrages de littérature pour la jeunesse. Toutefois, l'intervention des pouvoirs publics vise surtout à favoriser le plaisir et l'autonomie de la lecture d'ouvrages essentiellement hors programme, BD, albums, romans. Pas de prescription spécifique, ni d'influence sur le choix des ouvrages, mais

encouragement à la création de centres de documentation dans les écoles, petites bibliothèques de classe que les élèves sont invités à utiliser librement.

Les points communs aux actions en faveur du livre et de la lecture dans une bonne partie de la communauté européenne sont donc leur caractère durable, la sensibilisation constante des publics et particulièrement des parents, la délégation des choix et des actions à un réseau de médiateurs, la concertation enfin des médiateurs qui agissent chacun sur leur terrain mais de façon concertée, en mutualisant leurs efforts (par exemple dans une ville, concertation entre des groupes scolaires, une médiathèque, une librairie) pour rentabiliser les efforts et maximiser l'effet des initiatives.

L'état des lieux est très différent mais très instructif en Afrique où la pratique du livre est faible ou inexistante, du fait d'une tradition littéraire essentiellement orale et du fait de l'analphabétisme, épidémie silencieuse qui touche un adulte sur cinq dans le monde, particulièrement un tiers des hommes et la moitié des femmes en Afrique Sub-saharienne, mais aussi l'Asie du Sud et de l'Ouest (440 millions d'Indiens...).

Cette situation préoccupante incite à des mesures gouvernementales et des initiatives privées, mais les actions en faveur du livre et de la lecture sont constamment remises en cause par les aléas politiques, les conflits, les difficultés économiques. Du côté gouvernemental, l'effort a porté de façon combinée sur l'alphabétisation et l'aide aux éditeurs d'ouvrages scolaires.

En Tanzanie dans les années 70, parallèlement à une campagne de création de centres d'apprentissage de la lecture, 7000 petites bibliothèques de villages furent créées et équipées d'un fonds rudimentaire : il s'ensuivit une inversion complète des taux d'alphabétisation passés de 10% dans les années 60 à 90% à la fin des années 90. Mais faute d'objectifs éducatifs clairs et soutenus, de soutien aux éditeurs, d'approvisionnement régulier des bibliothèques rurales, le taux d'alphabétisés est redescendu à 60% pour une population beaucoup plus nombreuse et le pourcentage des semi-illettrés est très important notamment parmi les jeunes.

Des aides étrangères, comme le projet *Let's Read Books* initié par l'ambassade des Pays-Bas et mis en œuvre par Care Tanzania, dans le cadre d'une réforme éducative vise désormais à fournir des livres aux écoles qui souvent n'en ont pas reçu de nouveaux depuis leur création il y a vingt ans. L'objectif est de « Développer le sens et goût de la lecture chez les enfants et les enseignants pour leur donner les moyens et l'envie de poursuivre leur éducation. » Cela passe par la décentralisation des systèmes de commande et distribution des livres, qui sont délégués du Gouvernement central au district régional puis, à terme aux écoles directement par l'intermédiaire d'une sorte de coopérative-fournisseur dédiée à l'approvisionnement des écoles. L'expérience n'est mise en place que pour une région donnée, pilote, et à ce jour seules 35% des écoles en bénéficient.

On mentionnera la création aussi de clubs de lecture, un concept si nouveau qu'il demande un effort particulier de sensibilisation des mentalités pour pouvoir être mis en œuvre.

Toutefois la réussite du projet montre l'importance des collaborations entre services publics et acteurs économiques privés comme les éditions Education et Développement (E&D) créées en 89, qui collaborent dans le cadre du Pilot Project for Publishing (PPP) et encouragent la création de maisons d'éditions scolaires privées et indépendantes mais dont la viabilité économique est garantie par les achats des organismes publics.

L'existence nécessaire de services administratifs d'Etat pour le livre est variable d'un pays d'Afrique à l'autre. Le Ghana Education Service (GES), le Ghana Book développement

council ont ainsi été des soutiens actifs à la fin des années 80, le moindre manuel de premier cycle scolaire est ainsi acheté à 150 000 exemplaires minimum. Mais ses possibilités financières sont variables et ses politiques d'achat aussi.

Au Kenya jusqu'au milieu des années 80, les manuels du primaire étaient produits et distribués de façon centralisée par le Ministère de l'Education mais la restructuration du système éducatif en 85, et l'introduction du principe de partage des frais entre les institutions et les parents a entraîné une baisse nette d'accès aux livres pour un grand nombre d'enfants dont les parents n'avaient pas les moyens de les acheter.

L'action des professionnels et des acteurs sociaux est dès lors déterminante en Afrique : constitution de réseaux panafricains d'entraide favorisant la diffusion du livre de petits éditeurs (African Publishers Network, APNET) ; expériences d'édition communautaire valorisant les langues locales et prenant en charge les situations psychologiques des Africains.

Au Zimbabwe, en Angola, des programmes en langue locale, intitulés « Révélation », « Bâton de marche », « Bouclier » sont des ateliers d'expression sur la vie quotidienne, les traumatismes liés à la guerre, les droits de la femme, de l'enfant, la pauvreté. Il s'agit de faire raconter et écrire quelques personnes d'un village puis les récits sont imprimés en fascicules qui servent de manuels d'apprentissage de la lecture et de base de discussion. Les savoirs traditionnels, comme les techniques pastorales, sont également formalisés et servent de supports d'alphabétisation aux bergers nomades qui les pratiquent. Une attention particulière est accordée aux récits des personnes fragiles, comme les grands-mères que l'on charge de constituer un répertoire d'histoires traditionnelles, de contes ou connaissances locales.

Les actions en faveur du livre et de la lecture demandent une volonté et des initiatives durables, soutenues et concertées entre pouvoirs publics et acteurs privés, pour maintenir et augmenter le niveau éducatif acquis, pour affirmer des identités sociales et culturelles propres, pour valoriser un patrimoine. L'exemple de l'Afrique où le livre ne relève pas d'un *habitus*, où l'utilité des métiers du livre est mal connue ou mal comprise, où les structures éditoriales autonomes ont du mal à survivre suggère que la prise de conscience et le socle économique du livre sont encore précaires. L'évolution des mentalités passera nécessairement par la création de formations aux métiers du livre, bibliothécaires, libraires, éditeurs pour assurer une médiation compétente des idées et des savoirs.

Les actions menées sont des fondements nécessaires sans cesse à réaffirmer. L'apprentissage précoce de la lecture, le renouvellement de l'offre la plus ouverte et diversifiée possible de livres sont les bases de l'obtention de qualifications professionnelles et diplômes supérieurs. L'augmentation d'une population capable de lire, d'accéder à l'éducation et de chercher à l'approfondir est un préalable permanent pour l'épanouissement personnel des individus et leur contribution au développement économique, culturel et social d'un pays quel qu'il soit.

La prise en charge de ces programmes par un système dynamique *in situ*, confié aux médiateurs du livre et de la lecture doit être articulé à des réformes du système scolaire et des aides sociales comme des repas gratuits fournis par les écoles : un projet de grande envergure, mené avec l'aide du mécénat privé, dans un état du Nord de l'Inde vise ainsi à former les enseignants et mettre en place de nouvelles méthodes pédagogiques insistant sur l'esprit critique, l'expression de soi, au lieu du par cœur et de la répétition pratiqués jusque-là et qui conduisent à des échecs scolaires massifs.

Sans affecter pour le moment le recours d'une minorité à des formations à l'étranger, ces programmes destinés d'abord aux plus défavorisés, aux arriérés, pour être élargis au plus grand nombre, visent à développer des outils d'affirmation, d'analyse, de confiance en soi, de gouvernance, condition *sine qua non* pour devenir les employés qualifiés et les citoyens responsables et éclairés dont les sociétés contemporaines ont un besoin toujours croissant.

Bibliographie

BORDEAUX, M.-C., BURGOS, M., GUINCHARD, C. (dir.) (2005). *Action culturelle et lutte contre l'illettrisme*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

CENTRE NATIONAL DU LIVRE (2008). *ABC du CNL*. Paris : Centre national du livre.

JAY, M., KELLY, S. (dir.) (2002). *Courage and consequences. African women in publishing*. Oxford : African Books Collective.

REPUBLIQUE FRANÇAISE, MINISTERE CULTURE ET COMMUNICATION (2009). *Culture 1959-2009, livre et lecture*, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2069>.

L'Europe et le livre, Plaidoyer de la Fédération européenne en faveur de programmes européens de soutien au livre, http://www.sne.fr/img/file/pdf/Nouveaux%20PDF/FEP_EPB_DRAFT_VER2509_FR.pdf.

Changement cognitif dans les recherches sur les relations entre la littérature vietnamienne et française après la réforme

Hinh Tran

*Enseignant de littérature française
Université Nationale du Vietnam à Hanoi*

Depuis longtemps dans notre pays, la recherche concernant la relation réciproque entre les diverses littératures a soulevé des points de vue complexes tout à fait différents. Quels sont ces points de vue ? Quels sont leurs fondements ? Et pourquoi un problème apparemment simple est devenu si compliqué ? Il est nécessaire de relancer cette question de recherche, car même s'il ne s'agit pas d'un problème nouveau, la question reste d'actualité. Concernant les relations entre la littérature vietnamienne et la littérature française, de quel angle d'analyse doit-on se rapprocher : l'influence, l'interférence, la réception ou l'intégration ? Considérer cette question en profondeur, c'est en fait trouver des réponses à des problèmes essentiels.

Comme il s'agit d'un court article, il n'est pas possible de faire une synthèse descriptive de tous les auteurs et études d'origine vietnamienne sur la relation entre la littérature française et vietnamienne. Nous pouvons dire qu'à partir des années 80 et parfois plus tôt, la plupart des recherches comparatives entre la littérature française et vietnamienne, sont essentiellement inspirées par l'approche en termes d'influence.

Toutefois, après la réforme, la situation change. Les points de vue ne se focalisent plus sur une approche particulière. Il y a dorénavant de la controverse et de l'hétérogénéité, à la fois dans les conflits aigus sur la méthode d'approche et dans les différentes perspectives conduisant parfois à des interprétations différentes de la relation entre la littérature française et vietnamienne. Autrement dit, la relation entre ces littératures, jusqu'à présent et généralement analysée dans la perspective *de l'influence*, s'est enrichie de nouveaux points de vue : *les interférences, la réception et l'intégration*.

Alors, quels sont ces changements ? Nous allons tenter de répondre synthétiquement à cette question tout en proposant une approche plus précise de l'étude des relations de la littérature franco-vietnamienne en particulier, et des relations entre la littérature du Vietnam et celles de d'autres pays.

Auparavant, pour étudier la relation entre la littérature étrangère et celle du Vietnam, les chercheurs utilisaient souvent le concept de « l'influence ». Mais pour certains, cela contribuait à baisser la valeur de la littérature du pays. Pour le chercheur Phan Qúy (1988), « étudier l'influence est essentiellement une opération de comparatisme, elle conduit facilement à la politique de comparaison et de concurrence » et par conséquent, « on l'a nommée comparaison destructrice ». Phan Qúy (1999) a poursuivi : « Le fait d'étudier le contact de la littérature franco-vietnamien, comme nous avons eu l'occasion de le présenter, connaît des "impasses" si nous continuons à voir la question comme un contact entre un maître littéraire et une littérature empruntée, et donc à réduire cette recherche de contact à des recherches de l'influence littéraire » (p.93). Même si Phan Qúy propose un nouveau point de vue : « au lieu de dire *influence*, nous parlerons de *réception...* » (p.93), il ne semble pas tout à fait d'accord avec cette orientation.

Đặng Anh Đào, qui a écrit trois articles sur cette question, n'a pas les mêmes vues que Phan Quý. Pour elle, quand le chercheur utilise la notion d'influence, cela ne veut pas dire qu'on abaisse *la littérature influencée* : « Le problème est quelles sont les influences et comment elles agissent ? » et « Si on considère seulement le plan théorique pur, nous pensons que dans la science – plus précisément la science comparative – ces deux orientations ne s'éliminent pas mais se complètent mutuellement » (Dao Dang Anh, 2007, p.357). Cependant, l'auteur utilise plusieurs concepts à côté de celui d'influence : la rencontre, les interférences, l'interopérabilité. Elle confirme que « quand nous utilisons le mot rencontre entre la littérature vietnamienne et française, nous voulons exprimer un sens plus large que celui du terme "influence", cela implique à la fois des similitudes, des compatibilités fortuites et des relations d'impact en raison de la réception directe. Octavio Paz a également déclaré que "l'influence" est un terme vague. » (p.325).

Le Professeur Đỗ Đức Hiểu a également proposé un « modèle d'interférence littéraire au Vietnam ». Avant les propositions de Phan Quý et Đặng Anh Đào, il a confié lors d'une interview : « Sur la question de l'identité nationale, il y a deux courants de pensée : la réception (l'essence) ou l'intégration ? La première a pour but d'acquérir la littérature mondiale en vue de compléter ce qui manque à la nôtre, et pas à pas la mener de pair avec la littérature mondiale. La deuxième dit que nous devrions nous considérer comme faisant partie du monde littéraire moderne, avec une foi absolue en l'humanité, il suffit alors de remplir les "lacunes" dans notre littérature et d'améliorer le niveau des écrivains, des compositions, de la théorie, des critiques et de l'enseignement de la littérature... A mon tour, je privilégie l'intégration... » (Hiểu, Đỗ Đức, 2003). Concernant la relation entre la littérature françaises et la littérature vietnamienne, cet auteur est plus ou moins proche de l'opinion de Phan Quý. Il hésite à utiliser la notion d'influence, tandis qu'il propose et souligne la *correspondance*.

Sur la même question, Hữu Ngọc (1998) a carrément évité d'utiliser le mot « *influence* » quand il étudie le phénomène de la francophonie au Vietnam. Il affirme que « le phénomène de la francophonie au Vietnam n'est pas quelque chose de l'ordre de l'influence. Il s'agit de la "transition" (*tiếp biến*) de la culture mentale occidentale à travers celle de la France au Vietnam » (p.124). D'autres comme Lộc Phương Thủy, Phan Cự Đệ, Phan Ngọc... ont également mené des travaux et écrit des articles abordant cette question. Plus intéressant, vers des années 1991, un chercheur français Philippe Muleim a nourri un thème de thèse : « L'influence de la littérature vietnamienne dans la littérature française ». Malheureusement, il n'a pas pu achever ce travail. Pareillement, Đặng Anh Đào, à côté d'articles portant sur « l'influence à sens unique » (*ảnh hưởng xuôi*), a écrit un article portant sur « l'influence inversée » (*ảnh hưởng ngược*) (même point de vue que Muleim). C'est cette diversité de positions qui a provoqué une certaine confusion chez les chercheurs vietnamiens.

Habituellement, quand on parle de l'influence d'une littérature sur une autre, nous devons examiner plusieurs angles, le plus important étant celui de la socio-histoire.

Sur le plan socio-historique, la France a eu de longue date l'intention d'envahir le Vietnam, mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle que les français ont pu terminer la pacification de notre pays en termes militaires. Longtemps après, en 1950, Paul de Beau, le plénipotentiaire de la France au Vietnam a officiellement réalisé la réforme éducative en mettant en oeuvre le modèle français à la place du modèle chinois. Dans l'article « Victor Hugo et les écrivains vietnamiens » (Đặng Thị Hạnh, 2002) j'ai écrit : « dans les années 20 de ce siècle au Vietnam, une génération de jeunes intellectuels de la petite bourgeoisie est apparue avec des demandes de pensées nouvelles tout à fait différentes de celles des Lettrés de la période précédente ; ayant conscience d'aller vers une nouvelle forme d'art qui permettra d'exprimer ces pensées et ces sentiments nouveaux. Donc, recevoir et accueillir

la littérature étrangère, notamment celle de la France, y compris Victor Hugo, est devenu un besoin nécessaire ».

Dès la fin du XIX^e siècle, avec la lecture de la poésie de Tú Xương et à travers ses expressions verbales comme « Jeter la plume pour utiliser le crayon » ou « Il vaut mieux apprendre pour être le Maître et Juge / Prendre le champagne pour le soir et le lait de vache pour le matin »... nous voyons déjà des signes annonciateurs d'un tournant majeur à venir : les caractères chinois vont bientôt disparaître, le *choc* culturel français sera bientôt réalisé. Ainsi, l'arrivée de l'influence d'une culture étrangère comme celle de la France, à cette période, est difficile à éviter. Pourtant, nous pensons qu'il s'agit d'une réception de « bonne volonté » plutôt qu'en raison de la faiblesse ou de la *soumission* d'une culture à une autre.

Pour en revenir à la recherche comparée en termes d'influence, il est sûr que tous les chercheurs vietnamiens admettront que la littérature de notre pays a subi l'influence de la littérature chinoise, mais personne ne pense que cette influence provoque un effet d'« abaissement » de la littérature de notre pays. Même quand Nguyen Du écrit *Truyện Kiều*, il apparaît clairement qu'il a été inspiré par *Kim Vân Kiều Truyện*, ouvrage d'un écrivain chinois, mais personne ne pense que *Truyện Kiều* est une version copiée et qu'il ne s'agit pas un chef-d'œuvre. Ce qui est plus important d'après nous, dans le processus des influences extérieures, c'est que les « forces internes » (nội lực) de la littérature vietnamienne sont assez « saines », comme dit Đỗ Đức Hiểu, pour recevoir des « nutriments » qui la nourrissent. Cet apport de la littérature étrangère doit être basé sur une réception active. Pour justifier cette remarque, nous allons analyser un cas précis, celui de l'écrivain Đặng Thai Mai vivant entre *les deux ondes de l'influence* du Nord et de l'Occident, et éclairer quels sont les facteurs les plus importants dans la réception, l'interférence ou l'influence entre les littératures du monde.

En lisant *Le journal des mémoires* de Đặng Thai Mai, personne ne peut nier que cet occidentaliste est né et « a été baigné » dans une famille de Lettrés. Il est né en 1902 alors que « ce siècle a deux ans » et que la culture du Nord est encore prédominante par rapport à celle de l'Occident. Néanmoins, à travers ce qu'il raconte, nous apprenons que son attirance pour l'Occident est beaucoup plus grande que pour le Nord. Đặng Thai Mai raconte que, dès ses premiers jours en France, c'est une belle rencontre entre lui et la littérature de ce pays. A 80 ans, de retour au pays, il dit de sa rencontre particulière avec un poème de Victor Hugo : « J'aime vraiment ce poème parce que le texte est simple, les phrases sont en rythme, en les lisant on trouve que ses rythmes et ses reflets sont harmonieux comme un poème en prose... ». Quand il évoque ses sentiments pour ce poème avec son grand-père, ce dernier l'exclut brutalement. A partir de cette petite histoire banale très facilement négligée, nous voyons un tournant essentiel du parcours de Đặng Thai Mai vers la *Franco-logie* (Pháp học), vers une pensée nouvelle imprégnée d'esprit humaniste provenant de l'Occident.

Je pense que, dans les ouvrages suivants de Đặng Thai Mai, quand il parle de l'Orient ou de l'Occident, de la Chine ou de la France, du Vietnam ou de l'étranger... son *style* est toujours plus ou moins empreint de cette influence *positive*. Même si dans la réception de l'esprit occidental, par rapport à d'autres intellectuels étudiés en Occident, Đặng Thai Mai n'est peut-être pas le plus représentatif, il semble que le cœur de tous ses ouvrages soit enraciné dans la pensée humaniste, dans un style d'approche des problèmes ouvert, sensible et convaincu, venant de l'Occident.

Certes Đặng Thai Mai ne laisse pas beaucoup d'ouvrages concernant la littérature française, mais *l'esprit français* y est bien présent, qu'il s'agisse de l'humour de Molière, du lyrisme et du romantisme de Ronsard, de l'amour humain de Victor Hugo... Sans cela, il est difficile d'imaginer pleinement « le style Đặng Thai Mai ».

A travers le cas de Đặng Thai Mai, nous pouvons analyser clairement la façon dont la littérature vietnamienne reçoit l'influence des littératures étrangères. Et en même temps, nous pouvons comprendre « le choc » de *l'influence* de la littérature française sur la littérature vietnamienne, « choc » qui joue un rôle si important dans la fondation de nouvelles pensées littéraires pendant les premières années du XX^e siècle. Il est clair que quand on parle de l'influence d'une littérature sur une autre, il ne s'agit pas seulement de parler de *la force et de la faiblesse* littéraire des unes et des autres, ou de *la grande et de la petite* littérature..., il faut aussi évoquer la dispute et le consensus autour des différents angles d'analyse : *l'influence, la réception, l'interférence, la résonance...* et finalement *l'intégration* comme besoin inhérent à la situation actuelle de mondialisation.

Alors, quand nous parlons du changement cognitif dans l'approche des relations entre la littérature française et celle du Vietnam après la réforme, cela veut dire que nous devons avoir un regard très souple et diversifié. Il nous faut délaissier la recherche comparée qui se limite à des petites discussions, qui cherche à imposer et conclure.

Que ce soit en termes d'influence, de réception, d'interférence ou d'intégration, la littérature de n'importe quelle nation doit passer par un processus d'échanges et d'évolution pour être active en termes de pensée. Le processus de modernisation de la littérature vietnamienne du XX^e siècle, dans lequel il est impossible de ne pas parler de l'influence de la littérature française, s'est rapidement achevé. Il est indispensable de rappeler le rôle de la jeune génération issue de la petite bourgeoisie de cette période, qui a contribué à donner un nouveau visage à la littérature vietnamienne moderne. Ainsi la recherche comparée des relations entre la littérature française et celle du Vietnam, quelle qu'en soit l'approche *l'influence, l'interférence, la réception ou l'intégration*, devrait amener à un changement dans la cognition.

Bibliographie

- ĐÀO, ĐẶNG ANH (2007). *Việt Nam và phương Tây-tiếp nhận và giao thoa trong văn học*, NXB GD.
- HẠNH, ĐẶNG THỊ (2002). *Tiểu thuyết V. Hugo*, NXB Đại học Quốc gia Hà Nội.
- HIỆU, ĐỖ ĐỨC (2003). *Đổi mới đọc và bình văn*, NXB Hội Nhà Văn.
- MAI, ĐẶNG THAI (1985). *Hồi ký*, NXB Tác Phẩm Mới.
- MAI, ĐẶNG THAI (1978). *Tác phẩm*, Tập 1, NXB Văn học.
- NGỌC, HỮU (1998). *Francophonie ở Việt Nam*, Tạp chí Văn học số 10, 123-124.
- QUÝ, PHAN (1998). *Thử bàn lại việc nghiên cứu những ảnh hưởng của văn học Pháp đến văn học Việt Nam*, Tạp chí Văn học, số 10, 104-112.
- QUÝ, PHAN (1999). *Về tính lịch sử của cuộc tiếp xúc văn học Pháp Việt*, Tạp chí Văn học, số 6, 93-103.

Modèles esthétiques et littéraires de la dichotomie du Bien et du Mal dans la Fantasy contemporaine pour la jeunesse

Alice Reibel

Doctorante en littérature - Université du Maine
Laboratoire Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Maine

La fantasy est un genre littéraire populaire qui s'est imposé dans le monde éditorial depuis l'arrivée de la série *Harry Potter*. Les statistiques d'emprunt effectués dans les bibliothèques et les Centre de Documentation et d'Information, les chiffres des ventes de l'édition pour la jeunesse montrent que l'engouement pour le genre a perduré. Les romans de fantasy « correspond[raient] à une attente » pour reprendre les termes de Christelle Détérez (2010), sociologue spécialisée dans la lecture des adolescents. Les travaux de la psychologie viennent confirmer que l'univers de la Fantasy intéresse les jeunes. Que ce soit à travers un roman, un jeu vidéo ou un film, l'enfant ou l'adolescent peut en effet s'identifier à un héros ou un avatar. La notion de quête, caractéristique propre au genre de la Fantasy, constitue selon Benoît Virole une « structure fondamentale de l'être humain, activée au moment de l'adolescence » et le combat, souvent présent dans la structure narrative, permet de « prendre la mesure de l'autre et de se construire » (Virole, 2010). Le jeune lecteur peut éprouver ses valeurs éthiques dans la lutte entre le bien et le mal qui se joue toujours dans les univers de la fantasy. La dichotomie du bien et du mal s'est donc imposée comme un axe de recherche majeur, et les modèles esthétiques et littéraires du genre comme des supports heuristiques opérants pour penser la dualité bien/mal. Les modèles seraient à notre sens des lieux de représentation et de manifestation de cette dualité. Ils s'inscriraient dans une filiation littéraire et culturelle ancienne et seraient présents dans l'inconscient collectif.

Afin d'étudier les modèles esthétiques et littéraires, deux méthodes ont été privilégiées :

- l'identification des modèles dans les œuvres du corpus : l'élaboration d'une première typologie des formes d'emprunt (récits fondateurs, textes classiques de la fantasy pour enfants, modèles philosophiques pour penser l'origine du mal, modèles culturels contemporains et plus particulièrement cinématographiques, motifs littéraires anciens) ;
- l'étude des modèles utilisés par les élèves dans leurs propres écrits (recueil de données effectué dans des ateliers d'écriture).

Le motif du livre a été choisi comme objet d'étude privilégié. La mise en abîme du livre dans le livre, procédé littéraire récurrent dans de nombreux récits de fantasy pour la jeunesse, éclaire en effet tout particulièrement la problématique du bien et du mal dans la mesure où le livre met à rude épreuve le héros : tantôt l'accès à la connaissance donne à ce dernier la possibilité d'obtenir la rédemption et le salut ; tantôt le livre constitue pour lui un lieu d'égarement et de perte. Considéré comme un compagnon ou un guide, doté d'un pouvoir particulier ou érigé en instrument de savoir, de connaissance de soi ou du monde, le livre influe sur le parcours narratif des personnages et, plus encore, sur les choix éthiques du héros. Le héros du roman de fantasy apprend à se connaître en même temps qu'il découvre le monde. La connaissance de soi par le livre entraîne bien souvent la perte de l'innocence et la sortie du monde de l'enfance. Dès lors est posée la question substantielle de l'origine du mal. Le mal prend-il sa source en l'homme ou lui est-il externe ? Dans *Harry Potter et la chambre des secrets* (Rowling, 1998) et dans *Cœur d'encre* (Funke, 2003), le livre permet la connaissance du mal. Toutefois la connaissance du mal permet celle du bien.

« Il faut les ténèbres pour voir les étoiles » (Le Guin, 1968) rappelle Épervier dans *Terremer*. Le mal comme le bien sont deux forces en puissance dans l'être humain et la sagesse se mesure alors en la capacité à résister à la tentation constante du mal. En cela, le livre est le lieu du clair-obscur. Loin d'être une simple vanité au service de la littérature, le livre est l'endroit ambivalent où se mirent tour à tour les hésitations de la conscience et où s'opère la dialectique de la connaissance et de l'éthique.

Trois axes de réflexion se profilent aujourd'hui :

- répondre à la question du sens de l'utilisation de ces formes d'emprunt : les motivations des auteurs peuvent en effet être diverses (hommage, désir de transmettre certaines valeurs spirituelles ou éthiques, reconnaissance d'une appartenance générique, héritage, recherche de légitimation...);
- répondre à la question des modalités de référence aux modèles et de la qualité de leur adaptation : quelle place prennent ces formes d'emprunt dans l'économie narrative du roman ? Quelles réécritures sont, d'une part, proposées dans les romans de fantasy pour la jeunesse ? Que reste-t-il, d'autre part, du modèle ou du mythe ? Y a-t-il apport ou appauvrissement ? Pourrait-on dire *in fine* que les auteurs de fantasy, tels que Tolkien, Pullman, Rowling participeraient à la création d'une nouvelle mythologie contemporaine ?
- penser la tension qui existe entre l'imaginaire de l'adolescent et le récit de fantasy : cette réflexion mènerait à orienter la recherche à la fois vers une étude littéraire de la réception et vers une approche éducative du sujet, ce qui reviendrait à développer une composante sciences de l'éducation dans notre thèse.

Bibliographie

DETREZ, C. (2010). Princes et princesses de la littérature adolescente aujourd'hui. Analyses et impressions de lecture. In *Les Princes, les princesses et le sexe des anges*, colloque organisé par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse en Seine-Saint-Denis.

FUNKE, C. (2010). *Cœur d'encre*. Paris : Gallimard Jeunesse.

LE GUIN, U. (1980). *Terremer*. Paris : Robert Laffont, p. 604.

ROWLING, J.K. (2007). *Harry Potter et la chambre des secrets*. Paris : Gallimard Jeunesse.

VIROLE, B. (2010). Réalité virtuelle et incarnation numérique. In *Les Princes, les princesses et le sexe des anges*, colloque organisé par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse en Seine-Saint-Denis.

La jeunesse vietnamienne et la lecture : réalité et solutions

Thi Bac Ly La

*Professeur et Docteur
Université pédagogique de Hanoï*

Thi Thu Nga Nguyen & Thi Minh Nguyet Le

*Etudiants en Master
Université pédagogique de Hanoï*

La littérature enfantine joue un rôle significatif dans la formation du caractère en enrichissant l'âme de chaque individu dès sa plus tendre enfance. Etudier les influences de cette littérature sur l'évolution de la personnalité d'un enfant a un sens par rapport à la mission culturelle de chaque pays, particulièrement dans le cas du Vietnam, pays qui engage des mutations, dans tous les domaines, pour prendre part à l'internationalisation.

L'ère technologique de l'information, suivie de l'extraordinaire développement des produits culturels modernes tels que les supports audio-visuels (films, bandes magnétiques, Internet, jeux vidéo, musique) ont profondément envahi le domaine des distractions chez les jeunes essentiellement, au détriment de la culture acquise par la lecture : le son (écouter), l'image (regarder) sont en train de supplanter la lecture (lire). Face à cette mutation, une réorientation vers la culture par le livre chez les jeunes appelle une indispensable redéfinition du rôle de l'école, de la famille.

Notre présent écrit résume très rapidement les résultats obtenus lors d'une étude de terrain menée en 2010, dans six villes de provinces au Vietnam, et mettant en jeu trois « populations » : les jeunes en tant que lecteurs, le corps enseignant et les parents dont le rôle est de promouvoir, d'orienter la lecture chez les jeunes.

La culture par la lecture est menacée, car lire n'est plus le divertissement n°1 chez les jeunes Vietnamiens qui se livrent à d'autres distractions telles que les jeux vidéo, les émissions à la télévision, les sports. 87% d'entre eux lisent des bandes dessinées, des traductions de fictions importées de la littérature étrangère.

Les jeunes choisissent eux-mêmes leurs livres, soit pour les emprunter, soit pour les acheter, certains lisent sur Internet. Ni le critère pédagogique, ni le caractère « personnage-idole » n'entrent en jeu dans ce choix.

Les enseignants, dans leur majorité, reconnaissent le rôle important de la littérature enfantine dans la formation et le développement de la personnalité, du mode de pensée de l'enfant. En revanche, peu d'entre eux s'intéressent réellement au travail de lecture. Une fois devenus adultes, 80% ne lisent plus de littérature enfantine et 72% des maîtres d'école primaire et de collègue n'ont pas pensé à initier leurs élèves à cette littérature.

Les parents consacrent théoriquement pour un enfant 2% des dépenses mensuelles pour l'achat de livres et journaux dont ils ignorent la teneur. 79% ne lisent pas avec leurs enfants, 86% ne lisent plus de littérature enfantine depuis que leurs enfants savent lire.

Dans le Vietnam actuel, la littérature enfantine est en situation de « surabondance » en raison de nombreuses éditions de bandes dessinées étrangères, mais aussi en état de pénurie d'œuvres littéraires de valeur, à visées pédagogiques et culturelles propres au pays. La culture par la lecture présente un défaut d'orientation à l'école et dans la famille. Les jeunes Vietnamiens ont un besoin urgent de littérature attrayante, attirante qui fait rêver par des éléments lyriques, imaginatifs reflétant des courants de pensée d'une génération vivant à son époque. De tels chefs-d'œuvre trouveront leur place dans la formation de la personnalité de chaque individu surtout dans la période actuelle.

Pour répondre à cette attente, nous proposons quelques solutions. Créer un environnement favorable à une création littéraire proche des aspirations et préoccupations de la jeunesse tout en mettant l'accent sur la qualité. Créer des bibliothèques pour jeunes (à différents niveaux), des « Parcs » littéraires. Organiser des espaces de lecture. Favoriser et développer très tôt chez les enfants l'envie de lire. Inciter les jeunes à créer leurs propres cercles de lecteurs, cercles de discussions (blog, forum, journal mural, club...) pour faire connaître leurs centres d'intérêt. Organiser des concours de conteurs, d'illustrateurs d'ouvrage, d'écrivains qui parachèvent un sujet d'écriture, qui coopèrent avec d'autres auteurs. Faire connaître le contenu des lectures pour enfants dans les cours de formation et de perfectionnement des mères de famille, des aides maternelles, des professeurs responsables (rôle des media, des imprimés, des affiches). Développer le rôle de la littérature enfantine dans la thérapie réservée aux jeunes qui ont des besoins propres. Organiser des cours de perfectionnement à destination des enseignants pour exploiter les éléments de la littérature pour enfants dans les explications de textes.

En résumé, la littérature enfantine est une sorte d'image artistique jouant un rôle important dans tout le développement de l'enfant. Favoriser l'épanouissement de ce potentiel a été et est la préoccupation majeure des responsables de l'éducation. Toutes les idées proposées dans cet article semblent théoriques. Nous espérons, dans un avenir proche, qu'elles seront réellement mises en œuvre et faire reconnaître qu'elles sont réalisables pour être largement diffusées dans notre société.

Chapitre 6

**Rapports sociaux : genre, famille et
vieillesse de la population**

La recherche sur le genre au Vietnam et son influence sur la réforme des lois et de la société

Le Thi Quy

*Directrice du Centre de recherche Genre et Développement
Université des Sciences Sociales et Humaines de Hanoï*

1° - La recherche sur le genre et les femmes au Vietnam après la politique du « Renouveau » (1986) et son influence sur la réforme des lois et de la société

Au Vietnam, il n'y a pas eu de recherche sur le genre avant la politique du « Renouveau ». Les activités des femmes étaient analysées sous l'angle des mouvements sociaux. Beaucoup pensaient que la loi et les « bonnes » politiques seraient suffisantes pour que les femmes soient libérées. Mais ce n'est pas aussi simple.

Après la politique du « Renouveau » (1987) avec la création du Centre de recherche sur les femmes au Vietnam, le sujet de la femme et du genre devient un objet de recherche avec des bases scientifiques. En 1990, la première revue sur le genre intitulée *Science et femme* est publiée au Vietnam ; revue dans laquelle on trouve des travaux de recherches, des informations sur les femmes et le genre.

Jusqu'à aujourd'hui, sous la forme d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales, des dizaines de centre de recherche et d'enseignement sur le genre et la femme ont été créés comme par exemple le Centre de recherche Genre et Développement de l'Université des Sciences Sociales et Humaines de Hanoï, le Centre d'assistance des femmes et des enfants (DWC), le Centre de recherche de la femme de l'Université Nationale de Hanoï, les Etudes du genre de l'Institut du journalisme et de la propagande... Plus particulièrement, il y a trois réseaux de recherche et d'action pour les femmes : le Réseau d'action pour la femme (NEW), le Réseau du Genre et développement de la communauté (GENCOMNET), le Réseau d'antiviolence conjugale (DOVIPNET).

En outre, les ministères ont lancé des projets de recherche, élaboré des politiques relatives au genre, comme par exemple le Ministère de la science et de la technologie, le Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales, le Ministère de l'agriculture et du développement rural, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme... Aujourd'hui, le sujet sur le genre n'est pas seulement abordé dans les programmes à l'échelle macro du gouvernement, comme par exemple les étapes de contrôles de base, l'établissement de rapports, de plans, de stratégies de développement économique et social, il est aussi présent dans les programmes petits et moyens de développement des différentes provinces. Face au changement, à l'évolution mondiale et nationale des problèmes économiques et sociaux, la recherche sociologique du genre a suivi le mouvement et a analysé la relation argumentative entre ces changements et la relation de genre, ses conséquences sur la vie des hommes et des femmes. Ces recherches ont souligné la position et le rôle de la femme dans la famille et dans la société, et notamment ses besoins justifiés quant à l'exercice de ses droits.

La plus grande contribution de la recherche scientifique sur le genre au Vietnam est de proposer une voie nouvelle dans la lutte pour l'égalité des femmes et des hommes, car cette

égalité est loin d'être une réalité quotidienne. Même si le mouvement de libération de la femme vietnamienne a démarré sur des bases positives et a été facilité, ce n'est pas pour autant que le chemin est plus court et plus simple comparativement aux autres pays. La recherche sur le genre est nécessaire pour concevoir, mettre en œuvre et suivre toute action de réforme des politiques et des droits de la femme.

2° - Les principaux axes de recherche sur le genre au Vietnam

■ *Genre et économie*

« Genre et économie » constitue un des premiers axes de recherche, après la période du « Renouveau ». Ce sont des recherches portant essentiellement sur les conditions, l'organisation et la division du travail (rôle, position, statut...), sur les formes et les capacités de travail, sur les performances, mais aussi sur les loisirs de la femme et de l'homme dans la famille et la société. Les recherches sont focalisées sur la femme, notamment sur la densité et la durée du travail, sur le salaire des ouvrières dans différentes usines et entreprises, sur l'expatriation des ouvrières, sur les travailleuses migrantes, les salariées de l'administration...

D'autres études portent sur le rôle des femmes paysannes dans les activités économiques, sur les femmes dans les nouvelles zones d'économie non officielle, sur les femmes et la science... Cela a contribué à de nouvelles découvertes dans la relation de genre avant l'entrée du Vietnam dans l'économie de marché. A cause de leur genre, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes dans cette économie. La naissance et l'éducation des enfants ne permettent pas aux femmes de trouver un travail satisfaisant et en même temps les actions en termes de politiques sociales sont en train d'être réduites. Actuellement, les femmes sont plus présentes dans les activités de travail « simple », notamment à la campagne et dans les zones économiques non officielles.

Ces études ont contribué directement à la réforme des textes normatifs comme la loi sur le travail, la loi sur l'égalité de genre (2007). Les femmes ont bénéficié de la politique foncière et immobilière. Elles peuvent être l'égale de leur mari, ont les mêmes droits dans l'utilisation du « livret rouge » (livret de confirmation du droit foncier), ont le droit à l'égalité et à l'indépendance des biens lors du mariage et du divorce. Beaucoup d'hommes ont évolué et partagent les tâches familiales avec leur femme. La relation entre la belle-fille et la famille de son époux a été améliorée. Sur la base d'un consensus, les enfants peuvent porter le nom de famille de leur mère. Les femmes ont bénéficié des programmes des ONG favorisant l'emprunt d'argent pour la production, la formation à un métier, l'accès à des cours de droit, et plus généralement l'égalité dans la relation de genre au sein de la famille. L'âge de la retraite n'est pas le même pour les femmes (55 ans) et les hommes (60 ans) : pour les femmes intellectuelles, les fonctionnaires et les politiciennes, cet âge à la retraite désavantageux à certains égards est en cours de révision afin d'assurer une égalité dans le cas de carrières spécifiques et longues.

■ *Genre et politique*

Le Vietnam est un des pays progressistes quant à la place des femmes dans la société. Néanmoins, si l'on compare aux hommes, le nombre des femmes travaillant dans le système d'administration du pouvoir central aux plus bas échelons reste encore très limité. Par exemple, d'après les statistiques du cabinet de l'Assemblée nationale, le nombre des femmes députés est faible mais en nette évolution.

Présence des femmes députés lors des différentes législatures

Législature	Nombre de femmes / effectif total	%
1 ^{ère} Législature (1946-1960)	10/333	3,00
2 ^e Législature (1960-1964)	49/362	13,54
3 ^e Législature (1964-1971)	62/366	16,94
4 ^e Législature (1971-1975)	125/420	29,76
5 ^e Législature (1975-1976)	137/424	26,83
7 ^e Législature (1981-1987)	108/496	21,77
8 ^e Législature (1987-1992)	88/496	17,74
9 ^e Législature (1992-1997)	73/395	18,48
10 ^e Législature (1997-2002)	118/450	26,22
11 ^e Législature (2002-2007)	136/498	27,31
12 ^e Législature (2007-2012)	127/493	25,76

Néanmoins, d'après les experts sur la question du genre, le nombre de femmes ayant un poste de direction parmi les plus hauts placés du Parti est en baisse. Le 9^e Congrès du Parti Communiste du Vietnam a montré que parmi les 14 membres du Bureau politique du Parti, il y a une seule femme. Ce nombre est de 1/9 au Secrétariat du Comité central du Parti communiste du Vietnam, 2/9 au Comité central et 11/150 au Comité exécutif.

Les femmes sont surtout présentes sur des « petits » postes de direction et ce à tous les niveaux, particulièrement au niveau local, et dans tous les secteurs : ce qui n'est pas proportionnel au nombre total de femmes dans la population, et en adéquation avec leurs compétences. Une autre approche de la recherche est d'analyser la participation des femmes aux activités politiques en province, leur exercice du pouvoir et leurs résultats politiques...

■ Genre et famille

La famille joue un rôle important dans la vie sociale. Elle constitue une institution spécifique. Elle est une société en miniature faite d'entente, de désaccord et de conflits. Les familles vietnamiennes évoluent, positivement ou négativement, au rythme des changements politiques, économiques et culturels. L'étude de la famille est nécessaire car elle permet d'en décrire l'état mais aussi de construire un modèle de famille dans lequel chaque membre peut jouir d'une vie satisfaisante, égalitaire au niveau matériel et spirituel. L'étude sur la famille consiste également en études sur le droit de naissance, sur les droits des enfants en tant que futurs membres de la société, sur le droit à la santé pour tous.

Les dernières études ont apporté un nouveau point de vue amenant à créer un ensemble de droits pour la famille avec des amendements de la loi sur la famille et le mariage, avec des projets de loi pour les familles multiculturelles et de lutte contre la violence conjugale. Des milliers de femmes (les principales victimes de la violence familiale) ont été et sont en train d'être sauvées de cette violence datant de plusieurs siècles.

■ *Genre et culture*

Pour le Vietnam, la culture est non seulement une condition pour le développement mais également une condition pour l'existence. Parler de la culture s'est tout autant évoquer la connaissance, les savoirs, les sciences, la technologie... que la personne elle-même en tant que telle, dans ses constructions mentales et ses comportements. Pour ces raisons, la vie culturelle de la société a besoin d'être construite par des personnes ayant un haut niveau de connaissance culturelle. Les Vietnamiennes ont toujours été considérées comme une composante positive dans la conservation et le développement de la culture de la Nation et dans la création de nouvelles cultures. Malgré cela, elles ont beaucoup subi la conception arriérée « Trong Nam Khinh nữ » (les hommes sont plus respectés que les femmes) et par conséquent ont une position faible dans la famille et dans la société.

La recherche sociologique sur le genre dans le domaine culturel a pour but de changer la mentalité favorisant les droits des hommes, d'élever le niveau de connaissance culturelle et l'accès aux informations et à l'éducation des femmes. Ces recherches s'engagent dans une lutte longue et durable contre les atteintes aux droits de l'homme et de la femme, contre toutes les formes d'oppression et de violence à l'égard des femmes dans la famille et la société, contre toutes les formes de prostitution, de trafic et de vente des femmes et des enfants.

La recherche sociologique sur le genre bénéficie du soutien de l'Etat, des efforts constants des scientifiques, de l'aide et de la coopération efficaces des gouvernements, des ONG, de différents pays, au niveau matériel et méthodologique. Pourtant, le Vietnam rencontre encore beaucoup de difficultés essentiellement liées à un manque de personnel spécialisé. En effet, les cadres travaillant dans ce secteur ont des formations très différentes (histoire, ethnologie, sociologie, psychologie, économie, philosophie et même les langues) mais n'ont pas eu de formations de base sur les problématiques du genre. Le manque de documents, de méthodologie et de maîtrise de la langue utilisée dans les recherches sur le genre ont fait que l'approche de la sociologie sur le genre soit encore limitée.

3° - L'enseignement sur le genre dans les universités au Vietnam

En 1992, la sociologie du genre commence à être enseignée dans le département de sociologie de l'Université des Sciences Sociales et Humaines, et ensuite à l'Université du Syndicalisme du Vietnam, l'Université de droit, l'Université de la sécurité, l'Institut du journalisme et de la propagande, l'Université du travail et des affaires sociales, l'Union des femmes du Vietnam, l'Institut national de la politique Ho Chi Minh, l'Université de l'Ouverture mi-publique de la ville de Ho Chi Minh.

Aujourd'hui, en plus des formations sur le genre pour les cadres des ministères et administrations, pour les chercheurs, les décideurs politiques, les travailleurs sociaux, il est devenu aussi important que les étudiants bénéficient de cette formation. Sur le terrain, les directions des universités ont soutenu cet enseignement. Nombre d'étudiants aiment travailler sur ce domaine. En 2007, dans une classe de master du département de sociologie de l'Université des Sciences Sociales et Humaines, deux tiers des étudiants ont choisi le genre comme sujet de mémoire. Toutefois l'enseignement de la sociologie du genre est encore limité avec seulement 30 heures de cours par année universitaire.

4° - Les organisations sociales et civiles pour la recherche et les actions en faveur de l'égalité des sexes

Avec le temps, de nombreuses organisations ont été créées en faveur de la recherche et d'actions pour l'égalité des sexes. Elles sont indépendantes et autogèrent leur financement. Ces organisations ont reçu les contributions d'ONG internationales et également d'organisations gouvernementales. Petites, mobiles, avec un fonctionnement actif et travaillant dans les régions montagneuses, elles ont contribué de façon significative à la recherche et aux activités de promotion de l'égalité des sexes. En 2007, le rapport Shadow rédigé par des ONG est présenté à la commission de CEDAW (Convention de l'abolition de la discrimination sexuelle à l'égard des femmes). Pour la première fois dans cette commission, le Vietnam a une délégation de représentants de la société civile, à côté de celle des organisations gouvernementales. On y voit aussi présenter deux rapports différents avec deux points de vue différents. Ces rapports sont jugés très positivement.

Il y a maintenant une coopération étroite et efficace entre les quatre principaux acteurs concernés par l'égalité des sexes : les chercheurs, les décideurs politiques, les responsables des affaires sociales et les habitants. La collaboration internationale entre le Vietnam et les organisations des Nations Unies, des gouvernements et des ONG a progressé et a permis d'accélérer la mise en œuvre de l'égalité des sexes au Vietnam. Par exemple, le groupe de partenaires GAP est en train de mener des activités auprès de UN Women et des organisations gouvernementales pour contribuer directement à la réforme des textes normatifs et des affaires sociales sur l'égalité des sexes.

Bibliographie

ANDERSEN, M.L. (1997). *Thinking about Women-Sociological Perspectives on Sex and Gender*. Boston : Allyn & Bacon, (4^e édition).

COMITE NATIONAL POUR LE PROGRES DES FEMMES VIETNAMIENNES (2000-2003). *Rapport de la mise en oeuvre de la convention CEDAW 5-6^e*.

DANG CANH KHANH, LE THI QUY (2007). *Gia Dinh Hoc* (Etudes de familles). NXB Ly Luan chinh Tri, Hanoi.

DELAMONT, S. (2003). *Feminist Sociology*. Londres : Sage.

DEPARTEMENT DE LUTTE CONTRE DES MAUX SOCIAUX (1998). *Prostitution-points de vue et résolution*.

LE THI QUY (2010). *Giao Trinh Xa hoi hoc Gioi*. NXB Giao duc Vietnam, Hanoi.

NGUYEN THI OANH (2000). *Phat trien cong dong (Le développement de la communauté)*, Đại học Mở bán công thành phố Hồ Chí Minh.

Evolutions en matière d'égalité des genres au Vietnam 20 ans après la mise en œuvre du « Renouveau » : une analyse des données de recensements

Luu Bich Ngoc

*Docteur en démographie et directrice adjointe
Institut de la démographie et des affaires sociales, Université d'économie nationale*

L'égalité des genres est l'un des dix objectifs du Millénaire pour le développement que les pays du monde, dont le Vietnam, s'engagent à matérialiser. Cet article a pour but de démontrer les évolutions en matière d'égalité des genres dans les domaines de la démographie, de l'éducation et de l'emploi au Vietnam vingt ans après le « Renouveau », par une analyse des résultats des recensements de la population (RP) effectués en 1989, 1999, 2009.

1° - Egalité des genres dans le domaine de la démographie

Le Vietnam est devenu le treizième pays du monde et le troisième en Asie du Sud-est en termes de population avec 85,7 millions d'habitants au RP2009. Les résultats des RP1989, 1999 et 2009 montrent la baisse du taux de natalité, synonyme de l'amélioration de la position de la femme, car un taux faible de natalité est l'une des conditions *sine qua non* de la « libération » de la femme. En moyenne, chaque femme vietnamienne en âge de procréer (15-49 ans) a 3,8 enfants au RP1989 mais elle n'en a plus que 2,03 au RP2009. L'espérance de vie des femmes s'est nettement améliorée. Lors du RP1999, l'espérance de vie est de 63 ans chez les hommes et 67,5 ans chez les femmes. Lors du RP2009, elle est respectivement de 70,2 et 75,6 ans. Toutefois, le déséquilibre des sexes à la naissance s'aggrave (110,6 garçons/100 filles)¹ ; les femmes se marient plus tôt que les hommes mais le taux de célibataires est plus élevé chez les femmes que chez les hommes². Cette situation est susceptible d'avoir de graves conséquences sociales dans l'avenir (Nguyen D.C., 2010).

2° - Egalité des genres dans l'éducation

Les résultats du RP2009 montrent une diminution de la différence en matière de genre dans l'éducation. Pour les générations nées dans les années 1990, il n'y a presque pas de différence d'accès à l'éducation et de taux de scolarité entre les hommes et les femmes. Il y a de plus en plus de femmes qui font des études supérieures. Au niveau du collège, la proportion des femmes est même plus importante que celle des hommes (26,3% contre 22,7%). Toutefois, les femmes salariées sont toujours moins formées que les hommes, l'écart ne se réduisant pas dans le temps. Dans le RP1999, les taux des hommes et femmes formés sont respectivement de 9,7% et 6,1%. L'écart est donc de 3,6%. Cet écart n'a pas été réduit dans les résultats du RP2009 (16,8% contre 12,9%, écart : 3,9%) (BGS, 2001, 2010).

¹ De manière naturelle, sans distinction de race ni de gène, le taux des sexes à la naissance chez tous les groupes de la population est d'environ 105-107 (de 105 à 107 garçons contre 100 filles).

² Les célibataires comprennent ceux qui n'ont jamais été mariés, les divorcés et les veufs.

3° - Egalité dans l'emploi

Les résultats des RP montrent aussi que le nombre des femmes participant aux forces de travail est moins important que celui des hommes (48,8% lors du RP1989, 48,2% lors du RP1999 et 48% lors du RP2009) mais le dynamisme des femmes ne cesse de s'améliorer dans le travail. La participation des femmes dans les activités économiques est moins importante que celle des hommes (71,8% contre 81,8% selon le RP2009).

Selon les résultats des RP1999 et 2009, les femmes ont tendance à occuper des emplois beaucoup plus simples que les hommes. En ce qui concerne les postes à responsabilité, les femmes se trouvent dans une situation nettement désavantageuse par rapport aux hommes (lors du RP1999, 18,5% des femmes contre 81,5% des hommes occupent un poste à responsabilité et respectivement 23% contre 77% lors du RP2009). Cela traduit l'inégalité des genres dans l'emploi, en lien avec l'inégalité dans la formation évoquée auparavant.

Les résultats des RP1999 et 2009 montrent une tendance commune : le taux de chômage durant les douze mois précédant les enquêtes est presque le même chez les femmes et les hommes âgés de moins de 30 ans. Toutefois, chez les groupes des plus âgés, le taux de chômage est plus important chez les hommes. Sous un autre angle, ces résultats montrent que les femmes ont participé et sont en train de participer très activement aux activités économiques. Elles sont prêtes à accepter les travaux simples pour ne pas être au chômage.

4° - Conclusion

Plus de vingt ans après la mise en œuvre du « Renouveau », les différences en matière de genre ont tendance à se réduire, notamment dans l'éducation et l'emploi. La baisse du taux de natalité prouve que la position de la femme s'est améliorée et favorise d'autres améliorations. Les petites filles ont les mêmes opportunités d'éducation que les garçons. Les femmes sont de plus en plus à égalité avec les hommes en ce qui concerne les études supérieures. Malgré leur situation désavantageuse par rapport au travail et à l'emploi, les femmes sont de plus en plus dynamiques, participant à la migration et aux forces de travail comme les hommes. Toutefois, dans le contexte de la politique du planning familial et du développement économique vigoureux, le déséquilibre des sexes à la naissance est apparu au Vietnam. Cela pourrait être considéré comme « l'envers » des politiques positives mises en place ces derniers temps.

Bibliographie

BUREAU GENERAL DE STATISTIQUE (2010). *Recensement de la population et du logement, 1^{er} avril 2009*. Hanoï : Maison d'édition de statistique, 490 p.

BUREAU GENERAL DE STATISTIQUE (2001). *Recensement de la population et du logement, 1^{er} avril 1999*. Hanoï : Maison d'édition de statistique, 646 p.

NGUYEN, D.C. (2010). La tendance au changement de la structure de la population du Vietnam. In Ta Ngoc Tan (ed.). *Certains problèmes de l'évolution des structures sociales du Vietnam d'aujourd'hui*. Hanoï : Maison nationale d'édition de politique, p. 324-337.

Evolution du modèle amoureux et apparition de la cohabitation avant le mariage chez les jeunes

Nguyen Duc Chien

Docteur en sociologie - Institut de Sociologie

1° - Problématique

Depuis longtemps, l'amour ainsi que le mariage des jeunes vietnamiens sont des événements familiaux (Nguyen Van Huyen, 1996 ; Dao Duy Anh, 2002). Pourtant, les mutations socio-économiques des dernières décennies ont eu des effets sur les normes et styles de vie des groupes sociaux, dont les jeunes. Le phénomène de cohabitation est une nouvelle manifestation amoureuse chez les jeunes d'aujourd'hui. Ce mode de vie a provoqué un choc non seulement pour les parents mais aussi dans l'opinion publique, car il a déstabilisé les normes du mariage et du sentiment amoureux. Ce texte porte sur le changement du modèle amoureux dans le Bassin du Fleuve Rouge et sur l'apparition de la cohabitation, sur trois périodes du XIX^e siècle.

2° - Le « mariage avant l'amour » (XIX^e siècle à 1945)

Des études ont montré que l'amour et le mariage des Vietnamiens du Bassin du Fleuve Rouge avant 1945 étaient pris au sérieux en raison des principes du confucianisme. Les occasions de rencontre étaient limitées car « les garçons et les filles ne peuvent être ensemble » ; la relation sexuelle avant le mariage était considérée comme un acte interdit ; le mariage dépendait d'intermédiaires et des parents. Ainsi « le mariage se déroulait souvent avant l'amour ». Pourtant, selon certaines études, à la fin du XIX^e siècle, avec l'arrivée des Français au Vietnam et sous l'influence d'une culture française favorisant la liberté en amour, commencent à apparaître de nouveaux points de vue sur l'amour et le mariage (Nguyen Huu Minh, 1999).

3° - Une période de liberté et de contrôle (1945 à 1985)

La Révolution d'Août 1945 a marqué une nouvelle ère dans l'histoire du peuple vietnamien. Après 1945, le nord du Vietnam entrait dans la construction socialiste, tandis qu'au sud débutait la Résistance contre les impérialistes américains. Beaucoup de jeunes étaient donc mobilisés, devaient quitter leur famille pour aller travailler dans les usines et participer au combat. Cette situation sociale semblait favoriser une nouvelle tendance du sentiment amoureux, plus libre, plus ouvert. Mais, selon certaines recherches, à côté de la surveillance familiale, des organes sociaux sont aussi fortement intervenus pour contrôler la relation amoureuse (Belanger et Khuat, 1995 ; Mai Van Hai et al., 2003).

4° - La période du « Renouveau » et l'apparition de la cohabitation

Le « Renouveau » et l'intégration internationale ont influencé les rapports sociaux, y compris les relations amoureuses. Les modèles traditionnels ne règlent plus vraiment l'amour. L'accès plus important aux études ainsi que l'emploi hors famille rendent les jeunes plus autonomes dans leur vie et limitent le droit de surveillance des parents. Cette réalité permet

également aux jeunes de vivre l'amitié et l'amour autrement (Vu Tuan Huy, 1996 ; Nguyen Huu Minh, 1999 ; Nguyen Duc Chien, 2004). L'amour retourne peu à peu à sa loi naturelle : « de l'amour au mariage ». Toutefois, les nouveaux comportements amoureux, tels que la cohabitation avant union et la liberté sexuelle, ne sont pas sans conséquences sur la famille et la société.

5° - Conclusion

Les analyses ci-dessus ont contribué à esquisser un rapide tableau du changement de modèle amoureux des Vietnamiens du Bassin du Fleuve Rouge depuis le XIX^e siècle. Elles ont mis en avant que le lien amoureux est régi par le cadre social et culturel, et ce à chaque période. Le processus de mutation a été globalement le passage d'un modèle traditionnel surveillé par la famille, les parents et les organes sociaux au modèle amoureux favorisé par la liberté individuelle, sur lequel le phénomène de cohabitation a pris appui. Ainsi, le « « Renouveau » et l'intégration ont précipité la mutation des relations sociales, dont les relations amoureuses. Remarquablement, la cohabitation chez les jeunes a bouleversé toute règle, toute norme, provoqué un choc chez les parents, dans l'opinion publique, et posé des défis à la famille ainsi qu'à la société vietnamienne.

Bibliographie

BELANGER, D., KHUAT, H. Thu (1995). Un certain nombre de changements au sein du mariage et de la famille à Hanoï dans les années 1965-1992. *Revue Sociologie*, n°4.

DAO, A. Duy (2002). *Vietnam, une culture historique*. Hanoï : Maison d'édition de Culture et d'Information.

KHUAT, H. Thu (1996). *Modèles de mariage dans le Bassin du Fleuve Rouge : du traditionnel au moderne*. Thèse, Bibliothèque de l'Institut de Sociologie.

MAI, B. Huy (1993). *Caractéristiques familiales dans le Bassin du Fleuve Rouge*. Hanoï : Maison d'édition de Culture et d'Information, p. 75-76.

MAI, H. Van et al. (2003). A propos de la transformation du modèle traditionnel de mariage dans le Bassin du Fleuve Rouge au cours des dernières décennies. *Revue Sociologie*, n°2.

NGUYEN, C. Duc (2004). Choix du conjoint des jeunes ruraux aujourd'hui. *Revue Etude sur les femmes*, n°2.

NGUYEN, H. Van (1996). *Contribution à l'étude sur la culture vietnamienne*. Hanoï : Maison d'édition des Sciences Sociales.

NGUYEN, M. Huu (1999). Droit à la liberté de choix du conjoint dans certaines provinces du Bassin du Fleuve Rouge : entre tradition et changement. *Revue Sociologie*, n°1.

VU, H. Tuan (1996). *Impact des transformations socio-économiques sur certains aspects de la famille vietnamienne*. Hanoï : Maison d'édition Nationale de Politique.

Mariage international dans le contexte d'urbanisation, d'industrialisation et son impact sur le développement social : étude de cas des Vietnamiennes mariées avec des Coréens du Sud

Ba Thinh Hoang

*Directeur du Centre d'études démographiques et des problèmes sociaux
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoi*

Cet article est basé sur les résultats d'une recherche intitulée « Etat des lieux des mariages entre Vietnamiennes et Coréens du Sud : étude de cas réalisé dans la commune de Dai Hop, du district de Kien Thuy de la ville de Hai phong ». Outre l'analyse documentaire, cette recherche articule une étude quantitative et qualitative, sur la base d'un échantillon de 150 parents dont la fille est mariée avec un Coréen du Sud et 15 entretiens avec des parents de mariées, des futures mariées en attente du départ, des mariées rentrées de la Corée du Sud, des responsables du village, de la commune et des villageois.

1° - Mariage international dans la commune de Dai Hop

Selon le Ministère de la Justice, en décembre 2010, on compte plus de 294 000 Vietnamiennes mariées avec des étrangers ; celles mariées avec des Coréens du Sud représentent 12,8%, soit 38 000 vietnamiennes.

Au moment où nous menons ce travail de recherche, à Dai Hop, 721 femmes sont mariées à des étrangers soit 25,1% du total des filles de la commune. Autrement dit, une fille sur quatre se marie avec un étranger.

Parmi les 150 familles interrogées, 82% ont une fille mariée avec un Coréen du Sud, 15,3% en ont deux mariées avec un Coréen du Sud, 1,3% en ont trois mariées avec un Coréen du Sud et un Taïwanais, 1,4% en ont quatre mariées avec un Coréen du Sud et un Taïwanais.

Le mariage international débute à Dai Hop en 1997. Il se développe et devient un phénomène social depuis 2003, essentiellement en raison du mariage avec des Coréens du Sud et des Taïwanais. D'après nos statistiques, 487 femmes sont mariées avec des Taïwanais (soit 67,54% du total de femmes mariées avec des étrangers) viennent ensuite 188 mariées avec des Coréens du Sud (26,07%), les 46 restantes sont mariées avec d'autres nationalités (6,38%).

De 2003 jusqu'aux huit premiers mois de l'année 2009, les femmes mariées avec des Coréens du Sud représentent 30,2% des femmes mariées avec des étrangers. Entre 2008 et 2009, celles mariées avec des Coréens du Sud étaient plus nombreuses que celles mariées avec des Taïwanais, soit 2,85 fois (en 2008) et 2,36 fois (en août 2009). La plupart se sont mariées entre 18-25 ans (87%), entre 26-30 ans (5%) et entre 31-35 ans (8%).

2° - Impacts du mariage international sur le développement social

■ *Impacts économiques*

Une des motivations amenant des Vietnamiennes à se marier avec des étrangers en général et avec des Coréens du Sud en particulier est le facteur économique. Bien des filles souhaitent non seulement avoir une vie meilleure pour elles-mêmes mais encore pour aider leurs parents, leur famille en leur envoyant de l'argent de l'étranger. Notre enquête révèle que 53% des familles dont la fille est mariée avec un Coréen du Sud reçoivent de l'argent. Ainsi bien des familles ont pu améliorer leur niveau de vie.

« Les villageois ici considèrent les nouvelles maisons comme constituant une nouvelle rue : rue des Kieu. Elles sont construites grâce à l'argent envoyé de l'étranger par les mariées avec des étrangers » (maire de la commune).

D'après les villageois, presque toutes les familles dont les filles sont mariées avec des Coréens du Sud ont une vie aisée.

« Presque 100% de ces familles sont devenues riches. Celles dont les filles sont mariées avec des Taïwanais le sont aussi, bien qu'elles soient pauvres au départ. Elles connaissent des changements considérables : avant, elles n'avaient presque rien dans leur maison de trois pièces, et maintenant elles sont bien équipées dans leur nouvelle maison à quatre étages » (femme de 45 ans).

Il existe une différenciation nette entre les familles ayant une fille mariée avec un étranger et celles qui n'en ont pas.

■ *Impacts sur les ressources humaines et la structure de genre*

Tout d'abord, les localités ayant des filles mariées avec des étrangers perdent une partie des ressources humaines jeunes. Il s'agit de forces de travail importantes car elles ont entre 18-30 ans et un niveau d'instruction assez élevé. Elles sont vraiment indispensables au développement local et national.

Avec à peu près 30 000 jeunes vietnamiennes mariées avec des étrangers, cette « migration » par le mariage international entraîne non seulement une perte de ressources humaines jeunes mais encore un déséquilibre démographique entre les sexes, notamment chez les jeunes en âge de se marier, avec des conséquences pour le marché matrimonial domestique.

■ *Impacts sur le marché matrimonial domestique*

A Dai Hop, depuis trois ans, il est plus difficile pour un jeune du village de se marier avec une fille du même village. Les raisons de cette situation sont nombreuses mais l'une des plus importantes est que la plupart des jeunes villageoises souhaitent se marier avec des étrangers. Ainsi ceux qui n'arrivent pas à « se marier sur place » sont obligés d'aller chercher une femme ailleurs : selon le dicton populaire, il faut se marier avec quelqu'un dans le monde.

Etat de l'endogamie masculine à Dai Hop (en effectif)

<i>Année</i>	<i>Avec une fille du village</i>	<i>Avec une fille d'une autre commune</i>	<i>Avec une fille d'un autre district</i>	<i>Avec une fille d'une autre province</i>	<i>Total</i>
2007	32	30	24	14	100
2008	43	23	23	28	117
2009 (20/9/2009)	12	14	21	13	60
Total	87	67	68	55	277

Source : Registre des mariages de la commune de Dai Hop

On voit que le pourcentage des hommes mariés avec une fille du même village est passé de 32% (en 2007) à 36% (en 2008) et à 20% (pour les huit premiers mois de 2009). De 2007 jusqu'à maintenant, pour des raisons différentes, presque 70% des jeunes de la commune de Dai Hop sont mariés avec une fille de l'extérieur. Les données recueillies lors des huit premiers mois de 2009 montrent par ailleurs que parmi les 105 célibataires, 14 ont fait un mariage domestique (13,3%).

Une fois que le marché matrimonial domestique devient difficile du fait de la rareté des filles, le jeune est obligé d'aller chercher la femme de sa vie ailleurs. Le contexte du marché matrimonial de la commune de Dai Hop n'exclut pas l'élément démographique et l'intégration dans le développement économique contribue à accélérer le mariage hors de la communauté habituelle. Selon nos statistiques, de 2007 à août 2009, les jeunes de la commune de Dai Hop sont mariés avec des femmes issues de 22 provinces, villes allant de Quang nam aux Lao cai, Tuyen Quang, Lang son.

Pour confirmer les liens entre les deux tendances de mariage dans la commune de Dai Hop, il faut encore d'autres travaux de recherche. Néanmoins, à partir de nos statistiques, de nos entretiens et de nos résultats préliminaires, nous avons posé ces liens dans le tableau suivant :

Comparaison entre mariage international et domestique à Dai Hop (en effectif)

<i>Année</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009*</i>	<i>Total</i>
Femmes mariées avec un étranger	48	112	87	247
Garçons mariés avec une fille de l'extérieur	68	74	48	190
Filles et garçons mariés et issus de la même commune	32	43	12	87
Total	148	229	147	524

* Huit premiers mois de l'année

Le pourcentage de jeunes mariés avec une fille de la même commune représente 45,7% alors que celui des filles mariées avec un homme de la même commune ne représentent que 35,2%.

A propos de l'impact du mariage international sur le mariage domestique, le Secrétaire du Parti communiste de la commune observe que « *les conséquences de ce phénomène rendent difficile le mariage des garçons avec des filles de la commune et ils sont obligés d'aller se marier avec une fille d'une autre commune. Avec un déséquilibre de genre, dans*

les années à venir, il se trouve que des garçons auront du mal à se marier. A Dai Hop, toutes les familles ayant un garçon en âge de se marier se font souvent du souci ».

Une mère de trois garçons confie : « *Nous avons trois fils de 27, de 25 et de 23 ans, aucun d'entre eux n'est amoureux. J'aimerais tellement qu'ils se marient mais et avec une fille du village. Se marier avec une fille du village c'est plus simple et mes fils sont grands et beaux. Personne ne veut qu'ils se marient avec une fille d'ailleurs car se marier avec une fille du village coûte moins cher. Celles qui ont des fils ont les mêmes soucis que moi. S'ils veulent se marier, ils doivent aller dans une autre commune ou plus loin »* (femme de 52 ans, titulaire du certificat des collèges, fabricante de filets de pêche). « *Si l'Etat laisse le mariage international se développer ainsi, mes fils et ceux du village auront du mal à se marier. [...] Si le Vietnam laisse exporter les filles de cette façon, nous rencontrerons les mêmes problèmes que la Chine et la Corée du Sud »* (femme de 52 ans).

Selon les responsables de la commune, le fait que les garçons de la commune de Dai Hop ont du mal à se marier constitue un problème social. « *Se marier avec une fille de l'extérieur est un problème social, il est rare de voir un garçon se marier avec une fille de la même commune »* (maire de la commune).

Au cours de nos études de terrain, nous avons vu deux enseignes publicitaires, l'une portant sur l'enseignement du coréen, l'autre sur les formalités du mariage international Vietnam-Corée du Sud. En 2010, lors de notre retour à Dai Hop, en compagnie d'une équipe de tournage pour un film sur des Vietnamiennes mariées avec des étrangers, nous avons vu une classe de coréen organisée par la commune à l'intention des collégiennes et lycéennes.

Dans le contexte actuel et dans cinq ou dix ans, nous prévoyons que la tendance à se marier avec des étrangers restera constante et que les garçons de la commune auront toujours des difficultés dans la recherche d'une femme.

■ *Impacts sur certaines valeurs et constructions sociales*

Le Vietnam reste encore un pays marqué par la préférence pour les garçons notamment en milieu rural. Le fait que le fils doive pratiquer le culte des ancêtres explique clairement cette préférence et entraîne un déséquilibre démographique entre les sexes. Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2009, le taux national de natalité est de 110 garçons/100 filles.

Dans le contexte du mariage international à Dai Hop, cette préférence devient moins forte : étant rare, la fille est de plus en plus appréciée. Progressivement, une « transformation » de la valeur accordée aux filles et aux garçons se joue au bénéfice des filles.

De même l'envoi d'argent des filles aux parents transforme le concept de piété filiale et de solidarité familiale en mettant l'accent sur leur composante économique.

Un phénomène d'imitation et d'incitation familiale participe aussi à l'explosion des mariages internationaux : il est devenu presque implicite qu'après ses études, la petite sœur suit la sœur aînée en se mariant avec un Coréen du Sud. Selon les propos d'un responsable de la commune, « *Les filles désireuses de se marier avec des étrangers ne font rien d'autre qu'apprendre le coréen, que s'amuser et sont déterminées à aller jusqu'au bout »* (Secrétaire du Parti communiste de la commune).

Dans la commune de Dai Hop, les mariages internationaux représentent de manière ambivalente un espoir, une fierté, une richesse mais aussi une inquiétude, une préoccupation.

3° - Conclusion

Premièrement, l'étude menée montre que le mariage international se déroule dans une zone littorale et participe à l'apparition de familles multiculturelles. Cette diversité culturelle ne se traduit pas seulement à travers le mariage domestique mais aussi à travers le mariage international. Ce type de famille peut rencontrer des problématiques spécifiques en raison des différences sous-culturelles entre les régions, les localités (pour le mariage domestique), à la méconnaissance de la langue, des coutumes, des mœurs, du mode de vie (pour le mariage international) et voir augmenter les désaccords, les conflits, les contradictions dans la vie conjugale et entre les membres de la famille, autant de difficultés qui peuvent amener à la violence familiale, au divorce, au retour au Vietnam des enfants métis confrontés potentiellement à des difficultés dans leur vie quotidienne, dans leurs études, etc.

Deuxièmement, cette étude contribue à penser que le mariage international est une tendance irréversible générée par des facteurs économiques, sociaux, culturels et participant à des changements de conception, de valeurs, de normes en termes de mariage et de famille.

Troisièmement, l'approche théorique du marché matrimonial à partir de notre étude de cas montre bien l'impact de la rareté des filles sur la possibilité de contracter un mariage domestique : il s'agit d'un défi pour l'homme de trouver une femme dans son pays natal. Ce défi est d'autant plus grand qu'il existe un déséquilibre démographique en termes de taux de natalité. La rareté des filles conduit à des problèmes sociaux comme par exemple « la concurrence » entre les adolescents : dans certains villages, on assiste à « un blocage des filles », c'est-à-dire que l'on interdit aux jeunes de d'autres localités de venir faire la cour aux filles du village (Hoang Ba Thinh, 2008).

Quatrièmement, le fait que les filles mariées avec des étrangers envoient de l'argent à leur famille améliore certes le niveau de vie des familles mais engendre aussi de la différenciation sociale (construction de maisons entraînant la création de « nouvelles rues », de « villages Kieu »...) et de la pression sociale : les familles « investissent » pour que leurs filles puissent se marier avec des étrangers, et de leur côté, les jeunes filles nourrissent le « rêve » de changer de vie en se mariant avec un étranger, avec tous les risques imprévus que cela peut recouvrir.

Cette recherche permet enfin attirer l'attention sur les mesures à prendre pour lutter contre les intermédiaires illégaux, contre les abus du mariage international du côté vietnamien comme du côté coréen, contre l'exploitation et le trafic des femmes.

Les effets du développement sur les politiques d'adoption des enfants : les cas de la Corée du Sud et du Vietnam

Yves Denéchère

*Professeur en histoire contemporaine
Université d'Angers - Centre de recherches historiques de l'ouest*

Le séisme dévastateur et meurtrier subi par Haïti en janvier 2010 a porté une nouvelle fois et brutalement sur le devant de la scène médiatique mondialisée la question de l'adoption d'enfants victimes du sous-développement : est-ce une bonne réponse aux malheurs d'un pays pauvre ? Peut-elle régler les problèmes posés par l'enfance dans les pays du Tiers-monde ? Ne doit-on pas encadrer davantage l'adoption Internationale (André-Trevenec, 2008). Et chacun de prendre position pour ou contre l'adoption internationale, d'ériger en règle générale ou en loi commune tel ou tel cas de son entourage. Le regard de l'historien, s'appuyant sur des sources identifiées et une démarche construite, permet de prendre du recul, de mettre en perspective les événements présents et passés (Denéchère, 2011).

1° - Développement socio-économique et adoption internationale

L'adoption internationale est une « migration singulière » des pays du Sud vers les pays du Nord, des pays pauvres vers les pays riches : on estime que depuis les années 1950 au moins 500 000 enfants ont ainsi quitté leur pays d'origine vers des pays plus développés (Trillat, 1993). Dès les années 1970, certains dénoncent dans l'adoption internationale une appropriation des richesses humaines dans le cadre d'une action impérialiste des pays riches envers les pays pauvres (Bagley, 1993, p.160-163). Tandis que beaucoup d'acteurs de l'adoption internationale (ONG, Organismes Agréés pour l'Adoption) travaillent pour que ces « transplantations » d'enfants réussissent, l'UNICEF et d'autres organisations internationales y voient plutôt un « déracinement », une perte d'identité pour l'enfant.

Le fait d'offrir des enfants à l'adoption internationale peut être considéré comme le marqueur d'un retard de développement des pays de départ ; à l'inverse le développement socio-économique est censé entraîner des évolutions notables des politiques sociales en faveur de l'enfance. Ainsi, des pays en développement ayant atteint certains seuils suspendent ou restreignent l'adoption internationale afin de ne pas apparaître comme des pays toujours sous-développés incapables de s'occuper de leurs enfants en difficultés.

Le Vietnam, dans les périodes très distinctes de son histoire récente – avant 1975 et depuis les années 1980 – a été et continue d'être un pays de départ. Comment le développement socio-économique que connaît le pays peut-il influencer sur sa position face à l'adoption internationale ?

La Corée du sud a offert beaucoup d'enfants en adoption à l'étranger dès les années 1950. C'est un modèle intéressant de pays qui a connu un fort développement socio-économique et dont la position vis-à-vis de cette migration a évolué. Son étude est instructive pour mieux cerner l'évolution de l'adoption internationale dans le Vietnam d'aujourd'hui en développement.

2° - Le modèle de la Corée du Sud

- *L'adoption internationale en réponse à la guerre et à la misère*

Après la guerre de Corée (1950-1953) qui a figé la division de la péninsule en deux Etats, le nombre d'enfants abandonnés nés de pères soldats américains et de mères coréennes a posé un grave problème de prise en charge dans un pays sous-développé. L'Etat sud-coréen a donc confié cette mission à une organisation américaine fondée par le pasteur Harry Holt et son épouse. Le Holt Adoption Program (HAP) dispose alors d'un quasi monopole pour le placement d'enfants en vue d'adoption aux Etats-Unis et en Europe (Holt Children's, 1984).

En octobre 1967, la télévision française diffuse dans le cadre de *Cinq Colonnes à la Une*, un documentaire intitulé « Corée : les enfants invisibles » qui évoque la situation dramatique des enfants amériasiens que la société coréenne rejette¹. Dans les années suivantes, plusieurs œuvres françaises sont agréées pour l'adoption d'enfants sud-coréens. Selon l'ambassadeur de France à Séoul, « les autorités locales paraissent n'élever aucune objection de principe » mais la constitution des dossiers est longue. Le HAP semble débordé par le nombre de demandes et avoir des difficultés à organiser matériellement le voyage de ces enfants².

La situation géopolitique du pays est également très prégnante dans ce mouvement d'adoption. Ainsi, en décembre 1970, le ministère sud-coréen de la Santé et des Affaires sociales ordonne que cesse l'adoption d'enfants vers des pays européens, « en raison de la propagande menée par la Corée du Nord dans le but de ternir le prestige de la République de Corée » ; Séoul étant accusé de « vendre les orphelins ». Mais au vu de sa situation internationale et son faible niveau de développement, la Corée du Sud n'a pas les moyens de cette politique de fermeté. Deux mois plus tard, face à la pression internationale, les adoptions reprennent (Denéchère, 2009).

- *Les effets du développement sud-coréen sur l'adoption*

En fait, l'Etat sud-coréen n'est pas en mesure d'imposer sa politique en matière d'adoption internationale car l'organisation américaine à qui il a confié toute compétence dans le domaine du secours aux enfants le surpasse. En 1970, le HAP fait partir plus de 1 000 enfants, et plus de 2 000 en 1972 (Holt Adoption, 1973, p.9). Mais à la fin des années 1970, les choses évoluent et les autorités sud-coréennes s'imposent davantage face au Holt. Cependant, au début des années 1980, le pays demeure la première source de l'adoption internationale.

La question de l'enfance abandonnée évolue à mesure que le pays se développe. L'industrialisation rapide, l'ouverture sur l'extérieur et surtout l'organisation des Jeux Olympiques de Séoul (1988) s'accompagnent de la volonté de ne pas apparaître comme un pays incapable de s'occuper de ses enfants. La restriction du nombre de départs d'enfants vers l'étranger est drastique. D'autant que désormais des couples sud-coréens acceptent d'adopter un orphelin ce qui marque une évolution sociale notable (Maury, 1999). En 1988, la France délivre 398 visas pour des enfants sud-coréens et seulement 93 en 1991. L'ambassadeur français à Séoul note que « la volonté des autorités coréennes est d'amener

¹ ORTF, *Cinq Colonnes à la Une*, « Corée : les enfants invisibles », diffusion le 6 octobre 1967, 17 minutes.

² AQO (Archives du Quai d'Orsay), CAAC (Conventions administratives et Affaires consulaires), AC 1 n°5, correspondance entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur de France à Séoul, 8 mai et 4 juin 1969.

ce chiffre à zéro en réduisant chaque année de 20% le nombre de départs vers la France ». Il estime que les étrangers ne pourront bientôt adopter que des enfants métissés ou handicapés, les enfants de type coréen en bas âge et en bonne santé étant adoptés par des couples nationaux dont le niveau de vie augmente³.

- *Les « retours en Corée »*

Parallèlement à la restriction du flux de départ d'enfants sud-coréens, dans les années 1990, les autorités du pays ont commencé à organiser des « retours en Corée ». Il s'agit de présenter aux adoptés, en deux ou trois semaines, la Corée sous un aspect touristique et culturel. Ces « retours » sont bien connus grâce à plusieurs études dont certaines menées par des adoptés qui ont fait ce retour et qui l'ont analysé en tant que sociologue ou psychologue et en s'appuyant sur de nombreux témoignages⁴. Une émission de la télévision sud-coréenne réunit une fois par semaine des millions de téléspectateurs autour de « revenants ». Le pays attache beaucoup de soin à montrer que les adoptés sont toujours chez eux en Corée du Sud, que tout adopté a des racines qu'il ne doit pas méconnaître (Prébin, 2008). Dans le bagage qui accompagne une petite Sud-Coréenne lors de son arrivée en France en 2002, se trouvent une robe traditionnelle, une photo d'elle lorsqu'elle avait 9 mois avec ladite robe et deux CD de musique coréenne⁵.

En France, l'association Racines Coréennes est créée en 1995 par quelques Français adoptés d'origine coréenne qui étaient déjà retournés au moins une fois en Corée du Sud : c'est la première association d'adoptés d'origine étrangère. Elle poursuit un double objectif : être un lieu de rencontre et de convivialité entre adoptés et favoriser la découverte de leur culture d'origine. L'association publie un bulletin intitulé *Hamkae* – « ensemble » en coréen – et organise des voyages en Corée du Sud.

En août 2010, plus de 500 adoptés coréens venant de nombreux pays ont participé à la réunion internationale organisée par l'IKAA (International Korean Adoptee Association). Ils ont pu entendre des présentations de recherches sur l'adoption, voir et écouter les œuvres d'adoptés exprimant leurs émotions (vidéos, livres, chansons) et partager leurs expériences personnelles. De plus, les autorités du pays suivent avec attention les parcours politiques ou professionnels d'adoptés d'origine coréenne qui ont très bien réussi. Il s'agit d'en faire de véritables traits d'union entre leurs deux pays, qu'ils soient des relais, des agents du développement économique du pays.

3° - Un enjeu pour le Vietnam en développement

- *L'adoption internationale au Vietnam jusqu'en 1975*

En 1968, le consulat général de France à Saigon a délivré 92 visas à des fins d'adoption. Plusieurs reportages filmés sur des enfants adoptés par des Français passent à la télévision française. En 1971, la diffusion de l'un d'eux intitulé « Mon enfant du Vietnam » provoque trois mille demandes d'adoption ! Mais la grande majorité d'entre elles ont fait long feu⁶.

Face à cette publicité et à « des départs clandestins qui ont été décelés par les services de la sûreté vietnamienne au cours de l'année 1969 », les autorités du pays s'émeuvent. Elles

³ AQO, MAI (Mission de l'Adoption Internationale), n°6, dépêche de l'ambassadeur à Séoul, 22 janvier 1990.

⁴ Notamment dans la thèse de Élise Prébin, *Adoption internationale : les revenants de Corée*, thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre, 2006.

⁵ Témoignage de Mme L. recueilli en 2010.

⁶ *Le Monde*, « Plusieurs centaines de couples français ont adopté des enfants du Tiers-monde », 6 novembre 1971.

imposent un délai plus long pour traiter les dossiers et tentent d'empêcher les convois groupés trop visibles et susceptibles de provoquer des réactions hostiles de la population. Une circulaire du gouvernement vietnamien résume bien cet état d'esprit : « Envoyer des orphelins à l'étranger [...] sans se préoccuper de ce qui leur adviendra ensuite, est non seulement en contradiction avec l'esprit de nos lois, mais peut aussi porter atteinte au prestige national ». Les restrictions vietnamiennes entraînent des réclamations de la part des candidats à l'adoption. Le consul général à Saigon ne peut que préciser la position du Vietnam et signifier que la France doit rester très prudente, la question étant délicate car éminemment politique⁷. On estime à environ 600 le nombre d'enfants vietnamiens adoptés en France au cours de l'année 1974.

Les événements militaires du début de l'année 1975 provoquent un véritable déferlement de demandes d'adoptions d'un enfant sud-vietnamien, « parfois pour lui sauver la vie, souvent pour l'arracher aux griffes du communisme »⁸. En avril, les Etats-Unis déclenchent l'Opération Babylift pour évacuer les enfants nés de pères GI's et ceux qui sont en cours d'adoption par des Américains. Plusieurs œuvres françaises d'adoption participent à cette opération endeuillée par le crash d'un avion Galaxy de l'US Air Force au décollage de l'aéroport de Saigon le 4 avril (Lê Tân, 2008). Malgré la précipitation et le désordre, l'ambassadeur de France pointe les objections qui s'expriment fortement face à l'opération Babylift que la radio du Front national de libération du Vietnam du Sud qualifie de « trafic d'enfants »⁹. La victoire des communistes entraîne la fermeture hermétique du Vietnam en ce qui concerne l'adoption internationale.

■ *Le difficile contrôle du mouvement des adoptions*

Dans les années 1980, le Vietnam s'ouvre de nouveau à l'adoption internationale et consent à laisser partir certains de ses enfants. Leur prise en charge pose en effet de graves difficultés en raison du sous-développement du pays.

De 1994 à 1999, le Vietnam est de loin le premier pays source pour l'adoption d'enfants étrangers en France. De 877 visas délivrés en 1994, on passe à 1 393 en 1996 (record annuel absolu du nombre d'enfants arrivant d'un seul pays), et encore 1 343 en 1998. Dans ces années-là, en moyenne trois ou quatre enfants vietnamiens arrivent chaque jour à Paris. La part des enfants vietnamiens dans l'adoption internationale en France est de plus de 35%. Cette situation s'explique par le fait que le pays autorise les démarches individuelles d'adoption, c'est-à-dire en dehors des OAA (Organismes Agréés pour l'Adoption).

Pour la fédération française des OAA, le Vietnam est alors « le pays de tous les risques ». La procédure à suivre y est lourde, le temps à passer long et les contacts aléatoires. Il arrive fréquemment qu'intervienne une suspension totale des procédures. Celle-ci, décidée par les autorités vietnamiennes voulant montrer qu'elles maîtrisent le phénomène, sévit pour un temps indéterminé, sans préavis particulier¹⁰.

Afin de contrôler le mouvement, l'ambassade du Vietnam à Paris met à disposition des candidats à l'adoption un serveur minitel (3615 CAPVIETNAM) qui donne des adresses d'organismes recueillant des enfants à Hanoi et Hô Chi Minh-Ville (Rejou, 1999, p.135-141). Mais une fois sur place – et même une fois un enfant trouvé – des difficultés demeurent. Il faut séjourner sur place, faire le tour des administrations et parcourir la ville de long en large

⁷ AQO, CAAC, AC 1 n°6, lettre du consul général de France à Saigon au ministre, 14 mars 1970.

⁸ *Le Figaro*, « Les longues formalités de l'adoption », 8 avril 1975 ; *Le Monde*, « L'accueil des réfugiés en France. Les enfants du Babylift », 23 mai 1975.

⁹ AQO, MAI, n°16, correspondance entre Saigon et Paris des 5 et 6 avril 1975.

¹⁰ AQO, MAI, n°10, correspondance entre le ministère et Hô Chi Minh-Ville, juin 1992.

sur une moto-taxi au milieu d'une circulation inquiétante, rite initiatique raconté par tous les adoptants au Vietnam (Guttmann, 1997 ; Schaal, 1997).

Face aux déviances constatées, la France décide au printemps 1999 de suspendre les adoptions avec le Vietnam. Des négociations bilatérales aboutissent à la signature d'une convention franco-vietnamienne le 1^{er} février 2000 censée assainir les démarches. Mais les orphelinats qui doivent désormais attribuer des enfants sur dossier et non plus à des parents en chair et en os, perdent une grande partie de leurs moyens de subsistance que constituaient les dons des adoptants. Le développement socio-économique du pays laisse espérer que cette carence sera compensée.

■ *Orientations actuelles de la politique vietnamienne d'adoption*

Dans le cadre de la réforme du dispositif vietnamien de l'adoption internationale entreprise depuis mai 2010, la République socialiste du Vietnam a signé la convention internationale de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (décembre 2010), et l'a ratifiée le 18 juillet 2011. Le Vietnam a donc rejoint l'organisation qui compte une soixantaine de pays membres respectant des dispositions communes « pour garantir que les adoptions internationales aient lieu dans l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect de ses droits fondamentaux, ainsi que pour prévenir l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants »¹¹. L'adhésion à la convention est un marqueur essentiel de l'évolution du pays sur cette question.

Certaines adoptions réalisées au Vietnam peuvent être qualifiées d'« ouvertes », le pays autorisant les relations entre les familles de naissance et d'adoption. Ainsi, Anaël a été adopté en 1997 au cours d'une cérémonie organisée par les autorités vietnamiennes au cours de laquelle il a été remis par sa famille de naissance à sa famille adoptive. Ce jour-là, la mère biologique a demandé à l'adoptante de revoir son fils quand il aurait dix ans. La promesse est tenue. En 2007, les deux familles se retrouvent autour d'Anaël, une correspondance s'instaure (Martre-Micaleff, 2009). Ce genre de relations tisse des liens entre la société vietnamienne et des sociétés étrangères.

4° - Conclusion

Depuis les années 1960, combien d'enfants vietnamiens ont été adoptés à l'étranger ? Quels liens entretiennent-ils aujourd'hui avec leur pays, avec leur langue et leur culture d'origine, avec leur famille de naissance ? Comment le Vietnam peut-il intégrer dans son développement socio-économique ses enfants répartis de par le monde ? Lui faut-il s'engager dans une politique comparable à celle mise en œuvre par la Corée du Sud, notamment en organisant des « retours au Vietnam » ? Autant de questions qui ouvrent bien des pistes d'études en sciences humaines et sociales sur un enjeu important pour le Vietnam d'aujourd'hui et de demain.

Bibliographie

ANDRE-TREVENNEC, G. (2008). *Adoption internationale : s'adapter ou renoncer ?* Paris : Editions de l'Hèbe.

BAGLEY, C. (ed.) (1993). *International and Transracial Adoptions*. Newcastle : Avebury.

¹¹ Texte intégral et état des ratifications sur le site <http://www.hcch.net>

DENECHERE, Y. (2011). *Des enfants venus de loin. Histoire de l'adoption internationale en France*. Paris : Armand Colin.

DENECHERE, Y. (2009). La diplomatie française face à la nouveauté des adoptions internationales d'enfants (années 1960 et 1970). *Revue d'Histoire Diplomatique*, 2009, n°1, p. 75-89.

GUTTMANN, S. (1997). *Journal d'une adoption. Une filière à Hanoi*. Paris : L'Harmattan.

HOLT ADOPTION PROGRAM (1973). Adoption Placements from Korea 1955-1972. *Newsletter*, n°8, march-avril 1973, p. 9.

HOLT CHILDREN'S SERVICES INC. (1984). *The history and the outlook of Holt Children Services Incorporation*. Séoul.

LÊ TÂN, J. (2008). *Une forêt de Bambous*. Paris : Publibooks.

MARTRE-MICALEFF, D. (2009). *Adoption ouverte. Mon enfant en terre lointaine*. Toulouse : Privat.

MAURY, F. (1999). *L'adoption interraciale*. Paris : L'Harmattan.

PREBIN, E. (2008). Three weeks reeducation to koreaness. *European Journal of East Asian studies*, n°7-2, p. 321-353.

REJOU, J. (1999). *La bible de l'adoption*. Paris : First-Editions.

SCHAAL, F. (1997). *Recherche enfant passionnément*. Paris : JC Lattès.

TRILLAT, B. (1993). Une migration singulière : l'adoption internationale. In *L'adoption des enfants étrangers*. Paris : CEI-UNICEF, p. 15-25.

Transmission du savoir et enjeux comptables dans l'adoption

Claudine Combier

*Psychologue clinicienne et maître de conférences
en psychologie clinique et psychopathologie
Université d'Angers - Laboratoire Processus de Pensée et Interventions*

Le développement socio-économique dans le monde actuel tend le plus souvent à mettre en première place les valeurs de rentabilité, de performance et de gain financier, interrogeant la place de l'homme au cœur du mouvement de production. Il impacte donc nécessairement l'organisation familiale, ce dont témoigne depuis ces dernières années les bouleversements observés auprès de la population.

Notamment, la pratique de l'adoption s'est vue concerner par ce phénomène et dans le contexte socio-politique occidental a témoigné d'une entrée sur la scène internationale avec une explosion des demandes vers l'étranger. Dès lors, l'enfant a semblé prendre une « valeur marchande » et des efforts de régulation, d'organisation et de coopération entre les pays ont dû être mobilisés pour protéger l'intérêt de l'enfant et garantir une certaine éthique au sein des procédures. Le risque étant qu'effectivement, l'enfant devienne « un objet de consommation » au mépris du respect de sa propre subjectivité.

Pour autant sur le plan psychologique, accueillir un enfant qui vient « d'ailleurs » suppose pour les familles adoptantes d'interroger leurs représentations et attentes, car l'enfant adopté, malgré tout, reste bien souvent pris dans un système comptable inconscient, qui laisse porter sur lui un sentiment de dette. Le « prix » à payer peut alors venir entraver le lien de filiation et en écho l'accès pour l'enfant au champ du « savoir ».

Pour illustrer mon propos, je vais donc maintenant vous présenter un exemple clinique, concernant un jeune garçon de dix ans, que j'appellerai Théo, d'origine asiatique, adopté à l'âge de cinq ans.

C'est accompagné de ses parents adoptifs que Théo se présente au centre de consultations où je le reçois en qualité de psychologue. Il est actuellement en difficulté dans le champ des apprentissages et ceci de façon plus particulière dans le domaine des mathématiques. Un bilan intellectuel a déjà eu lieu dans le contexte scolaire et a relevé que l'enfant présentait de manière générale une intelligence dite « normale » avec des compétences opératoires dans l'ensemble plutôt satisfaisantes.

Il reste que les parents de Théo sont très déçus par les difficultés scolaires de leur fils, espérant de lui, plus de motivation au travail. Le père surtout tient un discours amer et plutôt rejetant à l'égard de son fils, estimant que ce dernier ne fait pas beaucoup d'effort pour réussir et que pourtant « il leur doit bien ça ». Il évoque les frais qu'ils ont dû engager dans le cadre des démarches d'adoption et souligne avec insistance que « ça leur a coûté cher ». Il espérait que son fils réussirait mieux que lui dans la vie et obtiendrait les diplômes que lui-même n'a jamais réussi à avoir. Il avait des « rêves » pour lui, confie-t-il.

Le père de Théo semble effectivement pris dans des attentes de réparation narcissique et projette sur son fils la réalisation de ses désirs inassouvis. Ses propos soulignent comment, sur le plan inconscient, des enjeux liés à la dette et aux comptes à régler sont en

conséquence mobilisés au sein du lien de filiation. D'ailleurs, Théo a dernièrement vu sa tirelire lui être confisquée avec l'idée qu'elle lui sera rendue quand il aura de meilleurs résultats en mathématiques. A noter également que ses parents ont refusé de payer pour sa sortie scolaire de classe, estimant qu'il « ne le méritait pas » et qu'il est par conséquent resté à la maison ce jour-là.

Il apparaît manifeste que la question des investissements financiers concernant Théo prend ici une connotation affective et témoigne d'une forme de marchandage mise en place par les parents. On peut, en observant le rôle de l'argent dans la relation entre Théo et ses parents, remarquer combien il occupe une fonction psychique relevant de l'emprise sur le lien.

A cet égard, on peut voir apparaître là des éléments de compréhension clinique, quant aux difficultés d'apprentissage de Théo, en mathématiques où il s'agit de pouvoir accepter de se soumettre aux règles de la logique chiffrée sans en redouter la dimension tyrannique. L'effort intellectuel suppose effectivement, au-delà de la mise en exercice cognitive, un recours aux ressources intérieures qui mobilise le champ de l'intime et donc appelle à la dimension imaginaire. Calculer pour Théo, dépasse la référence à l'opération numérique et prend donc une résonance affective inconsciente avec les calculs financiers de ses parents à son propos. Le lien de filiation adoptive semble effectivement s'appuyer ici sur un système comptable porteur d'une souffrance partagée entre l'enfant et ses parents.

Rappelons que les parents de Théo, pris dans « un vouloir un enfant à tout prix », se sont engagés, finalement en dernier recours vers l'adoption internationale, ceci après un long et douloureux parcours de procréation médicalement assistée. Cependant, il apparaît manifeste que s'ils ont renoncé au recours médical, ils n'ont pas pour autant réussi à élaborer le deuil de « l'enfant biologique ». Ainsi, Théo vient-il, en tant qu'enfant adopté, raviver finalement au quotidien par sa présence, la blessure de la stérilité qu'ils n'ont pas pu panser.

Théo n'est pas reconnu et accepté dans sa différence, car il ne répond pas aux attentes imaginaires idéales et à la position « d'enfant merveilleux », il semble avoir basculé vers celle « d'enfant monstrueux » dans l'imaginaire parentale. Les parents de Théo sont déçus, ils n'ont pas en quelque sorte « de retour sur investissement ». Ils butent sur l'irréductible de la différence qui entrave le mouvement d'affiliation, d'autant que le père de Théo ajoute : « en plus du passé de notre fils, on ne sait rien ».

Comme je m'en étonne, c'est la mère qui m'explique qu'en fait, ce sont eux qui n'ont pas « voulu savoir ». Ils sont allés chercher leur fils dans son pays et sur place, l'institution qui l'accueillait leur a proposé d'accéder à son dossier, mais ils n'ont pas souhaité le consulter. Ils avaient rencontré dans leur hôtel, un autre couple de parents adoptifs qui avait appris que leur petite fille était née d'une jeune mère prostituée et redoutaient d'apprendre qu'il en était de même pour Théo.

D'emblée un fantasme de « sexualité transgressive » infiltre donc les représentations parentales en lien avec un sentiment inconscient de culpabilité alimenté par le caractère inhabituel du lien de filiation adoptive. Théo se voit alors à cette occasion condamner à la fermeture de la connaissance concernant une part de son histoire sur laquelle plane l'ombre du secret. D'ailleurs, il faut noter que l'anniversaire de Théo est célébré par ses parents non pas le jour de sa naissance, mais le jour de son adoption, dans un mouvement tentant d'annuler inconsciemment la scène de l'origine. Ce brouillage dans la chaîne du temps engage sans doute la difficulté pour Théo à se repérer dans l'ordre que requiert l'univers des mathématiques. Théo explique lui-même qu'il est « toujours perdu » dans les problèmes et que le plus difficile pour lui c'est de se souvenir des tables de multiplication, car dit-il, il « n'a pas de mémoire ».

Théo enfant sans mémoire, condamné à être un enfant sans histoire, assigné à la « figure de l'enfant perdu », se trouve ainsi interdit du côté de « l'accès au savoir », ceci dans un écho inconscient avec la position de ses parents adoptifs qui ont choisi de ne rien connaître de ses origines. La part d'insu inhérente au lien de filiation adoptive semble alors s'actualiser dans la part d'inconnu qui se loge dans le « chiffre » au cœur de l'enseignement des mathématiques. Les opérations de retranchement, de division réveillent par ailleurs des angoisses existentielles chez Théo en ravivant l'expérience traumatique du délaissement et les enjeux du manque comme de la castration.

Il se retrouve pris dans une difficulté à jouer avec les chiffres dont la dimension codée porte une part énigmatique qui suscite en lui une angoisse en lien avec sa difficulté à se repérer dans le temps et l'espace. Enfant déplacé d'un pays à un autre, d'une filiation à une autre, il est dans la souffrance de ne pas réussir à s'inscrire dans la chaîne de la filiation qui le construit et reste pris dans une difficulté à se représenter l'inimaginable. C'est ainsi, dans le creuset du mystère de son origine, que son rapport au savoir mathématique se fonde.

L'exemple de Théo me semble donc bien venir souligner, comment l'adoption internationale qui s'est développée avec l'ouverture des frontières et les facilités de circulation des individus, nécessite une réflexion sur les enjeux aussi bien économiques, éducatifs, qu'humains qu'elle engage. A ce titre la psychologie, comme l'ensemble des sciences humaines et sociales a donc un rôle fondamental à jouer dans la compréhension des conduites adaptatives du sujet lorsqu'il se trouve confronté à de nouveaux modèles d'organisation du lien et qu'il est conduit face aux mutations modernes à revoir ses ancrages identificatoires. Dans le développement socio-économique, le capital humain est rapelons-le une ressource fondamentale et suppose donc, qu'on en prenne soin.

Bibliographie

BOISMAR, P. (1999). *L'enfant et la peur d'apprendre*. Paris : Dunod.

EIGUER, A. et al. (1997). *Le générationnel. Approche en thérapie familiale psychanalytique*. Paris : Dunod.

KAES, R. et al. (1993). *Transmission de la vie psychique entre les générations*. Paris : Dunod.

LE RUN, J.-L., LEBLANC, A., CLUET, I. (2006). *L'enfant dans l'adoption*. Ramonville St Agne : ERES.

NIMIER, J. (2006). *Camille a la haine et... Léo adore les maths. L'imaginaire dans l'enseignement*. Lyon : Aléas.

NETTER, G. (2005). *Génération. Le trouble de l'enseignant face à l'échec scolaire d'un enfant adopté. De la dynamique du secret dans l'acte d'enseigner*. Paris : L'Harmattan.

OZOUX-TEFFAINE, O. et al. (1997). *Adoption tardive : d'une naissance à l'autre*. Paris : Stock.

SELLENET, C. (2009). *Souffrances dans l'adoption*. Bruxelles : De Boeck.

VEUILLET, C. (2001). La démarche conjugale : le mythe de l'enfant sauveur-sauvé. *Dialogue*, n°151, p. 95-101.

Pratiques parentales de communication et capacité de compréhension des concepts de base chez les enfants vietnamiens

Thanh Hue Ngo

Enseignante-chercheur

Ecole Internationale, Université Nationale du Vietnam à Hanoi

Notre recherche a pour objectif d'analyser l'impact des pratiques parentales de communication sur la capacité de compréhension des concepts de base chez les enfants vietnamiens. Elle se base sur une population de 83 enfants, âgés de trois ans et scolarisés dans trois classes de petite section de deux écoles maternelles au Vietnam. Au vu des résultats obtenus, nous pouvons observer que les pratiques parentales de communication ont un impact positif sur la compétence de compréhension des concepts de base chez l'enfant vietnamien.

1° - Problématique

Tout au long de la petite enfance, l'enfant se construit, implicitement ou explicitement, des habiletés de langage. Dans le cadre des activités familiales, les pratiques du langage entre les parents et leur enfant sont mises en place, plus ou moins efficacement, par les parents eux-mêmes. Nous cherchons à mettre en évidence les conditions d'élaboration de l'acte de compréhension que les parents organisent pour leur enfant.

Dans une étude, Farrow (2004) indique que l'apprentissage du langage est développé grâce aux activités pratiques et intellectuelles. Les apprentis peuvent examiner leurs connaissances langagières en les utilisant, développer leurs compétences à partir de multiples perspectives, résoudre des problèmes directement dans le processus d'apprentissage. Les pratiques sont un support optimal pour développer les compétences des apprentis. Les autres recherches nous montrent également que la compréhension relève d'une capacité cognitive générale qui se développe spontanément au contact du langage oral et des textes (Bianco et Coda, 2002).

2° - Méthodologie

L'étude sur l'impact des pratiques du langage des parents sur la capacité de compréhension des concepts de base des enfants a été réalisée à partir de la population ci-avant présentée.

Un questionnaire était destiné aux parents. Il a été adapté du questionnaire CLEO Préscolaire, Conception vis-à-vis du Langage Ecrit et Oral des enfants de 2 à 3 ans (Lanoë, 1999). Ce questionnaire s'intéresse surtout aux pratiques de langage des parents avec leur enfant.

De plus, pour mesurer l'effet des pratiques de conversation des parents sur la capacité de compréhension des concepts de base, nous avons utilisé une épreuve de compréhension de phrases orales, notamment les concepts de base, pour les enfants de trois ans : nous avons utilisé, en l'adaptant, le test des concepts de base version Préscolaire de Boehm

(1990). Il évalue le niveau de compétence de compréhension des concepts de base des enfants en passation individuelle.

3° - Résultats

Nous avons utilisé les résultats du questionnaire auprès des parents et l'épreuve de compréhension des concepts de base, adapté du test des concepts de base, version Préscolaire de Boehm.

Tous les résultats sont produits à partir de Statview en utilisant le test d'Anova de Statview, et ce afin d'analyser notre hypothèse. Nous soulignons que nous avons divisé la fréquence de pratiques de conversation des parents avec leur enfant, observée sur une semaine classique, en quatre niveaux : niveau 1 (0 à 2 fois), niveau 2 (3 à 5 fois), niveau 3 (6 à 8 fois) et niveau 4 (9 fois et plus).

Les résultats de l'étude montrent l'existence d'une différence significative ($F(3 ; 79) = 18,615$ et $p < .0001$) des performances, en moyenne, des enfants dans l'épreuve de compréhension des concepts de base selon le niveau des pratiques parentales de conversation. Ainsi, les enfants bénéficiant de plus de pratiques parentales de conversation ont une meilleure capacité de compréhension des concepts de base par rapport aux autres qui ont moins de pratiques parentales de conversation. Nous constatons des différences significatives entre les performances de compréhension des concepts de base des enfants selon le niveau de pratiques parentales de conversation, et plus spécifiquement entre les niveaux : Niveau 1/ niveau 3 et niveau 4 ($p < .0001$) ; Niveau 2/ niveau 3 et niveau 4 ($p < .0001$) ; Niveau 3/ niveau 4 ($p < .02$).

En revanche, il n'y a pas de différence significative entre les performances de compréhension des enfants des niveaux 1 et 2.

Ainsi, les résultats de cette analyse montrent un impact positif des pratiques de conversation avec les parents sur les compétences de compréhension des concepts de base chez les enfants. Les enfants bénéficiant de plus de conversations avec leurs parents ont obtenu une meilleure performance dans cette épreuve que les autres enfants. Cependant, ces pratiques parentales ont un effet, si leur fréquence est au moins de trois fois par semaine.

4° - Discussion et conclusion

Rappelons que la connaissance des concepts de base est nécessaire aux enfants pour se conformer aux instructions de l'enseignant, comprendre le contenu du matériel éducatif et communiquer avec les autres (Boehm, 1990). Le langage maternel adressé à l'enfant en voie d'acquisition du langage est modifié et adapté dans ses différentes prosodies, phonologie, contenus sémantiques, aspects sémantiques-structuraux, morphologie, syntaxe et aspects pragmatiques (Snow, 1977 ; Rondal, 1982 ; Chapman, 1981). De plus, les enfants qui ne parviennent pas à se faire entendre, qui se trouvent en marge du processus communicatif, sont défavorisés pour progresser dans la maîtrise de la langue (Florin et al., 2002). Dans une étude, Cross (1981) estime le niveau réceptif de l'enfant comme déterminant principalement les adaptations langagières parentales.

Les activités langagières dyadiques entre le parent et son enfant (notamment la conversation interpersonnelle) prédisent les compétences lexicales en compréhension des enfants de trois ans. Ces résultats rejoignent ceux de De Baryshe (1993). Selon cet auteur,

les pratiques de lecture fréquentes réalisées entre le parent et son enfant, comme les lectures conjointes et les activités langagières (chants, comptines, diapositives, livres, conversation...) stimulent la compréhension orale des enfants de deux-trois ans.

Ainsi, à partir des résultats de notre recherche et ceux des autres études, nous pouvons conclure que les pratiques parentales de communication ont un effet positif sur le développement de la capacité de compréhension des concepts de base des enfants vietnamiens de 3 ans.

Bibliographie

BIANCO, M., CODA, M. (2002). La compréhension en quelques points. In Bianco, M., Coda, M. (Eds). *La compréhension*. Grenoble : Les éditions de la Cigale, p. 93-97.

BOEHM, A. (1990). *Test des concepts de base, Version Préscolaire*. Paris : Les éditions.

CHAPMAN, R. (1981). Mother-children interaction in the second year of life. In Schiefelbusch, R., Bricker, D. (eds.). *Early language : Acquisition and intervention*. Baltimore : University Park Press, p. 201-250.

CROSS, T. (1981). The linguistic experience of slow language learners. In Nesdale, A., Pratt, C., Grieve, R., Field, J., Illingworth, D., Hogben, J. (eds.). *Advances in child development : theory and research*. Perth : University of Western Australia, p. 110-121.

DE BARYSHE, B.D. (1993). Joint picture-book reading correlates of early oral language skill. *Journal of Child Language*, n°20, p. 455-461.

FARROW, S. (2004). Language and culture. *Language & Communication*, n°24, p. 269-274.

FLORIN, A., VERONIQUE, D., COURTIAL, J.P., GOUPIL, Y. (2002). *Apprentissage de communication en milieu scolaire*. Synthèse pour la Direction de la Recherche : Programme Cognitique, Ecole et Sciences cognitive.

LANOË, C. (1999). *Approche interactionniste du développement langagier des enfants de 2 à 8 ans*. Thèse de doctorat de psychologie. Université de Nantes, Labécd.

RONDAL, J.A. (1983). *L'interaction adulte-enfant et la construction du langage*. Bruxelles : Mardaga.

SNOW, C. (1977). The development of conversation between mothers and babies. *Journal of Child Language*, n°4, p. 1-22.

Développement normal et pathologique des praxies chez l'enfant : une approche neuropsychologique

Orianne Costini - *Doctorante en neuropsychologie, Université d'Angers*¹
Arnaud Roy - *Maître de conférences en neuropsychologie, Université d'Angers*
Sylvane Faure - *Professeur en neuropsychologie, Université de Nice-Sophia Antipolis*
Didier Le Gall - *Professeur en neuropsychologie, Université d'Angers*

1° - Introduction

La dyspraxie développementale peut être définie comme un trouble de l'acquisition de gestes complexes au cours de l'apprentissage de tâches motrices nouvelles ou inhabituelles, et dans l'élaboration de séquences gestuelles. Cela se traduit par une incapacité à planifier, organiser et coordonner des actions nouvelles en séquence (Lussier & Flessas, 2009). Ce trouble entrave ainsi l'exécution et l'automatisation des gestes volontaires, effectués dans un but précis, et permettant une interaction adéquate avec l'environnement. Malgré ses répercussions dans les sphères scolaire, sociale et affective de l'enfant, la dyspraxie développementale reste encore méconnue. De nombreuses confusions théoriques et sémiologiques perdurent, et les outils permettant d'évaluer les troubles praxiques demeurent encore rares et incomplets.

2° - Objectifs principaux

L'étude que nous proposons a pour objectif d'isoler la dyspraxie comme un déficit primaire et spécifique des praxies, distinct des troubles praxiques secondaires à d'autres étiologies. Elle vise également à documenter la grande hétérogénéité des profils de troubles praxiques, par l'étude des patrons d'altérations/préservations associés aux principaux types de dyspraxie décrits dans la littérature et utilisés dans la pratique clinique.

3° - Méthode

L'étude a été menée auprès d'enfants de langue maternelle française, âgés de 7 à 14 ans. Neuf patients (âge moyen : 9 ans 8 mois) ayant reçu un diagnostic de « dyspraxie » ont été recrutés, répondant à plusieurs critères dont l'absence de pathologies neurologiques et une efficacité intellectuelle dans la norme. Le groupe contrôle, constitué de dix enfants au développement normal, a été apparié aux patients en âge et sexe. Un protocole d'évaluation neuropsychologique a été proposé à l'ensemble des participants afin d'évaluer, d'une part, les compétences praxiques constructives et gestuelles des enfants. Dans cette optique, une batterie pour l'évaluation exhaustive des praxies gestuelles chez l'enfant a été élaborée et adaptée à partir des données disponibles pour cette population (O'Hare, Gorzkowska & Elton, 1999 ; Korkman, Kirk & Kemp, 2003) et des protocoles utilisés chez l'adulte (Le Gall, Morineau & Etcharry-Bouyx, 2000 ; Peigneux & Van der Linden, 2000). D'autre part, les différentes fonctions cognitives susceptibles d'être impliquées dans la qualité des performances praxiques ont été appréhendées par le biais d'une série d'outils d'évaluation

¹ Financement par la Région des Pays de la Loire.

existants, sélectionnés pour leur pertinence vis-à-vis des niveaux étudiés de l'architecture cognitive : compréhension verbale, lecture à haute voix, latéralité manuelle,gnosies visuelles,gnosies spatiales, fonctions exécutives, efficacité intellectuelle générale. Des analyses de profils ont été réalisées sur la base de notes z, par comparaison au groupe contrôle scindé en deux groupes d'âge (8-9 et 10-12 ans).

4° - Résultats

Pour deux des trois patients avec une atteinte praxique restreinte au versant constructif, le trouble est primaire, ce qui correspond à une dyspraxie développementale. Six autres patients présentent des difficultés praxiques gestuelles idéomotrices, selon des profils d'altérations différents : atteinte élective du versant conception ou production, ou des deux. Ces troubles idéomoteurs sont observés soit isolément, soit associés à un dysfonctionnement des praxies motrices ou idéatoires. Chez quatre de ces six patients, les troubles praxiques seraient secondaires, car associés à des déficits gnosiques spatiaux et/ou visuels et/ou exécutifs. Pour les deux autres, la nature primaire ou secondaire des troubles peut être discutée.

5° - Discussion

Une grande hétérogénéité des profils de perturbations praxiques a été mise en évidence. Cette étude exploratoire a également permis d'identifier une dyspraxie développementale chez certains patients, c'est-à-dire un trouble primaire et spécifique des praxies chez l'enfant, marquant une distinction par rapport à d'autres patients présentant des troubles praxiques secondaires. Sous réserve d'une confirmation de ces résultats préliminaires, cette étude indique que la mise en place d'une évaluation exhaustive des compétences praxiques chez l'enfant s'avère indispensable à l'identification des processus cognitifs sous-jacents aux troubles praxiques. Une étude telle que nous la proposons pourrait ainsi permettre l'avancée des connaissances sur le développement normal et pathologique des praxies chez l'enfant, nécessaire à une prise en charge adaptée à ses besoins.

Bibliographie

KORKMAN, M., KIRK, U., KEMP, S. (2003). *NEPSY : Bilan neuropsychologique de l'enfant*. Paris : Edition du Centre de Psychologie Appliquée.

LE GALL, D., MORINEAU, T., ETCHARRY-BOUYX, F. (2000). Les apraxies. Formes cliniques, modèles théoriques et méthodes d'évaluation. In Seron, X., Van der Linden, M. (eds.). *Traité de Neuropsychologie Clinique*. Marseille : Solal, p. 225-249.

LUSSIER, F., FLESSAS, J. (2009). *Neuropsychologie de l'enfant. Troubles développementaux et de l'apprentissage*. Paris : Dunod.

O'HARE, A., GORZKOWSKA, J., ELTON, R. (1999). Development of an instrument to measure manual praxis. *Developmental Medicine and Child Neurology*, n°41, p. 597-607.

PEIGNEUX, P., VAN DER LINDEN, M. (2000). Présentation d'une batterie neuropsychologique et cognitive pour l'évaluation de l'apraxie gestuelle. *Revue de Neuropsychologie*, n°10, p. 311-362.

Du modèle de l'utilisation de l'outil au développement d'un habitat adapté

D. Le Gall^{1, 2, 5}, F. Osiurak³, F. Etcharry-Bouyx^{1, 2, 5}, P. Allain^{1, 2},
E. Monfort⁴, J. Emile⁶, D. Salon⁶, A. Barthelaix^{2, 6}

¹ Unité de Neuropsychologie, Département de Neurologie, CHU d'Angers

² Laboratoire de Psychologie, Université d'Angers

³ Laboratoire d'Étude des Mécanismes Cognitifs, Institut de Psychologie, Université Lumière, Lyon 2

⁴ Laboratoire de Psychologie, Université Pierre Mendès France, Grenoble.

⁵ Centre Mémoire Ressources Recherche, CHU d'Angers

⁶ Habitat Service Partagé pour Handicap Cognitif (HSP-HC)

Le vieillissement de la population, par les enjeux mobilisés en termes de santé et d'économie de la santé, pose des problèmes très importants qui nous amènent aujourd'hui à concevoir la prise en charge des personnes âgées sous un angle totalement différent. En effet, des préoccupations en rapport avec la qualité de vie, le bien-être, l'autonomie et la prévention des risques sont de plus en plus mises en avant. A partir d'un travail en cours avec des médecins, des designers, des architectes et des artisans, nous décrivons ici comment les psychologues ont procédé pour répondre au problème posé par le maintien sécurisé au domicile de personnes âgées développant une maladie d'Alzheimer.

1° - Vieillesse et handicap cognitif

■ La maladie d'Alzheimer

Le vieillissement s'accompagne d'une augmentation importante des pathologies neuro-dégénératives, en particulier de la maladie d'Alzheimer. Par exemple en France, on évoque les chiffres de 40% de malades parmi les personnes de plus de 90 ans et 20% pour les personnes âgées entre 80 et 84 ans, soit environ 700 000 patients.

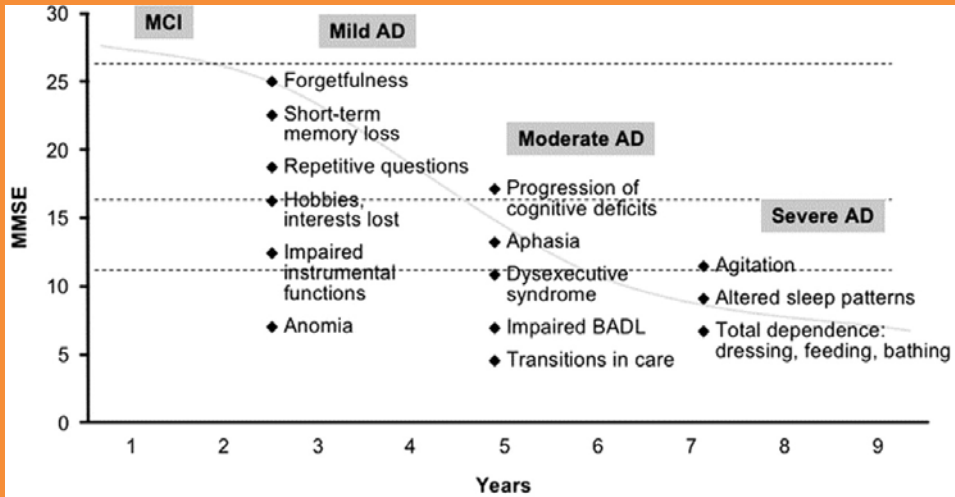
Il est donc utile de se préoccuper du devenir de ces malades dans la mesure où la maladie entraîne l'apparition progressive d'une perte d'autonomie, liée comme le montre la figure 1, à l'évolution temporelle des déficits cognitivo-comportementaux. On comprend que la question de l'autonomie de vie et du maintien à domicile est posée en raison de l'état du parc immobilier, des conditions de vie (50% des plus de 75 ans vivent seuls) et du nombre très réduit d'unité de vie aménagée.

Jusqu'à maintenant les neuropsychologues disposaient d'une description clinique de l'histoire naturelle de la maladie et de grilles d'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler les activités de vie quotidienne (AVQ). Le souci pour nous est que mis l'un en face de l'autre ces outils ne fournissent pas la clé du problème. Comment fait-on dans ces différentes situations pour permettre à un malade et/ou à un proche d'assurer durablement un maintien sécurisé au domicile, afin d'éviter une mise en institution ?

Il nous est apparu nécessaire de travailler dans un cadre construit, sur la base d'un modèle théorique, qui comporte en lui-même les moyens de sa propre évaluation, donc des indicateurs suffisamment pertinents de l'efficacité ou non de la démarche. Nous avons procédé en plusieurs étapes, traitées parallèlement :

- 1) que savons-nous d'un point de vue théorique de la conduite des actions de vie quotidienne ?
- 2) que nous apportent ces modèles à la compréhension et donc à la compensation possible de ces difficultés dans les AVQ ?
- 3) peut-on rapprocher ces données de la conception architecturale de l'habitat ?

Figure 1 - Evolution des déficits cognitivo-comportementaux dans la maladie d'Alzheimer (Feldman & Woodward, 2005)



2° - Dispositif théorique

■ *Autonomie et troubles praxiques*

L'autonomie des malades entretient un lien intime avec les troubles praxiques et notamment les troubles d'utilisation d'outils. Il suffit de jeter un coup d'œil autour de nous pour s'apercevoir que notre environnement est constitué en grande partie d'objets manufacturés. Il paraît logique donc de penser que l'autonomie d'un individu passe, entre autres, par la capacité qu'il peut avoir d'interagir librement avec son environnement *via* des outils. L'autonomie des malades est hautement menacée dès que des difficultés pour interagir de façon sécurisée avec l'environnement technique apparaissent (par exemple : appareils ménagers, ustensiles de cuisine, outils de bricolage). Il est donc du plus grand intérêt d'identifier les risques encourus et les conditions de leur exposition pour rehausser l'autonomie.

■ *L'approche cognitive des troubles d'utilisation d'objets : les limites*

L'outil est, pour beaucoup, ce qui amplifie les capacités motrices (par exemple, un marteau) ou sensorielles (un microscope). Les modèles cognitifs (Buxbaum, 2010) postulent que l'utilisation des objets nécessite la récupération des connaissances conceptuelles qui fournissent un savoir sur la fonction de l'objet (un marteau sert à planter des clous) et même, pour certains auteurs, sur la manière dont l'objet se manipule (marteler se fait avec des mouvements amples du coude).

Toutefois, ces connaissances ne suffisent pas à initier l'action et un second système (c'est-à-dire le système de production) est requis pour traduire ces connaissances en programmes moteurs d'action. L'altération des connaissances conceptuelles correspondrait à l'apraxie conceptuelle et la perturbation du système de production à l'apraxie de production.

Par conséquent, les patients avec une apraxie conceptuelle devraient présenter des difficultés pour utiliser des outils ainsi que pour réaliser des épreuves dans lesquelles il est demandé d'apparier un outil (le couteau) avec l'objet correspondant (le pain) ou avec le contexte dans lequel il se trouve usuellement (la cuisine).

Pourtant, un certain nombre de travaux en neuropsychologie a démontré que ces deux types d'épreuves pouvaient être perturbés de façon indépendante, appuyant par là l'idée que savoir quel est l'usage d'un outil (l'objet avec lequel on le trouve habituellement, son contexte) requiert des compétences psychologiques différentes de celles utiles à son utilisation (Goldenberg & Spatt, 2009 ; Osiurak et al., 2009, 2010).

En dépit de ces résultats, les modèles cognitifs maintiennent l'idée que les connaissances conceptuelles seraient utiles, mais pas indispensables à l'utilisation des objets (Buxbaum & Kalenine, 2010).

- *Une approche alternative des troubles d'utilisation d'objets*

Une autre façon d'expliquer cette dissociation pour le moins surprenante est de considérer que la capacité à déterminer l'usage d'un outil ou d'un objet est différente de celle qui nous permet d'utiliser des outils.

Récemment, nous avons développé un modèle qui s'étaye en partie sur la dissociation évoquée ci-dessus entre usage et utilisation (Osiurak et al., 2009, 2010, 2011). Cette théorie suggère que l'utilisation d'outils chez l'homme repose sur la propension à utiliser des outils afin de remplacer l'effort nécessaire pour interagir avec le monde. Un des corollaires de cette théorie est que l'utilisation d'outils chez l'homme reposerait sur la capacité à raisonner techniquement pour réduire cet effort.

En d'autres termes, utiliser un outil ne nécessiterait pas de récupérer des connaissances acquises sur différents outils ou objets, mais plutôt la capacité à opposer la qualité des matériaux qui composent les outils et les objets afin de trouver des solutions au problème que pose l'effort nécessaire pour interagir avec l'environnement.

Les connaissances conceptuelles, ce que nous appellerons plus communément la mémoire sémantique, seraient particulièrement utiles pour envisager l'utilisation d'objets non immédiatement présents, mais dont les propriétés physiques peuvent être pertinentes pour résoudre le problème en cours. Cette hypothèse a été confirmée par plusieurs études réalisées auprès de patients avec des lésions cérébrales vasculaires gauches (Osiurak et al., 2009, 2010, 2011 ; Goldenberg & Spatt, 2009).

- *Utilisation d'outils et neuropsychologie des démences*

La maladie d'Alzheimer se caractérise par un déficit inaugural de la mémoire épisodique, suivi par l'apparition progressive de troubles de la perception, du langage ou du geste (apraxie). S'agissant de l'apraxie, la maladie d'Alzheimer n'affecte pas les capacités de production mais plutôt le niveau conceptuel.

La majorité des travaux sur cette maladie et l'apraxie a porté sur l'étude de la production de pantomimes de réalisation de gestes symboliques ou d'imitation de postures non

significatives, voire d'épreuves d'utilisation effective d'outils présentés de façon isolée. En réalité, seule la présentation de l'outil en dispositif (tournevis et clou) permet d'évaluer pleinement ces connaissances. De façon intéressante, quelques travaux ont rapporté que l'utilisation d'outils présentés en dispositif n'était pas déficitaire chez des patients avec une maladie d'Alzheimer. Sur la base de cette analyse, nous avons décliné les principales difficultés (amnésie épisodique, syndrome dysexécutif, amnésie sémantique, déficit d'utilisation des outils) de ces malades et projeté les façons de les réduire.

3° - AVQ et maladie d'Alzheimer

Dans le tableau ci-dessous, nous avons mis en forme les éléments qui permettent de produire un descriptif exhaustif de la manière dont les activités de vie quotidienne peuvent être appréhendées. Il s'agit ici de l'activité de toilette. Plusieurs questions ont guidé la réflexion : est-ce que le corps est l'objet de l'activité ? Quels sont les objets impliqués ? Quels sont les rangements impliqués ? Quelles sont les pièces impliquées ? Quel moment de la journée est impliqué ? Est-ce que l'aidant naturel est habituellement impliqué ?

Descriptif pour la toilette du corps

<i>Corps</i>	<i>Objets</i>	<i>Rangements</i>	<i>Pièces</i>	<i>Moment de la journée</i>	<i>Aidant naturel</i>
Oui	Robinet Douche Baignoire Serviette Produit de douche Shampoing Tapis de douche Tapis hors de la douche	Armoire pour serviette Etagère de douche Lieu de stockage pour les produits de douche	Salle de bain Buanderie Couloir Chambre	Matin Soir	Non

On ne peut donc pas travailler sur les perturbations des AVQ et leur compensation potentielle sans se situer correctement dans les différents stades de la maladie. Pour ce faire nous avons adopté une méthode en cascade pour délimiter les AVQ : contenu, compensations possibles, contraintes pour les accompagnants, interactions entre AVQ et impact sur l'architecture. La figure 2 ci-après résume cette démarche.

4° - Quel impact sur le travail architectural ?

Après dix-huit mois de travail, l'espace du logement a été assez bien précisé en orientation, en volume, en structuration. Ce travail s'est concrétisé dans la création et les propositions de la société © Habitat Services Partagés - Handicap Cognitif. Le projet architectural peut se décliner en trois points principaux.

- *L'organisation spatiale*

L'habitation s'organise selon un plan centrifuge qui assure une bonne visibilité pour le patient, la possibilité de mise à disposition, de mise en scène pour les objets et/ou l'espace qu'on peut rendre visible(s) ou invisible(s) en fonction des besoins. Cette organisation spatiale permet un mouvement organisé du centre vers la périphérie ou réciproquement, et se distingue du logement traditionnel qui est séquencé et hiérarchisé plutôt de façon linéaire. Ce plan autorise, entre autres, une multiplicité de points de vue intérieurs possibles

entre les espaces, une division jour/nuit et une progression interne (de l'espace social vers l'espace intime).

- *Le rôle de la lumière*

L'exploitation de la lumière naturelle améliore l'acuité visuelle et indique le déroulement de la journée donc en quelque sorte l'emploi du temps. Elle s'appuie sur l'orientation pertinente du bâti et le positionnement stratégique des ouvertures. La lumière permet aussi la délimitation des espaces grâce à l'association lumière + couleur. L'utilisation de la valeur instrumentale de la lumière permet encore d'objectiver des formes, des volumes, des objets, en ciblant des points de vue singuliers.

- *A chaque pièce sa singularité*

Prenons l'exemple de la cuisine qui est un lieu de temps et de préparations partagées.

Elle a une forme en T pour l'îlot central qui comporte un accès assis-debout, partagé, a un point d'eau, des espaces de travail côte à côte, une petite table pour les repas simples (du petit déjeuner / repas seul ou ordinaire),

Parallèlement au mur, a été disposé un plan technique de travail ordonné, c'est-à-dire qu'il autorise une présentation linéaire des outils : produits frais ou non, ustensiles de cuisine, point d'eau, etc., une sorte de marche en avant qui permet potentiellement de ne rien oublier de ce qui est à faire dans le déroulé de l'activité (par exemple, à une extrémité du plan le réfrigérateur, puis l'espace de préparation, et les instruments de cuisson à l'autre extrémité). Les ustensiles sont situés dans des placards positionnés en regard des activités à réaliser). On peut organiser les choses à l'identique pour le rangement des produits : face à la porte d'entrée un espace « retour de courses » pour poser les sacs, espace qui se situe entre le réfrigérateur pour le rangement des produits frais et un placard pour les autres produits. Ces deux espaces de rangement (réfrigérateur et placard) placés à proximité l'un de l'autre permettent un contrôle et une visualisation simplifiée du stockage des aliments donc des besoins au moment de faire les courses

Sur l'îlot central, deux éviers sont disposés qui permettent aussi de faire les actions seul, conjointement (coopération malade-aidant) ou sur imitation. Une colonne centrale (totem) facilite la mise à disposition d'informations utiles : calendrier, emploi du temps, aides à la réalisation, check-lists, etc.

5° - Conclusion

A partir d'une question centrale de santé publique, le vieillissement de la population et corrélativement de l'expansion des maladies neuro-dégénératives, nous avons travaillé à l'élaboration d'un habitat individuel, d'apparence ordinaire, donc non ségrégatif, respectant l'ensemble des fonctions de l'habitat (vie quotidienne, intimité, dimensions symboliques et sociales), et adapté aux besoins des personnes.

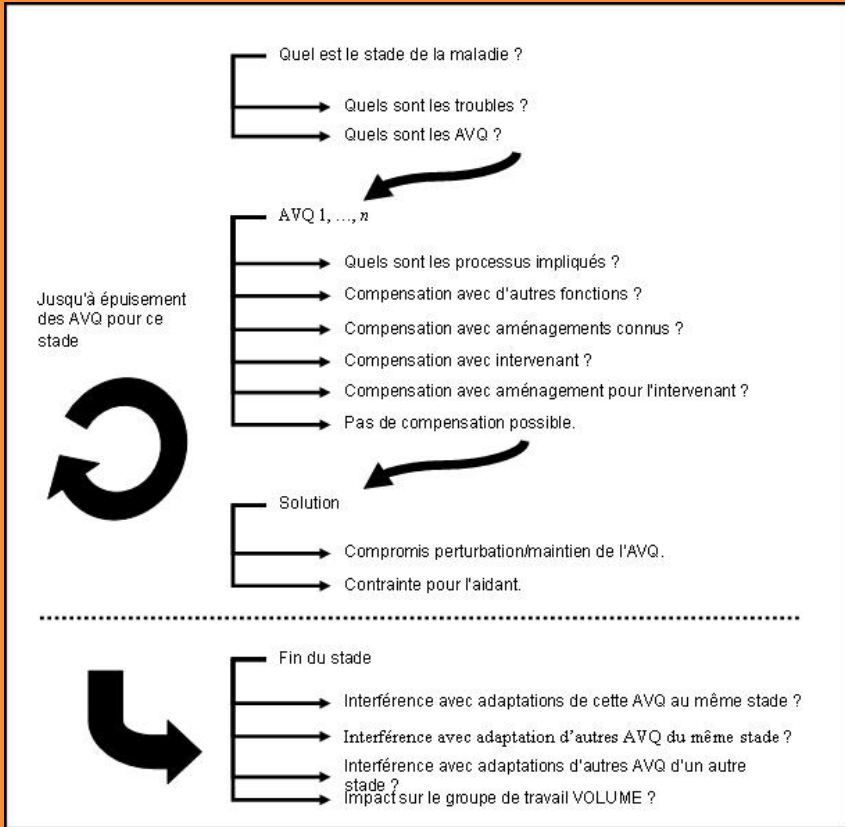
Le plan architectural et l'aménagement intérieur sont basés sur la notion de « design pour tous » ou « universal design ». Il importe ici de rappeler que dans la démarche « design pour tous », l'esthétique n'est pas érigée en objectif en soi, mais bien comme un moyen au service d'une fin : la possibilité et la facilité de l'usage par tous. L'esthétique intervient notamment pour faire accepter plus facilement les adaptations, en rendant désirable ce qui pourrait autrement être perçu comme stigmatisant.

L'environnement ainsi créé est surtout doté d'une fonctionnalité anticipative. Cette fonctionnalité anticipative s'appuie sur des situations clefs issues des handicaps cognitifs et des traits distinctifs permettant de repérer, nommer les fonctions et déclencher chez le patient les comportements adéquats attendus, en autonomie totale ou partiellement assistée. Elle permet donc d'accompagner le patient et les aidants le plus loin possible dans l'évolution malheureusement inéluctable de la maladie.

Ce projet s'appuie sur une contribution déterminante des psychologues qui ont mis en œuvre une méthodologie rigoureuse qui lie :

- 1) une lecture critique de la littérature scientifique relative à la maladie d'Alzheimer et aux principaux éléments sémiologiques qui la définissent ;
- 2) la mise à disposition d'un modèle nouveau et exhaustif de l'utilisation des outils ;
- 3) une projection dans la réalité quotidienne par une mise en œuvre de cette analyse dans des scénarios construits, théoriquement et cliniquement, pour relever les difficultés apparaissant dans les AVQ et les moyens de les contourner.

Figure 2 - Démarche générale de conception des AVQ



Il nous faut encore concrétiser ce travail. Deux étapes nous paraissent encore souhaitables : une modélisation en réalité virtuelle pour appréhender la manière dont

l'espace peut être géré, appréhendé en fonction d'un ou plusieurs points de vue dans le logement, et la réalisation d'une maquette grandeur nature pour tester les hypothèses de fonctionnalité déployées dans le projet.

Bibliographie

BUXBAUM, L. J., KALENINE, S. (2010). Action knowledge, visuomotor activation, and embodiment in the two action systems. *Annals of the New York Academy of Sciences*, n°1191, p. 201-218.

FELDMAN, H., WOODWARD, M. (2005). The staging and assessment of moderate to severe Alzheimer disease. *Neurology*, vol. 65, p. 10-17.

GOLDENBERG, G., SPATT, J. (2009). The neural basis of tool use. *Brain and Cognition*, vol. 132, p. 1645-1655.

OSIURAK, F., JARRY, C., ALLAIN, P., AUBIN, G., ETCHARRY-BOUYX, F., RICHARD, I., BERNARD, I., LE GALL, D. (2009). Unusual use of objects after unilateral brain damage. The technical reasoning model. *Cortex*, vol. 45, p. 769-783.

OSIURAK, F., JARRY, C., LE GALL, D. (2010). Grasping the affordances, understanding the reasoning. Toward a dialectical theory of human tool use. *Psychological Review*, vol. 117, p. 517-540.

OSIURAK, F., JARRY, C., LE GALL, D. (2011). Re-examining the gesture engram hypothesis. New perspectives on apraxia of tool use. *Neuropsychologia*, vol. 49, p. 299-312.

Chapitre 7

Acculturation, patrimoine et tourisme

Capital de connaissances et développement socio-économique

Nguyen Van Kim

*Maître de conférences et docteur en histoire
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoi*

Sous l'effet des progrès scientifiques, des techniques d'avant-garde, de la régionalisation et de la globalisation, la civilisation humaine connaît des changements profonds. Dans ce contexte, le capital des connaissances lié à l'esprit nationaliste, à l'identité culturelle de chaque peuple, constitue un des facteurs extrêmement importants pour le développement socio-économique.

De par les exigences scientifiques et les objectifs de développement, ces dernières années, la communauté des chercheurs a publié de nombreux travaux sur les connaissances¹ et a accordé une grande attention à l'étude des connaissances locales ou indigènes². Le retour aux valeurs d'antan, l'origine des connaissances, les héritages sociaux et culturels sont pris en considération par les autorités dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement locales et régionales.

Dans le cadre de cet article, nous n'approfondirons pas le contenu des concepts, la nature et les caractéristiques des connaissances, mais par les approches historiques culturelles, nous tâcherons de mettre en lumière les caractéristiques du capital de connaissances, leurs interactions et leurs rôles dans le processus de développement historique, culturel et national.

Notre pays est bien connu pour ses traditions historiques culturelles grâce aux ressources et au capital de connaissances des localités et des régions du pays. On dit souvent que la culture, c'est la différence et que les connaissances locales sont formées au fil de l'histoire ; c'est une adaptabilité à la nature, à l'environnement socioculturel ; c'est un choix, une créativité des indigènes à travers les générations...

C'est également le choix, l'interaction de tous ces éléments. Autrement dit, les connaissances locales constituent des ressources humaines, le capital des expériences vécues, des comportements traduits en termes de coutumes, de mœurs, des habitudes, des méthodes culturelles, de travail, de production, et la confiance de l'homme en la nature et en son environnement. Au niveau culturel, les connaissances locales sont une carte d'identité pour reconnaître le capital des connaissances d'une communauté dans une localité, une région, un pays : elles constituent le trésor culturel des ethnies minoritaires.

Certains considèrent les connaissances locales comme étant liées aux valeurs traditionnelles. A mon avis, c'est juste mais insuffisant car – à part les valeurs durables et solides, le capital des expériences comportementales, la croyance religieuse – les connaissances d'un pays, des communautés nationales au sens large (en tant que pays), sont aussi accumulées au fil du temps.

Comme les connaissances nationales, les connaissances locales (composantes constitutives) font preuve de leur adaptabilité et de leur mutation constante, autrement dit elles sont souvent complétées, renouvelées par leur pays ou par les acteurs socioculturels

venus de l'extérieur. Elles ont aidé les autochtones (indigènes) non seulement à exploiter leur univers de façon efficace, mais encore à vivre et à se comporter en harmonie avec la nature et l'environnement.

Dans notre ressenti, les connaissances locales transmises d'une génération à l'autre, par l'écrit ou par l'oral, et leurs valeurs constantes, ont connu bien des changements, des adaptations et des intégrations. En réalité, il est difficile de déterminer de manière concrète par où, quand et comment tous les éléments constitutifs se sont formés, insérés dans chaque pays, dans chacune de ses communautés culturelles. A notre avis, les connaissances locales sont constituées de trois éléments :

- les valeurs essentielles traditionnelles transmises d'une génération à l'autre ;
- les valeurs complétées par le temps : héritage et adaptabilité des indigènes ;
- les impacts des acteurs culturels venus de l'extérieur sur les ressources humaines, le capital des connaissances des communautés indigènes.

Il arrive que, quand on parle de connaissances locales ou indigènes, on pense immédiatement au capital de connaissances des minorités ethniques vivant dans les hautes montagnes. C'est très partiel et superficiel car toute localité a ses propres ressources de connaissances. Au cours de ces dernières années, bien des patrimoines culturels de localités ou de régions ont fait l'objet d'études, de restaurations et ont été revalorisés. Il est à rappeler que certains d'entre eux, porteurs de connaissances profondes et originales (comme la musique de la Cour Royale de Hue, l'Espace culturel de Gong de Tay Nguyen, le Ca Tru, le Quan Ho Bac Ninh) ont dépassé leur propre aire culturelle pour devenir patrimoine national et même patrimoine de l'Humanité.

Néanmoins, pour des régions montagneuses, dans une aire culturelle assez isolée, les autochtones conservent de manière consciencieuse des valeurs culturelles traditionnelles. Ils sont très favorables à la conservation solide et durable de leurs valeurs culturelles. Selon la théorie « spiral culturel », plus les civilisations et cultures sont riches en créativité, plus elles sont capables de se répandre. C'est pourquoi, pour les régions montagneuses, lointaines, (même pour un pays voisin) vallonnées... les éléments culturels ont du mal à s'intégrer. A l'inverse, dans les aires culturelles « tranquilles » se trouvent intégrées et développées, au fil du temps, les valeurs des grandes civilisations et cultures.⁵

Certains veulent opposer les connaissances locales aux connaissances académiques formées essentiellement par les érudits, systématisées et transmises à travers les études et les manuels. Plus extrémistes encore, et influencés par l'eurocentrisme, ils surestiment les connaissances occidentales, les opposent à celles d'Orient et les considèrent de façon radicale comme ressources des connaissances formelles. On ne peut nier les contributions importantes des connaissances occidentales, leurs exploits éclatants en histoire, en idéologie, en pensée économique, en construction, en gestion urbaine, en technique et technologie... ces derniers font partie intégrante des systèmes de connaissances de l'Humanité. De même, les réalisations éclatantes, originales du Trésor des connaissances orientales sont indéniables : les cultures, les civilisations orientales ont joué et jouent un rôle extrêmement important dans le développement culturel de l'Humanité.⁶

L'héritage culturel reste toujours une valeur commune de la création humaine. L'héritage culturel national est toujours une accumulation de valeurs culturelles locales, régionales. Les caractéristiques de chaque culture locale contribuent à former la diversité culturelle nationale.

La lecture de Du Dia Chi de Nguyen Trai⁷ (Connaissances géographiques), de Phu Bien Tap Luc⁸, Van Dai Loai Ngu, de Le Quy Don (Hich Trieu Hien Chuong Loai Chi⁹, de Phan

Huy Chu révèle la profondeur des connaissances, la capacité à analyser les échelles de valeurs quant aux rapports généraux et particuliers d'une culture, et est une contribution considérable des localités, des régions à la culture nationale¹⁰.

Situé entre le Nord-est asiatique et le Sud-est asiatique, le Vietnam est considéré comme une zone géographique, économique, culturelle extrêmement importante. C'est là où sont nées les traditions des ethnies, où se sont échouées des vagues migratoires, où s'est édifié un point de rencontres des cultures et des civilisations régionales, mondiales.¹¹

Sous l'angle sociologique et anthropologique, on constate que les pays d'Asie du Sud-est sont multiethniques. C'est pourquoi tout au long de l'histoire, de concert avec une ethnie majoritaire, la communauté des minorités ethniques a joué un rôle important dans le choix des chaînes d'information et la création du système de connaissances multilatérales. Dans bien des domaines, le niveau de développement, le volume de connaissances nationales ont contribué à élever la conscience, le capital de connaissances des localités et de la communauté nationale. Le développement culturel d'un pays dépend souvent de sa capacité à acquérir, à diffuser les valeurs intellectuelles, culturelles des régions et de l'Humanité. Le développement et les caractéristiques culturelles nationales dépendent aussi de la capacité, de la conscience des ethnies, de leur participation et contribution au développement national. Enfin, le développement culturel et le capital de connaissances d'un pays sont en rapport étroit avec le modèle et le système idéologique en place (politique, religion...). Finalement, ils marquent, hier comme aujourd'hui, les dynasties, les clans (ou les groupes) au pouvoir.

Dans l'histoire du Vietnam, les dynasties Ly (1009-1225), Tran (1226-1400), Lê (1428-1527), Mac (1527-1539) ont subi des influences culturelles. Les dynasties de Ly et Trân ont été influencées de manière profonde par le Bouddhisme ; la dynastie Trân, par sa profonde finesse et sensibilité dans l'aire culturelle Kinh Bac (Cour Royale au Nord), a amené à la capitale Thang Long l'esprit de liberté et de souplesse d'un habitant du littoral. Contrairement, à la dynastie de Lê désireuse d'instaurer un régime politique rigide à la confucéenne, la dynastie Mac (originnaire du littoral) préconisait une Triple religion tout en poursuivant des politiques de pluralisme économique¹². Ainsi les connaissances nationales sont imprégnées de traces historiques, sociales et culturelles des diverses dynasties.

Sous l'angle régional, le Vietnam, l'Asie du Sud-est sont en rapport inter-régional, inter-local. Au cours des siècles avant J.C., les cultures anciennes telles que Dong Son, Sa Huynh, Cham Pa, Oc eo, Phu Nam avaient des relations avec le monde extérieur. Elles ont adapté et développé, de façon créative, les valeurs culturelles régionales et mondiales : au cours de ces processus, dans les aires culturelles locales, régionales, les communautés des habitants ont su conserver consciencieusement et promouvoir les valeurs culturelles traditionnelles. Les connaissances locales n'ont pas cessé d'acquérir des valeurs culturelles régionales, mondiales, de manière sélective, pour les faire siennes. Il s'agit d'un processus d'échange qualitatif et d'accumulation. Pour leur existence et leur survie, les cultures tendent à accepter des nouveautés, des éléments parfois bien différents des leurs.

C'est aussi une des caractéristiques culturelles traduisant une pensée dynamique, bien présente au Vietnam durant son intégration régionale et internationale. Dans son ouvrage, *Quelques réflexions sur l'histoire du Vietnam et ses idéologies*, le professeur Ha Van Tan a dit : « dans l'histoire du Vietnam, il y a toujours une intériorisation des éléments exotiques. Ce sont le changement des éléments, la restructuration du système et la construction d'un modèle polyvalent de valeurs »¹⁴.

Influencées par les rapports et les interactions culturelles, les connaissances nationales et locales sont étroitement liées. D'une envergure plus grande, les liens culturels, intellectuels

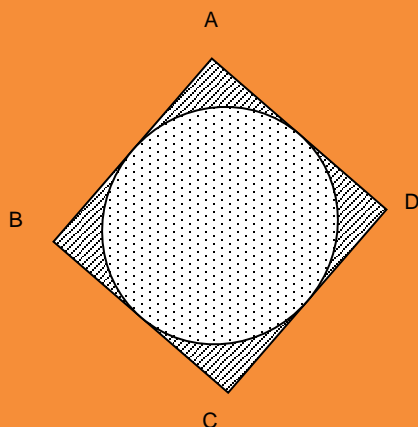
entre les peuples, et notamment entre les pays voisins de la région, se développent de manière régulière. Dans l'histoire, la culture du Dai Viet a eu une influence considérable sur les pays voisins comme Champa, Chau Lap, Laos mais a accepté aussi leurs exploits et leur héritage¹⁵. Pour les grandes civilisations, ces liens sont transmis de multiples façons. Bien des travaux ont abordé l'impact de la culture du Sud sur le développement de la culture du Nord¹⁶. Par exemple, l'habitude d'offrir des hommes de talent comme tribut provient des dynasties féodales chinoises.¹⁷ Rien qu'en 1407, Truong Phu a arrêté 16700 personnalités talentueuses pour les conduire à Pékin.

Dans l'histoire, même le grand empire chinois a intégré des héritages culturels et militaires du Dai Viet et de d'autres pays voisins de la région. On peut constater que les connaissances locales, nationales, régionales ont créé un Triangle intellectuel constitutif de la culture nationale. A partir du XVI^e siècle, les connaissances des pays occidentaux commencent à se diffuser au niveau mondial. Face à cette acculturation Orient-Occident, la structure triangulaire est devenue un quadrilatère sur la base de l'intégration, de l'interférence de la culture et des connaissances de l'humanité (modèle 1).

On peut aussi penser la constitution des connaissances comme un cercle concentrique, dans lequel les connaissances locales, figurant au centre, reçoivent et renferment l'influence des connaissances plus grandes : Pays - Région - Monde (modèle 2).

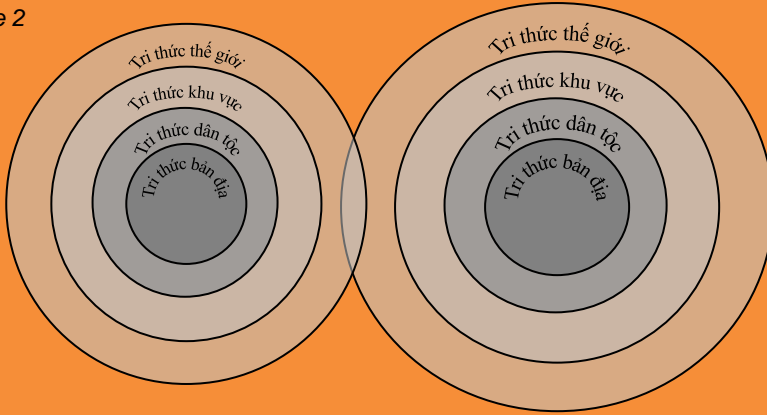
On peut encore raisonner en termes de complexité : les connaissances nationales sont constituées de plusieurs ressources de connaissances locales. A leur tour, les connaissances régionales et mondiales sont intégrées et mélangent d'autres ressources de connaissances plus petites. Ici, il faut remarquer que parfois les héritages culturels et les connaissances locales originales représentent des sources de connaissances potentielles que nous ignorons. On les qualifie d'implicites, elles peuvent être issues de l'imaginaire sur les planètes lointaines, de la spiritualité, du religieux, du sens sacré et caché de l'être humain¹⁸.

Modèle 1



- A : connaissances mondiales
- B : connaissances régionales
- C : connaissances nationales
- D : connaissances locales

Modèle 2



Conclusion

Le capital de connaissances nationales est doté d'une structure à multiples niveaux liés, intégrés et mélangés, dans laquelle les connaissances locales ou indigènes sont non seulement une partie intégrante mais contribuent à enrichir les connaissances nationales, qui jouent à leur tour un rôle complémentaire et enrichissent les expériences vécues, le capital de connaissances des communautés indigènes. En général, les connaissances locales et nationales sont en harmonie mais il fait tenir compte de leurs propres caractéristiques. Un processus de « localisation » « nationalisation » « internationalisation » des connaissances, ne tenant pas compte des conditions et du contexte concret, pourrait entraîner des conséquences imprévues¹⁹. Les ressources de la connaissance coexistent, sont complémentaires et réciproques sur le terrain. Il appartient donc aux chercheurs, aux gestionnaires de bien les connaître pour mieux évaluer l'élaboration des stratégies de développement. En outre, il faut responsabiliser les autorités locales, chaque communauté en tant qu'acteur dans la conservation, la promotion des valeurs culturelles et des connaissances locales. D'autre part, il faut bien définir la place et la portée des connaissances locales et nationales au sein du Trésor des connaissances de l'Humanité. Il s'agit d'une attitude objective, respectueuse de la culture et du développement durable, bénéfique à la patrie vietnamienne et à l'Humanité.

Bibliographie

Cf. R. Ellen, P. Parker, A. Bicker (ed.): *Indigenous Environmental Knowledge and Its Transformations: Critical Anthropological Perspectives*, Amsterdam, Harwood Academic Publishers, 2000; Helga Nowotny - Peter Scott - Michael Gibbons: *Re Thinking Science - Knowledge and the Public in an Age of Uncertainty* (Tư duy lại khoa học - Tri thức và Công chúng trong kỷ nguyên bất định, Nxb. Tri thức, H., 2009; Nguyễn Văn Khánh (Cb.): *Xây dựng và phát huy nguồn lực trí tuệ Việt Nam phục vụ sự nghiệp chấn hưng đất nước...* (Conception et revalorisation des sources de connaissances vietnamiennes au service de la restructuration nationale), Nxb. Chính trị Quốc gia, H., 2010.

² Ngô Đức Thịnh: *Thế giới quan bản địa*, (La vision du monde des indigènes) Tạp chí Văn hóa dân gian, số 4, 2004; Hoàng Hữu Bình: *Tri thức địa phương và vấn đề phát triển bền vững ở miền núi Việt Nam*, (Connaissances locales et développement durable des régions montagneuses vietnamiennes) Tạp chí Dân tộc học, số 2, 1998; Vũ Trường Giang: *Về tri thức bản địa và phát triển*, (A propos des connaissances locales et du développement) Tạp chí Nghiên cứu Đông Nam Á, số 10 (91), 2007; John

Amber: *Kinh nghiệm nghiên cứu phát triển miền núi – Một số nét khái quát từ châu Á* (Expériences sur les études du développement). Báo cáo tại Hội thảo khoa học: Sử dụng hợp lý tài nguyên thiên nhiên và bảo vệ môi trường vùng Bình - Trị - Thiên, Huế, (communication scientifique: utilisation des ressources naturelles et protection de l'environnement de Binh Tri Thien Hue) 1996; R. Ellen and H. Harris: *Indigenous Environmental Knowledge and Its Transformations - Critical Anthropological Perspectives*, Routledge Taylor and Francis Group, London and New York, 2003.

³ Phạm Hồng Tung: *Trí tuệ - Nguồn gốc, bản chất, cấu trúc và đặc điểm*, Tạp chí Khoa học - Khoa học Xã hội và Nhân văn, Đại học Quốc gia Hà Nội, Tập 25, số 3, 2009, tr.166-176. (Connaissances-Origine, nature, structure et caractéristiques, Revue des sciences sociales et humaines, tome 25, n°3, 2009, p. 166-176).

⁴ Nhã nhạc cung đình Huế (2003) và Không gian văn hóa công cộng Tây Nguyên (2005) được UNESCO công nhận là "*Kiệt tác truyền khẩu và phi vật thể nhân loại*". Năm 2009, Ca trù và Quan họ Bắc Ninh tiếp tục được UNESCO công nhận là "*Di sản văn hóa phi vật thể*" của thế giới. Trong số các di sản đó, Không gian văn hóa công cộng Tây Nguyên bao gồm 5 tỉnh: Kon Tum, Gia Lai, Đắk Lắk, Đắk Nông và Lâm Đồng với chủ thể sáng tạo là người Ê-đê, Ba-na, Ma... có thể coi là một loại hình "*Trí thức bản địa*" hết sức đặc sắc với hai đặc trưng cơ bản là: Hình thành trên một phạm vi tương đối rộng lớn và Nhiều tộc người cùng tham gia, sáng tạo di sản văn hóa chung. (Musique de la Cour royale de Hue, 2003, et l'Espace culturel de Gong des hauts plateaux, 2005, ont été reconnus par l'UNESCO comme « Chef d'œuvre oral et patrimoine immatériel du Monde ». L'Espace culturel des Gong des hauts plateaux couvrant cinq provinces : Kontum, Gia Lai, Dak Lak, Dak Nong et Lam Dong avec les créateurs Ede, Bana, Ma... est considéré comme une forme extrêmement spéciale de « connaissances locales » marquée d'une double caractéristique : il est formé sur un grand espace et offre une participation multiethnique à la création du patrimoine commun).

⁵ Các nhà nghiên cứu văn hóa khu vực thường hay viết về trường hợp Kimono, Kiếm thuật và Trà đạo của Nhật Bản. Cả ba thành tựu văn hóa này người Nhật đều tiếp thu từ văn minh Trung Hoa nhưng đều đã kế thừa và phát triển hết sức sáng tạo. Kết quả là, các thành tựu văn hóa đều trở thành di sản đặc sắc của văn hóa Nhật Bản. (Les chercheurs en culture locale abordent souvent le cas du Kimono, de l'art martial, de l'art de savourer le thé japonais. Ces trois aspects culturels acquis de la civilisation chinoise ont été hérités et revalorisés de manière créatrice par les Japonais).

⁶ Arnold Toynbee: *Nghiên cứu về lịch sử - Một cách thức diễn giải*, Nxb. Thế giới, H., 2002. (Etudes historiques. Ed. Monde, H., 2002).

⁷ Nguyễn Trãi toàn tập, Tân biên, Tập II, Nxb. Văn học - Trung tâm Nghiên cứu Quốc học, H., 2001. (Oeuvre complète de Nguyen Trai, Tan bien, Tome II. Ed. Littérature-Centre d'études chinoises, H., 2001).

⁸ Lê Quý Đôn: *Phủ Biên tạp lục*, Tập I, Nxb. Khoa học Xã hội, H., 1977. (Politiques en faveur des habitants des frontières, Tome I. Ed. Sciences sociales, H., 1977).

⁹ Phan Huy Chú: *Lịch triều hiến chương loại chí*, 2 tập, Nxb. Giáo Dục, H., 2007. (Notes et typologie des lois, des règles de la dynastie. Ed. Education, H., 2007).

¹⁰ Đóng góp của các địa phương, các dân tộc thiểu số cho sự phát triển văn hóa và nguồn lực tri thức của đất nước là rất lớn. Các kết quả nghiên cứu Khảo cổ học, Nhân học, Dân tộc học, Lịch sử, Ngôn ngữ... cho thấy rõ điều đó. Theo nhà Dân tộc học Từ Chi thì: "Những nét cơ bản của văn hóa đồng bằng sông Hồng từ nông nghiệp đến xây thành đến cấu xã hội đều có tiền đề Thái". Xem Nguyễn Từ Chi: *Góp phần nghiên cứu văn hóa tộc người*, Nxb. Văn hóa Dân tộc - Tạp chí Văn hóa Nghệ thuật, H., 2003, tr.638 và Trần Từ: *Hoa văn Mường*, Nxb. Văn hóa Dân tộc, H., 1978. (Les contributions des localités, des minorités ethniques au développement culturel et au capital des connaissances nationales sont considérables. Selon l'ethnologue Tu Chi, « Les aspects principaux de la culture du delta du fleuve Rouge couvrant la campagne, la construction de la citadelle, la structure sociale émane de l'ethnie Thai. Cf. Nguyen Tu Chi, « Contribution à l'étude des ethnies, Ed. Culture nationale, Revue Culture-Art, H., 2003, p. 638 et Tran Tu « Motifs de Muong », Ed. Culture nationale, H., 1978.

¹¹ Nguyễn Đình Khoa: *Nhân chủng học Đông Nam Á*, Nxb. Đại học và Trung học chuyên nghiệp, H., 1983; Viện Nghiên cứu Đông Nam Á: *Những vấn đề Lịch sử - Văn hóa Đông Nam Á: Về Lịch sử Đông Nam Á thời cổ*, H., 1983; Trường ĐH KHXH & NV, ĐHQG HN: *Đông Á – Đông Nam Á: Những vấn đề*

lịch sử và hiện tại, Nxb. Thế giới, H., 2004; Vũ Dương Ninh (Cb.): *Đông Nam Á - Truyền thống và hội nhập*, Nxb. Thế giới, H., 2007. (Nguyen Dinh Khoa: Anthropologie d'Asie du Sud-Est. Ed. Enseignement professionnel, H., 1983, Institut des études du Sud-est asiatique : Problèmes historiques et contemporains, Ed. Monde, H., 2004; Vu Duong Ninh: Sud-est asiatique : traditions et intégration. Ed. Monde, H., 2007).

¹² Nguyễn Quang Ngọc (Cb.): *Vương triều Lý (1009-1226)*, Nxb. Hà Nội, H., 2010; Viện Sử học - Hội Khoa học Lịch sử Việt Nam: *Nhà Trần và con người thời Trần*; Trung tâm UNESCO Thông tin tư liệu Lịch sử và Văn hóa Việt Nam, H., 2004; Tổng Trung Tín: *Nghệ thuật điêu khắc Việt Nam thời Lý và thời Trần (thế kỷ XI-XIV)*, Nxb. Khoa học Xã hội, H., 1997; Hội KHLNVN: *Mạc Đăng Dung và Vương triều Mạc*, Hội Sử học Hải Phòng, 2000. Nguyen Quang Ngọc : La dynastie de Ly (1009-1226) Ed. Ha Noi, H., 2010. Institut d'histoire - Association d'histoire du Vietnam : La dynastie de Tran et ses hommes. Centre de l'UNESCO Information et documentation d'histoire et de la culture vietnamiennes, H., 2004 ; Tong Trung Tin: Art de la sculpture vietnamienne des dynasties de Ly, de Tran, XI-XVI^e siècle, Ed. Sciences sociales, 1997 ; Association d'histoire du Vietnam : Mac Dang Dung et sa dynastie, Association d'histoire de Hai Phong.

¹³ John K. Fairbank, Edwin O. Reishauer, Albert M. Craig: *East Asia - Tradition and Transformation*, Harvard University, 1973; Victor Lieberman: *Strange Parallels - Southeast Asia in Global Context, C. 800-1830*, Cambridge University Press, 2003; Léopold Sédar Senghor: *Đổi thoại giữa các nền văn hóa*, Nxb. Thế giới, H., 2007. (Dialogue entre les cultures, Ed. Monde, H., 2007).

¹⁴ Hà Văn Tấn: *Đến với lịch sử văn hóa Việt Nam*, Nxb. Hội Nhà văn, H., 2005, tr.53.

¹⁵ Trần Quốc Vương: *Văn hóa Việt Nam tìm tòi và suy ngẫm*, Nxb. Văn hóa Dân tộc – Tạp chí Văn hóa Nghệ thuật, H., 2000; Trường ĐH KHXH & NV, ĐHQG HN: *Bảo tồn, phát huy bản sắc văn hóa dân tộc phục vụ phát triển bền vững*, Kỷ yếu Hội thảo Quốc tế, H., 2010. (Culture vietnamienne, recherches et réflexions, Ed. Culture nationale - Revue Culture-Arts. USSH-UNH : conservation et promotion de l'identité culturelle nationale au service du développement durable, actes du colloque international, H., 2010).

¹⁶ Phan Huy Lê: *Lịch sử và văn hóa Việt Nam - Tiếp cận bộ phận*, Nxb. Giáo Dục, H., 2007; Nguyễn Tài Thư (Cb.): *Lịch sử tư tưởng Việt Nam*, Nxb. Khoa học Xã hội, H., 1993; Hà Văn Tấn: *Theo dấu các văn hóa cổ*, Nxb. Khoa học Xã hội, H., 1997. (Phan Huy Le: Histoire de la culture vietnamienne- ses approches, Ed. Education, H., 2007, Nguyen tai Thu: Histoire des idéologies vietnamiennes, Ed. Sciences sociales, H., 1993; Ha van Tan: Au fil des traces des cultures anciennes, Ed. Sciences sociales, 1997).

¹⁷ *Minh thực lục: Quan hệ Trung Quốc - Việt Nam thế kỷ XIV-XVII*, tập I, (Hồ Bạch Thảo, dịch và chú thích), Nxb. Hà Nội, 2010, tr.272. (Nouvelle rédaction : Relations sino-vietnamiennes, XIV-XVII^e, tome 1, traduit et annoté par Ho Bach Thao).

¹⁸ Carl Gustav Jung: *Thăm dò tiềm thức*, (Vũ Đình Lưu dịch), Nxb. Tri Thức, H., 2007. Có thể tham khảo thêm một số chuyên luận của Sigmund Freud: *Vạn vật hữu linh, ma thuật và quyền năng tối thượng của tư duy*; Bronislaw Malinowski: *Ma thuật, khoa học và tôn giáo*; Clifford Geertz: *Tôn giáo như một hệ thống văn hóa....* trong: Hội KHLNVN: *Những vấn đề nhân học tôn giáo*, Tạp chí Xưa & Nay - Nxb. Đà Nẵng, 2006. (Sondage de conscience traduit par Vu Dinh Luu, Ed. Tri Thuc, H., 2007. Cf. Monographies de Sigmund Freud, Tous les êtres et choses de l'univers, magie et pouvoir suprême de la pensée : Bronislaw Malinowski, Magie, sciences, religion : Clifford Geertz, Religion comme un système culturel... in Association des sciences historiques du Vietnam : Problèmes anthropologiques et religieux au Vietnam, Revue Xua va Nay, Ed. Da Nang, 2006).

¹⁹ Mặc dù đã chứng tỏ được giá trị trong rất nhiều trường hợp song *Tri thức bản địa* không thể hay không nên được quảng bá khi chưa có những kết quả khảo cứu, đánh giá cụ thể. Bởi lẽ, không phải tất cả các *Tri thức bản địa* đều có thể đưa ra những giải pháp hữu hiệu, bền vững cho các kế hoạch phát triển hiện nay. Thêm vào đó, hầu hết các giải pháp mang tính địa phương nhìn chung đều chỉ phù hợp trong từng bối cảnh và điều kiện cụ thể. Việc tách *Tri thức bản địa* ra khỏi môi trường hình thành của nó cũng như "Toàn cầu hóa" nguồn tri thức đó sẽ dẫn đến sai lầm. Tham khảo <http://www.thienhien.net.news/articles>; *Kiến thức bản địa*, Nguyễn Hương Giang dịch: SciDev.Net. (Dans bien des cas, malgré leurs valeurs indéniables, les connaissances locales ne peuvent pas être diffusées tant qu'on n'a pas publié des résultats de recherche concrets car toutes les connaissances

locales ne sont pas pertinentes et aptes à proposer des solutions en termes de développement durable. De plus, la plupart des solutions locales conviennent à leur contexte et à leurs conditions concrètes. Globaliser ces connaissances locales entraînerait des erreurs. Cf. <http://www.thiennhien.net.news/articles>. Connaissances locales traduites par Nguyen Huong Giang. SciDev.Net.

Acculturations et développement socio-éducatif

Dinh Van Duc

*Professeur de linguistique
Université des Sciences Sociales et Humaines à Hanoi*

Depuis l'œuvre du « Renouveau » menée en 1986, le Vietnam est entré dans une nouvelle étape de son histoire avec comme enjeu majeur de développement l'intégration internationale. Cette intégration pose, aujourd'hui de manière accentuée, la question de l'acculturation, une acculturation à laquelle le Vietnam est confrontée depuis longtemps. Afin d'en éclairer la problématique, cet article propose un aperçu historique des acculturations vécues par le Vietnam, tout en interrogeant leurs impacts sur l'identité culturelle nationale et sur l'éducation vietnamienne.

Dans le monde et de tout temps, les échanges entre pays, entre territoires existent et donc dans une certaine mesure les phénomènes d'acculturation, des phénomènes qui interrogent entre autres la résistance et l'adaptation de la culture et de l'idéologie d'une nation. Dans le passé, le Vietnam a été en contact avec différentes cultures, sur des périodes plus ou moins longues, de quelques années à quelques décennies mais surtout sur un millénaire avec la présence chinoise. Toutes ces périodes de contact ont laissé des traces facilement identifiées par les Vietnamiens dans leurs comportements.

Pour nous, le plus important est de questionner la manière dont les Vietnamiens ont vécu la complexité et les contradictions de l'acculturation : par exemple comment les Vietnamiens, tout en respectant les valeurs universelles, les domestiquaient en y intégrant des particularités ; comment la culture vietnamienne, au cours des contacts internationaux, a maintenu son identité propre par la domestication des forces endogènes.

La première acculturation est venue de Chine et s'est déroulée sur une très longue période, à travers le confucianisme et l'écriture. Après cette expérience millénaire d'acculturation sino-vietnamienne, et plus précisément à partir du XVII^e siècle, les contacts avec l'Occident se sont noués d'abord par l'intermédiaire des Portugais, ensuite des Hollandais, puis des Anglais, et enfin des Français.

Les Vietnamiens étaient en contact avec l'Occident sur la base d'une culture existante marquée par un système idéologique domestiqué à la vietnamienne qui n'était pas un confucianisme purement chinois. Pendant longtemps, bien des chercheurs étrangers croyaient que la culture vietnamienne n'était qu'une branche de la culture chinoise, ce qui a été démenti dans les faits. Le confucianisme venait de la Chine et était transmis d'une génération à l'autre comme système idéologique de la Chine féodale. Il a été introduit au Vietnam au moment où ce pays était indépendant avec un Etat féodal centralisé par voie de concours. Le confucianisme considérait la fidélité au Roi comme le critère le plus important : le pays appartenait au Roi et le peuple devait obéir au Roi, le suivre, vivre et mourir pour lui. Pourquoi cela ? Pour les Chinois, Le ciel (Tian) a conféré à son fils (l'Empereur/Roi) le mandat de régner sur terre avec justice et morale. Par ailleurs, les Chinois définissent traditionnellement leur pays comme l'Empire du milieu (le centre du monde).

La situation du Vietnam était tout autre : l'état de petit pays, occupé pendant mille ans, dominé, menacé d'être annexé, a fait naître chez les Vietnamiens un idéal : reconquérir l'indépendance, accepter le confucianisme par le patriotisme. La fidélité au Roi était

caractérisée par la féodalité, toutefois le patriotisme était important pour les Vietnamiens pour qui l'existence de la nation comptait. Ainsi le confucianisme au Vietnam a été domestiqué et marqué par le patriotisme. Le Roi représentait la nation, le pays, il ne gouvernait pas le monde, il était imprégné du patriotisme. Quand le pays était envahi ou perdu, il était chargé de conduire le peuple dans la lutte contre l'agression. L'esprit patriotique était cristallisé dans les traditions et dans le patriotisme moderne de Ho Chi Minh, bien connu pour son propos : « Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté » (1966). Ho Chi Minh était à la fois un dirigeant du pays, un patriote éminent et cinq mots incarnent toute son œuvre : *pour le pays, le peuple*.

Il faut rappeler que par le passé le confucianisme constituait un élément culturel prenant facilement racine dans les pays à culture agricole, notamment dans le milieu rural où vivaient et travaillaient 90%, voire même 100% des habitants. Cette « culture » au départ était opposée à la culture occidentale et y était très étrangère depuis les détails jusqu'aux principes. Au début, l'acculturation vietnamo-occidentale était très difficile et souvent fustigée. Malgré leur rigidité et leur opposition à la culture occidentale et au catholicisme, les Vietnamiens tenaient toutefois compte, avec calme, des aspects positifs de la culture occidentale « bénéfique pour le pays, utile à toute famille » ; cet état d'esprit souple a été présent au cours du XX^e siècle, comme pendant la période féodale du XVIII^e au XIX^e siècle.

Lors de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, le Vietnam a lutté avec détermination contre le joug du colonialisme français, tout en reconnaissant la culture française et en bénéficiant de changements considérables dans les sciences, l'éducation et la culture. Cette acculturation a dépassé le contrôle du régime colonial français et a apporté un nouveau souffle dans les domaines de la littérature, des arts, de l'éducation : les Vietnamiens n'ont pas œuvré à une imitation pure de la culture française et occidentale, ils en ont identifié les valeurs positives, les ont intégrées de manière naturelle par l'intermédiaire de forces endogènes.

Au niveau religieux, l'intégration du catholicisme, religion purement occidentale, au sein d'un pays féodal et confucianiste, a été fustigée et extrêmement difficile. Toutefois on compte sept millions de catholiques s'intégrant à d'autres communautés religieuses, cela grâce à la culture, à la patrie, à la nation, au peuple, aux traditions transmises d'une génération à l'autre. On a du mal à imaginer la coexistence dans un même village d'une église et d'une statue dédiée au génie. Un tel paysage très original tient aux expériences du passé, à l'esprit d'un peuple imbibé de connaissances politiques et culturelles : les Vietnamiens comprennent bien les aspects positifs des religions qui servent de pont d'acculturation orientale et occidentale.

On peut dire que les acculturations sino-vietnamienne et vietnamo-occidentale ont jeté de bonnes bases pour la formation et l'éducation, ont influencé le développement social depuis l'indépendance du Vietnam jusqu'à aujourd'hui. Ces acculturations existent parallèlement et influent sur tous les secteurs. La culture vietnamienne a accumulé bien des expériences, au cours de ses contacts avec deux cultures, à travers le confucianisme marqué par ses principes dogmatiques et à travers l'idéologie post-occidentale marquée par l'esprit scientifique, la raison, la démocratie contrairement aux traditions rigides et sévères du confucianisme.

Le deuxième problème que nous abordons dans cet article est le contact de la culture vietnamienne avec d'autres cultures dans le domaine éducatif.

Avant les contacts avec l'Occident, le Vietnam avait son propre système éducatif, essentiellement structuré selon le modèle confucianiste. L'éducation confucéenne marquée par la discipline et la morale bénéficiait à ceux qui suivaient la voie des concours, pour

devenir mandarins chargés de gouverner le pays, de maintenir la discipline et la loi selon les habitudes féodales, autrement dit, ceux qui assuraient l'ordre social au service du Roi. Cette formation millénaire n'avait pas tant pour but de créer des ressources humaines et de développer le pays, son objectif premier était de maintenir le régime féodal dans un pays agricole. Malgré les efforts de domestication du confucianisme, tout au long de l'acculturation, depuis la dynastie de Ly et surtout sous la dynastie de Lê, le régime des concours visait toujours à former des mandarins. Pendant longtemps, notre éducation codifiée par des réglementations connaît peu de changements. Le contenu de la réforme éducative actuelle vise à réduire les traditions confucéennes par voie de concours et à changer la façon de former les personnes.

L'éducation féodale, très stricte et austère, formait d'une part des intellectuels dogmatiques, d'autre part des gens expérimentés dans la gouvernance, des autodidactes. Dans le système éducatif confucéen, le maître suivait un contenu préétabli, l'apprenant s'employait à travailler avec les livres canoniques, à respecter ce qui était dicté par cette éducation. Cette éducation ne formait pas de réelles ressources humaines, elle était affirmative et le niveau d'instruction par voie de concours était lié au pouvoir de gouverner et d'administrer.

A l'issue de ses contacts avec l'éducation occidentale, le Vietnam a connu des changements comme le bouleversement des valeurs traditionnelles du confucianisme. Ces changements ont été acceptés par les Vietnamiens qui ont su faire preuve d'intérêt face aux innovations, de capacité d'analyse et d'esprit critique ; cet ensemble de postures a permis de révéler les imperfections du système éducatif confucéen féodal, d'en identifier les raisons, de résoudre les difficultés des études par voie de concours.

A partir de la fin du XIX^e siècle et pendant 80 ans, l'éducation française devient le modèle éducatif. Des réformes du système vietnamien sont ainsi engagées comme par exemple l'ouverture d'écoles franco-vietnamiennes, l'abandon du chinois, la destitution de l'examen du chinois et la fin des études par voie de concours : globalement, c'est une remise en cause du système éducatif chinois au Vietnam.

Au début du XX^e siècle, les autorités coloniales ont créé l'université d'Indochine. Ce modèle de l'enseignement supérieur est vite accepté et la formation de ressources humaines au service de l'administration et au bénéfice du maintien du régime colonial est mise en œuvre. Il s'agissait de former un « système » d'autochtones chargés d'exécuter ce qui était conçu par le régime colonialiste. Une telle politique ne pouvant être affichée sous peine de nourrir une pensée anti-colonialiste en métropole.

Dès le début et par des moyens divers, les Vietnamiens ont introduit, dans le système éducatif colonialiste français, de nouvelles idées destinées à reconquérir leur indépendance, à chercher leur voie pour le salut national. Ainsi l'éducation vietnamienne a pu former un contingent de personnes maîtrisant la culture traditionnelle et la culture moderne, et pouvant devenir des révolutionnaires intransigeants de la lutte anti-colonialiste française pour la libération nationale.

Le nouveau modèle éducatif a eu des influences profondes sur le Vietnam car il a permis de passer du système éducatif confucéen marqué par la formation des mandarins par voie de concours à un nouveau système éducatif aidant les intellectuels vietnamiens à penser à partir de la réalité vietnamienne. Il a aussi permis de comprendre ce qui empêchait les activités pratiques, en premier lieu la pensée des livres canoniques du confucianisme et aider à la formation du Vietnam nouveau.

En réalité, les idées de l'éducation européenne n'ont pas été introduites au Vietnam par la seule ouverture des écoles ou par les politiques éducatives des autorités coloniales

françaises, mais aussi par la nouvelle correspondance et les contacts avec le pays voisin, la Chine.

Après 1930, au Vietnam, le mouvement patriotique du Parti communiste a changé la donne. Le système éducatif français, désireux d'établir la domination coloniale, s'avérait incapable de maintenir l'ancien régime social imposé, de peur que le peuple se rapproche des communistes. C'est pourquoi les politiques éducatives deviennent plus souples et laissent entrer plus facilement les idées progressistes. C'est en lien aussi avec la philosophie éducatrice à caractère démocratique de la révolution française de 1789. Ainsi, pendant la période de 1930 à 1945, on remarque une ouverture, ce qui constituait par ailleurs un contrepoids. Certains communistes les plus intransigeants sont issus de l'éducation française. Des scientifiques, des technocrates, des intellectuels pleins d'esprit nationaliste étaient prêts à renoncer à des intérêts matériels et à la gloire éphémère pour s'engager dans la voie révolutionnaire.

Les traditions patriotes sont gravées dans la culture et dans l'esprit des intellectuels vietnamiens. Les contacts éducatifs franco-vietnamiens ont commencé par créer une nouvelle classe d'intellectuels vietnamiens imprégnée de nationalisme et de patriotisme, et une bonne partie d'entre eux ont suivi Ho Chi Minh en sachant que ce dernier incarnait le patriotisme, représentait la classe intellectuelle vietnamienne, connaissait la culture internationale, dont la culture française. Ho Chi Minh était parfaitement habile dans ses contacts avec la culture française et sa capacité à convaincre les intellectuels était tellement grande qu'il est devenu un porte-drapeau rassemblant toutes les idées patriotiques.

Le contenu de la culture vietnamienne actuelle provient des traditions et acculturations passées, et se concrétise dans les activités et missions de l'éducation vietnamienne contemporaine qui poursuit aujourd'hui une multitude d'objectifs tels que former des ressources humaines et des hommes de talent, répondre aux besoins de la société... autant d'objectifs à atteindre, d'exigences à défendre, de souhaits à réaliser. D'ici à l'an 2020 et pour les années à venir, il y a des urgences à régler, des actions adaptées à élaborer à partir des fondements de la culture vietnamienne pour en dégager aussi la philosophie.

Ces dernières décennies, malgré les difficultés, notre système éducatif y compris l'enseignement supérieur, a activement participé à la mission d'éradication de la faim, de réduction de la pauvreté et a contribué à placer notre pays au rang des pays à revenu moyen. D'après nous, la culture traditionnelle imprégnée de patriotisme continue d'inciter l'enseignement supérieur à participer à cette mission de développement.

Le péril jaune à la fin du XIX^e siècle, fantasme ou réalité ?

François Pavé

*Doctorant en histoire
Université du Maine - Centre de recherches historiques de l'ouest*

Depuis une dizaine d'années maintenant, l'émergence spectaculaire de la Chine sur la scène économique mondiale inquiète. Réapparaît alors le spectre du péril jaune. Cette crainte et l'expression qui lui est liée sont nées il y a un siècle. En effet, à la fin du XIX^e siècle, la Chine et l'Extrême-Orient inquiètent. Les sources relatives à ce sujet sont relativement nombreuses entre 1895 et 1905. Le fonds Paul d'Estournelles de Constant, conservé aux Archives Départementales de la Sarthe, constitue une base très riche pour étudier cette question.

Le péril jaune prend d'abord la forme d'un péril militaire. Les Européens s'inquiètent en effet de l'instabilité militaire qui caractérise l'Extrême-Orient. Les conflits s'y succèdent. Certains exposent les Occidentaux présents en Asie : la guerre des Boxers en 1900 et la guerre russo-japonaise en 1905. La défaite des Russes lors de ce dernier conflit démontre pour la première fois que les Asiatiques peuvent battre des Blancs. Certains pensent alors que ce que le Japon a fait un jour, la Chine pourra le faire. En France, cette inquiétude prend un caractère particulier dans la mesure où, par sa colonie d'Indochine, elle est une puissance frontalière de la Chine. La crainte de la menace militaire asiatique fait redouter qu'un jour l'Extrême-Orient puisse envahir l'Europe à l'image des Occidentaux qui se sont imposés sur le globe entier.

Le péril jaune prend aussi la forme d'un péril démographique. Si la menace du soldat asiatique à la fin du XIX^e siècle ne constitue pas encore une réalité, la présence croissante des coolies chinois de par le monde angoisse. Ils sont en particulier très présents sur tout le pourtour de l'océan Pacifique. Les communautés asiatiques se caractérisent par l'absence de volonté de s'intégrer aux pays où elles s'implantent. On constate d'ailleurs que les populations d'origine européenne sur la façade pacifique du continent nord-américain, à Singapour ou dans le nord de l'Australie sont peu désireuses d'intégrer ces communautés qu'elles accusent de leur livrer une concurrence déloyale. En Europe, les tensions entre les communautés d'origine européenne et asiatique dans l'aire pacifique inquiètent. Néanmoins, tous les Occidentaux ne sont pas hostiles aux populations chinoises. Certains prennent leur défense et leur accordent, comme à tout homme, le droit au respect.

C'est dans le domaine économique que l'Extrême-Orient alarme le plus. Le développement du Japon depuis le début de l'ère Meiji démontre que les Asiatiques sont en mesure de se développer très rapidement. La Chine semble alors prendre le même chemin. On s'inquiète ainsi en Europe de la concurrence que pourraient livrer les ouvriers chinois et japonais aux ouvriers occidentaux. Cette concurrence repose avant tout sur les bas salaires. Cette situation risque de déstabiliser les économies européennes : fermeture d'entreprises, chômage et tentation du socialisme. Certains observateurs européens ne croient pas à cette menace. Ils affirment que les bas salaires ne constituent pas un atout, mais bien souvent un piège en ne stimulant pas l'innovation. Ces économistes soulignent que les bas salaires asiatiques se justifient par la faible productivité des travailleurs asiatiques et indiquent que ce sont les pays à forte productivité et hauts salaires, comme les Etats-Unis, qui constituent davantage une menace.

En France, un homme, le Sarthois Paul d'Estournelles de Constant, se passionne pour cette question. Il est conscient du fait que les bas salaires révèlent une moindre productivité du travail, néanmoins il considère que la Chine et le Japon risquent de concurrencer certaines industries occidentales. Des pans entiers des économies européennes sont menacés. Aussi, Paul d'Estournelles de Constant fait le choix d'alerter ses concitoyens, dans la presse et à la Chambre des députés mais aussi dans le cadre du Comité de Défense des Intérêts Nationaux qu'il crée en 1901. Il organise alors de nombreuses conférences à travers la France. Il y défend l'idée que l'émergence de la concurrence asiatique est inéluctable et que la France et l'Europe ne doivent pas pour autant s'apitoyer sur leur sort. D'Estournelles propose des solutions. Il pense que le salut des pays d'Europe repose sur l'union économique et politique. Il défend aussi l'idée que la France a beaucoup d'atouts et que plutôt que de se perdre dans une politique coloniale sans issue, il faut recoloniser la France. La menace du péril jaune économique apparaît alors comme un défi hautement stimulant pour le monde occidental.

La crainte du péril jaune à la fin du XIX^e siècle apparaît comme une inquiétude face à la mondialisation balbutiante. L'homme blanc entrevoit qu'il ne sera plus seul à gouverner le monde, les Européens commencent à comprendre que l'axe du monde développé tend à se déplacer vers le Pacifique.

Patrimoine rural et développement local

Nadine Vivier

*Professeur en histoire contemporaine
Université du Maine - Centre de recherches historiques de l'Ouest*

La sauvegarde du patrimoine et sa valorisation sont devenues une préoccupation importante en Europe depuis les années 1980. Chaque structure territoriale a en France sa section « patrimoine » au sein du service culturel. Et chaque année, en septembre, sont organisées les *Journées du patrimoine*, journées d'animation culturelle destinées à sensibiliser la population à la richesse du patrimoine et à le lui faire connaître.

La région des Pays de la Loire a accordé une grande attention à ce phénomène. Elle subventionne un programme de recherche sur les nouveaux patrimoines, c'est-à-dire les nouvelles catégories de patrimoine et les nouvelles formes d'exploitation du patrimoine traditionnel. Cette recherche associe les trois universités des Pays de la Loire qui possèdent chacune un master formant aux métiers du patrimoine. C'est pourquoi l'un des points forts de ce programme est d'associer les universitaires et les professionnels des métiers du patrimoine.

Pour essayer de montrer quel est l'apport de la recherche universitaire en sciences humaines et sociales au développement socio-économique, dans un cadre régional ou local, cet article ne se consacrera qu'à un seul aspect, celui du patrimoine rural. Après avoir décrit l'attachement particulier des Français à leur patrimoine rural, dans un contexte européen, l'article veut montrer comment les sciences humaines peuvent contribuer à la valorisation de ce patrimoine et à son utilisation pour le développement local, ceci est illustré par un exemple pris dans la Sarthe, celui du Perche.

1° - Le contexte français et européen : un fort intérêt pour le patrimoine

La recherche historique est indispensable pour nous permettre de mieux comprendre les raisons et les formes de l'attachement au patrimoine rural. Elle est en liens étroits avec la recherche des sociologues et celle des géographes (Duby & Wallon, 1976). Toutes trois nous aident à démêler le vrai du faux, si étroitement intriqués dans ce sujet sensible de la vie rurale.

■ *Le poids de la civilisation rurale en France*

Le processus d'industrialisation entamé au XVIII^e siècle, accentué au XIX^e siècle a provoqué une formidable croissance des villes. Ce processus a néanmoins été plus lent en France qu'en Grande-Bretagne ou en Allemagne ; les campagnes gardent longtemps une forte population employée dans l'agriculture et l'artisanat. Leur poids démographique culmine vers 1846, et la population urbaine ne devient majoritaire qu'après 1930 (Vivier, 2011). Durant cette période, l'image des campagnes est toujours celle d'un milieu plus sain que celui de la ville. Il est sain physiquement par opposition aux villes qui souffrent du manque d'hygiène et de la promiscuité. Même après la modernisation des villes à partir des années 1850, les citadins préfèrent envoyer les jeunes enfants au bon air de la campagne. Surtout, elle offre un milieu plus sain moralement, où la délinquance est faible : la campagne est

source d'équilibre, de bonne conduite, grâce à un encadrement social qui respecte les valeurs morales (Vivier, 2010 ; Jessenne, 2006).

Le bouleversement devient radical après-guerre, durant cette période 1945-1965 où intervient une véritable révolution tant agricole que rurale. La révolution agricole bouleverse très vite les équilibres traditionnels. Les fermes se mécanisent, leur taille augmente, elles sont gérées comme des entreprises. Elles emploient beaucoup moins de main-d'œuvre. En même temps intervient une révolution rurale : l'artisanat a totalement disparu sous la concurrence de l'industrie. L'attrait pour la ville devient irrésistible et l'exode rural est massif au cours des années 1960. Les campagnes deviennent des espaces purement consacrés à l'agriculture (Mendras, 1976 ; Gavignaud-Fontaine, 1996).

La plupart de ces urbains récemment partis de leur village ont gardé des liens avec ces lieux de leur enfance et ils vont fréquemment y passer leurs vacances. Les attaches restent très fortes durant deux générations, jusque vers 1980. Ensuite, le relais est pris par un autre ressort de liens affectifs, celui de la crainte de la déperdition de ces espaces ruraux.

Ainsi, tant au XX^e siècle qu'aujourd'hui, le poids des campagnes est fort en France malgré leur faible poids démographique et économique. Les campagnes gardent un fort pouvoir symbolique, ce dont témoigne le choix des effigies sur les monnaies et sur les timbres-poste. En 1848, le franc et le premier timbre-poste sont à l'effigie de Cérès déesse des moissons, symbole de prospérité ; puis à partir de 1895, la figure de la Semeuse dessinée par Roty est adoptée sur les pièces et les timbres. Malgré quelques interruptions, c'est encore la Semeuse qui est choisie en 2001 pour figurer sur la pièce d'un euro et celles de 50 et 20 centimes.

■ *La perception d'un espace rural menacé, en France et en Europe occidentale*

L'espace rural des années 1960 a d'abord été menacé d'abandon par la très forte diminution et le vieillissement de la population, et par la disparition des services. Ces zones ont donné l'impression de mourir. Faute de population, les commerces ferment, les services publics et privés se réduisent, en particulier les écoles, les postes. Dans les années 1960-1970, les agriculteurs ne trouvent pas d'épouse car leur métier est mal considéré, difficile et peu payé. C'est donc une menace sur leur existence et leur culture (Mendras, 1967).

L'espace rural est menacé aussi par les nouvelles formes d'agriculture, très productives, en particulier la grande céréaliculture mécanisée qui s'accompagne souvent du remembrement en grandes parcelles. Ceci constitue une menace sur les paysages de bocage mis en place au XIX^e siècle, là où l'élevage bovin s'est développé. Plus récemment, le développement de plantations forestières inquiète tout autant, comme menace à la diversité biologique et à celle des paysages. Ceci est donc vu comme une menace contre la sauvegarde de l'environnement (Zimmermann, 2001).

Actuellement, les citadins éprouvent de plus en plus le besoin de détente pour de courts séjours, et depuis les années 1980 s'est dessiné et renforcé un mouvement d'installation de nouveaux habitants qui travaillent en ville et résident dans un village (soit de façon permanente soit en résidence secondaire). Ceci présente un atout certain, celui de faire revivre le village. Souvent le ciment d'une vie locale est celui de la vie associative autour de la valorisation d'une identité locale. Mais ceci présente aussi des inconvénients : tout d'abord le risque de dégradation par un déferlement trop important de citadins, et d'autre part ceux qui s'installent au village rêvent d'une campagne idyllique, mythique, qui ne tient pas compte des réalités du travail agricole (Hervieu & Viard, 2005).

- *Devant ces menaces ressenties partout, des mesures ont été prises*

Même si l'attachement sentimental des Français envers leurs campagnes est plus fortement marqué, les autres pays d'Europe occidentale connaissent des craintes analogues devant l'abandon des espaces désertés et veulent préserver l'environnement. Ceci explique que des mesures aient été prises.

La France a commencé à se préoccuper de la protection du patrimoine rural et du paysage dès les années 1960 : création de parcs naturels régionaux (1967), création des zones d'environnement protégé (1976), reconnaissance du Patrimoine Rural Non Protégé (PRNP) pour les moulins, puits, lavoirs, fontaines, chapelles, croix des chemins (1981), etc.

Dès ce moment, la sensibilité à la préservation d'un environnement sain va de pair avec le maintien du paysage traditionnel. On a donc le souci de sauvegarder à la fois les bâtiments et les paysages : *« Il est artificiel de séparer le bâti du paysage car il en fait partie, la structure, l'âme et le continuum édifice-village-site ne doit pas être brisé sous peine de le voir perdre sa cohérence en même temps que son authenticité. »* (Chiva, 1994)

Ces actions s'inscrivent de plus en plus dans un cadre européen. Ainsi, le réseau des Parcs naturels se positionne dans le débat sur l'avenir des politiques de cohésion et de développement rural de l'Union européenne.

En 1982, l'Acte unique de la Communauté Européenne introduit la protection de l'environnement.

En 2000, est signée la Convention européenne du Paysage (ou convention de Florence). Celle-ci a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens, et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine. Elle constitue le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La « politique du paysage » est donc l'expression de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité de définir et mettre en oeuvre une politique du paysage. Après un travail préalable par les scientifiques, le public est invité à jouer un rôle actif dans sa protection pour conserver et maintenir la valeur patrimoniale d'un paysage, dans sa gestion pour accompagner les transformations induites par les nécessités économiques, sociales et environnementales, et dans son aménagement notamment pour les espaces les plus touchés par le changement, comme les zones périurbaines, industrielles ou les littoraux.

Significativement, la protection du patrimoine rural est inscrite dans une réflexion globale sur l'aménagement des territoires et leur perspective de développement.

2° - L'action de sauvegarde du patrimoine rural

Rappelons d'abord la définition du patrimoine rural telle qu'elle est donnée par Isac Chiva (1994). Font partie du patrimoine culturel rural :

- les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux, habitat et édifices dispersés) ;
- les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature ;
- les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés ;

- les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possibles l'entretien, la restauration et la modification.

Ce sont donc tous ces aspects qui doivent faire l'objet d'une réflexion sur leur sauvegarde et leur valorisation. Et c'est en s'appuyant sur les méthodes des sciences humaines que ceci peut être mis en œuvre.

- *L'action de sauvegarde*

Elle comporte une première phase obligatoire, celle de l'inventaire, qui doit être assortie d'une réflexion sur ce qui doit être gardé ou non, pour des raisons liées à la valeur artistique, économique ou à la valeur sociale, mais aussi en fonction de critères économiques. On ne peut pas tout garder, ceci a un coût économique. Si le diagnostic conclut à la conservation, on passe à la phase restauration.

En ce qui concerne la phase d'inventaire, André Malraux décide, en 1964, la création de l'inventaire général pour répondre à une profonde mutation de notre civilisation. Dans la conception de Malraux, le patrimoine n'est plus une sélection « orientée par les valeurs connues », contrairement au musée, mais un recensement systématique, un relevé méthodique de tous les objets considérés sous l'angle de leur capacité à acquérir une valeur symbolique quelconque, même si elle n'est pas encore connue. Ainsi, on recense des objets domestiques, des architectures fonctionnelles, des objets qui font partie de notre environnement. « Ce qui apparaît après quarante ans d'inventaire, ce sont moins les découvertes qu'il a permis de faire ici ou là que la valorisation d'œuvres ordinaires qui acquièrent par l'intérêt même qu'on leur porte en tant qu'œuvres secondaires, une valeur singulière. » (Melot, 2004). On comprend ainsi que le patrimoine rural ait été bénéficiaire de cette loi Malraux.

L'inventaire des biens matériels comporte le bâti (manoirs, fermes, églises) et petits bâtiments d'exploitation (lavoirs, pigeonniers, etc.), instruments agricoles, vêtements (coiffes...), objets de mobilier (pendules, bouquets de mariées...). Cet inventaire est fait par les professionnels du service de l'inventaire qui dépend du Ministère de la culture et qui est maintenant le plus souvent rattaché aux services culturels des conseils régionaux et généraux.

L'inventaire s'étend plus récemment aux biens immatériels : contes et récits, patois et langues vernaculaires, danses, techniques et savoir-faire particuliers, soit collecter la mémoire rurale et industrielle. Cet inventaire est fait par enquêtes orales, soit par des étudiants formés à l'université, soit par des associations (la *Parole sarthoise* par exemple).

Une fois l'inventaire réalisé, il faut évaluer et mesurer les possibilités d'entretien de ce patrimoine. Ceci revient à mesurer l'intérêt du public, la disposition des citoyens à payer pour cet entretien. On estime couramment en France que l'intervention publique est nécessaire pour l'entretien du patrimoine, d'autant que celui-ci peut attirer des visiteurs et être un bon levier de développement local. Les contributions des seuls usagers, par exemple les visiteurs des musées, ne peuvent suffire pour cet entretien. Il est donc nécessaire de faire un diagnostic des publics potentiels et des facultés des contribuables pour savoir ce qui peut être gardé ou non. Ces études réunissent les historiens, géographes, sociologues, économistes. La question est d'autant plus ardue pour le patrimoine rural qui a peu de grands bâtiments ou pièces exceptionnelles. Il existe en général plusieurs exemplaires : fermes construites selon un modèle, instruments, etc. En ce cas, on peut penser à conserver seulement un élément ou un ensemble dans un village, et laisser les autres exemplaires aller à leur destruction (Montgolfier, 2010).

Lorsque, après ces études préliminaires, la restauration est décidée, une recherche historique s'impose. Elle se fait en général à partir de fonds d'archives. Il est nécessaire pour savoir comment restaurer, de s'appuyer sur des écrits anciens, des croquis ou autres qui permettent de restituer le témoignage des manières de vivre locales.

Les étudiants ayant fait des recherches peuvent aussi être actifs dans les préconisations et l'aide apportée aux propriétaires qui font parfois les travaux eux-mêmes. On pense par exemple au cahier des charges de restauration des bâtiments (crépi, toitures, etc.). Plusieurs de nos étudiants ont été actifs en ce domaine.

■ *La valorisation pour le développement local*

Ici encore la formation que l'université donne aux étudiants dans le cadre du master est fondamentale ; ils apprennent à travailler en contact avec les acteurs locaux : les maires, les associations ou encore des acteurs privés.

Le schéma ancien d'une action culturelle décidée par le ministère ou même au niveau du département ne peut plus être accepté aujourd'hui. Il n'a aucune chance de succès. Les populations locales veulent être associées au processus, d'autant plus que la réforme des collectivités locales, partout en Europe, est allée en ce sens (Levrat, 2005). Le patrimoine, surtout rural, est un élément de leur identité. Elles veulent décider elles-mêmes ou au moins être associées aux décisions qui donneront vie à leur cadre mémoriel. C'est pourquoi le travail des chargés de mission dans le domaine de la valorisation du patrimoine comporte aujourd'hui plusieurs facettes complémentaires : au-delà du diagnostic pour la conservation, ils doivent étudier les propositions de valorisation avec les acteurs locaux, que ce soit les propriétaires, les élus responsables de la commune ou de la communauté de communes. Il faut que ces derniers soient acteurs eux-mêmes du processus.

La démarche consiste à valoriser le patrimoine par des activités, par des animations, à le rendre attractif afin de retenir des visiteurs pour un court séjour. Citons quelques exemples : les circuits de randonnée balisés et explicatifs sur un thème historique ou sur les richesses naturelles (les paysages, la flore...) ; un musée ou pôle d'interprétation ; un festival de musique, de danse, de cinéma ou une exposition ; un marché de produits du terroir (les marchés traditionnels et les produits gastronomiques locaux sont actuellement très prisés) ; une mise en réseau des artisans qui sauvegardent un savoir-faire traditionnel, non seulement dans le domaine alimentaire, mais aussi dans celui des métiers d'art.

3° - Un exemple, le Perche sarthois

L'exemple du Perche sarthois peut illustrer ce qui vient d'être exposé, choix guidé par le fait qu'une bonne partie de ses animateurs sont diplômés du master « Valorisation du patrimoine » de l'université du Mans.

Le Perche sarthois s'est doté d'une structure, celle de Pays, il a obtenu un label et s'est doté d'une charte qui définit sa stratégie de développement.

Un syndicat mixte pour le développement touristique et culturel du Perche Sarthois est créé en 1995. En effet, le Conseil général de la Sarthe a immédiatement mis en œuvre les possibilités offertes par la loi de 1995 pour structurer le département en Pays touristiques. Syndicat mixte, il est constitué de six communautés de communes qui désignent des représentants élus au sein du comité syndical qui prend les décisions. Cette structure donne donc le rôle essentiel aux élus des communes rurales.

En 1998, le Pays a obtenu le label « Pays d'Art et d'Histoire ». Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien, et à la qualité architecturale et du cadre de vie... Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme. » (Définition donnée par le réseau Villes et Pays d'art et d'Histoire).

Une Charte de territoire dote le Pays depuis 2003 d'une stratégie de développement territorial visant un équilibre entre la préservation des patrimoines, la production de richesses et le mieux-vivre des habitants.

- *Les atouts du Perche sarthois*

Le Pays du Perche sarthois est localisé entre le « Parc Naturel Régional du Perche » et le « Parc Normandie-Maine », deux zones aux paysages attractifs de vallons boisés. Dans le Parc du Perche viennent de nombreux parisiens pour la détente dominicale ou pour s'installer dans des résidences secondaires. Le Perche sarthois lui même offre l'attrait d'un paysage de collines, de prairies et de bois, avec une agriculture active principalement liée à l'élevage.

Sa situation à 150 kilomètres à l'ouest de la région parisienne est un important atout. Il est bien desservi par les transports, que ce soit le train ou l'autoroute qui le traverse de part en part. (voir carte ci-après)

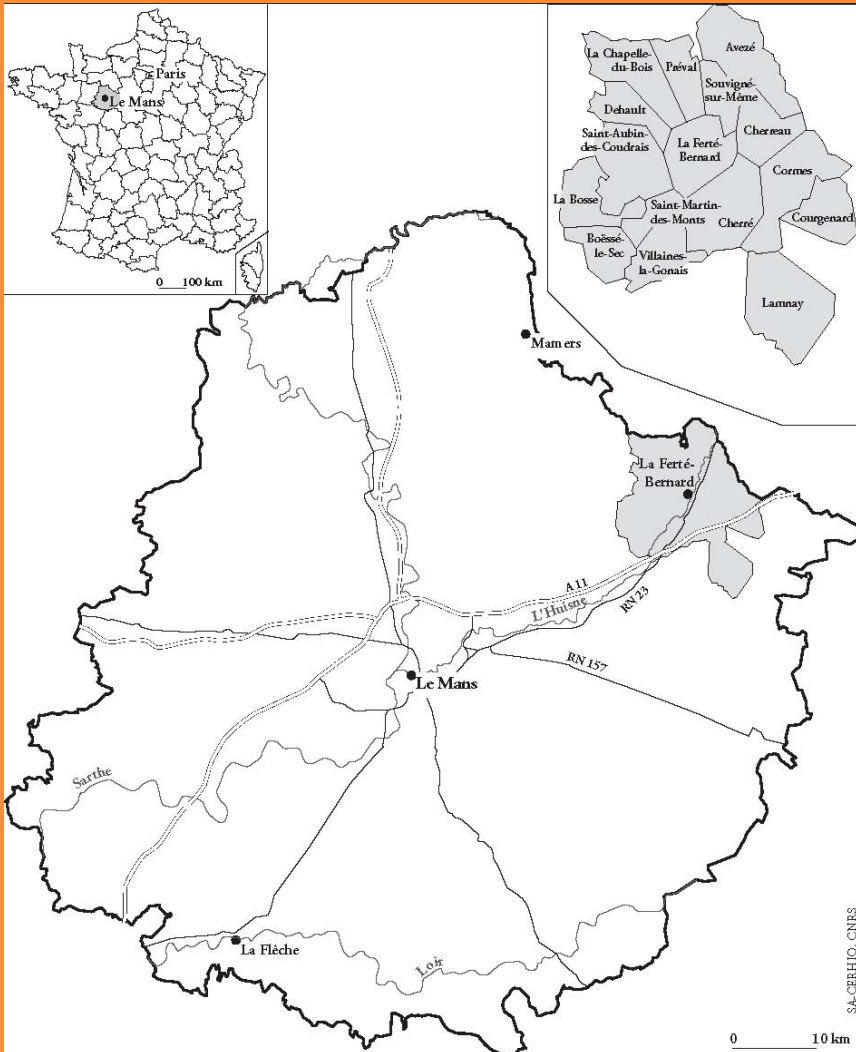
- *Sauvegarde du patrimoine matériel et du savoir-faire*

En 2005, le Syndicat mixte du Perche sarthois a entrepris une démarche en cohérence avec son label « Pays d'art et d'histoire » : il a alors décidé la réalisation d'un inventaire portant sur quatre communes du canton de Bonnétable afin de s'appuyer sur la connaissance scientifique du patrimoine. Ce travail s'effectue en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire.

Fondé sur cet instrument de connaissance qu'est l'inventaire, le Pays du Perche s'efforce de préserver l'image de son territoire, par trois types d'actions :

- préserver et restaurer le bâti traditionnel : fermes, manoirs ;
- préserver l'activité d'élevage et enrayer les progrès de la culture du blé. L'élevage emploie plus de monde et il préserve le bocage qui correspond à une image recherchée par les résidents, au lieu de l'openfield céréalier qui renvoie à une agriculture trop moderne et mécanisée. Il y a donc la volonté de préserver un paysage, une agriculture et une société villageoise qui correspondent à un moment précis, celui du début du XX^e siècle ;
- sauvegarder la diversité biologique : faune et flore, préserver les zones humides.

Carte de situation du Perche sarthois



■ Valorisation par des actions d'animation

Il ne suffit pas de préserver un cadre attractif, il faut aussi le faire vivre pour retenir la population locale et attirer une clientèle qui souhaite faire du sport ou se reposer, mais qui a en outre besoin de se distraire. Le renouvellement des animations pérennise la fréquentation. On peut ainsi recenser les principales actions :

- des visites découvertes (visites générales, visites à thèmes, circuits guidés...) sont assurées par des guides conférenciers agréés par le Ministère de la culture. L'animation

des sites patrimoniaux se développe : monument du mois, cycles de conférences, expositions temporaires, parcours architecturaux...

- des centres d'animation et des espaces de loisirs : les petites lignes de chemin de fer à vapeur (la Transvap) ; le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) inauguré à Saint Calais en 2009 qui présente des expositions sur l'identité du Pays ;
- de nombreuses activités liées au cheval en ce territoire du cheval percheron qui connut son heure de gloire au XIX^e siècle ;
- des activités économiques et activités identitaires : valorisation des produits fermiers (fromages, cidre, miel et confiture) ; valorisation d'un artisanat d'art dont sont friands les touristes : céramistes, ébénistes, sculpteurs, selliers transmettent le savoir-faire identitaire local. Le Pays fait connaître leur travail, les met en réseau ;
- les capacités d'accueil se sont développées pour que le touriste trouve de bonnes conditions : les Chambres d'hôtes, les repas à la ferme apportent un appoint aux revenus de l'agriculture et aident au maintien de la population active. Le Pays aide à organiser des circuits gastronomiques.

Enfin, une attention particulière est accordée à la formation des jeunes par les classes du patrimoine pour intéresser les enfants d'âge scolaire à la richesse de leur région.

4° - Conclusion

La valorisation du patrimoine rural, qu'il concerne le cadre bâti ou paysager ou qu'il concerne le savoir-faire des artisans, contribue incontestablement au développement local. Elle retient une population permanente et attire des citoyens pour répondre à leur besoin de détente. Dans ce processus, les sciences humaines et sociales jouent un rôle essentiel. Histoire, géographie et sociologie offrent les méthodes d'analyse de la situation socio-économique de la région. En fonction des possibilités estimées de développement économique, elles proposent des solutions de valorisation et d'animation. Leur apport est indispensable car, au-delà du pur diagnostic économique, il faut tenir compte des enjeux identitaires et de l'attitude des populations qui exigent d'être associées à la gestion de leur territoire, et même en devenir maîtresses. C'est le sens de la formation dispensée en sciences humaines et sociales.

Bibliographie

CHIVA, I. (1994). *Une politique pour le patrimoine culturel rural*. Rapport présenté par M. Isac Chiva à M. Jacques Toubon. Paris : Ministère de la culture et de la francophonie.

DUBY, G., WALLON, A. (dir.) (1976). *Histoire de la France rurale*, tome 4, Gervais, M., Jollivet, M., Tavernier, Y. Paris : Seuil.

GAVIGNAUD-FONTAINE, G. (1996). *La révolution rurale*. Paris : L'Harmattan.

HERVIEU, B., VIARD, J. (2005). *L'archipel paysan, la fin de la république agricole*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

JESSENNE, J.-P. (2006). *Les campagnes françaises entre mythe et histoire (XVIII^e-XXI^e)*. Paris : Armand Colin.

LEHNING, J. (1995). *Peasant and French. Cultural Contact in Rural France during the Nineteenth Century*. Cambridge : University Press.

LEVRAT, N. (2005). *L'Europe et ses collectivités territoriales*. Bern : PIE-Peter Lang.

MELOT, M. (2004). In *André Malraux et l'Inventaire général*, Numéro Hors série de Présence d'André Malraux (cahiers de l'Association Amitiés internationales André Malraux), actes de la journée d'études du 23 mai 2003, p. 61-67.

MENDRAS, H. (1967). *La fin des paysans. Innovations et changement dans l'agriculture française*. Paris : SEDEIS.

MENDRAS, H. (1976). *Sociétés paysannes*. Paris : Armand Colin.

MONTGOLFIER, A. (2010). *La valorisation du patrimoine culturel*. Rapport au Président de la République. Paris : La Documentation française.

PLOUX, F. (2011). *Une mémoire de papier : les historiens de village et le culte des petites patries rurales à l'époque contemporaine, 1830-1930*. Rennes : PUR.

VIVIER, N. (2005). Une vision renouvelée des sociétés rurales. In *Les sociétés rurales (1830-1930)*. Paris : Belin, p. 99-123.

VIVIER, N. (2010). France 1750-2000. In Bavel, B. van, Hoyle, R. (eds.). *Rural economy and Society in North-Western Europe. Social Relations, Property and Power*. Turnhout, Brepols. p. 139-166.

VIVIER, N. (2011). France 1750-2000. In Vanhaute, E., Devos, I. (eds.). *Rural economy and Society in North-Western Europe. Making a Living : Family, Income and Labour*. Turnhout, Brepols. p. 139-166.

ZIMMERMANN, C. (2001). *Dorf und Stadt. Ihre Beziehungen vom Mittelalter bis zur Gegenwart*. Frankfurt-am-Main.

Sites internet (2011)

Convention européenne du paysage : <http://conventions.coe.int/Treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>

Parcs naturels régionaux : www.parcs-naturels-regionaux.fr/

Pays du Perche : www.perche-sarthois.fr/

Villes et Pays d'Art et d'Histoire : www.culture.gouv.fr/vpah/

La base sous-marine de Saint-Nazaire : un processus de patrimonialisation

Guy Saupin

*Professeur en histoire moderne - Université de Nantes
Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique*

La base militaire de Saint-Nazaire est un énorme édifice en béton de très grandes dimensions, construit par l'Allemagne nazie en 1941-1942 pour abriter les sous-marins chargés de couper les lignes maritimes des Alliés dans l'Atlantique durant la Seconde Guerre mondiale. Alors que la plus grande partie de la ville a été détruite par les bombardements alliés à la fin de la guerre, cet imposant bastion a résisté et s'est retrouvé seul au milieu d'un champ de ruines. Alors qu'une opinion unanime traumatisée souhaitait son éradication totale comme survivance détestable de l'occupation hitlérienne et origine d'une agression mortelle contre l'entité matérielle nazairienne même, les problèmes techniques posés par son élimination physique ont imposé son maintien à l'intérieur du plan de reconstruction de la ville défini en 1945. Pendant très longtemps, cet imposant héritage militaire a été subi et détesté, ressenti comme un kyste suspect dans le corps urbain.

Depuis une trentaine d'années, un nouveau plan d'urbanisme, intitulé Ville-Port, s'est efforcé de renverser cette attitude en transformant en atout un édifice gigantesque indestructible, en valorisant sa monumentalité et en la mettant au service de nouveaux usages sociaux urbains, principalement culturels, dans un programme global de recentrage du cœur de ville en direction du port maritime, espace matriciel du développement pendant un siècle, de la naissance de cette ville nouvelle au milieu du XIX^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

La présente réflexion se propose d'analyser les conditions de cette mutation, entre volontarisme politique municipal affiché et réactions de la population, dans ses jugements et ses comportements. Cette redéfinition, supposant une véritable révolution mentale urbaine, exigeait de fournir de bonnes réponses, au sens de leur large reprise et assimilation par l'opinion publique, à trois séries de questions.

Que faire d'un héritage militaire chargé d'une vision très négative, mais impossible à détruire ? Comment un objet anti-patrimonial peut-il être intégré dans un projet de rénovation urbaine ? Une réaffectation des usages peut aider à insérer dans le domaine de l'utilité sociale, sans effacer pour autant la charge émotive négative liée au bâtiment lui-même. Un mal nécessaire. Les nouveaux usages sociaux d'un édifice sont-ils en mesure de changer fondamentalement sa perception pour en faire une fierté identitaire, lui conférant lentement une dimension monumentale à vocation patrimoniale ?

Tout ceci conduit à une réflexion sur la construction sociale et politique d'un objet patrimonial au sein d'une politique urbanistique volontariste intervenant sur l'identité urbaine.

La base sous-marine et le nouveau cœur de ville



Légende

La base sous-marine s'impose par son volume monumental sur le côté ville du plus ancien bassin portuaire, ouvrant sur la mer par une large écluse. Sur le côté droit de la photographie, de l'autre côté des bassins, débute le site industriel des chantiers navals. A l'extrême gauche du cliché, une ligne d'immeubles plus élevés signale l'avenue de la République, le grand axe du plan de reconstruction de 1945, menant de la gare ferroviaire à l'hôtel de ville. Au centre de cette avenue se dresse un premier centre commercial récent intitulé symboliquement « le Paquebot ». Entre ce dernier et la base sous-marine, les deux pôles du nouveau cœur de ville, s'étend une rue-galerie commerciale très récente nommée le Ruban bleu.

1° - La base sous-marine comme objet anti-patrimonial

Pendant très longtemps, l'image négative de la base sous-marine de Saint-Nazaire s'est imposée à presque tous à cause d'une double évidence : elle était en même temps le témoin arrogant de la guerre et de ses drames, et le symbole de la destruction de l'identité nazairienne.

Par sa configuration et son architecture, cet équipement militaire massif entretenait l'image de la défaite française, de l'effondrement militaire, de l'occupation allemande, de la collaboration économique et de la libération tardive, renvoyant en effet miroir une vision d'une France vaincue, défailante, redevable des autres puissances et meurtrie à mort jusque dans sa délivrance. La soumission au régime nazi à l'idéologie détestable et l'incorporation forcée à sa force militaire tournée contre les Alliés dans l'espace atlantique

constituaient autant de mauvais souvenirs que l'on souhaitait effacer au plus vite. Ceci était d'autant plus accentué que la résistance de l'armée allemande avait été ici beaucoup plus intense que sur le territoire national libéré progressivement à partir du débarquement de juin 1944 en Normandie et d'août en Provence, jusqu'à constituer une poche de maintien militaire allemand jusqu'à la signature de l'armistice le 8 mai 1945. La mobilisation des entreprises pour la construction du « Mur de l'Atlantique » avait atteint, dans les villes portuaires choisies pour accueillir les bases sous-marines, une intensité incomparable avec les autres sites. Beaucoup de personnes, des patrons aux cadres et aux ouvriers, avaient donc œuvré pour l'édification de cet outil de mort, au service d'une cause innommable dans son idéologie et ses responsabilités génocidaires. Même si la collaboration économique eut très largement un caractère forcé, il n'en restait pas moins que personne ne cherchait à s'en glorifier, la principale préoccupation étant au contraire de tourner la page et d'enfourner tout ce mauvais moment dans un profond silence.

S'ajoutait la responsabilité évidente aux yeux de tous de la destruction quasi-totale de la ville, avec tous les drames familiaux et les problèmes matériels énormes qui s'en suivirent. Le déluge de bombes était perçu comme proportionnel à la massivité de l'équipement militaire. La disparition matérielle de la plus grande partie de la ville et la dévastation de ses installations portuaires restaient des traumatismes prégnants dans la structuration des mentalités collectives. En sus de la disparition de parents, les familles se remémoraient les années difficiles de l'après-guerre, lorsqu'il avait fallu subsister dans des baraquements provisoires installés hors de la ville. Tout cela nourrissait une mémoire de souffrance qui trouvait son exutoire dans l'affirmation de la nécessaire destruction de la base sous-marine, perçue comme origine majeure de tant de malheurs.

À cette entrée très matérielle et humaine de cette vision mortifère de cet héritage militaire s'ajoutait une dimension plus symbolique, renvoyant à l'identité urbaine nazairienne. La condamnation à mort mentale prononcée par la grande majorité de la population était d'autant plus forte qu'elle se constituait comme sanction méritée pour le crime d'élimination de l'essence même de l'entité urbaine du grand port atlantique. La base avait été édifiée sur l'emplacement même de la grande gare maritime des paquebots transatlantiques unissant l'Europe et le continent américain depuis les années 1860, une des matrices de l'essor urbain avec la construction navale intimement liée à cette fonction. Saint-Nazaire avait mal résisté comme point de départ des grandes lignes face à la concurrence de Bordeaux et principalement du Havre, mais avait su conserver un réel dynamisme dans la construction navale, principal moteur économique urbain et source essentielle de la formation de l'identité sociale et culturelle. Toutes les dimensions la vie nazairienne vibraient à l'unisson des travailleurs de la Navale, dans les bons comme dans les mauvais jours, des conflits sociaux lui donnant la réputation d'une ville « rouge » aux grandes cérémonies publiques que formaient les lancements de chaque navire. Ces rituels de masse, rassemblant la population dans une forte émotion partagée, se nourrissaient d'un imaginaire relié prioritairement aux plus grandes réussites dans la construction des paquebots transatlantiques, depuis le *Normandie* dans l'entre-deux-guerres jusqu'au *France* dans les années soixante.

Par extension de responsabilité, la base sous-marine fut aussi jugée coupable de la rupture progressive entre la ville et son port, suite au renversement total de la logique du plan d'urbanisme à la reconstruction en 1945. Alors que la ville était née de son port, avec un plan en damier tracé à partir du premier bassin en direction de l'ouest, l'axe de la reconstruction retenu par l'architecte-urbaniste Noël Le Maresquier s'établit parallèlement au port, dans une direction nord-sud, dans une logique de zonage des fonctions urbaines. Pour situer précisément les étapes de l'évolution des regards sur cet héritage militaire allemand, il convient de signaler que cette entrée par la voie urbanistique n'émergea que tardivement, la population comme les élus municipaux s'installant pendant longtemps sans

problème dans cette nouvelle logique urbaine conduisant à une double expansion industrielle et ouvrière dans l'estuaire de la Loire et résidentielle et bourgeoise en direction des plages du littoral maritime. Il a fallu attendre la prise de conscience du risque d'écartèlement et de dévitalisation du cœur de ville à la fin des années soixante-dix pour que la municipalité engage un processus de rupture en réfléchissant à une reconstruction de l'ancienne dynamique identitaire de la symbiose de la ville et du port. La dilution de la structure urbaine étant analysée comme un danger majeur pour la cohésion sociale et culturelle de la communauté d'habitants, l'élaboration d'un nouveau discours a logiquement débuté par un approfondissement des causes de la dégradation, c'est-à-dire du divorce croissant entre la ville et son port. Cette réflexion a naturellement abouti à la mise en cause de la base sous-marine, renforçant dans un premier temps l'hostilité générale à son égard, avant qu'une refondation du projet politique de ville ne propose audacieusement de renverser la perspective en la considérant comme un levier essentiel de la redéfinition d'un cœur de ville actif et identitaire.

2° - L'émergence patrimoniale de la base sous-marine

Dans le plan d'urbanisme Ville-Port lancé en 1983, la place de la base sous-marine ne pouvait qu'être interrogée puisque qu'elle s'impose, par sa masse volumétrique, dans le pôle le plus maritime du nouveau cœur de ville dans lequel le projet a prévu de concentrer un grand nombre d'équipements culturels afin d'en accroître la visibilité. La réflexion a conduit à un renversement du regard afin de passer de l'objet détestable que l'on subit à la perception d'un levier pour aider au succès du projet urbain. Partant de sa nature intrinsèquement portuaire, le pari a été pris de profiter de ses dimensions hors du commun l'ériger en réalisation symbolique de requalification du tissu urbain. Sous forme de boutade pédagogique, le maire Joël Batteux aime à comparer la base à une cathédrale que cette sous-préfecture de moins de deux siècles ne peut avoir ou encore à ces forteresses dont Vauban a doté la frontière maritime française sous le règne de Louis XIV, ouvrant ainsi la perspective d'une redéfinition patrimoniale.

Une idée maîtresse du programme défini par l'architecte-urbaniste Manuel de Solà Morales a été de restituer la base aux habitants pour leur libre circulation en la perçant et en la reliant aux nouveaux espaces urbains par une déambulation piétonnière. Pouvoir la traverser et monter sur sa terrasse a ainsi fourni une véritable revanche psychologique à la population en assurant sa prise de possession d'un bastion interdit et hostile. Permettre l'investissement d'un ancien équipement militaire symbole de défaite, d'occupation par l'ennemi et au final de destruction urbaine s'est apparenté à la fierté d'avoir pu mener à bout un long siège finalement victorieux. Grâce à l'aménagement rapide dès 1997 d'un long plan incliné et à la sécurisation de la plate-forme, l'accessibilité à la terrasse a certainement constitué le geste majeur ouvrant à la réconciliation. La plate-forme supérieure de la base s'est ainsi muée en nouvelle place urbaine suspendue, lieu de déambulation intégré dans le réseau des autres places, principalement celles structurant le nouveau cœur de ville. En décidant de casser les épais murs de béton pour percer quatre alvéoles remises en eau, la refondation de la base a ouvert des perspectives sur le bassin historique, matrice de l'expansion urbaine à partir du milieu du XIXe siècle. Ce geste a permis de glisser de la fonction de rempart infranchissable à celle de porte monumentale entre la ville et le port.

Requalifier la base sous-marine en l'intégrant dans les usages urbains des habitants et des visiteurs imposait de lui donner de nouvelles fonctions. Plusieurs alvéoles ont été consacrées à l'implantation d'un équipement touristique phare nommé symboliquement « Escal Atlantic ». Il s'agit d'un équipement de tourisme culturel qui entend se situer entre le musée et la mise en spectacle, en mobilisant l'imaginaire sur la mythologie des grands paquebots. On y trouve une reconstitution d'intérieurs de paquebots construits à Saint-

Nazaire, y compris de leur salle des machines, une évocation des voyages transatlantiques et une ambiance ludique pleine de surprises. Ouvert en 2000, Escal'Atlantic a attiré un peu plus d'un million de visiteurs. Après plus de dix ans d'exploitation, il se confirme que l'imaginaire des grands paquebots demeure l'axe le plus porteur pour l'attractivité. La nécessité de renouveler l'offre pour faire revenir les visiteurs a conduit à développer une collaboration avec l'écomusée, centre majeur de ressources pour la documentation et la conservation d'objets anciens, venant tout spécialement du Normandie et du France.

L'offre culturelle est complétée par l'existence d'espaces de créations en termes de musiques actuelles pour le VIP ou d'art contemporain pour le LIFE (Lieu des formes émergentes). Chaque alvéole a libéré un espace fantastique avec un volume totalement libre sans poteau de 117 mètres de long, 20 mètres de large et 11 mètres de hauteur. S'ajoutent des salles pour des réunions culturelles de style conférences, débats ou journées d'études, volontiers utilisées la METE (Maison des écrivains et des traducteurs étrangers) qui assure une notoriété littéraire de Saint-Nazaire à un échelon international depuis une vingtaine d'années. Du point de vue architectural, cette extrémité sud de la base est la seule à avoir reçu un implant extérieur sous la forme d'un dôme géodésique récupéré sur la tour radar de l'aéroport de Berlin. Cette réalisation de l'architecte allemand Finn Geipel, lauréat du concours de 2004, ajoute aussi un aménagement intérieur sous la forme d'une rue, réutilisant une ancienne voie de chemin de fer qui desservait les alvéoles, simplement concrétisée par un sol spécifique et un plafond lumineux. Au-delà des réussites esthétiques des implants, la visibilité extérieure lointaine de la coupole démultiplie la force symbolique du retraitement, au-delà de la réconciliation franco-allemande et de la dimension européenne, en recouvrant la mémoire de la destruction de la ville par la célébration de la création et de la régénérescence urbaine.

3° - Conclusion

Une base sous-marine édifiée par l'Allemagne nazie, symbole de défaite et de mort, est réutilisée pour de nouveaux usages urbains associant les habitants et les visiteurs du tourisme culturel. Est-elle devenue pour autant patrimoine ou est-ce une simple gestion rationalisée d'un mal indélébile ? Ce n'est pas un musée de guerre, peut-être parce que le bâtiment se suffit à lui-même pour cet effet mémoire ou que cette fonction n'a pas été jugée suffisamment vitalisante pour la reconstruction d'un cœur de ville ou encore que la mémoire de guerre reste encore trop traumatique dans cette ville détruite pour en faire un bon support de mise en patrimoine. La base sous-marine est donc devenue un espace ludique de partage social de loisirs. Ce belvédère prodigieux permet un nouveau regard sur la ville et sa dimension atlantique, entrant donc en cela dans la construction identitaire urbaine. Sa transformation récente est assez symbolique de la démarche nazairienne en forme de défi : transformer les handicaps en atouts. Sa requalification pourrait en rester à une dimension purement utilitaire, sans conscience collective d'un héritage précieux à transmettre. Son entrée dans le patrimoine nazairien peut-elle venir d'une lecture nouvelle comme monument historique ? Les références récurrentes du maire à cette dimension ne se sont jamais concrétisées par une demande de protection. Est-ce pour éviter les contraintes juridiques qui apparaissent contradictoires avec la vocation commerciale affichée ou est-ce le signe d'une résistance mentale à une véritable patrimonialisation ? La réintroduction de la base sous-marine dans le tissu urbain actif et les mutations d'image dans les représentations collectives de la population restent des phénomènes beaucoup trop récents pour prétendre trancher entre ces interprétations.

Bibliographie

BARBANCE, M. (1948). *Le port, la ville, le travail*. Moulins : Editions Crépin-Leblond.

DOSSAL, P., DE GRAVELAINE, F., MASBOUNGI, A. (2010). *Saint-Nazaire, ville port. L'histoire d'une reconquête*. Nantes : Place Publique, hors série.

SICARD, D. (2000). « La base sous-marine de Saint-Nazaire ». *Nantes* : 303, n°65.

SOMONOT, B. (2000). « A la recherche d'un nouveau monde ». *Nantes* : 303, n°65.

Quelques éléments pour une approche culturelle du tourisme

Franck Laurent

*Professeur de littérature
Laboratoire Langues, Littératures, Linguistique
des Universités d'Angers et du Maine*

Chacun sait de quel intérêt économique peut être l'industrie touristique, notamment pour un pays en développement. C'est d'ailleurs le plus souvent par ce biais qu'on aborde le phénomène : source de devises et d'emplois, nécessitant le développement d'infrastructures et d'un savoir-faire particuliers. Ce ne sera pas ici mon propos principal.

Au demeurant, et quels que soient les avantages économiques qu'on lui prête, le secteur touristique a parfois mauvaise presse dans les sciences humaines et sociales, en particulier à propos des pays en développement. Ses critiques les plus acerbes, souvent plus ou moins clairement d'origine tiers-mondiste, lui reprochent d'accroître les déséquilibres sociaux et environnementaux, voire de pervertir les mentalités nationales en incitant à la reproduction de relations de type néo-colonial¹.

Sans nier totalement la possibilité de risques de ce type liés à l'industrie touristique dans les pays en développement, il convient d'admettre que ces critiques, dans leur apparente radicalité, semblent occulter plusieurs phénomènes.

D'abord, contrairement à ce qu'elles laissent souvent entendre, le tourisme n'est pas par nature un phénomène géopolitiquement asymétrique, opposant les pays exportateurs de touristes (au Nord) et les pays importateurs (au Sud). On peut au contraire remarquer que plusieurs des pays comptant parmi les premières destinations touristiques mondiales sont aussi parmi les plus gros exportateurs de touristes : par exemple la France ou, surtout, les Etats-Unis. D'autre part, on constate que l'essor plus ou moins récent de pays non occidentaux, notamment en Asie, s'accompagne d'un double mouvement touristique, non seulement d'ouverture du pays au tourisme international, mais, et comme d'un même mouvement, de l'accroissement, parfois très sensible, des voyages à l'étranger de la part des nationaux de ces pays : on pense évidemment d'abord, mais pas seulement, à la Chine. Sans verser pour autant dans l'irénisme, il est fort possible que le tourisme contemporain soit, au contraire de ce que certains lui reprochent, un phénomène tendanciellement égalisateur, ou plutôt distributif : chaque pays tendant à être à la fois exportateur et importateur de ces drôles d'oiseaux que sont les touristes.

D'autre part, les pourfendeurs du tourisme oublient souvent de prendre en compte le phénomène du tourisme domestique, celui des voyageurs qui visitent leur propre pays. Sans doute parce qu'il n'est pas pourvoyeur de devises, et parce que, dans bien des pays, en développement ou non, il mobilise moins de capitaux et est d'un moindre rapport, le tourisme domestique semble moins attirer l'attention des autorités et des scientifiques que le tourisme international². A la limite, dans un pays en développement, tendu vers les défis de

¹ Pour un aperçu de ces critiques, voir Urbain, 1991-2002, Introduction.

² Signalons cependant la thèse d'Emmanuelle Peyvel, *L'Emergence du tourisme domestique au Vietnam : lieux, pratiques et imaginaires*, soutenue en 2009 à l'université de Nice Sophia-Antipolis.

toutes sortes qu'il lui faut relever, la mobilité de loisir des nationaux peut même faire l'objet d'un discours social quelque peu négatif, être considéré comme une pratique bien peu productive, un relâchement inopportun de l'effort demandé à tous. Un discours de ce genre doit toutefois prendre en considération ce fait très simple : la mobilité de loisir, non exclusivement liée à des impératifs professionnels ou familiaux (même si elle peut s'y articuler, ce qu'elle fait souvent), cette mobilité proprement touristique est devenue l'un des signes socio-culturels les plus caractéristiques des sociétés développées, un authentique marqueur de modernité. Que cela plaise ou non, l'homme moderne est un touriste – même si bien sûr il n'est pas que cela. Dès lors, il y aurait quelque contradiction à vouloir le développement, tout en refusant l'une de ses principales conséquences.

1° - Tourisme domestique et « sentiment national »

Au-delà de ce simple constat, c'est l'impact culturel, voire « idéologique », du tourisme domestique qu'il convient de ne pas négliger. D'abord dans sa capacité à produire le sentiment d'un espace commun au niveau national. Les spécialistes de l'histoire des voyages en Europe occidentale le savent bien : la mise en place d'un authentique tourisme domestique au tournant des dix-huitième et dix-neuvième siècles a accompagné, et même un peu précédé, la constitution des identités nationales modernes (voir notamment Thiesse, 1999). En France (et ailleurs) ce fut d'abord l'œuvre des écrivains romantiques. La série dirigée par Charles Nodier et le baron Taylor des *Voyages pittoresques dans l'Ancienne France* prélude de peu à la constitution, à la demande du gouvernement de Louis-Philippe et sous l'égide de Prosper Mérimée, de l'Inventaire des monuments historiques, première patrimonialisation moderne du territoire français. Avant d'être exilé par Napoléon III, Victor Hugo prend l'habitude de partir chaque été ou presque, généralement pour plus d'un mois, et le plus souvent en France (voyages dont il nous reste des centaines de pages de notes, publiées après sa mort). L'historien Jules Michelet profite de ses vacances de professeur pour visiter systématiquement toutes les provinces françaises, et peut ainsi rédiger en 1833 ce « Tableau de la France » qu'il conclut en affirmant que « La France est une personne ». Voyages d'intellectuels, certes, et voyages studieux. Mais aussi des vacances, et qui servent bien vite de modèle au tourisme domestique des élites cultivées. Et dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle, ces voyages d'écrivains dans la « France profonde » fourniront le modèle des manuels de géographie des écoles primaires, ces récits de voyage fictifs dont le plus célèbre demeure *Le Tour de la France par deux enfants*, et qui doivent apprendre la France aux petits Français, au plus près des paysages, des monuments, des coutumes culinaires, etc. L'écolier peut alors se rêver en touriste.

Ces précédents livresques ont favorisé et orienté la pratique du tourisme domestique, plus ou moins clairement compris comme épreuve à la fois personnelle et commune du territoire national, et progressivement généralisée au siècle dernier avec la démocratisation des loisirs³. Condition nécessaire, car si l'on excepte certaines pratiques professionnelles marginales et déjà moribondes au début du dix-neuvième siècle (comme le tour de France qu'on imposait à certains artisans compagnons), seule la mobilité de loisir est suffisamment mobile pour permettre une approche concrète de l'espace national dans son ensemble. A de rares exceptions près, les mobilités professionnelles modernes demeurent limitées à un secteur ou à un trajet contraint et sélectif. Les enfants et petits-enfants de paysans installés à la ville entretiennent quelquefois des liens familiaux et géographiques avec une, voire deux zones privilégiées de l'espace national (ou international), mais rarement davantage. C'est essentiellement la mobilité de loisir, le tourisme domestique, qui permet aux Français de « visiter la France » (le plus souvent en pointillés : telles vacances en Bretagne, telles

³ Cette démocratisation n'est toutefois pas universelle : tout le monde ne part pas en vacances, et parmi ceux qui partent, tous n'ont pas le choix de leur destination.

autres en Alsace, etc.) Si j'insiste un moment sur l'exemple français, ce n'est pas par chauvinisme bien sûr, mais parce que des études récentes ont montré que la France est le pays dont les habitants connaissent le mieux (au sens à la fois concret et vague « d'avoir visité ») l'ensemble de leur espace national. Cette connaissance générale est due en majeure partie à la mobilité de loisir : même si toutes les régions françaises ne sont pas égales devant ce phénomène (voir la chanson de Bourvil, *Le Clair de lune à Maubeuge*), les Français passent plus volontiers leurs vacances dans leur propre pays que la plupart de leurs voisins⁴. Il n'est pas interdit de supposer que cette vigueur du tourisme domestique en France fait partie des éléments qui expliquent que, malgré la récurrence et parfois la violence des divisions françaises, malgré les contrastes sociaux, économiques, culturels, politiques, souvent profonds entre les différentes régions, malgré les lois importantes de décentralisation de ces trente dernières années, le sentiment d'appartenance commune à un même espace national demeure très fort en France, en tout cas bien plus solide que dans des pays comme l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, voire l'Allemagne.

2° - Tourisme domestique et tourisme international

Les rapports entre tourisme domestique et tourisme international sont à la fois délicats et hautement stratégiques. Le plus souvent, entre touristes et autochtones (je veux dire les habitants résidents auxquels les touristes ont prioritairement à faire) les relations relèvent du jeu de rôle, plus ou moins bien exécuté de part et d'autre. Dans la mesure où le tourisme s'insère dans une industrie et un commerce qui constituent une médiation structurante entre ceux qui « arrivent » et ceux qui « reçoivent », il s'établit une relation assez clairement différenciée dans laquelle, quand tout se passe bien, on peut espérer que chacun trouve son compte, et pas seulement sur le plan étroitement économique. Mais touristes internationaux et touristes domestiques sont en quelque sorte sur le même terrain, ils partagent au moins en partie les mêmes conditions (en particulier celle, géographique et psychologique, mystérieuse et fondamentale, du *dépaysement*, du sentiment de n'être pas chez soi, pas exactement ou pas du tout, d'être en somme en *vacance* de son identité habituelle). Ils se trouvent donc au moins potentiellement en concurrence. Surtout dans les pays en développement, le différentiel économique entre le pouvoir d'achat des uns et celui des autres, peut susciter des frustrations désastreuses chez le touriste domestique, surtout s'il a l'impression que le professionnel autochtone, en vertu des simples lois du marché, tend à donner systématiquement le pas aux étrangers sur les nationaux. Notons que cette situation, et ce risque, ont été éprouvés depuis longtemps, et pas seulement dans les pays du Sud : la France, par exemple, l'a très bien connue avant et après la Seconde Guerre mondiale, notamment vis-à-vis des touristes américains.

Mais la dimension culturelle de la pratique touristique peut conjurer ce risque, et même au-delà. Car si le touriste domestique et le touriste étranger viennent tous les deux d'ailleurs, ce n'est pas du même ailleurs qu'il s'agit. Et si le touriste domestique est déjà engagé, plus ou moins, dans cette démarche dont j'ai évoqué rapidement l'histoire et qui conjugue vacances personnelles et pratique du patrimoine national (cette pratique fût-elle superficielle, peu importe), alors le touriste domestique peut être un opérateur très efficace de la réussite du phénomène touristique dans son ensemble. Le touriste français qui visite le château de Versailles et qui croise un groupe de touristes américains pourra bien râler contre ces mangeurs de hamburgers (c'est un de ses divertissements favoris, laissez-le dire : le Français est râleur, c'est connu)... N'empêche que derrière ses râleries, il ne se sentira pas peu fier qu'on traverse l'Atlantique en foule pour venir voir, et peut-être admirer, ce haut-lieu

⁴ Ce qui n'empêche pas le tourisme international : diversification des pratiques, dans l'année, ou sur plusieurs années.

du prestige national. Et qui, en grande partie du fait du regard étranger, devient alors un peu son château à lui – fût-il le plus fervent des républicains.

L'exemple, je crois, est transposable. Le touriste domestique, dans sa relation, fût-elle muette, au touriste international, peut être l'agent opératoire majeur (parce que le mieux placé pour cela) de ce que j'appellerai une fierté ouverte. C'est lui qui, par sa double condition de touriste et de national, est le mieux à même de dire au touriste étranger, et de faire partager à l'ensemble de son propre corps social, un énoncé du type : « Ce que vous venez voir de si loin, c'est à nous. C'est nous qui l'avons fait. Mais nous sommes heureux et fiers de vous le faire partager. »

Encore faut-il qu'il ne se sente pas exclu, comme touriste, de ce qu'il considère comme son patrimoine national. Les inégalités mondiales (même provisoires) étant ce qu'elles sont, et tout pays ayant besoin de devises étrangères, il est probable que, tendanciellement et toutes exceptions prises en compte, le touriste domestique des pays en développement n'ait pas facilement accès aux mêmes « infrastructures touristiques » (en particulier hôtelières et assimilées) que les touristes étrangers. Mais, si l'on veut que le secteur touristique contribue à un développement digne de ce nom, il semble impératif de ne pas appliquer les lois brutes du marché au chapelet des « lieux culturels » (toujours en extension et remodelage potentiels) fréquentés prioritairement par les touristes : musées, monuments, sites naturels, etc. Des règles tarifaires particulières, voire de totale gratuité, doivent être envisagées pour que le touriste national ne se sente pas exclu de ce qui est à même de fonder sa fierté, ouverte aux autres.

3° - Suggestions de recherches et travaux

Dans cet esprit, on pourrait envisager de nombreuses directions de recherche, où l'apport des sciences humaines et sociales serait particulièrement susceptible d'aider à un développement positif du tourisme au Vietnam. Quelques suggestions :

- Histoire sociale et culturelle du tourisme au Vietnam.
- Patrimonialisation et figures culturelles.
- Prise en compte de l'importance de la peinture, de la poésie et du récit, notamment légendaire, littéraire et cinématographique, dans la constitution d'un lieu touristique et dans le désir de voyage.
- Production de livres liés aux lieux touristiques : le « guide touristique » n'en fait pas fonction. Le plus souvent rédigé, publié et acheté à l'étranger, avant le voyage, il assume surtout une fonction utilitaire et n'a pas le charme du « souvenir », acquis lors du voyage, sur les lieux mêmes. Au-delà de leur éventuel « rendement économique », ces livres, qui pourraient être déclinés selon différents formats et différents prix, mais qui devraient toujours être rédigés en plusieurs langues y compris et surtout en vietnamien, pourraient constituer un excellent vecteur de cette culture touristique commune et partagée évoquée plus haut. Ils constitueraient également un vecteur de transmission du voyage, après coup, auprès des autres et pour soi-même, invitant de retour chez soi au désir de revenir là-bas (à la différence de ces livres, le guide touristique n'est que très rarement ouvert après le retour ; quant aux photos individuelles, souvent maladroitement, toujours plus ou moins muettes, elles ne suffisent pas à rêver).
- Etudes de cas, éventuellement sous forme de thèses (exemples : la baie d'Halong, l'Hôtel Métropole, les cérémonies du millénaire d'Hanoi...).

Ces pistes de travail sont toutes potentiellement interdisciplinaires. Les spécialistes de la littérature n'y seraient pas inutiles, car : « Le *travail littéraire de l'espace* est essentiel au regard du développement du tourisme. [...] L'imagination littéraire, bien plus que la traduction d'expériences personnelles, est ce par quoi les mentalités collectives s'imprègnèrent d'une vision du monde dans laquelle s'inscrit la circulation touristique moderne et contemporaine » (Urbain, 2002, p.155-156).

Bibliographie

BRUNO, G. (1877). *Le tour de la France par deux enfants. Devoir et patrie*. Paris : Belin.

HUGO, V. (1987). *Voyages*. Paris : Robert Laffont, « Bouquins ».

MICHELET, J. (1959). *Journal. Tome I (1828-1848)*. Paris : Gallimard.

MICHELET, J. (2008). « Tableau de la France » dans *Histoire de France. Tome I*. Paris : Editions des équateurs.

TAYLOR, I., NODIER, C., CAILLEUX, A. de (1820-1878). *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Paris : Didot, 21 tomes.

THIESSE, A.-M. (1999). *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : Le Seuil, « L'Univers Historique ».

URBAIN, J.-D. (1991-2002). *L'idiote du voyage. Histoires de touristes*. Paris : Payot et Rivages.

